



# LE MONDE. *diplomatie*

DES VILLES  
SOUS CONTRÔLE  
NUMÉRIQUE

PAR FÉLIX TRÉGUER

Pages 22 et 23.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 783 - 66<sup>e</sup> année. Juin 2019

DOSSIER PRIVATISATIONS

## Aéroports de Paris, petites concessions entre amis

*La perspective d'un référendum sur la privatisation d'Aéroports de Paris constitue un camouflet pour le président de la République. Dès son passage au ministère de l'économie, M. Emmanuel Macron avait tout mis en œuvre pour céder ce joyau de l'État français. Mais son empressement, la faiblesse des arguments financiers comme les réseaux à la manœuvre ont cristallisé les soupçons et coalisé les oppositions.*

UNE ENQUÊTE DE MARC ENDEWELD \*

AU COURS de la campagne présidentielle, M. Emmanuel Macron s'était bien gardé d'annoncer qu'il engagerait des privatisations une fois au pouvoir. Tout au plus avait-il évoqué à demi-mot devant des journalistes, le 2 mars 2017, la possibilité de céder des titres d'entreprises publiques, au détour d'un point sur son projet de fonds « pour l'industrie et l'innovation » de 10 milliards d'euros : « *Le fonds dont il est question consiste à placer soit des cessions, soit des titres aujourd'hui détenus par l'Agence des participations de l'État.* » S'empressement d'expliquer que ces cessions ne seraient pas simplement engagées « à des fins budgétaires », il avait alors refusé d'annoncer quelles entreprises il visait (1).

Ses convictions à ce sujet sont pourtant anciennes. Quand il était ministre de l'économie de M. François Hollande, M. Macron avait déjà supervisé la privatisation des aéroports de Lyon, de Toulouse et de Nice, et procédé à la cession de participations publiques dans les groupes Safran, Orange et Engie.

(Lire la suite pages 14 et 15  
et notre dossier pages 13 à 17.)

(1) Luc Peillon, « *Macron avait-il évoqué les privatisations d'ADP ou de la FDJ dans son programme?* », Check News, 21 mars 2019, www.liberation.fr

\* Journaliste, auteur des ouvrages *L'Ambigu Monsieur Macron*, Flammarion, Paris, 2015, et *Le Grand Manipulateur. Les réseaux secrets de Macron*, Stock, Paris, 2019.

COMMENT MATTEO SALVINI A CONQUIS L'ITALIE

## Les nationalistes européens ont trouvé leur héraut



PABLO PICASSO.  
– « Minotaure », 1937

*Quand M. Matteo Salvini en a pris la direction, en 2013, la Ligue du Nord se trouvait dans une impasse, incapable de convaincre les électeurs du Sud, dont elle disait pis que pendre. L'actuel ministre de l'intérieur italien a donc changé de cible, préférant stigmatiser les technocrates bruxellois et les « immigrés profiteurs » plutôt que les « Calabrais fainéants ». Une stratégie gagnante, qui a transformé son parti en pivot de la politique italienne, et peut-être européenne.*

PAR MATTEO PUCCIARELLI \*

aider, mais identifier un ennemi et lancer un concours d'humiliation. Le dernier et l'avant-dernier des laissés-pour-compte de la planète sont dressés l'un contre l'autre tandis que les plus favorisés prospèrent en toute tranquillité. En Italie, M. Salvini a lancé la révolte des avant-derniers. Avec un certain talent, il a appris comment parler à leurs tripes.

La Ligue du Nord a été fondée en 1991, à la veille de l'implosion des trois partis de masse – démocrate-chrétien, communiste et socialiste – qui dominaient l'Italie depuis la seconde guerre mondiale. Se présentant comme « ni de gauche ni de droite », elle naît d'une union entre la Ligue lombarde de M. Umberto Bossi, apparue au milieu des années 1980, et quelques forces régionalistes implantées dans le nord du pays. Elle s'articule autour d'un objectif particulariste : l'indépendance de la Padanie, une nation imaginaire qui s'étendrait autour du Pô. Le Nord, prospère et laborieux, serait fatigué de payer pour le Sud, arriéré et dépendant. Chacun devrait donc voguer vers son propre destin.

(Lire la suite pages 10 et 11.)

L'ITALIE a un nouvel homme fort, et même, selon beaucoup, un nouveau sauveur. À Rome, le vrai chef du gouvernement n'est pas le président du conseil, M. Giuseppe Conte, ni le vainqueur des dernières élections générales, le dirigeant du Mouvement 5 étoiles (M5S) Luigi Di Maio. C'est le ministre de l'intérieur,

M. Matteo Salvini. Du jour au lendemain, un obscur conseiller municipal de Milan, militant de longue date de la Ligue du Nord, une formation séparatiste, est devenu la personnalité la plus puissante du pays. Entre ses mains, un parti qui apparaissait comme une relique s'est transformé en pivot de la politique italienne, et peut-être européenne.

Cette mutation stupéfiante plonge ses racines très loin, non pas dans le temps, mais dans l'espace. Depuis 2014, les guerres et la pauvreté ont conduit des millions d'habitants de l'Afrique et du Proche-Orient à traverser la Méditerranée à la recherche d'un travail, de la liberté et de la paix dans une Europe âgée, riche, mais toujours plus inégalitaire. Le Vieux Continent a répondu en détournant le regard, ou en exploitant les fantasmes que charrie le désespoir d'autrui : non pas

\* Journaliste, auteur de l'ouvrage *Anatomia di un populista. La vera storia di Matteo Salvini*, Feltrinelli, Milan, 2016. Une version plus longue de cet article est parue dans la *New Left Review*, n° 116-117, Londres, mars-juin 2019.

## L'art de la provocation

PAR SERGE HALIMI

UN ÉTAT qui, sans motif réel, dénonce un accord international de désarmement qu'il a longuement négocié peut-il ensuite menacer d'agression militaire un autre État signataire ? Peut-il ordonner à tous les pays de s'aligner sur ses positions capricieuses et belliqueuses, faute de quoi eux aussi subiront des sanctions exorbitantes ? Quand il s'agit des États-Unis, la réponse est « oui ».

En somme, il est parfaitement inutile de perdre son temps à étudier les raisons invoquées par la Maison Blanche pour justifier son escalade contre l'Irak. On imagine que M. John Bolton, conseiller à la sécurité nationale du président Donald Trump, et M. Michael Pompeo, secrétaire d'État, ont confié aux diplomates et aux services de renseignement américains une mission du genre : « Cherchez des prétextes, je me charge de la guerre. »

M. Bolton ne manque ni d'expérience ni de suite dans les idées. En mars 2015, alors que son fanatisme en faveur de l'invasion de l'Irak a amoindri son influence, il publie dans le *New York Times* une tribune intitulée : « Pour arrêter la bombe iranienne, il faut bombarder l'Irak ». Après avoir prétendu que Téhéran ne négocierait jamais la fin de son programme nucléaire, il conclut : « *Les États-Unis pourraient effectuer un travail soigné de destruction, mais seul Israël peut faire ce qui est nécessaire.* (...) *L'objectif sera le changement de régime à Téhéran* (1). »

Quelques mois plus tard, un accord nucléaire avec l'Irak était signé par toutes les grandes puissances, États-Unis compris. Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, Téhéran en a respecté scrupuleusement les termes. Pourtant, M. Bolton n'en démord pas. En 2018, devançant les positions va-t-en-guerre du gouvernement israélien et de la monarchie saoudienne,

il tient toujours autant à son « changement de régime » : « *La politique officielle des États-Unis, écrit-il alors, devrait être la fin de la révolution islamique iranienne avant son quarantième anniversaire. Cela laverait la honte d'avoir eu nos diplomates retenus comme otages pendant quatre cent quarante-quatre jours. Et ces anciens otages pourraient couper le ruban lors de l'inauguration d'une nouvelle ambassade à Téhéran* (2). »

L'actuel président des États-Unis a fait campagne contre la politique des « changements de régime », c'est-à-dire des guerres d'agression américaines. Le pire n'est donc pas encore certain. Mais la paix doit être bien fragile pour qu'elle semble ainsi dépendre de la capacité de M. Trump à maîtriser les conseillers enrégimés qu'il a nommés. En asphyxiant économiquement l'Irak avec le concours des capitales et des grandes entreprises occidentales (contraintes et soumissions), Washington prétend que son embargo obligera Téhéran à capituler. En réalité, MM. Bolton et Pompeo n'ignorent pas que cette même stratégie a échoué en Corée du Nord et à Cuba. Ils escomptent donc plutôt une réaction iranienne qu'ils présenteront ensuite, triomphalement, comme une agression appelant une « riposte » américaine.

Intoxications, falsifications, manipulations, provocations : après l'Irak, la Libye et le Yémen, les néoconservateurs ont désigné leur proie.

(1) John Bolton, « *To stop Iran's bomb, bomb Iran* », *The New York Times*, 26 mars 2015.

(2) John Bolton, « *Beyond the Iran nuclear deal* », *The Wall Street Journal*, New York, 15 janvier 2018.



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 290 DA, Allemagne : 6,00 €, Andorre : 6,00 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 6,00 €, Belgique : 5,90 €, Canada : 8,00 \$, Espagne : 6,00 €, États-Unis : 8,95 \$, Grèce : 6,00 €, Hongrie : 1 995 HUF, Irlande : 6,00 €, Italie : 6,00 €, Liban : 9 500 LBP, Luxembourg : 5,90 €, Maroc : 35 DH, Pays-Bas : 6,00 €, Portugal cont. : 6,00 €, Réunion : 5,50 €, Royaume-Uni : 5,50 £, Suisse : 8,80 CHF, TOM : 780 XPF, Tunisie : 5,90 DT.

Le Point LIRE: TEASER Courrier international ecranlarge culture

NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

# La France sur la sellette

APRÈS la mort de deux soldats français au Burkina Faso lors du sauvetage de quatre otages, le 10 mai 2019, le flot des questionnements et des controverses entourant les rapports de la France avec l'Afrique s'est brièvement interrompu. Au premier semestre de l'année 2019, la préparation des célébrations du vingt-cinquième anniversaire du génocide des Tutsis au Rwanda a fait resurgir les polémiques sur le rôle joué par Paris, avec son opération « Turquoise », dans les massacres de 1994. Et, ce printemps, au Conseil de sécurité des Nations unies, Washington a dénoncé sans détour l'« inefficacité » de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), dont Paris est l'un des architectes, mettant indirectement en cause la diplomatie française au Sahel. Le diagnostic comporte une part de vérité, mais les États-Unis, qui ont réduit leur soutien financier aux opérations de maintien de la paix, ne sont pas les mieux placés pour donner des leçons. Ce sont ces « contentieux tous azimuts » que décortique, entre autres, la dernière livraison de *Manière de voir* (1), riche de contributions d'auteurs africains et français.

Les événements du Sahel donnent à la diplomatie hexagonale un visage à la fois tragique et illisible. Paris feint d'ignorer que la sécurité de la région à long terme dépend également de son développement économique. Avec l'Union européenne, la France promeut sans relâche le libre-échange, une politique qui appauvrit les agriculteurs locaux et plonge des populations entières dans la misère, alimentant l'émigration. À ce jeu, elle perd plus souvent qu'à son tour. Jadis impériale dans son pré carré africain, elle voit désormais sa suprématie contestée par la Chine et les États-Unis. Même l'Allemagne lui a damé le pion en devenant le premier partenaire commercial de la zone franc. Les grands groupes hexagonaux (Bolloré, Areva, Total, Orange, Castel...), qui bénéficient toujours de solides amitiés dans les palais présidentiels du continent, doivent se battre pour maintenir leurs parts de marché, comme le montrent plusieurs enquêtes et reportages de ce numéro. Les données, cartes et infographies présentées dans le cahier documentaire jettent une lumière crue sur ces nouveaux rapports de forces.



Si la mondialisation redessine à grande vitesse les relations économiques entre Paris et le continent noir, certaines pratiques évoluent plus timidement. Certes, la « Françafrique », ce tissu de connivences opaques au service des intérêts français et de potentats africains, n'a plus rien du petit monde fermé d'antan. Mais, avec son franc CFA et ses « dictateurs sortis des urnes » amis de la France (Gabon, Cameroun, Tchad, Congo-Brazzaville, etc.), l'Afrique francophone fait la sourde oreille à une jeunesse en quête de liberté et de développement. Les dénégations, fausses promesses et jugements paternalistes des dirigeants français successifs sont rassemblés, en fin de numéro, dans un florilège d'un comique involontaire. De leur côté, les écrivains Boubacar Boris Diop, Eugène Ébodé, Tierno Monéembo et Camille Amouro transmettent avec intensité les aspirations du continent au fil des trois chapitres.

Omniprésente militairement, très active économiquement, culturellement influente via la francophonie, la France ne saurait cependant se contenter de gérer ses acquis si elle veut se projeter dans l'avenir d'un continent en pleine transformation. Mais elle manque trop cruellement de stratégie, et sans doute de modestie, pour prendre en compte les acteurs émergents, comme l'Union africaine, ainsi que les espoirs des nouvelles générations.

(1) « France-Afrique, domination et émancipation », *Manière de voir*, n° 165, juin-juillet 2019, 8,50 euros, en kiosques le 29 mai 2019.

## CGT

Lui-même délégué de la Confédération générale du travail, M. Marcel Croquefer a souhaité réagir à l'article de Jean-Michel Dumay « La CGT à l'heure des "gilets jaunes" » (mai) :

Le débat sur l'orientation et sur l'organisation de la CGT est légitime. Il appartient avant tout aux cégétistes. Si je partage nombre de développements de cet article, j'estime qu'il fait anormalement l'impasse sur ces milliers de militants cégétistes qui, au quotidien, sur le terrain, s'affrontent au patronat pour défendre les travailleurs, leurs emplois, leurs revendications. Et avec de véritables ou relatifs succès : c'est d'abord ça, la CGT !

Force est de constater qu'aucune de leurs actions n'est connue du grand public. La quasi-totalité des médias font l'impasse sur elles ! Comment, dans ces conditions, ne pas passer pour une simple institution qui serait en dehors de son temps ?

Un exemple : pendant plus de neuf mois, des militants de l'union locale de Dunkerque interviennent sur l'un des plus gros chantiers de France (le terminal méthanier de Dunkerque), employant plus d'un millier de travailleurs détachés. Des matins durant, pour contrer l'action raciste du Front national et lui opposer la solidarité ouvrière, des milliers de tracts sont distribués, dans diverses langues. L'accès au chantier est ainsi régulièrement retardé.

La pression syndicale est progressive, réfléchie, organisée. Un meeting fort de plusieurs centaines de militants émanant de plusieurs fédérations, unions départementales ou locales et de la confédération est tenu sur place, là même où patronat et préfecture refusaient jusqu'alors l'accès au chantier. Finalement, un accord sera signé avec les donneurs d'ordres pour une présence syndicale permanente sur le chantier, qui en était dépourvu, permettant

ensuite de mener des actions de restauration et de réparation des droits des travailleurs (conditions de travail, payes, accidents mortels...). Toute la filière de recours au travail détaché s'en est trouvée bousculée. Désormais, un chantier sans travailleur détaché est devenu un argument mis en avant par le patronat local.

De tout cela – en dehors du « Monde diplo » – pas un mot dans la presse, si ce n'est pour dénigrer les actions menées et ringardiser une fois de plus la CGT !

Bien d'autres exemples pourraient être cités. C'est toujours comme ça ! La presse est aux ordres, ceux du grand patronat. Elle ignore sciemment le syndicalisme de terrain, particulièrement celui qui lutte. Il lui arrive de citer les grèves, mais jamais leurs résultats. Elle instrumentalise par contre régulièrement toutes les occasions, patentes ou non, pour multiplier les critiques envers le syndicalisme, et particulièrement envers la CGT.

Je pensais que le « Monde diplo » et Jean-Michel Dumay, avec qui j'ai apprécié dialoguer, sauraient mettre plus en avant cette CGT de terrain qui se bat, à son niveau, avec ténacité, malgré les difficultés, les pressions toujours plus fortes et les moyens en baisse. Loin de l'organisation des appareils, c'est avant tout de cette transparence médiatique-là que le mouvement syndical a besoin, pour le sortir de son isolement, lui faire prendre conscience de sa force et mieux l'engager qu'il ne l'est dans l'unité des luttes... habillé de jaune, de rouge, ou des deux à la fois.

## Placebo

L'article « Les paradoxes de l'effet placebo » (avril) continue de susciter de nombreux courriers, et notamment celui-ci :

Si cet article donne un intéressant aperçu des effets positifs de ce qui est

communément appelé « placebo », il est aussi un peu fourre-tout, me semble-t-il, dans le raccourci qui assimile toutes les médecines dites « alternatives » à des placebos...

Tout d'abord, [on peut] rappeler que ce qui n'est pas prouvé, prouvable ou observable avec les moyens d'un moment de l'histoire humaine n'en est pas pour autant inexistant. Ainsi pour l'acupuncture, par exemple : il est étonnant de voir cette médecine plurimillénaire rangée parmi les placebos, d'autant plus que des expériences « scientifiques » ont prouvé l'existence des méridiens sur l'exact tracé de la cartographie chinoise, ainsi que l'existence des points inhibiteurs ou activateurs desdits méridiens. Mais la science (occidentale) est, dans l'état actuel de ses capacités d'observation, incapable à dire ce qu'est cette énergie qui circule et sous quelle forme elle circule...

S'il est important de savoir ce qui est prouvable ou ce que nous sommes capables d'observer dans l'état de nos connaissances et avec nos outils, il est aussi important de reconnaître que des pans entiers du ou des réels, de la vie, de la matière, de l'Univers nous restent inaccessibles. (...)

Il est également des pans de la médecine occidentale qui restent improuvés et qui sont pourtant acceptés comme des vérités scientifiques absolues, [par exemple] l'utilité des médicaments anti-Alzheimer, qui ont coûté pendant des années un « pognon de dingue » à la Sécurité sociale.

**Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :**

**Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris ou courrier@monde-diplomatique.fr**



## VRAI « FAKE »

Le 16 mai dernier, le service de presse de Facebook annonçait la suppression de plusieurs centaines de faux comptes véhiculant des « fake news » destinées à influencer les élections (Associated Press, 16 mai). Mais, cette fois, la presse n'a pas vu en eux une attaque contre la démocratie.

Facebook a révélé avoir banni de ses pages une entreprise israélienne qui menait des campagnes d'influence visant à perturber les élections dans plusieurs pays. M. Nathaniel Gleicher, responsable de la politique de cybersécurité, a déclaré aux journalistes que le géant de la technologie avait purgé 65 comptes israéliens, 161 pages, des dizaines de groupes et 4 comptes Instagram.

Les individus ont tenté de dissimuler leur identité, mais Facebook a découvert que nombre d'entre eux étaient liés au groupe Archimedes, une société de conseil

politique et de lobbying établie à Tel-Aviv qui se vante publiquement de sa capacité à « changer la réalité ». (...) L'activité semblait se concentrer notamment sur le Nigeria, le Sénégal, le Togo, l'Angola, le Niger et la Tunisie, mais aussi sur certaines parties de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique latine. (...) La biographie du directeur général d'Archimedes précise qu'il fut à la tête du groupe d'influence Les Amis européens d'Israël, sis à Bruxelles, conseiller politique au Parlement israélien et agent des services de renseignement des forces aériennes israéliennes.

## BOYCOTT

Le vote par le Parlement fédéral allemand, le 17 mai dernier, d'une résolution (non contraignante) assimilant à un mouvement antisémite la campagne Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) contre l'occupation des territoires palestiniens par Israël

a inspiré une sévère réplique au chroniqueur israélien Gideon Levy. (Haaretz, 19 mai 2019.)

Désormais, l'Allemagne considérera tous les partisans du mouvement BDS comme haïssant les Juifs ; dire « occupation israélienne » reviendra à dire « Heil Hitler ». L'Allemagne ne peut plus se vanter de sa liberté d'expression. Elle est devenue un agent du colonialisme israélien. Bien que certains soient effectivement antisémites, la majorité des partisans de BDS sont des personnes de conscience qui croient qu'un État d'apartheid mérite d'être boycotté. Qu'y a-t-il d'antisémite là-dedans ? La majorité des partis au Bundestag a soutenu la résolution. Triste épisode. (...) Il est permis d'appeler au boycott contre un régime tyrannique ; en fait, c'est une obligation. Il est tout aussi permis de penser différemment, d'estimer qu'il n'y a pas de peuple palestinien et pas d'occupation, seulement

un peuple élu en Terre promise. Mais criminaliser comme antisémites des Allemands en quête de justice ?

## CHAUD

Comment anticiper les conséquences du réchauffement climatique avec des indicateurs imprécis ? (MIT Technology Review, mai-juin 2019.)

L'an passé, un rapport de la Banque mondiale (...) estimait à 143 millions le nombre de personnes potentiellement contraintes de se déplacer dans leur pays en Afrique subsaharienne, Asie du Sud et Amérique latine. Mais peut-on croire ces chiffres ? Les modélisateurs posent de nombreuses hypothèses, par exemple le fait que les gens réagiront de la même manière que lors des changements climatiques précédents. Même si les modèles s'améliorent, prédire le niveau d'élévation des océans et la durée des sécheresses implique beaucoup d'inconnues.

# Informez-vous, abonnez-vous

... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

- 2 ANS - 24 NUMÉROS POUR 109 €
- 1 AN - 12 NUMÉROS POUR 59 €

Coordonnées : RMD19BA006

M.  M<sup>me</sup>

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Ville .....

Courriel .....

J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui  Non

J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui  Non

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante :  
**Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9**

Pour tout autre moyen de paiement, rendez-vous sur notre site : [www.monde-diplomatique.fr/abo](http://www.monde-diplomatique.fr/abo) ou téléphonez au 03-21-13-04-32 (du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures)



Le mensuel en version imprimée directement dans votre boîte aux lettres

+ Accès offert à la version numérique et aux 24 derniers numéros

+ NOUVEAU : Les articles en version audio lus par des professionnels (podcast)



Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 31/12/2019 ; pour l'étranger, merci de nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde diplomatique, responsable de traitement, utilise vos données pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions commerciales. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse [www.monde-diplomatique.fr/diplo/rpdp](http://www.monde-diplomatique.fr/diplo/rpdp) ou écrivez à notre délégué à la protection des données : [dpo@monde-diplomatique.fr](mailto:dpo@monde-diplomatique.fr). Le Monde diplomatique SA - RCS Paris B400 064 291

Édité par la SA Le Monde diplomatique.  
 Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique  
 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris  
 Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26  
 Courriel : [secretariat@monde-diplomatique.fr](mailto:secretariat@monde-diplomatique.fr)  
 Site Internet : [www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr)

Directoire : Serge HALIMI, président, directeur de la publication  
 Autres membres : Vincent CARON, Bruno LOMBARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT  
 Directrice des relations et des éditions internationales : Anne-Cécile ROBERT  
 Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI  
 Rédacteur en chef : Benoît BRÉVILLE  
 Rédacteurs en chef adjoints : Martine BULARD, Renaud LAMBERT  
 Cheffe d'édition : Mona CHOLLET  
 Rédaction : Akram BELKAÏD, Philippe DESCAMPS, Evelyne PIELLER, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT  
 Cartographie : Cécile MARIN  
 Site Internet : Guillaume BAROU, Thibault HENNETON  
 Conception artistique : Maria IERARDI, Boris SÉMÉNIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)  
 Rédacteur documentaliste : Olivier PIRONET  
 Mise en pages et photographie : Jérôme GRILLIERE, Patrick PUECH-WILHEM  
 Correction : Xavier MONTHEARD, Sarah ZHIRI

Directeur de la gestion : Bruno LOMBARD  
 Directeur commercial, chargé de la diffusion numérique : Vincent CARON  
 Contrôle de gestion : Zaïa SAHALI  
 Secrétaire : Yuliya DAROUKA (9621), Sophie DURAND-NGO, attachée communication et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601)  
 Courriel : [prenom.nom@monde-diplomatique.fr](mailto:prenom.nom@monde-diplomatique.fr)  
 Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET

Publicité : Hélène FAVERIE (01-57-28-38-03)

Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Saveria COLOSIMORIN, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Carole MERCERON, Christiane MONTILLET  
 Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147  
 Service relations abonnés  
 • Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) [www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr)  
 • Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration  
 © ADAGP, Paris, 2019, pour les œuvres de ses adhérents  
 Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 59 €  
 Autres destinations : [www.monde-diplomatique.fr/abo](http://www.monde-diplomatique.fr/abo)

LES MÉDIAS BRITANNIQUES TENTENT DE DÉTRUIRE JEREMY CORBYN

# Antisémitisme, l'arme fatale

« Incompétent », « espion russe », « dangereux radical », « illuminé »... Le chef du Parti travailliste britannique Jeremy Corbyn aura tour à tour été tout cela, à en croire ses adversaires. Bien qu'aussi infondée que les autres, une accusation semble être parvenue à s'imposer dans les médias dominants : celle d'antisémitisme. Un procédé qui vise à disqualifier d'emblée tout opposant.

PAR DANIEL FINN \*

LA CONTROVERSE autour de l'antisémitisme qui infesterait le monde politique britannique dépasse désormais les frontières du Royaume-Uni. Le paragraphe d'ouverture d'un article récent du *New York Times* mêlait ainsi l'« antisémitisme profond » du Parti travailliste à la profanation d'un cimetière juif en France pour suggérer que la haine des Juifs « constitue le point de ralliement de familles politiques en général considérées comme éloignées : l'extrême droite, certaines franges de l'extrême gauche, l'islamisme radical européen et diverses fractions des deux grands partis américains (1) ».

La production éditoriale du grand quotidien américain illustre surtout la façon dont les médias traitent de l'antisémitisme supposé des forces de gauche, et en particulier du Parti travailliste de M. Jeremy Corbyn. En octobre 2017, Howard Jacobson décrivait dans une tribune la conférence annuelle du Labour comme un déchaînement de haine, affirmant par exemple que l'une des motions soumises au vote questionnait la réalité de l'Holocauste : un mensonge au service duquel le *New York Times* n'a toutefois pas hésité à mettre le prestige dont il jouit encore (2).

Des pratiques de ce genre sont devenues routinières dans les grands médias britanniques – y compris les plus réputés, comme le *Guardian* ou la *British Broadcasting Corporation* (BBC), qui semblent avoir renoncé à la vérification des informations qu'ils publient dès lors qu'il s'agit de condamner M. Corbyn. Répété à l'envi, leur acte d'accusation – où le faux le dispute à l'outrance – s'est imposé comme une évidence qu'une partie de la population n'interroge même plus.

On voit désormais les mêmes méthodes à l'œuvre ailleurs dans le monde pour discréditer des dirigeants de gauche qui, comme M. Corbyn, sont connus pour leur soutien à la cause palestinienne. Dans

## Réquisitoires et invectives

C'EST au printemps 2016 qu'a été posée la première pierre de cet édifice minutieusement construit, à un moment où la position de M. Corbyn demeurait d'autant plus fragile que la nébuleuse de médias alternatifs – qui s'est depuis développée pour le soutenir face aux députés blairistes de son parti – balbutiait (5). À l'époque, la campagne visait à rendre le nouveau dirigeant du Labour responsable de dérives hors de son contrôle (notamment les propos antisémites de la députée Naz Shah, pourtant tenus avant qu'il ne prenne la tête du Labour et que M<sup>me</sup> Shah soit élue au Parlement), ou qui n'avaient tout simplement jamais eu lieu – telle la contamination supposée d'un cercle du parti à l'université d'Oxford par l'hostilité aux Juifs, qui s'est révélée fantasmagorique.

Le traitement du sujet par les médias se caractérisait déjà par le refus de replacer les incidents évoqués – réels ou non – dans leur contexte. Au sein d'un parti de plus d'un demi-million de membres, des préjugés antisémites ne peuvent manquer de se manifester. Si les mêmes efforts avaient été déployés pour débusquer les manifestations d'hostilité aux Juifs à l'époque où MM. Anthony Blair, Gordon Brown ou Edward Miliband se trouvaient aux manettes du Labour, nul doute que la démarche se serait révélée fructueuse (même si les preuves auraient sans doute été plus difficiles à obtenir avant l'avènement des réseaux sociaux).

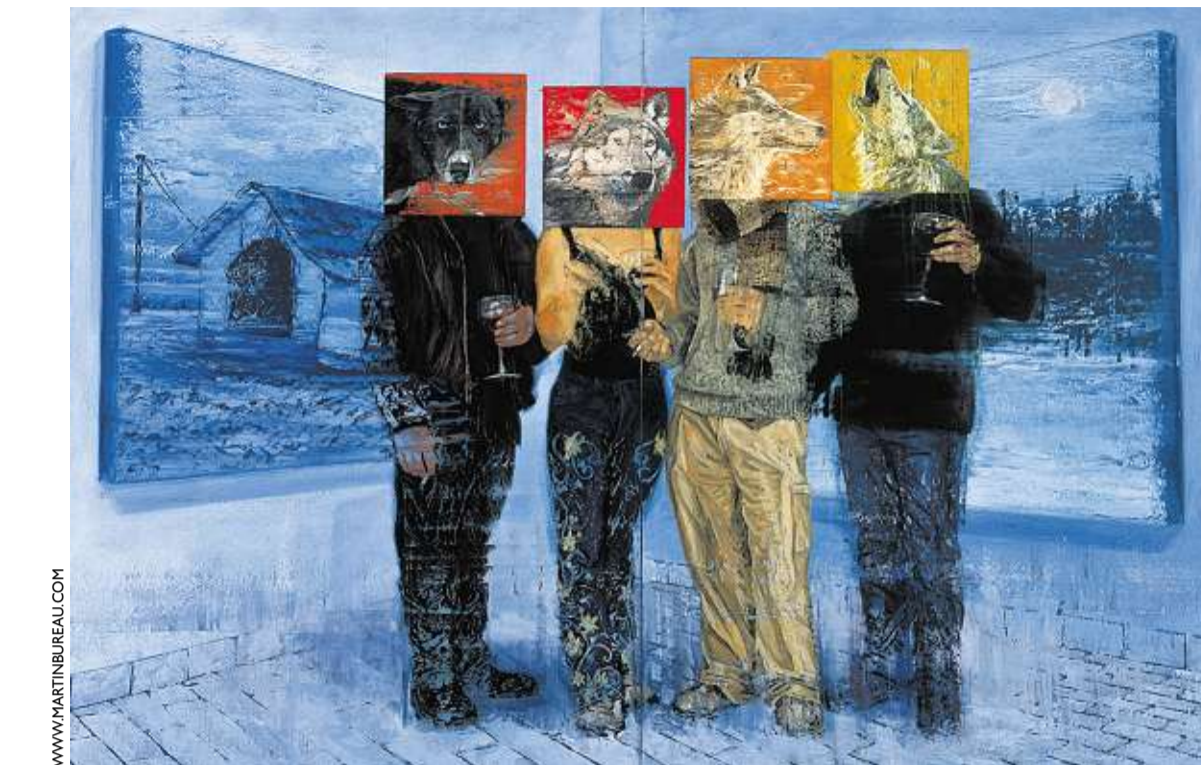
l'article précité du *New York Times*, qui assimilait le Parti travailliste britannique au Fidesz du premier ministre hongrois Viktor Orbán (droite radicale), le journaliste Patrick Kingsley écrivait que la députée démocrate américaine Ilhan Omar avait été « unanimement condamnée pour son recours aux stéréotypes antisémites suggérant que la vie politique du pays se trouverait sous l'emprise des lobbys juifs », avant de lui imputer des liens avec des « cercles islamistes radicaux ». En réalité, M<sup>me</sup> Omar s'était exprimée au sujet de l'American Israel Public Affairs Committee (Aipac), dont l'influence, de notoriété publique, est régulièrement discutée dans les colonnes... du *New York Times*. En revanche, elle n'avait pas dit un mot sur un quelconque « lobby juif » (3) : le quotidien a donc supprimé le passage dans son édition en ligne, mais sans s'embarasser d'un rectificatif.

Sur quoi reposent exactement les accusations qui pèsent sur M. Corbyn et son parti ? Les députés travaillistes et les commentateurs progressistes sont régulièrement sommés d'entériner l'idée selon laquelle « le Parti travailliste a un problème d'antisémitisme », sans toutefois que ses forfaits soient clairement exposés. Toute manifestation d'antisémitisme constituerait naturellement un problème pour le Parti travailliste, mais le discours dominant ne se contente pas d'évoquer telle ou telle saillie proférée par l'un de ses (nombreux) militants de base : il suggère aussi que, sous la houlette de M. Corbyn, le Labour serait devenu « hostile aux Juifs », « institutionnellement antisémite ». Ses dirigeants formeraient une clique animée par la « haine des Juifs », auxquels ils auraient « déclaré la guerre » ; ils feraient peser sur ceux du Royaume-Uni un « péril existentiel » (4). Des accusations jamais étayées, mais davantage diffusées par la presse que les cas concrets de racisme d'État qui affectent la vie de larges pans de la population.

La question centrale n'est donc pas de savoir s'il existe des éléments antisémites dans les rangs du Labour, mais de mesurer leur représentativité et d'apprécier les mesures disciplinaires prises pour répondre au problème. Toutes les analyses sérieuses des pièces du dossier parviennent à la même conclusion : les poches d'intolérance, réelles, ne concernent qu'une petite proportion des membres ; les efforts, tout aussi réels, de la direction pour les radier ne sont en général pas reconnus par ses adversaires.

M. Corbyn a d'abord tenté d'éteindre la controverse en commandant un rapport à la spécialiste des droits civiques Shami Chakrabarti, en juin 2016. Modèle d'enquête, raisonné et minutieux, le document établit que le parti n'est « pas en proie à l'antisémitisme, à l'islamophobie ou à toute autre forme de racisme ». Il note cependant des « signes évidents (datant de quelques années) de comportements minoritaires caractérisés par la haine et l'ignorance ». « J'ai entendu de trop nombreuses personnes juives se dire préoccupées parce que l'antisémitisme n'a pas été suffisamment pris au sérieux par le Parti travailliste et par la gauche en général (6) », écrit M<sup>me</sup> Chakrabarti, avant de proposer diverses mesures concrètes destinées à y remédier.

Si, dans un premier temps, personne n'a cherché à réfuter ce constat, quelques mois plus tard, les critiques du Labour passaient à nouveau à l'offensive : le rapport se résumait à une opération de ripolinage que



MARTIN BUREAU – « La Meute », 2001

chacun jugeait peu crédible, bien que personne ne prenne la peine de dire pourquoi. Quelques semaines plus tard, une commission parlementaire comprenant plusieurs membres hostiles à M. Corbyn ne parvenait à établir « aucune preuve fiable et empirique attestant l'idée d'une prévalence plus prononcée des comportements antisémites au sein du Parti travailliste que dans les autres formations politiques » – tout en insistant sur les faux pas prêtés au Labour (7).

Jusqu'en 2018, les procureurs médiatiques de M. Corbyn estimaient que leurs réquisitoires (adossés ou non à des faits) devaient au moins se référer à la manifestation d'une hostilité à l'égard de la population juive. À partir de 2018, ils s'émanicipent de cette contrainte. En juin, le comité exécutif national (CEN) du Labour s'entend enjoindre par le cheur des médias et des adversaires de M. Corbyn d'adopter la définition de l'antisémitisme formulée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA). Comme cette définition assimile certaines critiques d'Israël à de l'antisémitisme, la CEN propose divers amendements destinés à protéger le droit des travaillistes à défendre la cause palestinienne. L'idée que de tels amendements pouvaient représenter la moindre menace pour les Juifs britanniques relevait de l'absurde, mais la députée Margaret Hodge, une opposante virulente à M. Corbyn qui incarne l'aile droite du parti, profite de l'occasion pour lancer une nouvelle offensive. Notamment en hurlant lors d'une session à la Chambre des communes – peu coutumière de tels éclats – que le chef de son parti n'était qu'un « salopard d'antisémite » et un « raciste ». La tirade parvient à briser un tabou : il semble désormais possible pour les dirigeants politiques et les journalistes de taxer M. Corbyn d'antisémitisme sans avoir à avancer la moindre preuve.

Après un été sous la mitraille, le CEN capitule et adopte le texte de l'IHRA sans en changer une virgule. Quelques jours plus tard, un militant d'extrême droite assassine onze personnes dans une synagogue de Pittsburgh, aux États-Unis. Le *Guardian* ne parvient pas à rendre compte de l'hommage de M. Corbyn aux victimes sans le décrire comme « le dirigeant travailliste qui a été accusé de laisser l'antisémitisme gangrener le parti (8) ». Un peu comme si l'homme à la barbe et le tireur ne faisaient qu'un...

L'historien Geoffrey Alderman a récemment déconstruit de tels excès. Défenseur zélé d'Israël, en désaccord profond avec les positions pro-palestiniennes de M. Corbyn, Alderman balaie cependant l'idée selon laquelle le dirigeant travailliste entretiendrait la moindre hostilité à l'égard des Juifs : « En fait, tous les éléments sont réunis pour souligner à quel point Jeremy Corbyn a soutenu les initiatives communautaires juives (9) ». Il poursuit en estimant que M. Corbyn « a trop souvent agi de façon inconsidérée eu égard à la sensibilité juive », même si le portrait qu'il dresse se distingue en tout point du monstre de haine que dépeignent les grands

médias. Car, lorsqu'il est arrivé au chef du Labour de commettre des maladroites qui appelaient une critique, leur exagération par les médias en a le plus souvent empêché la discussion sereine, comme l'illustre la controverse qui a éclaté autour d'une peinture murale à Londres.

L'œuvre, datant de 2012, était inspirée par certaines théories du complot à propos d'un petit groupe de banquiers francs-maçons qui aurait instauré un « nouvel ordre mondial ». Rapidement, un débat s'ouvrit dans les médias pour déterminer si la façon dont l'artiste avait représenté un groupe de banquiers relevait ou non de l'antisémitisme. Après avoir reçu plusieurs plaintes, M. Lutfur Rahman, alors maire de l'arrondissement concerné, demanda à la police d'effacer la peinture,

soulignant que le projet de l'artiste et ses convictions ne s'avéraient finalement pas déterminants : « De façon intentionnelle ou non, l'image de ces banquiers relève de cette propagande antisémite qui suggère que les Juifs dominent les institutions financières et politiques (10) ».

Les choses en seraient sans doute restées là si M. Corbyn ne s'était mêlé de l'affaire. L'artiste s'étant plaint sur Facebook de la destruction de son œuvre (dont il publiait une photographie), le futur chef du Parti travailliste publia un commentaire s'interrogeant sur les motivations du maire, sans dire un mot de la peinture elle-même. Près de six ans plus tard, ce commentaire allait défrayer la chronique pendant de longues semaines. On le cite encore comme une preuve accablante de son antisémitisme.

## Un monstre ou un fantôme ?

MONSIEUR Corbyn aurait sans doute dû s'intéresser davantage au symbolisme de l'œuvre et s'apercevoir qu'elle était pour le moins ambiguë. Il a d'ailleurs immédiatement présenté ses excuses pour ne pas l'avoir fait. L'épisode aurait pu offrir une excellente occasion de montrer que les thèses antisémites peuvent parfois être formulées de façon codée. Mais les critiques raisonnées de ce type se perdirent dans un déluge d'invectives. La couverture médiatique conduisit une partie du public à s'imaginer que la peinture murale relevait de la plus caricaturale propagande nazie, dont seul M. Corbyn aurait refusé de prendre la mesure. Bref, son commentaire sur Facebook en soutien à l'artiste constituait en quelque sorte l'équivalent moderne du salut hitlérien.

Le Parti travailliste a tout tenté pour enrayer le déluge d'attaques dont il a fait l'objet. Bien que compréhensible, la tendance à répondre de façon sensée à des accusations de racisme dépourvues de tout fondement a découragé les militants désireux de lancer une contre-offensive franche. D'autres ont cru que, en communiquant sur les mesures qu'il prenait pour régler les dérives observées dans ses marges, le parti tarirait la polémique. En vain : on voit mal les adversaires de M. Corbyn renoncer à une arme qui leur permet d'alimenter aussi facilement le flot des invectives. Le dernier épisode date de février 2019, quand un petit groupe de députés travaillistes issus de l'aile droite du parti a fait sécession. Hostiles à M. Corbyn, ils s'étaient employés à saboter ses moindres initiatives ; ils étaient donc certains de ne pas pouvoir se présenter sous les couleurs du parti lors des prochaines élections générales. Estimant qu'il était plus habile de s'offusquer de l'antisémitisme de leur dirigeant que de dévoiler leurs penchants carriéristes, ils ont remis une pièce dans le juke-box préféré des médias : s'ils quittaient le Labour, c'était à cause de l'intolérance de son chef...

Dans quelle mesure le Labour a-t-il souffert de ces attaques ? M. Corbyn a survécu, et, si l'on en croit les sondages, il ne semble pas en avoir pâti. Mais une

énergie précieuse a été consacrée à repousser les assauts de ses adversaires. Sans parler de l'effet de sidération produit sur une partie des militants, qui hésitent désormais à formuler la moindre critique à l'égard d'Israël.

La mise en accusation du Parti travailliste coïncide paradoxalement avec une réelle résurgence de l'antisémitisme. Non pas au sein des formations politiques de gauche, mais à droite. Les théories du complot mettant en cause les Illuminati ou le financier George Soros ne sont plus l'apanage de trolls sévissant en ligne : le président américain Donald Trump et de nombreuses personnalités de droite se sont employés à les promouvoir. De tels propos ont inspiré des attaques contre des synagogues aux États-Unis. On observe désormais une dérive similaire au Royaume-Uni. Les livres d'histoire devraient réserver des pages sévères à ceux qui sonnent l'alarme contre le fantôme de l'antisémitisme de gauche, alors qu'un monstre beaucoup plus réel apparaît à l'horizon.

(1) Patrick Kingsley, « Antisemitism is back, from the left, right and islamist extremes. Why? », *The New York Times*, 4 avril 2019.

(2) Howard Jacobson, « The phony peace between the Labour Party and Jews », *The New York Times*, 6 octobre 2017.

(3) Cf. Nathan Thrall, « How the battle over Israel and antisemitism is fracturing American politics », *The New York Times*, 28 mars 2019.

(4) *The Guardian*, Londres, 18 mars 2016 et 9 septembre 2018 ; *The Daily Mirror*, Londres, 2 septembre 2018 ; *The Jewish Chronicle*, Londres, 22 août 2018 ; et *The Guardian*, 26 juillet 2018.

(5) Lire Paul Mason, « Élections, club-sandwichs et nids-de-poule au Royaume-Uni », *Le Monde diplomatique*, juin 2017.

(6) « The Shami Chakrabarti inquiry », Londres, 30 juin 2016, <https://labour.org.uk>

(7) « Antisemitism in the UK », Chambre des communes, commission des affaires intérieures, Londres, 16 octobre 2016.

(8) Harriet Sherwood, « Pittsburgh shooting : Jewish organisations express horror at attack », *The Guardian*, 28 octobre 2018.

(9) Geoffrey Alderman, « Horrors! Corbyn's a "PM in waiting" – accept it », *Jewish Telegraph*, Manchester, 18 avril 2019.

(10) Marcus Dysch, « Mayor : Tower Hamlets mural "to be removed" », *The Jewish Chronicle*, 4 octobre 2012.

# Les migrants



Située aux portes du Sahara, Agadez est devenue un poste de contrôle des mouvements de population vers l'Afrique du Nord et la Méditerranée. Sous la pression de l'Union européenne, qui y a installé une force militaire, le Niger a interdit l'aide à la migration, plongeant le chaos.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL  
RÉMI CARAYOL \*

chauffeurs ou passeurs, ont été arrêtés, et plus de trois cents véhicules immobilisés.

Les partisans de la loi prennent soin de préciser qu'elle incrimine les passeurs, et non leurs clients. Mais, pour ces derniers, qui ont souvent tout quitté dans l'espoir de rejoindre la Libye, l'Algérie, voire l'Europe, cela ressemble bel et bien à une punition. Toute personne ne pouvant prouver sa nationalité nigérienne et voyageant au nord d'une ligne allant d'Agadez à Dirkou, soit à plusieurs centaines de kilomètres des frontières avec l'Algérie et la Libye, est considérée comme un candidat à l'immigration clandestine. Une simple présomption suffit désormais à vous faire refouler vers le sud du pays, parfois après un court passage en prison. « En réalité, l'application de la loi a entraîné une interdiction de facto de tout déplacement au nord d'Agadez (...). En outre, le manque de clarté du texte et sa mise en œuvre répressive – au lieu de chercher la protection des personnes – ont abouti à la criminalisation de toutes les migrations et ont poussé les migrants à se cacher, ce qui les rend plus vulnérables aux abus et aux violations des droits de l'homme », constatait en octobre 2018 le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme des migrants, M. Felipe González Morales, à l'issue d'une mission au Niger (3).

Pour l'Europe, cette politique est un succès. Mais à quel prix ? Selon Eucap Sahel Niger, les arrivées en Italie ont chuté de 85 % en trois ans. Le nombre de migrants faisant halte à Agadez serait passé de 350 par jour en 2016 à moins de 100 en 2018. Au poste de Séguédine, une localité située dans le désert entre Dirkou et la frontière libyenne, le nombre de personnes enregistrées est passé de 290 000 en 2016 à 33 000 en 2017. Pourtant, comme souvent en temps de prohibition, l'activité n'a pas cessé. Les acteurs se sont simplement arrangés pour disparaître des radars. Ce qui rend incertain tout chiffre des flux. Selon un chercheur vivant au Niger qui suit de près l'évolution des routes migratoires (et qui a requis l'anonymat), « ce sont surtout les "petits" transporteurs qui ont été touchés ; les "gros", qui bénéficient de contacts politiques et qui ont les moyens de soudoyer les forces de sécurité, continuent ». Dans ce pays miné par la corruption, quelques dizaines de milliers de francs CFA par passager suffisent à acheter le silence des patrouilles.

## Des passagers abandonnés dans le désert

Le visible est maintenant invisible, et donc incontrôlable : modifiés pour échapper aux contrôles, les routes sont plus dangereuses ; les « ghettos », ces grandes maisons où sont logés et nourris les migrants à Agadez, sont devenus clandestins, prenant parfois l'allure d'une prison dont les occupants ne peuvent sortir sans prendre le risque d'être repérés ; les prix ont triplé ; surpris par l'approche des policiers, les convoyeurs abandonnent des passagers, parfois des enfants, dans le désert (4). Pour les habitants de la région, la vie quotidienne s'est détériorée. Selon plusieurs études, plus de la moitié des ménages d'Agadez vivaient de la migration ; près de six mille emplois directs en dépendaient : passeurs, coxers (intermédiaires), propriétaires de « ghettos », chauffeurs... Et des milliers d'autres en tiraient des bénéfices indirects : cuisinières, commerçants, chauffeurs de taxi, ainsi que leurs familles.

M. Mohamed Abdoul Kader était l'un d'eux. Dans le quartier situé à deux pas du centre historique, on l'appelle « Boss ». Âgé de 48 ans, né à Agadez, il a vécu un temps en Libye. Il a commencé à héberger des migrants à la fin des années 1990. Le business était balbutiant. Les routes vers l'Europe passant par la Mauritanie et le Maroc via le Mali venaient d'être fermées en raison de la rébellion touarègue (5). Celle du Niger s'imposait donc d'elle-même : située à l'intersection de plusieurs voies commerciales, Agadez a de tout temps été un lieu

(1) « Managing migration in all its aspects : Progress under the European Agenda on migration », communication de la Commission européenne, Bruxelles, 4 décembre 2018.

(2) Jérôme Tubiana et Claudio Gramizzi, « Lost in trans-nation. Tubu and other armed groups and smugglers along Libya's Southern border », Small Arms Survey, Genève, décembre 2018, www.smallarmssurvey.org

(3) « Déclaration de fin de mission du rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme des migrants, Felipe González Morales, lors de sa visite au Niger (1<sup>er</sup>-8 octobre 2018) », Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, Genève, 8 octobre 2018, www.ohchr.org

(4) Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana et Clotilde Warin, « Caught in the middle. A human rights and peace-building approach to migration governance in the Sahel », Institut Clingendael, La Haye, décembre 2018, www.clingendael.org

(5) Lire Philippe Baqué, « Des Touaregs doublement dépossédés », Le Monde diplomatique, février 1993.

UNE DOUCE torpeur enveloppe la gare routière d'Agadez, ce mercredi matin. La saison chaude approche. Dès l'aube, un voile de poussière est tombé sur la ville. Mais la météo n'explique pas la rareté des voyageurs. « Il n'y en a plus depuis longtemps », se désole un guichetier. « Les gens qui vont au nord se cachent », poursuit-il, allongé sur une natte à côté d'un collègue endormi.

Surnommée par les agences de tourisme la « porte du désert », Agadez, principale ville du nord du Niger, ne mérite plus ce label. Jadis, la gare centrale, d'où partaient les convois pour rejoindre Dirkou et la Libye, était pourtant le cœur battant de la cité. Chaque lundi, plusieurs dizaines de véhicules, parfois près de deux cents, s'ébranlaient vers le désert, transportant bétail et passagers. Ces derniers, venus d'Afrique de l'Ouest et, plus rarement, du centre ou de l'est du continent, cherchaient pour la plupart à rallier la Libye et, *inch'Allah*, l'Europe. Escortés par l'armée jusqu'à la frontière libyenne, les convois étaient synonymes, pour ceux qui s'y glissaient, de grandes espérances, et, pour les habitants d'Agadez, de bouffée d'oxygène. « Toute la ville en vivait, soupire, rêveur, M. Mahaman Sanoussi, un militant associatif bien connu ici. La migration était licite. Les transporteurs avaient pignon sur rue. Ils payaient leurs taxes comme tous les entrepreneurs. La loi 2015-36 a tout changé. »

## Le premier destinataire de l'« aide » de Bruxelles

Décrite comme un fléau dans le nord du Niger, la loi du 26 mai 2015 relative au trafic illicite de migrants a, du jour au lendemain, rendu illégal ce qui était auparavant un commerce comme un autre, et jeté en prison des dizaines de jeunes du pays. 2015, c'est l'année où l'Union européenne construit un mur invisible pour stopper les migrants venus du

sud ; l'année de l'agenda européen en matière de migration et du sommet de La Valette. Réunis dans la capitale maltaise, les Vingt-Huit imaginent alors comment externaliser leur lutte contre l'immigration, avec la complicité de certains États africains. Bruxelles sait comment convaincre ses « partenaires » : des sommes colossales (plus de 2 milliards d'euros) sont promises à ces gouvernements désargentés pour les « accompagner » dans la rétention de ceux qui veulent tenter le grand voyage. Un fonds fiduciaire d'urgence (FFU) « en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique » finance de nombreux projets dans le cadre de ce que la Commission européenne appelle une « coopération sur mesure (1) » avec le Nigeria, le Sénégal, l'Éthiopie, le Mali et le Niger.

Frontalier de l'Algérie et de la Libye, le Niger occupe une place centrale dans la stratégie européenne. Après la liquidation du régime de Mouammar Kadhafi par la coalition franco-britannique, en 2011, Agadez est devenue le principal lieu de transit vers le Vieux Continent. En 2016, près de 400 000 migrants y seraient passés, en route vers le Maghreb (2), puis, pour une grande partie d'entre eux, vers la Méditerranée. En 2015, Bruxelles en a fait l'une des cibles principales de sa politique de tarissement migratoire. Pays le plus pauvre du monde, selon le Programme des Nations unies pour le développement, le Niger affronte de multiples menaces à ses frontières : Boko Haram au sud-est, les groupes armés maliens au nord-ouest, les milices touabous au nord... L'État dirigé par M. Mahamadou Issoufou, un allié de la France, a besoin d'argent et d'appui militaire. Le FFU lui a alloué, en trois ans, plus qu'à tout autre pays : 266,2 millions d'euros. Le discours officiel évoquant l'aide au développement ou encore la lutte contre la traite des êtres humains masque mal un objectif bien plus prosaïque : stopper, au besoin par la force, les flux de migrants vers l'Europe (lire l'encadré ci-dessous).

Une partie des fonds doit servir à la reconstruction de l'État et au contrôle des frontières : développement des forces de sécurité nigériennes

## Le paradis des milices

« LES MIGRANTS, aujourd'hui, on ne les voit plus. Mais ils sont toujours là. » Dans le local de l'association Alternative espace citoyen, dont elle est la coordinatrice régionale à Agadez, M<sup>me</sup> Nana Hekoye se désole des conséquences de la loi 2015-36, qui pénalise le trafic de migrants (lire l'article ci-dessus). « Ils étaient déjà victimes de violences ; ils sont devenus une proie facile pour les passeurs. On leur confisque leurs papiers. On leur donne de la nourriture avariée. Ils sont logés dans des endroits malsains. Des femmes sont violées. Le fait qu'ils soient devenus clandestins et qu'ils ne puissent plus se plaindre à personne les a fragilisés. En plus, les prix ont explosé. » Depuis l'entrée en vigueur de la loi, il faut payer près de 500 000 francs CFA (763 euros) pour rejoindre la Libye, contre 150 000 (230 euros) auparavant.

Les migrants doivent déminer régulièrement pour ne pas être repérés. Au lieu de passer deux ou trois jours à Agadez avant de partir vers le nord, ils peuvent désormais attendre jusqu'à deux ou trois mois. Cela les expose à des maladies, notamment des troubles digestifs et respiratoires liés au climat. Ceux qui ont des problèmes de santé n'osent plus aller au dispensaire. M. Ibrahim F., un Sénégalais de 24 ans, raconte qu'il a échappé de peu à la mort dans un des « ghettos » (lieux d'hébergement) de la ville. « On était très nombreux et très serrés. On ne mangeait pas à notre faim. Je suis tombé malade. C'est la Croix-Rouge qui m'a sauvé. » C'était en 2017. Il avait réussi à rejoindre la Libye, d'où il s'est enfui après avoir été arrêté et torturé par une milice.

Autre conséquence directe de la loi : de plus en plus de migrants passent désormais par le Mali, en dépit de l'insécurité qui y règne (1), puis par l'Algérie,

le Maroc et l'Espagne. Sur la route, les passeurs, mieux organisés, prennent des chemins détournés. « Cela signifie que, en partant, ils ne savent pas s'ils trouveront de l'eau en route [dans le désert] pour se ravitailler », souligne un cadre de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Les passeurs sont devenus tout-puissants. M. Youssouf N., un Malien qui a fini par arriver en Europe, raconte avoir été abandonné sur la route de Dirkou, en pleine étendue de sable. « Le passeur nous a dit qu'un autre véhicule viendrait nous récupérer. Mais il n'est jamais venu. On a fini par trouver quelqu'un d'autre. On a mis dix jours pour arriver à la frontière. » Côté libyen, son groupe a été racketté par une milice arabe. « Ceux qui avaient de l'argent ont pu continuer leur route. Moi, je n'avais plus rien. Ils m'ont emmené dans une maison à Sebha, où je suis resté enfermé pendant dix mois avant qu'une humanitaire m'aide à sortir. »

Les chiffres fournis par l'OIM, quoique partiels, illustrent l'évolution de la situation : en 2016, l'organisation avait secouru 147 migrants en détresse dans le désert nigérien ; en 2018, elle en a assisté 9 419 ; et, pour le seul mois de janvier 2019, 1 145... Le nombre de morts sur les routes de l'Algérie et de la Libye est passé de 71 en 2015 à 427 en 2017. Et encore ne s'agit-il que de ceux dont on a retrouvé le corps. Pour M<sup>me</sup> Hekoye, « ils sont certainement bien plus nombreux ».

R. C.

(1) Lire « Au Mali, la guerre n'a rien réglé », Le Monde diplomatique, juillet 2018.

LES INJONCTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

# dans la nasse d'Agadez

de transit pour le sel, les esclaves, le bétail... « En 2002, j'ai créé une agence de voyages, raconte Boss. Nous avions un bureau à la gare. À l'époque, les migrants venaient en bus, puis ils partaient pour Dirkou dans des camions-bennes. De là-bas, ils prenaient un quatre-quatre pour la Libye. » Au fil des ans, les clients se sont faits de plus en plus nombreux. Boss a élargi son réseau : ses contacts l'appelaient du Nigeria, du Ghana, de Gambie, du Sénégal et du Burkina. Après avoir accueilli les voyageurs, il s'occupait de tout jusqu'au départ : papiers, logement, nourriture. « C'était une activité de transporteur assez banale. Il fallait établir une relation de confiance entre les clients, leur "parrain" au pays, qui nous avait contactés, et nous. Il fallait faire les choses proprement, s'assurer que les clients arrivaient à bon port et en bonne santé, si on voulait en avoir d'autres », explique-t-il, conscient que l'image des passeurs a bien changé...

## Passeur, un métier respectable pour anciens rebelles

Tout était réglé comme du papier à musique. Lorsque les candidats à l'exil arrivaient à la barrière d'entrée de la ville, ils payaient une taxe informelle aux policiers. Une fois à la gare, ils étaient pris en charge par des agences. Des hommes les menaient dans leur « ghetto » (6). Lorsqu'ils partaient, ils payaient à nouveau une taxe à la sortie de la ville, laquelle revenait à la commune. À raison de 1 100 francs CFA (1,67 euro) par personne, cela représentait une petite fortune. Pour la municipalité, les recettes pouvaient aller de 3 à 7 millions de francs CFA (4500 à 10600 euros) par semaine. De quoi financer de nombreux projets.

Les règles étaient partout les mêmes, et les prix aussi : pour rejoindre la Libye, il fallait payer 150 000 francs CFA (230 euros). C'est cher pour un Africain. Pour un Nigérien, c'est une fortune. « J'ai gagné beaucoup d'argent, convient Boss. Quand ça marchait bien, quinze personnes travaillaient avec moi. Chaque semaine, on envoyait entre 400 et 450 migrants en Libye. On gagnait chacun 5 millions de francs CFA [7 630 euros] par semaine. » Tous les lundis, jours du convoi, les banques et les agences de transfert d'argent étaient pleines. Le marché était une fête.

À chaque départ, les agences étaient censées remettre à la police une feuille de route où figuraient les noms et les nationalités des passagers. Le gouvernement encourageait même les anciens rebelles touaregs et toubous, qui avaient pris les armes dans les années 1990, à se lancer dans cette activité pour tourner définitivement le dos à la guerre. « Ils avaient des véhicules, ils n'avaient pas de travail, ils connaissaient les routes... », argue M. Mohamed Anako. Devenu président du conseil régional d'Agadez, celui qui fut l'un des chefs de la première rébellion touarègue (1991-1995) a imaginé cette reconversion alors qu'il dirigeait la HACP. « Nous les avons donc poussés à se lancer dans cette activité. On a fait les démarches pour les aider à dédouaner leurs véhicules et à s'enregistrer. Tout était légal et en plus ils nous renseignaient sur ce qui se passait dans le désert. »

Les difficultés ont commencé après la chute de Kadhafi, en 2011. Le Guide libyen faisait le travail des gardes-côtes européens. Il était presque impossible de prendre la mer pour rejoindre le Vieux Continent. En revanche, on pouvait demeurer en Libye. Le travail n'y manquait pas et était bien rémunéré. « Quand Kadhafi est tombé, les portes vers l'Europe se sont ouvertes. Ce fut comme un appel d'air. On a vu arriver de plus en plus de candidats », se souvient Boss. Le nombre de migrants en transit aurait quadruplé entre 2013 et 2016. Cette année-là, la police d'Agadez avait dénombré près de soixante-dix « ghettos ».

Pour Boss, c'est le temps de la concurrence. De nombreux Nigériens qui vivaient en Libye ont fui la guerre et le chaos, puis se sont reconvertis dans le transport de migrants. Les nouveaux venus ne respectaient pas tous les règles établies par les anciens. Des « bandits sans foi ni loi », selon un médiateur social, qui n'hésitaient pas à racketter les migrants en plein désert, à les y abandonner au moindre pépin ou à les revendre à des milices – lesquelles les rackettaient à nouveau – une fois arrivés en Libye. Ce sont ces crimes, auxquels s'ajoutaient des trafics de produits illicites (drogue, tabac, armes), qui ont poussé les autorités à réagir et à coopérer avec l'Union européenne.

Tout comme la maison de Boss, le « ghetto » de M. Mohamed D., à la périphérie de la ville, s'est vidé. Sur les murs de la cour restent des traces du passage d'anciens clients : un nom, un numéro de téléphone... « Je n'ai plus rien, maugrée l'ancien



LAURENT HAZGUI – Agadez, 2018



passeur. Mes deux véhicules ont été saisis. J'ai passé six mois en détention. Je n'ai plus aucun revenu. » L'argent qu'il a gagné durant cette période d'abondance ? « Je l'ai mangé ; toute ma famille l'a mangé. »

La frustration est d'autant plus forte que la loi est arrivée sans prévenir. Personne, à Agadez, n'avait été mis au courant, pas même les élus locaux. « C'était un lundi, se souvient un passeur. Tous les véhicules chargés de migrants ont été arrêtés à la sortie d'Agadez. On pensait qu'il y avait un problème de sécurité dans le désert. Mais non. Les chauffeurs ont été jetés en prison et les véhicules ont été immobilisés. Ce n'est qu'après qu'on nous a expliqué la loi. » M. Anako, qui ne se dit pas opposé à l'interdiction des filières, regrette que les autorités n'aient pas tenu compte de la situation socio-économique de la région ni préparé sa reconversion. « Il aurait fallu une transition pour nous permettre de trouver une solution de rechange. Les projets financés par l'Union européenne donneront peut-être des résultats, mais dans combien d'années ? Le problème, c'est que les gens ont besoin d'un travail aujourd'hui. Et qu'il n'y en a pas. »

Dans les années 1980, Agadez accueillait des milliers de touristes venus d'Europe et d'Amérique pour découvrir le désert du Ténére, les dunes de Bilma et le massif de l'Aïr. La ville vivait alors au rythme des avions gros-porteurs qui atterrirent sur la piste de son aéroport international. Mais les visiteurs ont disparu après la deuxième rébellion touarègue, en 2007, puis le classement de la ville en zone rouge (« formellement déconseillée ») par le ministère des affaires étrangères français. Quant aux mines d'uranium, elles sont en déclin, comme l'ensemble de la filière (7).

demandeurs n'étaient même pas d'anciens prestataires. En revanche, ils avaient des relations, appartenaient à la bonne famille. Ils ont su profiter de la manne. » L'Union européenne a perturbé l'économie locale et suscité la frustration. « On nous a trompés, déplore-t-il. On nous avait promis de l'argent rapidement. Trois ans après, 371 projets ont été financés... Pour nous, ce n'est pas une reconversion qu'on nous offre ; c'est une simple aide d'urgence. On propose 1,5 million de francs CFA à des gens qui en gagnaient 5 millions par semaine ! C'est ridicule. Comment voulez-vous qu'ils acceptent ? »

## Ouverture d'un camp des Nations unies

Que vont devenir ceux qui n'ont plus d'activité, en particulier les jeunes ? Déjà, le banditisme augmente : les coupeurs de routes rançonnent les migrants, d'anciens passeurs se reconvertissent dans le trafic – juteux – de la drogue ; d'autres vendent leurs services aux nombreux groupes armés qui écumant la « zone des trois frontières » entre le Niger, le Tchad et la Libye. En 2016, une rébellion touboue, née dans la zone du Kaouar et du Manga, à l'est d'Agadez, réclamait la restitution des véhicules immobilisés dans le cadre de la loi.

Mais la « porte du désert » n'en a pas fini avec les migrations. Par un curieux effet de balancier, la ville, jadis plaque tournante des flux allant du sud vers le nord, est en passe de devenir le principal lieu de transit de ceux qui effectuent le voyage en sens inverse. En 2016, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a implanté à la périphérie nord d'Agadez un centre d'accueil des migrants expulsés d'Algérie et de Libye. En 2017, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lui-même construit un camp, à douze kilomètres au sud de la ville, afin d'accueillir près de deux mille Soudanais demandeurs d'asile qui avaient fui les mauvais traitements en Libye. Leur arrivée soudaine a créé des tensions. « On fait beaucoup pour ces migrants-là, mais pour nous qui avons perdu notre travail, rien. Où est la justice ? », déplore M. Mohamed El-Hadi, un ancien coxer.

Autrefois accueillis à bras ouverts, les migrants suscitent désormais convoitises et inquiétudes. Cercle vicieux : la loi les dissuade de passer en Libye tout en les empêchant de s'installer dans la région d'Agadez, car les populations locales craignent l'accusation de trafic. D'anciens passeurs pourchassent les migrants pour le compte de l'Union européenne. Comme en Libye, où l'Europe sous-traite la surveillance des frontières à des milices (8), la traque des clandestins devient au Niger une rente potentielle pour ceux qui, autrefois, les aidaient.

RÉMI CARAYOL.

(6) Cf. Julien Brachet, « Migrants, transporteurs et agents de l'État : rencontre sur l'axe Agadez-Sebha », *Autrepart*, n° 36, Marseille, avril 2005.

(7) Lire Juan Branco, « Aux sources du scandale UraMin », *Le Monde diplomatique*, novembre 2016.

(8) Cf. Fransje Molenaar et Nancy Ezzedine, « Southbound mixed movement to Niger. An analysis of changing dynamics and policy responses », Institut Clingendael, décembre 2018.

# Le Soudan et l'Algérie reprennent-ils

*Les mouvements populaires qui s'opposent aux régimes algérien et soudanais tranchent avec la régression contre-révolutionnaire que connaît le monde arabe depuis 2011-2012. Dans les deux cas, des pouvoirs bâtis autour d'une charpente militaire ne peuvent prétendre mener eux-mêmes une transition destinée à éliminer leur emprise sur l'État et ses ressources.*

PAR GILBERT ACHCAR \*

CES DERNIERS mois, les nouvelles en provenance de l'espace arabophone ont été à nouveau dominées par des images de mobilisations populaires rappelant l'onde de choc révolutionnaire qui avait secoué la région en 2011. Des soulèvements se sont enclenchés au Soudan, le 19 décembre 2018, et en Algérie, avec les grandes marches du vendredi 22 février 2019. En une illustration frappante de la théorie des dominos, ils ont ranimé le souvenir de la première phase, massive et pacifique, des bouleversements que connurent, il y a huit ans, six autres pays de la région : la Tunisie, l'Égypte, Bahreïn, le Yémen, la Libye et la Syrie.

Cette fois, cependant, les commentateurs ont manifesté davantage de circonspection, formulant pour la plupart leurs jugements sur un mode interrogatif, à l'instar du titre du présent article. La raison en est l'amère désillusion qui avait suivi l'euphorie du « printemps arabe » de 2011. La répression du soulèvement bahreïni, quelques semaines après son déclenchement, avec la participation des autres monarchies pétrolières du Conseil de coopération du Golfe (CCG), aurait pu faire figure d'exception, compte tenu de la nature très particulière de ce club étatique. Mais, deux ans plus tard, la région dans son ensemble basculait dans une phase de reflux contre-révolutionnaire, avec une nouvelle réaction en chaîne... en sens inverse.

À l'offensive lancée au printemps 2013 en Syrie par M. Bachar Al-Assad avec l'aide de l'Iran et de ses auxiliaires régionaux ont succédé l'instauration d'un ordre musclé sous l'égide des militaires en Égypte, puis le retour d'une partie des hommes de l'ancien pouvoir en Tunisie. Entre-temps, dans ces deux pays, l'élan révolutionnaire initial avait été confisqué par des forces appartenant à la mouvance des Frères musulmans. Enhardis, les reliquats de l'ancien régime en Libye et au Yémen ont noué des alliances opportunistes avec des groupes qui avaient pris le train

de la révolution en marche et qui, comme eux, étaient hostiles aux Frères musulmans, afin de tenter de s'emparer du pouvoir par la force, plongeant ainsi ces pays dans la guerre civile. L'enthousiasme a alors cédé la place à la mélancolie de ce qui n'a pas manqué d'être qualifié d'« hiver arabe », sur fond de percée régionale de l'entreprise terroriste totalitaire dite « État islamique ».

Or, si ce dernier avatar d'Al-Qaïda a fini par être écrasé en Irak et en Syrie, tandis que des groupes agissant sous la même franchise continuent à sévir en Libye et dans le Sinaï égyptien, ainsi qu'au-delà de l'espace arabophone, d'autres acteurs de la contre-révolution sont toujours à l'offensive.

Le clan Al-Assad poursuit sa reprise en main de la majeure partie du territoire syrien avec le concours de la Russie et de l'Iran. En Égypte, sans s'inquiéter de l'impact potentiel des rébellions au Soudan voisin et en Algérie, le régime de plus en plus despotique du maréchal Abdel Fattah Al-Sissi s'est offert un changement constitutionnel destiné à permettre à son président de rester au pouvoir jusqu'en 2030 (1). L'émule libyen de celui-ci, le maréchal Khalifa Haftar – encouragé par Le Caire, Abou Dhabi, Riyad, Moscou et Paris, auxquels M. Donald Trump a fini par se rallier –, est engagé depuis mi-avril dans une offensive militaire dans l'ouest du pays pour compléter sa conquête du territoire. Cette action prend pour cible le gouvernement libyen de compromis reconnu par l'Organisation des Nations unies (ONU) ainsi que par les Frères musulmans, le Qatar et la Turquie, et s'aborde la médiation onusienne pour une nouvelle solution consensuelle. Au Yémen, enfin, la guerre civile fait rage, avec des conséquences lourdement aggravées par l'intervention criminelle de la coalition menée par le royaume saoudien. Rien ne permet d'espérer une paix durable ni la réunification de ce pays dans un avenir proche.



GALERIE L'ATELIER 21, CASABLANCA

NABIL EL MAKHLOUFI. – « Balance », 2018-2019

C'est le cas de la Tunisie, souvent présentée comme la grande réussite du « printemps arabe » parce qu'elle a su en préserver les acquis démocratiques. Or, même si on l'ignore généralement au profit de considérations extasiées sur une prétendue différence culturelle – due notamment à la persistance d'un État tunisien au cours des trois derniers siècles –, l'« exception tunisienne » est principalement liée au rôle joué par l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), seul mouvement ouvrier organisé à la fois autonome et puissant dans le monde arabe (3). Le pays n'a pas cessé, toutefois, d'être secoué par des éruptions sociales, locales ou nationales, dont celle de Kasserine, ville du Centre, en janvier 2016, et les importantes manifestations de janvier 2018. Parmi les autres pays de la région où ont surgi des mouvements sociaux de grande ampleur depuis 2011 figurent le Maroc, notamment dans la région du Rif depuis octobre 2016 ; la Jordanie, en particulier au printemps 2018 ; et l'Irak, de façon intermittente depuis 2015. Quant au Soudan, il a connu plusieurs vagues de protestation sociale depuis 2011, dont celle de 2013, durement réprimée.

Partout, les questions de l'emploi ou du coût de la vie ont été au centre des revendications. Ces problèmes étaient souvent exacerbés par la main trop visible du Fonds monétaire international (FMI), lequel s'est montré d'une fidélité inébranlable au credo néolibéral qui l'anime. Il fait preuve d'un dogmatisme totalement contraire aux leçons de l'expérience, corroborant l'accusation qui lui est faite de relever bien plus de la représentation des intérêts du grand capital que d'une rationalité pragmatique fourvoyée. Il a ainsi conclu que l'implosion du monde arabe était due à une application insuffisante de ses prescriptions, alors que, de toute évidence, elle résulte directement de ces mêmes prescriptions, complètement inadaptées au contexte régional.

Prônant le désengagement de l'État et postulant un rôle moteur du secteur privé dans le développement qui n'a jamais été attesté, le FMI a grandement contribué à produire le blocage économique régional. Depuis 2011, il a augmenté sa pression sur les gouvernements afin qu'ils observent à la lettre ses plans d'austérité. Le résultat ne s'est pas fait attendre : aux cas cités plus haut s'est même ajoutée une éruption sociale en Iran, où des causes identiques ont plus d'une fois donné des résultats similaires depuis décembre 2017, en dépit de la spécificité du système politique iranien par rapport à ses voisins arabes. En

choc » inaugurée en novembre 2016 la population égyptienne n'a connu jusqu'ici que le choc. Contrairement aux autres peuples de la région, elle ne s'est pourtant pas soulevée. Sa léthargie est due à la fois au climat répressif entretenu par le pouvoir et à la résignation suscitée par le constat que trois années de bouleversements, entre 2011 et 2013, n'ont servi qu'à instaurer un régime qui fait regretter celui de M. Hosni Moubarak (4). Une résignation qu'aggrave encore l'absence de toute solution de rechange crédible.

Néanmoins, l'expérience égyptienne n'a pas été vaine. Les peuples des pays voisins en ont retenu la leçon : ils sont maintenant prémunis contre les illusions du type de celles que s'étaient faites les Égyptiens lorsque leurs forces armées ont poussé à la démission M. Moubarak, le 11 février 2011, puis lorsqu'elles ont renversé son successeur élu et membre des Frères musulmans, M. Mohamed Morsi, en juillet 2013. Il est devenu clair pour tous que, lorsque les militaires forment l'ossature même du pouvoir politique, le président et son entourage immédiat ne représentent que le sommet de l'iceberg. La masse immergée est essentiellement constituée par le complexe militaro-sécuritaire – qu'il est maintenant convenu d'appeler « État profond », ce qui va bien avec la métaphore de l'iceberg.

Les systèmes politiques de l'espace arabophone sont tous dominés par des castes qui mettent en coupe réglée les États et leurs ressources. Ces systèmes relèvent de deux catégories : des familles régnautes dans un cadre monarchique ou prétendument républicain d'appropriation privée de l'État, et des castes militaro-sécuritaires et bureaucratiques dont les membres profitent d'un usufruit de l'État dans un cadre néopatrimonial. C'est cette différence entre les deux catégories qui a déterminé le sort contrasté des insurrections de 2011.

## Des présidents sacrifiés par l'armée

EN 2011, dans les États néopatrimoniaux que sont la Tunisie et l'Égypte, l'appareil étatique n'a pas tardé à se débarrasser du groupe dirigeant, devenu trop encombrant. Dans les États patrimoniaux, en revanche, les familles régnautes n'ont pas hésité à recourir à leurs gardes prétorienne afin d'écraser les soulèvements dans le sang, précipitant ainsi leurs pays dans la guerre civile, comme en Libye et en Syrie, tandis qu'à Bahreïn l'intervention des monarchies du CCG dissuadait le mouvement populaire de prendre les armes. Le Yémen se situait dans une catégorie intermédiaire : la révolte de 2011 s'est conclue par un partage banal du pouvoir qui devait fatalement aboutir à un conflit armé.

Le Soudan et l'Algérie appartiennent, eux, comme l'Égypte, à la catégorie des régimes à charpente militaro-sécuritaire. Et, comme en Égypte, les militaires ont fini par tenter d'apaiser la population révoltée en sacrifiant le président. M. Abdelaziz Bouteflika a été poussé à la démission par le commandement militaire algérien le 2 avril 2019, et M. Omar Al-Bachir a été destitué par la junte militaire soudanaise et mis aux arrêts le 11 avril.

Ce sont là deux coups d'État conservateurs, semblables à celui qu'avaient

orchestré les militaires en Égypte en février 2011, lorsqu'ils avaient annoncé la « démission » de M. Moubarak : des putschs par lesquels l'armée se débarrasse du sommet de l'iceberg afin d'en préserver la masse immergée. Là encore, les militaires algériens et soudanais ont livré en pâture aux manifestants les proches du président déchu et les personnages et institutions les plus directement compromis dans les exactions et les malversations du régime honni. Mais, tant en Algérie qu'au Soudan, le mouvement populaire, instruit par l'expérience égyptienne (ainsi que par des expériences locales antérieures pour les anciennes générations soudanaises), n'est pas tombé dans le panneau. Il persiste à exiger, avec une remarquable ténacité, la fin du contrôle du pouvoir politique par les militaires et l'avènement d'un gouvernement véritablement civil et démocratique.

Ces nouveaux soulèvements ont en commun l'amplitude extraordinaire de la mobilisation et ses modalités exaltantes, dans la tradition de liesse des grandes révoltes émancipatrices qui mettent « l'imagination au pouvoir » (5). Ils ont également en commun la conscience très claire d'être en butte à un régime dont les militaires forment la charpente et dont leur haut commandement ne saurait par conséquent se faire le fossoyeur. Tant en Algérie qu'au Soudan, la plus haute instance militaire prétend devenir le fer de

## Une contestation condamnée à se perpétuer

TANDIS que cette dégénérescence contre-révolutionnaire se poursuit, les éruptions soudanaise et algérienne, au lieu de représenter un nouveau « printemps arabe », demeurent pour le moment isolées dans un contexte mouvant et contradictoire. Elles pourraient tout aussi bien s'amplifier et faire tache d'huile qu'être brutalement interrompues. Le sort de la région dépend beaucoup, aujourd'hui, de ce qu'il va advenir des mouvements populaires dans ces deux pays.

Ce qui se trouve pleinement confirmé, en revanche, c'est le fait que l'explosion de 2011 n'était que la première phase d'un processus révolutionnaire de longue durée. Dans cette optique, l'appellation « printemps arabe » pouvait être retenue à condition de l'entendre non comme une phase de transition démocratique de courte durée et relativement paisible, comme beaucoup l'espéraient en 2011, mais comme le premier moment d'un enchaînement de « saisons » destiné à durer plusieurs années, voire plusieurs décennies.

L'impératif dans le monde arabe, en effet, n'est pas l'adaptation du système

politique à une société et à une économie parvenues à maturité dans leur développement, à l'instar de ce qu'ont pu connaître les pays d'Amérique latine ou d'Asie orientale, dont la modernisation politique est venue parachever la modernisation socio-économique. Ici, il s'agit plutôt d'éliminer un système politique qui bloque le développement économique et social depuis les années 1980. Le symptôme le plus saillant en est le chômage des jeunes, dont la région détient depuis longtemps le record parmi les grands ensembles géopolitiques de la planète (2).

Dans cette optique, le point d'ébullition atteint en 2011 ne pouvait mener à une nouvelle période de stabilité durable que par un changement radical des orientations économiques. Mais cette rupture était, et demeure, inconcevable sans un changement sociopolitique mettant fin aux systèmes étatiques responsables du blocage. À défaut, la contestation, au lieu de se résorber, était condamnée à se perpétuer, voire à s'intensifier, dans la mesure où la déstabilisation créée par le « printemps arabe » ne pouvait qu'aggraver l'asthénie économique générale. Les faits l'ont confirmé : en dépit de l'offensive contre-révolutionnaire, plusieurs pays de l'espace arabophone ont connu de nouvelles et fortes poussées de fièvre sociale depuis 2011.

\* Professeur à l'École des études orientales et africaines (SOAS) de l'université de Londres, auteur notamment de *Symptômes morbides. La rechute du soulèvement arabe*, Sindbad, Paris, 2017.

(1) Cf. Bahey Eldin Hassan, « Égypte. Le coup d'État permanent », *Orient XXI*, 15 avril 2019, [www.orientxxi.info](http://www.orientxxi.info)

(2) On trouvera analyses et données chiffrées de ce blocage dans *Le peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe*, Sindbad, Paris, 2013.

(3) À propos de l'UGTT, colauréate du prix Nobel de la paix en 2015, lire Hèla Youfi, « Un syndicat face à Ennahda », dans « Le défi tunisien », *Manière de voir*, n° 160, août-septembre 2018.

(4) Lire Pierre Daum, « Place Tahrir, sept ans après la "révolution" », *Le Monde diplomatique*, mars 2018.

(5) « "L'imagination au pouvoir", une interview de Daniel Cohn-Bendit par Jean-Paul Sartre », *Le Nouvel Observateur*, Paris, 20 mai 1968.

L'Imprimerie  
79, rue de Roissy  
93290  
Tremblay-en-France

COPIE  
DIFFUSION

IMPRIM'VERT

Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001. Eutrophisation : Pot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0519 D 86051  
ISSN : 0026-9395  
PRINTED IN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, nos numéros de téléphone verts : Paris : 0 805 050 147  
Banlieue/province : 0 805 050 146.

AU LONG COURS

# le flambeau du « printemps arabe » ?

lance du changement révolutionnaire auquel aspire la population, à la manière des Officiers libres dirigés par Gamal Abdel Nasser en 1952 en Égypte ou du Mouvement des forces armées du Portugal de 1974 – deux cas de rébellion de jeunes officiers contre leur hiérarchie ; mais bien peu en sont dupes.

Une différence majeure sépare cependant les deux révoltes de 2019, qui tient à la présence ou à l'absence de direction. C'est là un point crucial : l'échec patent

de la plupart des soulèvements de 2011 ou le succès partiel du seul d'entre eux dont les conquêtes démocratiques ont pu être préservées étaient dus à cette question. Le « printemps arabe » a été qualifié de « postmoderne » en raison de l'illusion d'optique qui l'a fait prendre pour un mouvement sans direction. Or aucun mouvement populaire ne peut s'installer dans la durée dans ces conditions : même ceux dont la genèse est spontanée doivent se doter d'une direction s'ils veulent persévérer.

## Compromission de l'opposition

DANS l'expérience tunisienne, les syndicalistes de l'UGTT ont joué un rôle-clé dans l'extension du soulèvement sur le plan national et dans le renversement de la dictature en janvier 2011. En Égypte, un conglomérat d'organisations politiques de l'opposition est à l'origine de la révolte et en a pris la tête jusqu'au départ de M. Moubarak. À Bahreïn, des membres de l'opposition politique et des syndicalistes sont montés en première ligne. Au Yémen, une partie des forces du régime s'est alliée à des forces d'opposition pour tirer profit du mouvement, au détriment des jeunes révolutionnaires qui avaient joué un rôle majeur dans son déclenchement. En Libye, l'évolution rapide vers un conflit armé a donné naissance à une direction où se mêlaient opposants anciens et nouveaux, dont des dissidents du régime. La Syrie a connu la plus longue expérience de direction horizontale – ce qui n'est pas la même chose, bien sûr, que l'absence de direction –, avec la constitution de comités de coordination fonctionnant grâce aux réseaux sociaux, jusqu'à ce que le Conseil national syrien, créé à Istanbul sous la double égide de la Turquie et du Qatar, s'octroie le rôle de leader.

monarchie marocaine, elle, prenait les devants et cherchait à prévenir l'amplification de la contestation populaire enclenchée le 20 février 2011 en cooptant au gouvernement la branche locale de la confrérie.

Seule surprise : l'échec des Frères musulmans aux élections parlementaires de juillet 2012 en Libye, où ils furent largement devancés par l'Alliance des forces nationales, coalition de groupes politiques et d'organisations non gouvernementales d'orientation libérale qui remporta près de la moitié des suffrages (avec un taux de participation de 61,6 %) et près de cinq fois plus de voix que les Frères musulmans. Ce résultat arrivait après l'élection présidentielle en Égypte, en mai-juin 2012, où, au premier tour, le total des voix dispersées des candidats des partis libéraux et de gauche avait dépassé le résultat combiné des deux candidats de tête (celui des Frères musulmans et celui de l'ancien régime) et correspondait à plus du double du score de M. Morsi. Il apportait ainsi une démonstration supplémentaire du fait que, contrairement à une idée reçue d'inspiration orientaliste – au sens d'Edward Saïd (6) –, les populations

mainmise des intégristes musulmans. Cela renforce en retour leur opposition aux manigances des militaires : en effet, les Frères musulmans avaient représenté de précieux alliés de ces derniers en Égypte durant les premiers mois de 2011. En Algérie, l'épreuve de la « décennie noire » – l'affrontement sanglant entre le complexe militaro-sécuritaire et les intégristes du Front islamique du salut (FIS) et ses dérivés à la suite du coup d'État de janvier 1992 – a suscité une forte défiance envers ces deux acteurs. Quant à la branche algérienne des Frères musulmans, elle a collaboré avec les militaires et a longtemps soutenu M. Bouteflika, en participant notamment aux gouvernements formés sous son égide. Dans leur grande majorité, ceux qui mènent la mobilisation dans les rues algériennes depuis février dernier s'opposeraient à toute prétention des forces intégristes à diriger le mouve-

premier plan que jouent au Soudan les Forces de la Déclaration de la liberté et du changement (FDLC).

Dans cette coalition constituée autour de la déclaration dont elle porte le nom, adoptée le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Association des professionnels soudanais occupe une place centrale. Elle a été créée en octobre 2016 dans la clandestinité par des médecins, des journalistes et des avocats auxquels se sont joints d'autres collectifs : enseignants, ingénieurs, pharmaciens, artistes et, plus récemment, ouvriers, cheminots, etc. Les FDLC comprennent aussi un large éventail de forces politiques d'opposition, allant du parti Oumma – dirigé par M. Sadek Al-Mahdi, deux fois premier ministre dans les années 1960 et 1980, libéral et chef d'un ordre religieux musulman soufi – au Parti communiste soudanais, le plus important des partis communistes encore actifs dans

telles : qui doit exercer le pouvoir durant la période de transition, et combien de temps celle-ci doit-elle durer ? La coalition exige la formation d'un conseil de souveraineté dans lequel elle prédominerait, avec une participation militaire minoritaire, tandis que les forces armées insistent pour garder le contrôle du pouvoir souverain. Il peut sembler paradoxal que la coalition exige en outre une période transitoire de trois ans au moins avant l'organisation d'élections, tandis que les militaires veulent la limiter autant que possible. Mais les FDLC ont tiré la leçon des élections constitutionnelles, législatives et présidentielles organisées à brève échéance en Tunisie et en Égypte, qui ont favorisé la polarisation réactionnaire au détriment des progressistes. Elles veulent se donner le temps de construire de nouvelles institutions pour un pouvoir civil, démocratique et laïque, progressiste sur le plan socio-économique comme sur celui de la condition féminine – autant de dimensions que traduit leur projet de Constitution transitoire. Elles veulent aussi se donner le temps de construire une force politique progressiste capable de consolider son leadership dans un cadre partidair, aujourd'hui inadéquat.

On comprend dès lors pourquoi le soulèvement soudanais suscite au sein des forces réactionnaires de la région une inquiétude bien plus grande que son équivalent algérien. Les frères ennemis du CCG – Saoudiens et Émiratis comme Qataris – ont tous offert leur aide à M. Al-Bachir avant sa chute. L'axe Abou Dhabi – Riyad a redoublé d'efforts dans le soutien aux militaires, maintenant dirigés par des officiers ayant combattu à ses côtés au Yémen. Il cherche à faire éclater la coalition progressiste en retournant sa fraction « modérée », notamment Oumma, tandis que l'armée est encouragée à recourir à la démagogie religieuse – elle accuse les FDLC de vouloir expurger la législation soudanaise de la charia –, avec le soutien des salafistes, clients des Saoudiens, et des Frères musulmans, clients du Qatar, qui contestent le leadership populaire des FDLC.

La situation débouchera-t-elle sur une radicalisation révolutionnaire, comme dans la Russie de 1917, ou sur une « semaine sanglante », comme celle qui mit fin à la Commune de Paris, pour reprendre les comparaisons faites par le journaliste du *Financial Times* ? Le principal atout des révolutionnaires soudanais est leur grande influence sur les soldats et les officiers subalternes, dont certains ont utilisé leurs armes pour défendre les protestataires. C'est ce qui a poussé le haut commandement à refuser de faire donner la troupe contre le mouvement lorsque M. Al-Bachir l'y a incité. Ce facteur déterminera le sort de la révolution soudanaise comme il a déterminé le sort contrasté de ses précédents russe et parisien.

GILBERT ACHCAR.



NABIL EL MAKHLOUFI. - « Le Choix I », 2019

Le tandem turco-qatari a réussi à placer sous sa tutelle tous les soulèvements de 2011, à l'exception du cas particulier de Bahreïn. Il y est parvenu grâce à son parrainage de la confrérie des Frères musulmans, qui, bien que n'ayant été nulle part à l'origine de la révolte, n'a pas tardé à s'y joindre et à prendre le dessus. Les Frères musulmans et assimilés disposaient déjà d'importantes organisations ayant pignon sur rue en Égypte et au Yémen. Bien que réduits à la clandestinité en Libye, en Tunisie et en Syrie, ils bénéficiaient dans ces trois pays d'un important réseau qui recevait, de même que les branches légales ou semi-légales de la confrérie dans les autres pays, le soutien matériel et télévisuel (à travers la chaîne Al-Jazira) de l'émirat du Qatar.

Sur fond de faiblesse générale des organisations de l'opposition libérale (au sens politique du terme) et de gauche dans l'espace arabophone, dépourvues de soutien étatique extérieur et éreintées par la répression, le réseau des Frères musulmans et assimilés a atteint l'apogée de son influence régionale en 2011-2012. Il a tiré pleinement avantage de l'organisation d'élections à brève échéance en Tunisie et en Égypte, s'emparant du pouvoir dans ces deux pays. La

de la région ne sont pas culturellement acquises à ce que d'aucuns appellent l'« islam politique ».

Plutôt que d'ordre culturel, le problème est classiquement d'ordre politico-organisationnel. Sont en cause, d'une part, l'incapacité des forces démocratiques – des libéraux (laïques et musulmans) à la gauche radicale –, qui ont partout traduit les aspirations majoritaires des mouvements populaires, à s'organiser en coalition ; et, d'autre part, leur incapacité à apparaître ensemble comme une solution de rechange aux deux pôles réactionnaires que forment les anciens régimes et leurs rivaux intégristes musulmans. Malheureusement, dans tous les pays qui ont été au premier plan du « printemps arabe » de 2011, les groupes de l'opposition libérale et de gauche ont commis l'erreur de se compromettre avec l'un des deux pôles réactionnaires pour lutter contre l'autre, passant même parfois de l'un à l'autre, selon l'identification par chacun du danger principal du moment. Il en a résulté la marginalisation de ces groupes sur la scène politique.

Dans une large mesure, les soulèvements en cours au Soudan et en Algérie sont tous deux immunisés contre une



NABIL EL MAKHLOUFI. - « Le Choix II », 2019

ment avec autant, sinon plus, d'énergie qu'ils en mettent à rejeter la prétention du haut commandement militaire à porter leurs aspirations.

Au Soudan, la double opposition populaire aux deux pôles réactionnaires est d'autant plus radicale qu'ils ont gouverné en commun depuis le coup d'État perpétré en 1989 par M. Al-Bachir. Chef d'une dictature militaire alliée aux Frères musulmans (certes avec des hauts et des bas), ce dernier était en quelque sorte une combinaison de M. Morsi et de M. Al-Sissi (7). Un des aspects forts du soulèvement soudanais – d'une radicalité politique supérieure à celle de tous les soulèvements qu'a connus l'espace arabophone depuis 2011 – est son opposition déclarée à la fois au pouvoir des militaires et à celui de leurs compères islamistes, et la proclamation sans ambages de son aspiration à un gouvernement civil et laïque, démocratique et même féministe.

Cette radicalité est étroitement liée à un autre avantage qui contribue à la supériorité du mouvement soudanais : sa direction politique exceptionnelle. La mobilisation algérienne est limitée par la pluralité et l'horizontalité mêmes de ses instances organisatrices, où coopèrent, grâce aux réseaux sociaux, étudiants organisés sur leurs lieux d'études, groupes de l'opposition politique libérale et de gauche, collectifs de travailleurs et de membres des professions libérales, sans qu'aucune instance soit en mesure d'en revendiquer la direction. En revanche, personne ne conteste le rôle de

le monde arabe (même s'il s'est considérablement affaibli depuis les années 1960), en passant par des mouvements régionaux de lutte armée contre le régime de M. Al-Bachir. Y participent également deux groupes féministes, l'initiative Non à l'oppression des femmes et les Groupes féministes civils et politiques, dont l'influence est bien visible dans le programme de la coalition. Elle se traduit par exemple par la revendication d'un quota de 40 % réservé aux femmes dans l'assemblée législative que la coalition exige de mettre sur pied (l'Association des femmes démocrates a également joué un rôle notable dans la contestation et dans le processus constituant en Tunisie, mais la revendication féministe y apparaissait moins centrale).

Sur le Soudan, David Pilling, journaliste au *Financial Times*, a eu ce commentaire qui n'aurait pas été paré dans une gazette d'extrême gauche : « *Bien que le soulèvement doive beaucoup à la technologie du XXI<sup>e</sup> siècle, avec la force organisatrice des smartphones et des mots-clés, un mouvement qui présente des aspects à la fois laïques et syndicaux a comme un air rétro-révolutionnaire. On ne peut savoir avec certitude à quoi ressemblerait la Russie en 1917, lorsque le tsar fut renversé, ou la France durant les journées exaltantes et idéalistes de l'éphémère Commune de Paris, en 1871. Mais on y a probablement respiré quelque chose de semblable à l'air de Khartoum en avril 2019* » (8).

Les FDLC sont engagées dans un bras de fer avec le haut commandement militaire autour de deux questions essen-

## Calendrier des fêtes nationales

1<sup>er</sup> - 30 juin 2019

1 <sup>er</sup> SAMOA	Fête nationale
2 ITALIE	Fête nationale
5 DANEMARK	Fête nationale
6 SUÈDE	Fête nationale
8 ROYAUME-UNI	Fête nationale
10 PORTUGAL	Fête nationale
12 PHILIPPINES	Fête de l'indépend.
RUSSIE	Fête de l'indépend.
17 ISLANDE	Fête de l'indépend.
18 SEYCHELLES	Fête nationale
23 LUXEMBOURG	Fête nationale
25 CROATIE	Fête nationale
MOZAMBIQUE	Fête de l'indépend.
SLOVÉNIE	Fête nationale
26 MADAGASCAR	Fête de l'indépend.
27 DJIBOUTI	Fête de l'indépend.
30 RÉP. DÉMOCRAT. DU CONGO	Fête de l'indépend.

(6) Edward W. Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris, 1980.

(7) Cf. « The fall of Sudan's "Morsisi" », *Jacobin*, 12 mai 2019, [www.jacobinmag.com](http://www.jacobinmag.com)

(8) David Pilling, « Sudan's protests feel like a trip back to revolutionary Russia », *Financial Times*, Londres, 24 avril 2019.

# Défense à double détente en Iran

*La montée des tensions entre les États-Unis et l'Iran pourrait annoncer une intervention militaire américaine. N'ayant pas la capacité de se projeter à l'extérieur du pays, l'armée régulière de la République islamique est entièrement vouée à empêcher une invasion étrangère. De son côté, le Corps des gardiens de la révolution a les moyens de mener des opérations d'envergure dans toute la région.*

PAR AKRAM KHARIEF \*

C E 5 mai 2019, les États-Unis annonçaient le déploiement dans les eaux du golfe Arabo-Persique du porte-avions *USS Abraham-Lincoln*, ainsi que d'une force de bombardiers. Évoquant une « réponse à des signes et à des avertissements inquiétants qui ont engendré une escalade », M. John Bolton, conseiller à la sécurité nationale, mettait en garde l'Iran contre toute attaque visant les intérêts américains dans la région. Depuis, la tension n'a cessé de monter dans la péninsule arabique et dans le Golfe, tandis que l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, alliés de Washington, désignent de manière plus ou moins explicite l'Iran comme responsable du sabotage de pétroliers à proximité du détroit d'Ormuz et du regain d'activité de la rébellion houthisite au Yémen. « Les États-Unis ne cherchent pas la guerre avec le régime iranien, mais nous sommes totalement préparés à répondre à une attaque, qu'elle soit menée par procuration, par les gardiens de la révolution ou par les forces régulières iraniennes », ajoutait le conseiller du président Donald Trump.

On ne peut désormais exclure la possibilité d'un affrontement armé opposant les États-Unis, leurs alliés du Golfe et Israël à l'Iran. La sortie belliqueuse de M. Bolton le montre bien. De manière indirecte, elle met aussi en exergue la structure en deux corps des forces mili-

taires iraniennes, que tout belligérant qui attaquera la République islamique devra affronter. Pour bien comprendre leur nature double et juger de leur capacité à faire face à ce qui constituerait une nouvelle intervention américaine dans la région, il faut remonter aux jours qui suivirent la chute du chah, il y a quarante ans.

Le 12 février 1979, bien que l'armée impériale ait proclamé sa neutralité, les nouveaux dirigeants iraniens opèrent en son sein une purge brutale, notamment parmi les officiers supérieurs. Ils la soupçonnent d'être restée loyale au souverain déchu, exilé au Maroc. Rebaptisée armée de la République islamique d'Iran (Artesh), elle est placée sous la tutelle directe d'une organisation politique très stricte au service du régime des mollahs : les Sepah-e Pasdaran-e Enghelab-e Islami, ou Corps des gardiens de la révolution islamique, appelés aussi pasdarans. Constitué à l'origine par les milices populaires soutenant l'ayatollah Rouhollah Khomeiny, le Guide suprême, le Corps des pasdarans fait office depuis cette date de contrepoids à l'armée régulière et est un outil efficace de dissuasion contre toute tentative de coup d'État. L'histoire de la République islamique est en effet jalonnée, en particulier à ses débuts, de complots militaires plus ou moins réels, déjoués par les pasdarans et suivis de purges sanglantes.

## Les pasdarans, une véritable armée

UN AN ET DEMI à peine après l'avènement de la République islamique, l'invasion du territoire iranien par l'armée irakienne, le 22 septembre 1980, offrit une chance à l'Artesh de prouver sa loyauté au régime. D'anciens officiers mis à la retraite furent rappelés, tandis que d'autres, emprisonnés, furent libérés et affectés aux unités combattantes. Ce fut le cas de nombreux pilotes qui avaient été jugés suspects en raison de leur formation aux États-Unis. La contre-offensive victorieuse de l'armée régulière contre les troupes irakiennes

conduisit à la reprise du port de Khorramchahr en mai 1982. Elle marqua un tournant décisif dans la guerre et, à l'été 1982, l'Iran parvint à récupérer l'ensemble des territoires conquis par l'Irak. Mais le régime des mollahs reléguait très vite l'Artesh au second plan des opérations pour permettre aux gardiens de la révolution d'acquiescer une légitimité militaire. Le fanatisme des pasdarans les conduisit à vouloir poursuivre les combats pour renverser Saddam Hussein. Leur offensive généralisée contre l'Irak produisit des résultats désastreux. La guerre, qui fit des centaines de milliers de morts, s'acheva sans vainqueur le 20 août 1988.



ROKNI HAERIZADEH. – « If Night Is Beautiful in Vain... Why Is It Beautiful?... For Whom Is It Beautiful? » (Si la nuit est belle en vain... Pourquoi est-elle belle?... Pour qui est-elle belle?), 2018

Depuis ce conflit, les forces militaires iraniennes reposent donc sur deux piliers aux rôles bien définis. Selon l'article 143 de la Constitution de 1979 (amendée en 1989), l'armée régulière est « le garant de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays, ainsi que de l'ordre de la République islamique ». L'article 150 souligne, lui, que le Corps des pasdarans doit « être maintenu afin qu'il puisse assumer son rôle de gardien de la révolution et de ses réalisations (...) dans une coopération fraternelle [avec d'autres branches des forces armées] ». Dans les faits, l'Artesh est pensée comme une armée défensive classique, avec quatre corps : l'armée de terre, l'aviation, la marine et, depuis 2007, la défense aérienne. Sa mission principale est de garder les frontières et de se concentrer sur la protection du territoire.

De leur côté, les pasdarans, passés du statut de milice populaire à celui de véritable armée en 1985, ont vocation à servir l'idéologie de la République islamique. Dépendant directement du Guide de la révolution et dirigé depuis avril 2019 par M. Hossein Salami, leur corps a accès aux meilleures recrues et adopte jusqu'à l'extrême la théorie de la guerre asymétrique permanente. À travers les forces Al-Qods (« Jérusalem » en arabe et en farsi), cette entité forte de 150 000 hommes a une capacité de projection sur des théâtres d'opérations extérieurs, comme la Syrie – au côté du régime de M. Bachar Al-Assad –, le Liban – en soutien au Hezbollah – ou l'Irak – auprès des milices chiites. À l'inverse, l'armée régulière n'a pas de moyens logistiques suffisants pour tenir en dehors des frontières. En cas de contre-offensive ennemie, sa composante aérienne ne peut protéger ses troupes ni avoir la maîtrise du ciel. Néanmoins, ses effectifs de 350 000 hommes, dont 200 000 appelés du contingent qui accomplissent un service militaire obligatoire de dix-huit à vingt-quatre mois, lui donnent une solide assise territoriale. Il n'existe pas de document officiel résumant sa doctrine, mais les discours prononcés par les dirigeants iraniens lors des commémorations officielles de la « victoire » contre l'Irak insistent sur sa capacité de résilience. Ce qui fonde son identité, c'est qu'elle est parvenue à encaisser le choc du déferlement irakien en 1980 et à retourner la situation après quelques mois de terribles combats.

Sans même parler de la mobilisation patriotique qu'elle provoquerait immanquablement au sein de la population, une invasion étrangère devrait donc compter avec une armée régulière habitée par l'idée de tenir coûte que coûte ses positions. Elle devrait aussi faire face à des pasdarans entraînés pour mener à l'extérieur une guerre de harcèlement contre des forces supérieures en nombre et pour faire peser une menace permanente sur leurs adversaires et leurs intérêts économiques. Les eaux du Golfe leur offrent ainsi un large éventail de cibles névralgiques : pétroliers,

stations de désalinisation, navires de guerre étrangers, etc.

Cette dualité armée régulière/pasdarans et défense/attaque se retrouve aussi dans la protection de l'espace aérien. Certes, l'armée de l'air, qui ne dispose que de soixante-cinq appareils de combat, dont certains datent de l'époque du chah (chasseurs F-5 et chasseurs bombardiers F-4), reste le parent pauvre de l'Artesh. Mais elle possède l'un des meilleurs systèmes du monde en matière de défense aérienne du territoire, avec notamment le radar transhorizon russe Rezonans et les systèmes passifs Avtobaza, sans oublier une multitude de radars classiques russes et chinois. Plus important encore, l'Iran, qui, sur le papier, est capable de détecter des avions furtifs, a acquis en 2016 le système de défense antiaérienne russe S300, qui lui permet de défendre ses sites stratégiques dans un rayon de deux cents kilomètres. De leur côté, les pasdarans ont aussi pour mission de développer les moyens balistiques susceptibles de dissuader toute attaque. À cet égard, l'inventaire des missiles iraniens demeure difficile, mais l'on sait que les gardiens de la révolution disposent d'au moins trois cents missiles Shahab-1 et Shahab-2 d'une portée maximale de cinq cents kilomètres. Conçus pendant les années 1980 et de fabrication nord-coréenne, certains ont même été modernisés localement, leur portée menaçant directement les bases américaines dans la périphérie de l'Iran (Golfe, Irak, Afghanistan). Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stock-

holm (Sipri), Téhéran dispose aussi d'une centaine de missiles dont le rayon d'action dépasse 1 000 kilomètres (Shahab-3/Ghadr), voire 2 500 kilomètres (Soumar/Sajjil), ce qui met à portée de feu l'Arabie saoudite, Israël, l'intérieur de la Chine, la Russie et l'Europe de l'Est.

Dans un pays encore marqué par les dégâts provoqués, en particulier dans les villes, par les quelque quatre cents missiles irakiens tirés entre 1982 et 1988, ce potentiel balistique offre la possibilité de mieux préparer une réplique, voire une première frappe, en paralysant les moyens de riposte de l'ennemi. Outre cette panoplie, les forces aérospatiales des pasdarans disposent de centaines de drones, qui leur servent à saturer l'espace aérien et les radars ennemis. Porteurs de missiles, ils ont été utilisés par les rebelles houthisites par salves entières au Yémen (1). L'usage de moyens de destruction déployés en essaim pour mieux désorienter l'ennemi se retrouve dans le secteur naval. La marine américaine sait déjà que, en cas de conflit, elle devrait affronter une noria de vedettes rapides, de sous-marins de poche de fabrication locale et d'avions à effet de sol (ekranoplans), conçus pour voler à faible hauteur au-dessus de l'eau. Enfin, les drones d'observation iraniens ont à plusieurs reprises filmé de près les navires de l'US Navy croisant dans le Golfe, et même des porte-avions, entre 2010 et 2017 (2). Mi-mai, l'Arabie saoudite a même accusé Téhéran d'avoir ordonné des attaques de drones contre des installations pétrolières dans le royaume.

## Un sous-équipement chronique

MALGRÉ tout, il faut prendre garde à ne pas exagérer le potentiel militaire iranien, en se souvenant par exemple qu'en 1991 l'armée irakienne avait été qualifiée de « quatrième armée du monde » avant d'être défaite en quelques jours par les bombardements de la coalition internationale. Certes, l'Artesh et les gardiens de la révolution disposent de ressources financières non négligeables. En 2016, le budget de la défense était de 15,9 milliards de dollars, dont 42 % pour les pasdarans. Il est à peu près équivalent à celui de la Turquie ou d'Israël, mais reste loin derrière celui de son autre rival régional, l'Arabie saoudite, dont les incessantes dépenses militaires atteignent 60 milliards de dollars. En outre, les sanctions américaines, européennes et celles des Nations unies ont fait de l'Iran un paria du marché mondial des armements. Ses principaux fournisseurs sont la Chine, la Corée du Nord et la Russie, mais cette dernière souffle le chaud et le froid au gré de la conjoncture. Ainsi, en 2016, Moscou a refusé de livrer deux cents chasseurs multirôles lourds Su-30 et tardé à fournir des missiles S300 en raison des pressions de Washington et de Tel-Aviv.

Cette mise au ban explique le sous-équipement chronique de l'Artesh. Par exemple, son char de combat le plus puissant est le T-72 russe, mis en service au début des années 1970 (il a été modernisé localement), et le gros de son arsenal blindé est formé de chars Patton ou Chieftain datant des guerres de Corée (1950-1953) et du Vietnam (1955-1975). Bâtie sur des décombres de l'ambitieux projet de complexe militaro-industriel occidental voulu par le chah, l'industrie militaire nationale peine à compenser les effets des sanctions internationales. Du fait de son activité incessante et de sa présence sur des théâtres d'opérations à l'étranger, le Corps des gardiens de la révolution joue un rôle moteur en matière d'innovation dans ce domaine. Son programme de missiles balistiques, bien qu'hérité des technologies nord-coréennes, en est la parfaite illustration.

(1) « Yémen : les rebelles houthis lancent une salve de missiles sur l'Arabie saoudite », www.rfi.fr, 26 mars 2018.

(2) Cf. « Iranian drone approaches Navy aircraft carrier in second dangerous encounter in a week », The Washington Post, 14 août 2017.

\* Journaliste, directeur de la publication du site www.menadefense.net

## Écoutez le « Diplo »

Une sélection d'articles du mois  
lus par des comédiens

en ligne et en téléchargement (podcast)

**Tehernobyl médiatique**  
par Pierre Bessière et Sébastien Huard  
Depuis l'élection de M. Donald Trump, l'élite journalistique mondiale propage une thèse du complot selon laquelle le Kremlin contrôle la Maison Blanche. Une enquête a publié cette élucubration. Le cercle de la raison est-il devenu paranoïaque (...)  
13.22 • Lu par ARNAUD ROMAIN  
(EXTRAIT)

www.monde-diplomatique.fr/audio

RÉÉLU, LE PRÉSIDENT JOKO WIDODO DÉJOUÉ LA PRESSION ISLAMISTE

# L'Indonésie choisit la démocratie

*Aux prises avec une montée de l'intolérance islamiste, l'Indonésie, pays qui compte le plus de musulmans, a misé sur la démocratie et réélu M. Joko Widodo, dit Jokowi. Toutefois, ce dernier a consenti à quelques accommodements, s'adjoignant notamment comme vice-président un conservateur qui avait contribué à faire tomber le gouverneur de Djakarta pour blasphème.*

PAR RÉMY MADINIER \*

LA RÉÉLECTION, le 17 avril dernier, du président indonésien Joko Widodo, dit Jokowi, face à son seul concurrent, M. Prabowo Subianto, a pu laisser à certains le goût amer d'une répétition aux enjeux incertains. Mettant aux prises les mêmes protagonistes que lors du scrutin précédent, la campagne a été marquée par un apparent brouillage des lignes idéologiques.

Ancien genre du général Suharto et lui-même général à la retraite, M. Prabowo avait, en 2014, assumé la revendication d'un autoritarisme nostalgique de l'Ordre nouveau – du nom du régime autoritaire de son beau-père, entre 1966 et 1998. Drapé dans l'esthétisme kitsch de la splendeur mussolinienne lors de ses meetings, soutenu par les réseaux islamistes militants, il incarnait la nécessité de corriger les désordres démocratiques de la Reformasi, cette longue transition ouverte avec la chute du vieux dictateur, pour revenir aux tranquilles certitudes du passé. Issu du petit peuple, Jokowi entendait, lui, redonner la parole aux

les ardeurs du camp progressiste. À l'inverse, le ton plus policé de M. Prabowo, ses références visuelles au Sukarno de la période démocratique (3) et son choix d'un jeune vice-président ayant étudié aux États-Unis (M. Sandiaga Uno, gouverneur adjoint de Djakarta) ont pu laisser croire qu'il s'était converti aux vertus d'une démocratie apaisée et tournée vers l'avenir.

La nette victoire du président sortant (55,5 % des suffrages, contre 44,5 % à son rival) a été saluée sans grand enthousiasme par la presse occidentale. La signification du vote a bien souvent été éclipsée par la mort d'épuisement de plus de cinq cents volontaires chargés de l'organisation des scrutins et du dépouillement des bulletins – en plus de la présidentielle, les élections au Parlement et celles des assemblées locales étaient organisées le même jour. Et pourtant, ce sont sans doute ces « martyrs de la démocratie », comme on les appelle dans leur pays, qui témoignent de l'enjeu réel de ces élections : en ces temps de populisme échevelé, de

précédentes. À une semaine du vote, le dernier meeting de M. Prabowo a rassemblé à Djakarta plusieurs centaines de milliers de ses partisans et a révélé son vrai visage. Devant une foule revendiquant presque unanimement une identité musulmane intransigeante, le candidat a dénoncé avec emphase le « viol de la mère patrie » et la « persécution des oulémas » (5). M. Habib Rizieq Shihab, le virulent chef du Front des défenseurs de l'islam (Front Pembela Islam, FPI), a ensuite enflammé le stade avec ses longues diatribes diffusées d'Arabie saoudite, où il s'est réfugié pour échapper à la justice. En soulignant que M. Prabowo et M. Sandiaga, eux, n'étaient pas « les ennemis de l'islam » et « ne protégeaient pas les communistes, les libéraux, les croyances déviantes et les actes indécentes et illégitimes », l'imprécateur néosalafiste désignait en creux le président Jokowi comme responsable de tous ces maux.

Plusieurs semaines après le scrutin, M. Prabowo refusait encore – contre l'évidence, mais comme cinq ans auparavant – de reconnaître sa défaite. Enfant gâté de la politique, épargné par la justice de son pays, qui a jeté un voile pudique sur ses actes criminels à la fin de l'Ordre nouveau (6), il ne supporte pas de voir une fois encore le pouvoir lui échapper. Il y a deux ans, cet héritier déclaré du sultanisme de Suharto avait pourtant pu croire son heure enfin arrivée. Son alliance avec les islamistes radicaux et une partie de l'oligarchie avait alors mis à terre l'ancien adjoint de Jokowi, M. Basuki Tjahaja Purnama, dit Ahok, injustement accusé de blasphème, battu pour sa réélection au poste de gouverneur de Djakarta, puis jeté en prison (7).

À partir du 2 décembre 2016 (d'où le nom de « mouvement 212 »), d'immenses manifestations, financées par quelques grandes familles évincées des marchés publics de la capitale en raison d'un système rendu plus transparent, avaient orchestré une campagne identitaire lui reprochant avant tout ses origines chinoises et sa religion chrétienne (8). Pour M. Prabowo – dont les partisans avaient déjà lancé lors de la campagne de 2014 une offensive en ligne accusant Jokowi d'être un cryptochrétien –, l'affaire Ahok plaçait l'élection présidentielle à venir sous les meilleurs auspices. Mais le piège n'a pu fonctionner une seconde fois. Le pragmatique président a rapidement pris des mesures pour contrer les forces capables de se rassembler contre lui, conférant à la campagne électorale une tonalité confuse et quelque peu déroutante.

Deux données fondamentales caractérisent en effet la vie politique indonésienne. D'abord, le poids d'une oligarchie née sous

l'Ordre nouveau, qui a su négocier le tournant démocratique et confisquer l'essentiel des fruits de la remarquable croissance économique enregistrée depuis une quinzaine d'années (9). En 2017, un rapport de l'organisation non gouvernementale (ONG) Oxfam classait l'Indonésie au sixième rang des pays les plus inégalitaires : les quatre hommes les plus fortunés y sont plus riches que les cent millions de personnes les plus pauvres – soit près de 40 % de la population. À travers le contrôle des médias et le financement des partis, ces oligarques exercent une influence considérable sur la vie politique, dont les enjeux sont bien plus pécuniaires qu'idéologiques. À ce jour et depuis 2004, la Commission pour l'éradication de la corruption (KPK) a envoyé derrière les barreaux plus de quatre mille personnes (ministres,

députés, fonctionnaires, hommes d'affaires et responsables politiques locaux). Mais elle est régulièrement mise en cause par une coalition hétéroclite rassemblant parlementaires, policiers et magistrats, c'est-à-dire les trois corps les plus corrompus de la République.

Seconde caractéristique : l'importance croissante du mieux-disant islamique dans la vie politique. Souvent limitée à un simple accommodement culturel face à une mondialisation néolibérale que l'on se contente de colorer d'un peu d'islam, cette exubérance religieuse a aussi nourri une intolérance identitaire aisément manipulable.

À l'origine de la chute d'Ahok, la conjonction de ces deux forces représentait, sous la conduite du populisme simplificateur et autoritaire de M. Prabowo, une menace mortelle pour le camp progressiste conduit par Jokowi. Afin de l'endiguer, la stratégie de ce dernier a consisté à éviter tout affrontement direct susceptible de dégénérer.

Dans le domaine économique, afin de ne pas s'aliéner l'oligarchie – il est l'un des très rares membres de la classe politique à ne pas en être membre –, Jokowi a préféré miser sur un développement susceptible de profiter à tous plutôt que de s'attaquer frontalement à la question des inégalités. La bonne tenue de la croissance (autour de 5 %), une inflation passée de 8 à 2,5 % et enfin le remarquable développement d'infrastructures (routes, ports, aéroports) dont les projets s'enlisaient jusque-là dans les sables de la corruption ont donné des arguments solides pour sa réélection. Il a également apporté une aide aux populations fragiles (près de 40 % des Indonésiens sont proches du seuil de pauvreté) en favorisant l'adoption de salaires minimaux – les trente-quatre provinces et nombre de villes en possèdent désormais –, en encourageant le microcrédit et en généralisant le système

de sécurité sociale, jusque-là embryonnaire. Ces mesures ont crédibilisé son programme, qui prévoit notamment la création et la distribution de cartes permettant aux plus pauvres d'obtenir des produits alimentaires de base, d'accéder à la formation professionnelle et à l'enregistrement supérieur.

Se gardant de toute déclaration idéologique pouvant prêter le flanc aux accusations de « communisme », rituelles dans le débat public, le président sortant poursuit cette politique des petits pas. Son bilan comporte d'indéniables lacunes sur la défense de l'environnement, la lutte contre l'accaparement des terres ou la reconnaissance des massacrés anticommunistes de 1965-1966 (10) – ce qui lui a valu les critiques de certains de ses soutiens de la première heure. Mais Jokowi n'en reste pas moins le président indonésien qui, à ce jour, a le plus fait pour ses compatriotes les plus démunis (11).

Sur l'épineuse question religieuse, le même pragmatisme a prévalu. En abandonnant Ahok, son ancien allié, aux mains d'une justice incapable de résister à la pression islamiste de la rue, le président n'a rien fait pour masquer la réalité d'une menace qui a eu pour effet de resserrer les rangs de ses partisans. Les mesures autoritaires qu'il a prises (interdiction de l'organisation islamiste Hizbut Tahrir Indonesia, lutte déterminée contre les messages appelant à la haine raciale ou religieuse sur Internet) n'ont dès lors suscité que quelques protestations de principe – sauf, bien sûr, de la part des religieux concernés, qui ont lancé, mais sans réel succès, le thème de la « criminalisation des oulémas ». Quant au choix de M. Ma'aruf Amin comme vice-président, il pouvait paraître difficilement compréhensible au premier abord, dans la mesure où l'homme avait été l'un des artisans de la chute d'Ahok. Mais il s'est révélé triplement payant.

## Isoler les plus radicaux

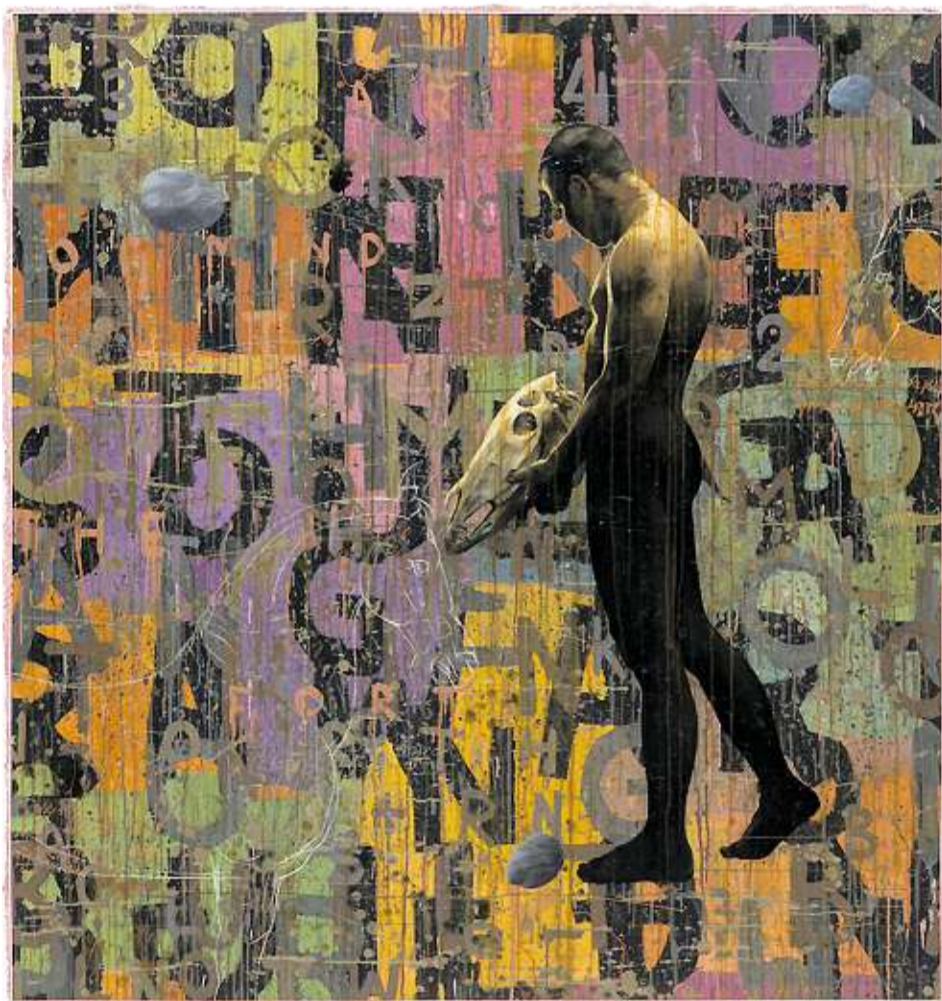
EN PREMIER LIEU parce que Nahdlatul Ulama, qui est sans doute la plus grande organisation musulmane du monde (près de cinquante millions de sympathisants), s'est engagée quasi unanimement – et pour la première fois depuis le début de la Reformasi – dans la campagne, ce qui a permis à Jokowi d'enregistrer dans ses populeux bastions javanais des scores bien supérieurs à ceux de 2014 (12). En deuxième lieu parce que le ralliement des oulémas traditionalistes est parvenu à briser la dynamique unitaire du mouvement 212 et à faire profiter le président du nomadisme religieux des nouvelles classes moyennes – dont les membres sont moins fidèles à une organisation que leurs aînés –, qui avait jusque-là plutôt servi les intérêts de ses adversaires. Croyants, mais aussi prédicateurs indépendants ont pu tranquillement désertier le camp de l'invective et abandonner la rue aux plus radicaux, dont les excès n'en sont devenus que plus patents. Enfin, et surtout, parce que l'engagement de Nahdlatul Ulama derrière le président ne se fonde pas uniquement sur l'invocation d'un nécessaire pluralisme confessionnel.

L'organisation se veut porteuse d'un islam bien compris qui conteste désormais ouvertement – en plus de critiquer leurs

excès – la légitimité islamique de ses adversaires. En avril 2019, le « bon musulman » se devait de voter pour le ticket Jokowi-Ma'aruf Amin. Quant aux autres, M. Ma'aruf Amin s'adressait malicieusement à eux lors d'un de ses derniers meetings : « La différence d'opinion n'est pas un problème : si vous ne voulez pas voter pour moi, votez Jokowi ! »

En somme, ce qui a pu être pris pour une reculade pourrait bien constituer un remarquable exemple de repli en bon ordre, dans lequel l'islam est considéré comme le meilleur rempart face à ses propres dérives.

L'élection de M. Ma'aruf Amin à la vice-présidence reflète la plus grande visibilité de l'islam dans la société, mais est également le signe d'une reprise en main par l'État qui devrait permettre un allègement de cette pression islamisante. Au jeu du mieux-disant islamique, qui leur avait parfaitement réussi depuis une vingtaine d'années, les islamistes indonésiens viennent peut-être de subir une défaite qui fera date. À l'heure de l'« affolement du monde » (13), on peut comprendre le pari de M. Jokowi, soucieux avant tout de préserver cette fragile continuité démocratique.



JUMALDI ALFRI. – « Displace #07 » (Déplacer), 2014

A3 ARNDT ART AGENCY, BERLIN

oubliés du développement et apaiser les tensions ethniques et religieuses attisées par son concurrent (1).

Cinq ans plus tard, le bilan du président sortant apparaît mitigé, notamment sur les droits humains, comme le montre la poursuite de la répression en Papouasie occidentale par l'armée, malgré les efforts du président (2). De plus, le soutien affiché d'une partie de l'oligarchie à sa campagne et, surtout, la désignation comme vice-président d'un vieux conservateur issu de l'organisation musulmane traditionaliste Nahdlatul Ulama (Renaissance des oulémas), M. Ma'aruf Amin, ont refroidi un temps

nationalisme exacerbé et d'islamisme autoritaire, l'Indonésie – l'une des très rares démocraties du monde musulman – vient d'échapper au piège mortel de la conjonction de ces trois fléaux (4). Pour cinq années encore, elle va pouvoir poursuivre avec obstination son chemin plein d'ornières. À bas bruit, et en comparaison du sort lamentable des « printemps arabes », la Reformasi indonésienne prend peu à peu des allures de Revolusi. Les Indonésiens ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : avec près de 80 % de votants, ces élections ont été marquées par le plus fort taux de participation depuis 2004.

Pour prendre la mesure de cet événement et des mutations en cours, il faut à la fois resserrer la focale temporelle, pour se concentrer sur la période du scrutin, et l'élargir aux décennies

\* Chercheur à l'Institut d'Asie orientale - Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a dirigé l'ouvrage *Indonésie contemporaine*, Les Indes savantes, Paris, 2016.

(1) Cf. Jokowi, un trublion dans la Reformasi des oligarques », *Archipel*, n° 91, Paris, 2016.

(2) Lire Philippe Pataud Célérier, « Les Papous minoritaires en Papouasie », *Le Monde diplomatique*, février 2015.

(3) M. Prabowo est souvent apparu sur ses affiches en costume noir, chemise blanche, cravate rouge et toque de feutre noir (*peci*), à l'image du premier président.

(4) Cf. Vedi R. Hadiz, *Islamic Populism in Indonesia and the Middle East*, Cambridge University Press, 2016.

(5) *Kompas*, Djakarta, 8 avril 2019.

(6) Il est accusé d'avoir commis des exactions au Timor-Leste à la fin des années 1970, puis d'avoir fomenté une partie des violences lors de la chute de Suharto. Il a passé plusieurs années en Jordanie, mais n'a jamais eu à répondre de ses crimes.

(7) Cf. « Le gouverneur, la sœur et l'islamiste adulte : retour sur l'affaire Ahok », *Archipel*, n° 95, 2018.

(8) Lire Marie Beyer et Martine Bulard, « Menaces sur l'islam à l'indonésienne », *Le Monde diplomatique*, août 2017.

(9) Cf. Michele Ford et Thomas B. Pepinsky (sous la dir. de), *Beyond Oligarchy: Wealth, Power, and Contemporary Indonesian Politics*, Cornell University, coll. « Southeast Asia Program Publications », Ithaca, 2014.

(10) Plus de 500 000 personnes accusées de communisme ont été assassinées. Cf. « La tragédie de 1965 en Indonésie : une historiographie renouvelée, une mémoire toujours tronquée », *Archipel*, n° 88, 2014. Lire aussi Lena Bjurström, « Indonésie 1965, mémoire de l'impunité », *Le Monde diplomatique*, décembre 2015.

(11) Durant son premier mandat, les inégalités mesurées par le coefficient de Gini ont baissé de près de 0,2 point.

(12) Edward Aspinall, « Indonesia's election and the return of ideological competition », *New Mandala*, 22 avril 2019, [www.newmandala.org](http://www.newmandala.org)

(13) Thomas Gomart *L'Affolement du monde. Dix enjeux géopolitiques*, Tallandier, Paris, 2019.

# Les nationalistes européens

(Suite de la première page.)

À l'époque, les partis démocrate-chrétien et socialiste s'effondrent à la suite du scandale Tangentopoli (1). La Ligue du Nord fait sa première percée lors des élections générales de 1994, où elle obtient 8,7 % des votes au niveau national et plus de 17 % en Lombardie. Elle participe ensuite au gouvernement de centre-droite dirigé par M. Silvio Berlusconi. Mais, irrité par son rôle subalterne, M. Bossi, franc-tireur truculent, ne tarde pas à quitter l'alliance, renversant au passage M. Berlusconi. Faisant cavalier seul aux élections suivantes, la Ligue obtient 10 % des suffrages en 1996, avant de retomber à 4,5 % au scrutin européen de 1999.

Elle retourne donc dans l'alliance menée par M. Berlusconi, où, pendant la décennie qui suit, elle fait figure d'associé minoritaire, vociférant mais largement inopérant. Affaibli par un accident vasculaire cérébral et englué dans une affaire de corruption, M. Bossi est écarté par son numéro deux, M. Roberto Maroni, qui prend la tête du parti en 2012. Aux élections générales de 2013, la Ligue chute à 4,1 % et semble condamnée à l'insignifiance. Dans son fief lombard, M. Maroni parvient néanmoins à remporter la présidence de la région. Il choisit alors d'abandonner le poste de secrétaire général, estimant sans doute que son parti n'a pas d'avenir au niveau national et qu'il vaut mieux profiter des bénéfices que procure un mandat régional.

En décembre 2013, la Ligue du Nord organise une primaire interne pour désigner le successeur de M. Maroni, mais cette consultation s'apparente à une simple formalité. L'avenir du parti a été décidé lors d'un déjeuner entre M. Maroni et deux de ses fidèles, M. Salvini et M. Flavio Tosi, le populaire maire de Vérone : le poste ingrat de secrétaire général reviendra au premier, afin de réserver au second la possibilité de devenir le porte-drapeau du centre droit quand M. Berlusconi, de plus en plus discrédité, ne pourra plus jouer ce rôle. M. Salvini remporte la primaire avec plus de 82 % des voix. Il est alors quasi inconnu des électeurs italiens.

Mais pas des militants de Milan, où il est né en 1973, d'un père chef d'entreprise. Le jeune homme adhère à la Ligue

lombarde en 1990, alors qu'il est encore lycéen, un an avant la fondation de la Ligue du Nord. Sept ans plus tard, il devient conseiller municipal. Pendant cette période, il fréquente le Leoncavallo, le plus important centre social de la ville, une enclave du militantisme alternatif et radical où l'on retrouve les diverses tendances de la gauche milanaise. Il y boit des bières, assiste à des spectacles et cultive sa passion pour le chanteur anarchiste Fabrizio De André. En tant que conseiller municipal, il défend ce centre contre M. Marco Formentini, le maire de l'époque, lui aussi membre de la Ligue du Nord, qui souhaite le démolir. Quand, en 1997, la Ligue organise des « élections padaniennes » pour désigner le Parlement parallèle de sa prétendue nation, M. Salvini prend la tête des « communistes padaniens », une liste ornée de la faucille et du marteau.

politiques à des gouvernements élus sans se préoccuper des mandats démocratiques et qui imposent l'austérité néolibérale en menaçant d'un cataclysme tout pays qui souhaiterait emprunter une autre voie.

En Italie, pays qui a souffert plus que d'autres des conséquences du traité de Maastricht, l'année 2014 voit l'avènement d'un des gouvernements les plus arrogants de l'après-guerre, déterminé non seulement à défaire le droit du travail par ordonnances, mais aussi à démanteler certaines dispositions-clés de la Constitution de 1947 afin de concentrer davantage de pouvoir entre ses mains. M. Matteo Renzi accède au poste de président du conseil en février 2014. Il y parvient sans même avoir été député auparavant : il prend le contrôle du Parti démocrate – enterrant au passage les prétentions traditionnelles de ce parti à incarner une force de gauche – et conclut un pacte avec M. Berlusconi. Bénéficiant de l'appui sans réserve du président de la République, du principal syndicat patronal, des banques et des multinationales, sans même parler des médias, M. Renzi se croit suffisamment populaire pour lancer un référendum sur ces modifications constitutionnelles. L'ensemble des forces politiques se dressent contre lui, et les électeurs lui infligent une sévère défaite (2). Parmi les jeunes votants, qu'il prétendait représenter, 80 % choisissent le « non ». Au nombre des vainqueurs de cette soirée électorale, M. Salvini, qui a vigoureusement fait campagne contre le projet de réforme, acquiert une stature nationale.

Pour y parvenir, le chef de la Ligue a dû opérer deux changements majeurs : une nouvelle stratégie électorale et un rapport novateur au numérique. La Ligue

du Nord, mouvement séparatiste fondé par M. Bossi, avait désigné deux ennemis : Rome, cœur de la corruption bureaucratique, et le Sud, terre de faïnésants et de parasites. L'impasse de cette stratégie apparaît clairement au début des années 2010. Aucune séparation n'a eu lieu ni ne semble plausible, et la question de la survie du parti – qui oscille entre 3 et 4 % des intentions de vote dans les sondages – se pose. Devenu secrétaire général, M. Salvini impose donc un nouveau cap : il attaquera Bruxelles plutôt que Rome, et les migrants plutôt que les habitants du Sud. Ce faisant, il parlera au nom de tous les Italiens, de la nation entière, contre les oppresseurs et les intrus. Abandonnant l'opposition entre deux Italie, la Ligue devient capable de rassembler des agriculteurs des Pouilles, des pêcheurs de Sicile, des patrons vénitiens et des cadres supérieurs lombards, tous présentés comme les victimes d'un pouvoir distant et sans âme, et confrontés à un raz-de-marée d'étrangers.

M. Salvini commence par exploiter la frustration à l'égard de l'Union européenne, dans un pays où chaque budget doit être approuvé par la Commission, laquelle exige sacrifice après sacrifice avec l'assentiment du centre droit comme du centre gauche. Son discours d'investiture donne le ton : « *Nous devons reconquérir la souveraineté économique que nous avons perdue dans l'Union européenne. Ils nous ont cassé les couilles (...). Ce n'est pas l'Union européenne, c'est l'Union soviétique, un goulag que nous voulons quitter avec quiconque est prêt à le faire.* » Les élections européennes de 2014 approchent, et il poursuit son offensive contre Bruxelles en appelant l'Italie à sortir de l'euro, une idée jusque-là reléguée aux marges du discours politique par la gauche et la droite. La revendication ne soulève pas les foules. Loin d'améliorer son score, la Ligue perd trois de ses neuf députés au Parlement européen.

C'est alors que M. Luca Morisi entre en scène. Cet expert en informatique de 45 ans dirige, avec un associé, l'entreprise Sistema Intranet, qui ne compte aucun employé, mais une foule de clients institutionnels. Il prend en main M. Salvini à une époque où ce dernier est déjà inséparable de sa tablette et largement familiarisé avec Twitter, mais où sa présence sur Facebook demeure négligeable. Son nouveau conseiller numérique lui enjoint de changer de stratégie. Twitter est un carcan, lui explique-t-il. Selon lui, la plateforme est fondamentalement autoréférentielle et favorise les messages de confirmation. « *Les gens sont sur Facebook et c'est là que nous devons être* », soutient-il. Une équipe dévolue aux réseaux sociaux se constitue. Elle ne tarde pas à devenir l'un des plus importants services de la Ligue.

M. Morisi énonce dix commandements auxquels le chef du parti doit se soumettre. Les messages de sa page Facebook doivent être écrits par M. Salvini lui-même, ou en donner l'illusion. Il faut en publier tous les jours, tout au long de l'année, et commenter y compris les événements qui viennent juste de se produire. La ponctuation doit être régulière, les textes simples, les appels à l'action récurrents. M. Morisi suggère également d'utiliser autant que possible le pronom « nous », davantage susceptible de favoriser l'identification des lecteurs, mais aussi de bien lire les commentaires, en y répondant parfois, afin de sonder l'opinion publique.

Résultat : la page Facebook de M. Salvini fonctionne comme un quotidien, notamment grâce à un système de publication créé en interne et connu sous le nom de « la bête ». Le contenu est mis en ligne à heures fixes et repris par une multitude d'autres comptes ; les réactions font l'objet d'un suivi continu. M. Morisi et ses collègues rédigent quatre-vingts à quatre-vingt-dix publications par semaine, quand M. Renzi – alors président du conseil – et son équipe n'en produisent pas plus de dix. Pour fidéliser les abonnés, M. Morisi imagine une astuce : il conseille de s'en tenir aux mêmes mots, afin d'évoquer davantage un pilier de bar qu'un homme politique traditionnel.

Le ton des messages relève de l'irrévérence, de l'agressivité et de la séduction. Le chef de la Ligue dresse ses lecteurs contre l'ennemi du jour (les « clandestins »,

les magistrats véreux, le Parti démocrate, l'Union européenne...), puis il publie une photographie de la mer, de son repas ou encore de lui-même en train de donner l'accolade à un militant ou de pêcher. L'opinion publique se nourrit d'un flot incessant d'images de M. Salvini mangeant du Nutella, cuisinant des tortellinis, mordant dans une orange, écoutant de la musique ou regardant la télévision. Chaque jour, une tranche de sa vie est ainsi diffusée auprès de millions d'Italiens, selon une stratégie où le public et le privé s'entremêlent en permanence. Cet éclectisme vise à lui donner une image humaine et rassurante, tout en lui permettant de continuer ses provocations. Son message : « En dépit de la légende qui me présente comme un monstre rétrograde, un populiste peu sérieux, je suis une personne honnête, je parle ainsi parce que je suis comme vous, alors faites-moi confiance. »

La stratégie de M. Morisi repose également sur la « transmédiaticité » : apparaître à la télévision tout en publiant sur Facebook, passer au crible les commentaires en direct et les citer pendant l'émission ; une fois celle-ci terminée, monter des extraits et les mettre sur Facebook... Cette approche, dans laquelle M. Salvini est passé maître, n'a pas tardé à porter ses fruits : entre mi-janvier et mi-février 2015, il a obtenu pratiquement deux fois plus de temps d'antenne que M. Renzi. En 2013, il n'avait que dix-huit mille abonnés sur Facebook ; mi-2015, il en comptait un million et demi, et ils sont plus de trois millions aujourd'hui – un record parmi les dirigeants politiques européens.

## Un rival réduit à l'impuissance

SES ADVERSAIRES ont longtemps considéré l'individu comme fantasque et indisdiscipliné, tout juste capable de gesticulations médiatiques. Mais, dans un monde politique italien marqué par une personnalisation extrême (3), le secrétaire général de la Ligue détient un atout majeur. Alors que M. Berlusconi s'adresse à la nation sur ses chaînes de télévision, dans le grand bureau de sa villa d'Arcore, M. Renzi organise des événements multimédias à Florence, où il s'affiche avec des écrivains et des vedettes de la musique. Quant à M. Giuseppe (« Beppe ») Grillo, qui faisait preuve d'un esprit mordant du temps où il était comique et qui pouvait organiser d'immenses rassemblements populaires, après avoir fondé le M5S, il a préféré rester dans l'ombre et piloter son mouvement à distance. M. Salvini, lui, apparaît comme un homme du peuple, authentique, qui n'aime rien tant que se mêler aux masses. Il suffit de le voir en action dans une discothèque, un gobelet à la main, entouré de militants et d'admirateurs curieux qui attendent pour une

photographie : aucun dirigeant italien ne pourrait produire de telles images avec autant de naturel.

Tandis que la gauche, ou ce qu'il en reste, se réfugie dans les symboles du passé, se divise et se perd en querelles internes, M. Salvini rencontre des travailleurs devant les usines, entraînant toujours les caméras de télévision dans son sillage. Il leur offre un moment d'attention médiatique après des décennies d'isolement. Tandis que la gauche gère son électoralat miniature en multipliant les pactes et les alliances, ressassant ses vains appels à l'unité, lui tempête contre les délocalisations et réclame des mesures

(1) L'affaire Tangentopoli, qui a éclaté en 1992, était un vaste système de pots-de-vin entre dirigeants politiques et industriels. Elle a donné lieu à l'opération judiciaire « Mani pulite » (« mains propres »).

(2) Lire Raffaele Laudani, « Matteo Renzi, un certain goût pour la casse » et « Matteo Renzi se rêve en Phénix », *Le Monde diplomatique*, respectivement juillet 2014 et janvier 2017.

(3) Cf. Mauro Calise, *La Democrazia del leader*, Laterza, Rome-Bari, 2016.



PABLO PICASSO. – « Minotaure », 1928

A CONQUIS L'ITALIE

# ont trouvé leur héraut

protectionnistes contre la concurrence déloyale des pays qui piétinent les droits des travailleurs. Les résultats ne se font pas attendre. En 2016, la Ligue devient le deuxième parti dans la « Toscane rouge », obtenant ses meilleurs scores dans les banlieues populaires. En Émilie-Romagne, en Ombrie ou dans les Marches – des régions autrefois acquises au PCI –, elle gagne du terrain.

Les élections générales du 4 mars 2018 marquent une étape décisive. Alliée à M. Berlusconi et aux Fratelli d'Italia (Frères d'Italie), un résidu du néofascisme d'après-guerre, la Ligue – qui a abandonné au passage le complément « du Nord » – multiplie son score par quatre et atteint 17,3 % des suffrages. Si son socle reste septentrional, elle est désormais aussi implantée dans le Sud. Pour la première fois, elle dépasse Forza Italia, le parti de M. Berlusconi. La coalition de centre-droite remporte 37 % des voix et obtient le double des sièges du centre gauche, même si le véritable vainqueur demeure le M5S, mené par M. Di Maio, un Napolitain de 30 ans : il dépasse de loin tous les autres partis, avec 32 % des suffrages.

Aucun des trois blocs ne disposant d'une majorité parlementaire, il faut se résoudre à un mariage de raison. Après trois mois de bluffs et de tractations, le M5S et la Ligue s'accordent finalement sur un « contrat de gouvernement » qui décrit, en termes très généraux, les domaines d'attribution de chacun. Un gouvernement est formé en juin. MM. Salvini et Di Maio deviennent vice-présidents du conseil, tandis que le poste de chef du gouvernement revient à un membre du M5S, M. Conte, un professeur de droit inconnu du grand public. Cette coalition « jaune-verte » – les couleurs respectives du M5S et de la Ligue – est accueillie par une apoplexie générale dans les grands médias, qui exècrent le « populisme » sous toutes ses formes. Alors, quand deux de ses représentants s'allient...

En fait, les ressemblances entre les deux partis sont davantage d'ordre comportemental que politique : une véhémence inlassable, une rhétorique antisystème, des références constantes aux ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, l'invocation du « peuple », une organisation verticale, une présence en ligne agressive qui tend à transformer tout sujet en slogan ou en blague de mauvais goût. Leur principal point commun idéologique est l'hostilité à Bruxelles et le scepticisme quant à la monnaie unique, rendue responsable de

## « Liguisation » de la politique

DE SON CÔTÉ, M. Salvini a maximisé sa présence. En tant que ministre de l'intérieur, il est désormais presque toujours vêtu d'une veste de policier ou de carabinier, comme un bon shérif. Il a confié à son bras droit le ministère de la famille, une autre excellente tribune pour des déclarations à fort impact médiatique. Mais il s'est réservé la plus importante responsabilité morale d'un gouvernement honnête : une croisade contre l'immigration clandestine, menée à travers le déni des droits portuaires aux organisations non gouvernementales (ONG) qui sauvent des vies en Méditerranée. Les années de propagande du M5S contre l'« invasion » ont laissé des traces, l'obligeant aujourd'hui à suivre la Ligue sur ce terrain miné, avec parfois quelques remontrances inefficaces pour des actes xénophobes particulièrement odieux.

Quelques mois après l'arrivée au pouvoir de la coalition « jaune-verte », il ne reste déjà plus le moindre doute sur la couleur qui domine (4). Alors qu'elle a récolté moitié moins de voix que son partenaire, la Ligue a imposé son hégémonie, comme si elle en avait obtenu deux fois plus. Les trois élections régionales qui se sont tenues entre janvier et avril 2019 ont transformé ce renversement en un fait politique froid. Toutes ont eu lieu dans le Sud, où s'était produit en 2018 un raz-de-marée en faveur du M5S. Dans les Abruzzes, celui-ci est passé de 39,8 à 19,7 %, quand la Ligue a bondi de 13,8 à 27,5 %. En Sardaigne, il s'est effondré

l'austérité et de la stagnation économique en Italie. Mais les programmes que chacun entend mettre en œuvre tout en brisant ces chaînes témoignent d'une divergence politique majeure. La Ligue souhaite instaurer une *flat tax* (impôt proportionnel), la recette classique de la droite pour séduire les petits entrepreneurs qui forment sa base sociale dans le Nord. Quant au M5S, il veut créer un revenu minimum garanti pour aider les chômeurs, les précaires et les pauvres, avant tout dans le Sud. En matière de redistribution, les conséquences de ces deux mesures diamétralement opposées tracent une ligne de fracture entre les deux partis selon un clivage droite-gauche classique.

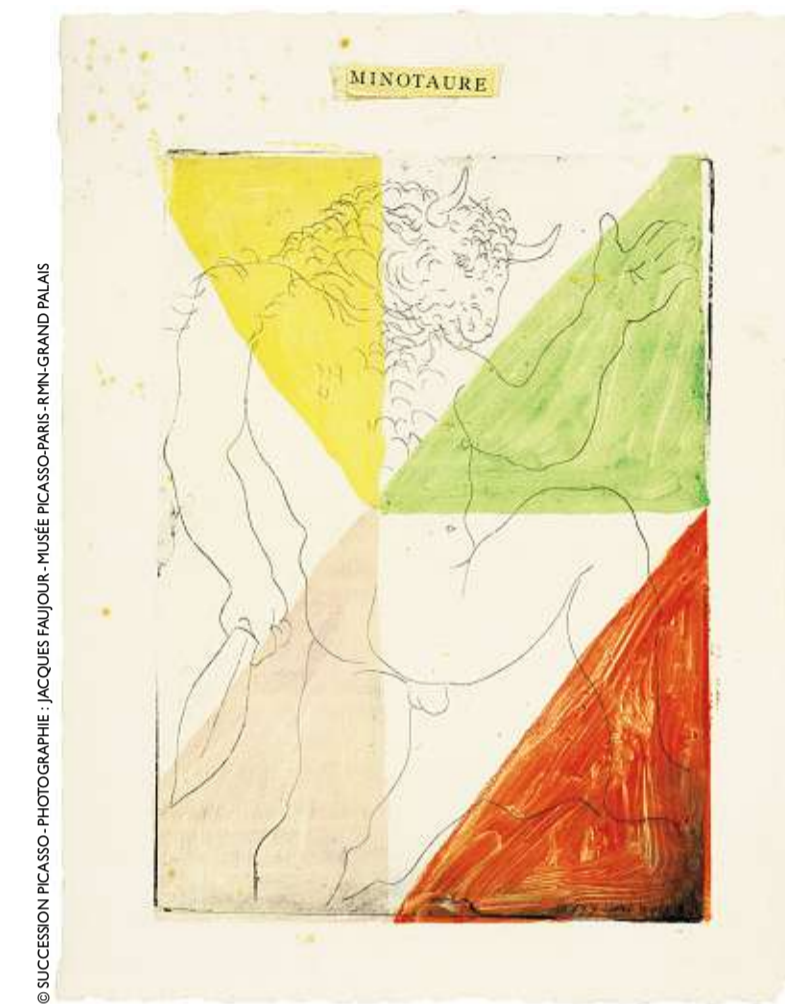
Au sein du gouvernement, le M5S s'empare des ministères dotés d'un fort poids socio-économique, tandis que la Ligue récupère ceux qui revêtent une dimension symbolique et identitaire. Parmi les nouveaux ministres, 90 % n'avaient aucune expérience du pouvoir exécutif avant leur nomination. M. Salvini devient ministre de l'intérieur, et M. Di Maio prend les rênes du développement économique, du travail et des affaires sociales. À première vue, le M5S, sorti vainqueur des élections, s'est octroyé les meilleurs postes – notamment les infrastructures, la santé et la culture –, ceux qui ont le plus grand impact potentiel sur l'électorat.

Mais la formation du gouvernement est, depuis le début, soumise à la surveillance de l'« État profond » italien : la présidence de la République (M. Sergio Mattarella), la Banque d'Italie, la Bourse et, surtout, la Banque centrale européenne. Celui-ci veille à ce que les ministères qui comptent vraiment en matière d'économie (les finances et les affaires européennes) échappent aux deux partis. Aussi, quand la coalition propose des candidats que M. Mattarella juge insuffisamment soumis à l'Union européenne, le président n'hésite pas à utiliser son droit de veto pour leur barrer la route. L'influence du M5S sur les politiques budgétaires a ainsi été largement neutralisée d'emblée. Sans surprise, sitôt qu'une des propositions du M5S ou de la Ligue a menacé de se transformer en loi (qu'il s'agisse du revenu minimum garanti ou de l'abaissement de l'âge de départ à la retraite), la Commission européenne et ses relais intérieurs se sont interposés. Des mois de bras de fer ont fini par édulcorer ces mesures et par les vider de leur sens. Si bien que M. Di Maio n'a, à ce jour, aucun succès à afficher à son tableau d'honneur gouvernemental.

(de 42,4 à 9,7 %), tandis que le parti de M. Salvini progressait légèrement (de 10,8 à 11,4 %). Enfin, en Basilicate, le mouvement de M. Di Maio a divisé son score par deux (de 44,3 à 20,3 %), quand la Ligue a triplé le sien (de 6,3 à 19,1 %). Alliée à Forza Italia, aux Fratelli d'Italia et à divers autres groupes, elle a pris le contrôle de ces trois régions. Ainsi, elle gagne sur tous les tableaux, rejoignant Forza Italia et l'extrême droite au niveau local tout en conservant son alliance avec le M5S à Rome.

La Ligue occupe désormais le centre de la vie politique italienne. M. Salvini distribue les cartes et définit les règles du jeu, forçant les médias à suivre servilement ce qu'il dit – ses promesses, ses provocations et son « bon sens », lequel, diffusé depuis des années à la télévision, dans les journaux et en ligne, semble en être réellement devenu un. La politique italienne a subi une « liguisation » (*leghizzazione*). Il est maintenant considéré comme normal – et cela vaut pour le centre gauche – d'accuser certaines ONG d'être des « taxis de mer » de mèche avec les passeurs ; d'affirmer que les citoyens ont avant tout besoin de sécurité ; ou de voir l'immigration exclusivement comme un problème. Des thèses qui étaient autrefois l'apanage de la Ligue et des cercles néonationalistes sont presque unanimement admises.

Parmi les dirigeants de la droite eurosceptique des grands pays de l'Union



PABLO PICASSO. – « Minotaure au poignard debout », 1933

européenne, M. Salvini est le seul qui puisse caresser l'espoir de diriger un gouvernement. Il possède en effet un atout majeur. En Italie, le néofascisme a depuis longtemps été intégré au sein du système politique, ce qui permet à la Ligue de se présenter comme « différente ». Idéologiquement, bien qu'il appartienne à la droite radicale, son chef n'a jamais renié ses demi-origines de gauche. « Quand on me prend pour un fasciste, je ris, déclare-t-il aujourd'hui. Roberto Maroni me soupçonnait d'être un communiste au sein de la Ligue car j'étais celui qui était le plus proche d'eux par certains aspects, y compris dans ma manière de m'habiller. » Pas plus tard qu'en 2015, il était encore un admirateur de Syriza, le parti de gauche grec, et il continue d'émailler ses déclarations de revendications autrefois caractéristiques de la gauche, comme la nécessité d'une banque publique d'investissement ou l'abrogation des réformes néolibérales du système de retraite.

M. Salvini a l'avantage d'évoluer dans un contexte où la gauche, réformiste ou radicale, a presque disparu. En France, en Espagne, au Royaume-Uni et même en Allemagne, des forces populaires qui résistent à la doxa du pouvoir existent toujours à gauche sur l'échiquier politique. Rien de tel en Italie.

Les conditions socio-économiques et géographiques ont également joué. Aucun grand pays de l'Union européenne n'a davantage souffert du carcan de l'euro que l'Italie, dont le revenu par habitant a à peine augmenté depuis l'entrée en vigueur de la monnaie unique (5) et dont les taux de croissance ont été misérables.

## Arrangements avec Bruxelles

LA DIFFÉRENCE est tout aussi visible au sein de l'Union européenne, où le dirigeant du M5S a adopté une approche bien plus radicale, exprimant un soutien chaleureux aux « gilets jaunes » français, que M. Salvini considère comme des casseurs.

Au niveau de l'Union, le chef de la Ligue s'est contenté de tambouriner sur les barreaux de la cage bruxelloise, sans chercher à les briser. Il a approuvé l'actuel budget italien, finalement conforme aux « conseils » de la Commission. Un engagement assumé dans un conflit institutionnel, et plus seulement verbal, avec l'Europe paraît moins probable qu'une adaptation pragmatique au statu quo. La base sociale de la Ligue est peut-être hostile aux grandes banques, aux réglementations communautaires et aux multinationales, mais sa sensibilité

De surcroît, péninsule disposant de la plus longue côte continue de tous les pays de l'Union, l'Italie est devenue un carrefour migratoire. Une situation à laquelle ce traditionnel pays d'émigration, qui a tant alimenté les flux de population mondiaux, n'était pas habitué, et qui survient dans un contexte de repli économique, où la concurrence pour obtenir un emploi ou des aides sociales fait rage. Tandis que ces tensions deviennent de plus en plus électriques, M. Salvini se présente comme le paratonnerre idéal pour décharger un potentiel conflit de classe et pour le transformer en une lutte des pauvres contre les pauvres.

S'il parvenait à s'emparer du palais Chigi, deviendrait-il un nouveau Berlusconi, lequel, en dépit de toutes ses fanfaronnades, n'a pas changé grand-chose ? Son attitude à l'égard de l'Union européenne constitue un test décisif. Le « Cavaliere » s'est davantage distingué par ses gaffes que par sa mauvaise conduite au Conseil européen. M. Salvini est plus impitoyable que lui, et plus idéologique. Il a fait campagne aux élections européennes de 2019 en promettant l'émergence d'un bloc populiste de droite – l'« Internationale souverainiste » imaginée par M. Stephen Bannon, l'ancien conseiller du président américain Donald Trump. Il a longtemps été un admirateur de M. Vladimir Poutine. Mais les États-Unis comptent davantage que la Russie, et ses affinités – en matière de style et de personnalité – sont bien plus grandes avec l'occupant de la Maison Blanche qu'avec celui du Kremlin. Cela signifie notamment un alignement sur la tentative de M. Trump de soumettre la Chine. Par contraste, et au grand regret de M. Salvini, M. Di Maio a accueilli en Italie le président Xi Jinping, venu les bras chargés de cadeaux liés aux nouvelles routes de la soie.

demeure indubitablement capitaliste. En son temps, M. Bossi a lui aussi fulminé contre Bruxelles, sans que cela empêche la Ligue du Nord de voter en faveur des traités de Maastricht et de Lisbonne.

Pour M. Salvini, la monnaie unique a été un épouvantail utile à son ascension, mais qui, une fois le sommet atteint, peut être remis. La dénonciation des « frontières-passoires » demeure son véritable passeport pour le pouvoir. Et, sur ce sujet, l'Union européenne ne lui pose aucune difficulté.

MATTEO PUCCIARELLI.

(4) Lire Stefano Palombarini, « En Italie, une fronde antieuropéenne ? », *Le Monde diplomatique*, novembre 2018.

(5) Le salaire moyen brut est passé, à prix constants, de 28 939 euros en 2001 à 29 214 euros en 2017.

## VIVEZ LES AFFAIRES ETRANGERES

### ILERI

L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES

DEUX PARCOURS D'EXCELLENCE  
BAC+3 & BAC+5

- ◆ Bachelor en Relations internationales (Bac+3)
- ◆ Deuxième Cycle en Relations Internationales (Bac+5)

Quatre spécialisations :

- Sécurité internationale et défense - **Grade de Master**
- Intelligence stratégique internationale - **Grade de Master**
- Coopération internationale des Outre-mer - **Titre RNCP Niveau I**
- International Business and Marketing - **MsC**

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI ILERI

CONCOURS  
D'ENTRÉE

MARDI 9 JUILLET

---

ÉCOLE  
D'ÉTÉ

01 40 53 00 44 - 20 bis Jardins Boieldieu, 92071 La Défense [ileri.fr](http://ileri.fr)

# Chronique d'un combat contre le fatalisme

« Les entreprises vivent et meurent : c'est la vie. » C'est ainsi, en substance, qu'un président français justifia la fermeture d'une usine Renault à Vilvorde, en Belgique, en 1997. En 2019, c'est le tour de Ford à Blanquefort, près de Bordeaux. Mais l'apathie des pouvoirs publics se heurte à une résistance ouvrière dont témoigne ici Philippe Poutou, délégué syndical de l'usine. En juillet, la justice devrait trancher.

PAR PHILIPPE POUTOU \*

TOUT semble perdu. Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) est homologué, la production s'arrêtera en août prochain, les lettres de licenciement seront envoyées le 1<sup>er</sup> octobre suivant. Les pouvoirs publics travaillent sur l'après, qu'ils appellent « revitalisation du territoire ».

Or nous sommes quelques-uns à ne pas abandonner. Non, cette histoire n'est pas finie. Ce que nous n'avons pas obtenu jusqu'à présent par la mobilisation ou par l'intervention de l'État, nous pourrions l'obtenir par la justice. Tant que l'usine n'est pas fermée, tant que nous sommes encore là, aucune raison de baisser les bras. Il y a encore l'espoir de réussir un exploit en sauvant une usine et des emplois.

Après des années de manœuvres et de mensonges, les dirigeants de Ford ont mis fin à un faux suspense en dévoilant leur intention de liquider le site de Blanquefort (Gironde). En deux temps : annonce du désengagement en février 2018, et de la fermeture le 7 juin suivant.

Cela fait plus de dix ans que l'entreprise veut liquider le site. Le premier essai intervient en 2008, mais une forte mobilisation

l'en empêche. Elle vend alors à un repreneur bidon (2009), puis revient, rachète (2011) et relance l'activité avec la production d'une nouvelle boîte de vitesses. La lutte avait aussi permis un accord avec l'État, débouchant sur l'engagement (2013) de maintenir au moins mille emplois sur cinq ans... en échange de quelques millions d'euros de subventions.

Mais ce n'était qu'un répit. Ford n'a pas changé d'objectif. La Confédération générale du travail (CGT), syndicat majoritaire à Blanquefort, dénonce l'entourloupe qui mène forcément à la catastrophe. De 2013 à 2018, les collectivités territoriales et le ministère de l'économie sont alertés. En 2015, alors que les pouvoirs publics ne réagissent pas et continuent d'attribuer des subventions, nous saisissons le tribunal de grande instance (TGI) pour non-respect de l'engagement du maintien de mille emplois dès que le site de Blanquefort passe en dessous du seuil. En 2017, nous gagnons. Mais cela reste sans effet : production et effectif diminuent inexorablement, au fil des mois et des années, jusqu'à l'annonce de la fermeture, qui va réveiller les élus locaux et l'État, provoquant leur colère.

## Cinquante millions d'euros de subventions

ILS s'indignent tous. Assez vivement, d'ailleurs. M. Alain Juppé, alors maire de Bordeaux, M. Alain Rousset, président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, le ministre de l'économie Bruno Le Maire et d'autres se disent trahis. Naïveté ou comédie ? Un peu des deux ? Le fait est que les dirigeants de Ford se sont bien moqués d'eux.

Pour les 870 salariés que compte alors l'entreprise, le choc est rude. L'ambiance dans l'usine était dominée depuis des années par le fatalisme, la certitude que la direction préparait des mauvais coups. Progressivement, tout se dégradait : moins de personnel, de production, de formation. On vieillissait, on s'usait moralement, entre ras-le-bol et écœurement, avec l'envie que tout s'arrête.

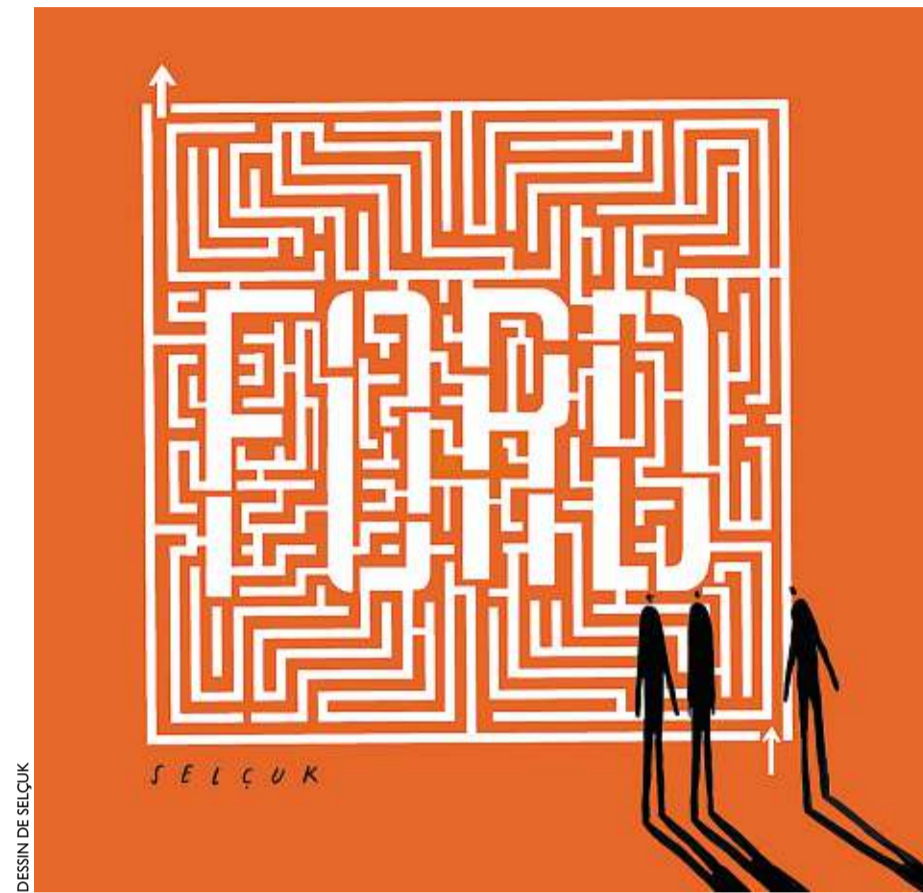
La colère était là. Il était clair pour tout le monde que Ford nous méprisait, profitait et abusait de la collectivité. Certes, nous avons gagné quelques années, mais cela ne suffisait pas à nous donner confiance pour la suite. N'avoir ni soutien extérieur ni perspectives n'aide pas à mener la bataille.

Nous réussissons plusieurs actions fortes, nous sommes nombreux à manifester en février-mars 2018, mais la mobilisation ne dure pas. Le coup a porté. Après des années de crainte, d'attente et d'usure, les dégâts sont là dans les esprits. Il y a évidemment plusieurs raisons à cette incapacité à mobiliser dans la durée. La résignation ne suffit pas à l'expliquer. Nous voyions bien que, pour engager le bras de fer, la plupart auraient eu besoin de quelque chose à quoi se raccrocher, de quelque chose à espérer. Ils ne croyaient pas à la victoire, tout simplement. Ils se félicitaient de la combativité de la minorité agissante, nous soutenaient, nous disaient que nous avions raison, mais ils n'avaient ni la volonté ni la force – par épuisement, par démoralisation... – de lutter avec nous. Un peu comme si nos collègues comptaient sur nous, espérant que le bruit que nous faisons et la médiatisation que nous obtenions allaient suffire.

Néanmoins, leurs gestes d'encouragement et de soutien, ainsi que ceux de la population, ont permis à notre résistance de tenir, avec ses bonnes surprises, avec des collègues plus ou moins mobilisés selon les occasions, menant à bien pas mal d'initiatives, dans et hors de l'usine – comme à Cologne, en Allemagne, siège de Ford Europe, en juin, ou encore devant le Mondial de l'auto, à Paris, en octobre –, réussissant à faire entendre notre colère.

Malgré cela, nous ne sommes pas parvenus à modifier le climat général. La résignation ne touche pas que les salariés. Partout, c'est pareil. Dans la population, autour de nous, la certitude règne, entretenue par les pouvoirs publics et diffusée par les médias dominants, que l'entreprise finira par fermer, quoi qu'on fasse ; que Ford aura le dernier mot, car à la fin ce sont toujours les patrons qui gagnent. On regarde l'ouvrier qui pleure, qui proteste, mais en présumant qu'il ne pourra rien changer.

Ce fatalisme arrange bien du monde. Il conforte les responsables politiques qui ne font rien ou si peu, qui se contentent d'une posture d'indignation. Rapidement, leurs déclarations glissent vers un réalisme froid qui relativise le drame : une usine



ferme ; c'est triste, mais c'est la vie ; il va falloir passer à autre chose.

La liquidation du site de Blanquefort se fait par un plan de licenciements, l'ancien « plan social », aujourd'hui appelé PSE. La catastrophe sociale et collective est ainsi transformée en une somme de cas individuels. Le PSE est un système à tiroirs. Il y a ceux qui partent en pré-retraite, et puis les autres, qui créent leur entreprise, choisissent une formation ou trouvent un contrat à durée indéterminée (CDI). Il y a un cabinet de reclassement qui reçoit, guide, conseille chaque salarié, comme un Pôle emploi maison.

L'ensemble est pensé pour individualiser, diviser. Et c'est efficace : chacun reste dans son coin, dans sa propre histoire. Et cela fait du dégât, casse les solidarités, les perspectives communes, le collectif de travail. Avec pour objectif de réduire le risque de conflit, afin de préserver la paix sociale et le dialogue social. Un outil que les patrons et le pouvoir politique ont élaboré ensemble et perfectionné au fil des années. Nous y avons été immédiatement confrontés.

Tout cela explique en grande partie que nous n'ayons pas pu construire une mobilisation plus importante. Mais il s'y ajoute le fait qu'un tiers du personnel de Blanquefort était qualifié pour la préretraite, et donc moins concerné par l'obligation de rechercher un emploi ou par la peur du chômage. Son sort n'était pas enviable, mais, comme nous le disions entre nous, cela « limitait la casse ». Malgré tous ces handicaps, nous avons contesté, combattu, ce qui a permis de faire entendre notre colère, notre dénonciation de la fermeture de l'usine et des licenciements.

Notre lutte a suscité de la sympathie. Elle exprime une révolte qui fait du bien à beaucoup de gens, qui peut encourager et aider d'autres à relever la tête. Les réactions devant notre détermination à ne rien lâcher restent très positives.

Cette bataille est hautement politique, parce qu'elle touche tout le monde. La lutte pour les emplois directs concerne aussi les quelque deux mille emplois, publics comme privés, induits dans la région.

Durant l'année 2018, nous avons organisé cinq manifestations, à Bordeaux et à Blanquefort, pour rappeler qu'il y a l'usine Ford, mais aussi d'autres licenciements, d'autres suppressions de postes ailleurs, et qu'il nous faut réagir ensemble. Tenter d'amorcer une mobilisation large, embarquer les syndicats, les associations et les partis de gauche, sensibiliser la population, faire pression sur les pouvoirs publics.

En avril 2018, nous avons organisé, cette fois avec des intellectuels et des artistes solidaires, deux journées de

débats et de concerts, et un livre est paru quelques mois plus tard (1). Nous avons aussi agi avec le mouvement des « gilets jaunes », en participant à leurs manifestations du samedi et en menant avec eux une action dans une concession Ford de la banlieue bordelaise. Ces initiatives, qui exprimaient un besoin de convergence entre milieux ouvriers, artistiques et intellectuels, nous ont donné force et confiance pour continuer.

L'autre aspect politique de notre combat a été la dénonciation de l'argent public indûment perçu. Ford a demandé et reçu des subventions dès qu'il a inauguré son usine de Blanquefort, en juin 1973. Près de 50 millions d'euros rien que ces huit dernières années ! Nous condamnons cet « assistanat ». Avec tout cet argent public, l'usine est de fait devenue en partie publique, ce qui devrait interdire à l'entreprise de décider seule de son sort. Qui est le propriétaire légitime, et qui décide ? La question de la réquisition ou, plus précisément, de la réappropriation de l'outil de production par la collectivité se pose.

## La justice, dernier recours

P ourtant, le gouvernement aimerait prouver son efficacité ou son utilité. Alors que nous essayons de sauver nos emplois, il voudrait pouvoir sauver la face. Mais, confrontés à notre détermination à empêcher la fermeture de l'usine, les services de l'État, la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), les ministères du travail et de l'économie sont incapables d'éviter la catastrophe. Piégés par leur propre idéologie, ils se font narguer par une multinationale américaine qui maîtrise mieux qu'eux les finesses du droit français, puisque ses avocats ont toujours une longueur d'avance. Affronter une entreprise aussi déloyale ne suffirait d'ailleurs pas, car tous les autres capitalistes, y compris français, comme Auchan, Carrefour ou Renault, fonctionnent et trichent de la même manière. Contraindre Ford obligerait assez vite à les contraindre eux aussi.

Le suspense entretenu autour de l'homologation du PSE, entre janvier et mars derniers, en a fourni l'illustration. Nous avons poussé pour que la Direccte refuse l'homologation. Ce qui fut fait une première fois le 29 janvier, après une forte hésitation de sa part et en profitant d'une petite erreur de procédure de l'employeur. Nous comptons alors gagner du temps afin de convaincre Ford d'accepter le repreneur. Mais l'entreprise ne plie pas, et, le 4 mars, au terme du délai, la Direccte homologue le même PSE, sans autre moyen de pression ou de contrainte.

Nous saisissons alors le TGI, en assignant Ford pour deux raisons : absence

À la suite d'un bras de fer entre la multinationale et l'État en novembre dernier, M. Le Maire a lui-même évoqué une « nationalisation temporaire (2) ». Mais il n'avait pas l'intention de donner suite.

M. Le Maire et le président Emmanuel Macron ont haussé le ton, reprochant à Ford son « hostilité », son égoïsme, sa course au profit ! Devant le Sénat, en décembre dernier, le ministre de l'économie rendait même hommage aux syndicalistes déterminés à sauver les emplois, et opposait leur comportement à celui de la multinationale. Celle-ci refusait alors de vendre son usine de Blanquefort à Punch, le seul candidat à une reprise que l'État jugeait sérieux. La loi Florange du 29 mars 2014 impose à toute grande entreprise qui entend fermer un établissement et procéder à des licenciements collectifs de chercher un repreneur, mais elle ne lui impose pas d'en trouver un. Bien informé sur la législation française, Ford fait donc le

minimum légal, et procède à des recherches formelles, mais sans résultat. Pas de chance !

Et l'État n'a pas mis ses menaces à exécution. M. Le Maire, qui se disait partisan d'un État qui prenne ses responsabilités, se heurte à une impuissance que l'État a lui-même construite au fil des réformes ultralibérales des quarante dernières années ; à mesure qu'il se dépossédait des moyens d'agir, il offrait aux capitalistes un surpouvoir. Mais des lois anticasseurs d'emplois permettraient d'inverser le processus. C'est une question de volonté politique.

Au cours de notre lutte, nous allons être les témoins de cette impuissance publique. Ford ne recule pas, décide de fermer, impunément, sans scrupules. Chaque réunion devient le théâtre des hésitations de l'État, de ses faiblesses, de son incapacité à défendre l'intérêt collectif. Impuissant parce que incapable de prendre des décisions politiques de fond : laisser faire ou alors réquisitionner.

de motif et abus du droit de refuser un repreneur. Le constructeur réalise d'énormes profits, et son usine de Blanquefort était rentable. Or, sans motif économique, il ne peut y avoir de fermeture ni de licenciements économiques. À nous de le prouver sur le plan juridique.

Nous dénonçons ensuite dans l'abus du droit de propriété de Ford un abus de pouvoir. Les déclarations du ministre de l'économie et du président de la République confortent notre démarche (3). Nous leur avons d'ailleurs proposé de la soutenir personnellement en acceptant d'être « intervenants volontaires ». Nous attendons toujours leur réponse.

La procédure d'urgence a été acceptée, à la condition que nous assignions aussi le repreneur Punch, ce que nous avons fait. L'affaire sera ainsi jugée en présence de tous les acteurs. L'audience a été fixée au 4 juin. Et le jugement devrait être rendu cet été, c'est-à-dire avant que notre licenciement intervienne.

Si la justice nous donne raison, Ford se verra interdire de licencier et de fermer l'usine. Auquel cas nous devons cette victoire à notre détermination, pour ne pas dire à notre acharnement.

(1) Collectif, *Ford Blanquefort même pas mort !*, Libertalia, Montreuil, 2018. Lire aussi Sorj Chalandon, « Jour de victoire », *Le Monde diplomatique*, décembre 2018.

(2) « Le grand rendez-vous », Europe 1-CNews-Les Échos, 7 janvier 2019.

(3) M. Macron a dénoncé le « cynisme » de Ford (28 février 2019), et M. Le Maire sa « trahison » (13 décembre 2018).

\* Délégué Confédération générale du travail (CGT) à l'usine Ford de Blanquefort, candidat du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) à l'élection présidentielle de 2017 ; auteur de l'ouvrage *Un ouvrier c'est là pour fermer sa gueule !*, Textuel, Paris, 2012.

MONDE diplomatique  
ACCÈS ILLIMITÉ  
9€  
pour 5 jours  
Toutes les archives du journal depuis sa création  
www.monde-diplomatique.fr/5j

# PRIVATISATIONS, L'ACHARNEMENT

Laissons, laissons entrer le marché! Depuis les années 1980, la ritournelle n'a cessé d'imprégner les politiques publiques, quels que soient les gouvernements. Des communes à l'État, la gestion de nombreux biens et services publics a été confiée au privé, permettant la constitution de rentes et de puissances financières. Celles-ci en réclament toujours plus et restent

à l'affût de la moindre bonne affaire, comme Aéroports de Paris (*lire pages 1, 14 et 15*) ou la Française des jeux. Elles peuvent compter sur la Commission européenne pour imposer ces privatisations, y compris dans le contrôle d'infrastructures aussi stratégiques que les barrages hydroélectriques (*lire pages 16 et 17*), et priver les collectivités des moyens d'action (*lire ci-dessous*).

## Une illusion qui dure

PAR MATHIAS REYMOND \*

Ce devait être la panacée. Médias, experts et politiques l'avaient prédit dans les années 1980 et 1990 : l'ouverture à la concurrence dans les services publics et son lot de privatisations allaient permettre aux usagers de bénéficier de baisses de prix, aux entreprises d'innover et à la collectivité de s'enrichir. Trois décennies plus tard, le bilan est peu glorieux : les privatisations ont surtout permis au secteur privé d'acheter à bas prix des actions de sociétés renflouées par le public (1), et la concurrence échevelée a généré de nouveaux coûts collectifs.

L'histoire des faits économiques ne plaide pas en faveur des privatisations. Les entreprises nationalisées après la seconde guerre mondiale avaient permis de corriger les défaillances du marché, de relancer l'activité, d'assurer les missions de service public, et surtout de donner le *la* de la politique économique et industrielle du pays.

Inspirée par les économistes libéraux de l'école de Chicago, la France, imitant le Royaume-Uni de Margaret Thatcher (au pouvoir de 1979 à 1990) et les États-Unis de Ronald Reagan (1981-1989), a mis en œuvre des programmes de réduction des dépenses et d'ouverture du capital des entreprises publiques. En vendant des « bijoux de famille », les autorités ont abandonné d'incontestables leviers d'intervention économique. L'État français a ainsi cédé environ 1 500 sociétés et transféré plus d'un million de salariés au secteur privé depuis 1986 et les premières privatisations lancées par M. Jacques Chirac, alors premier ministre (*lire la frise historique pages 14 à 17*). La part de l'emploi public, hors fonction publique (enseignement, administration, hôpitaux...), dans l'emploi salarié total est passée de 10,5 % à 3,1 % en trente ans.

La fin du XX<sup>e</sup> siècle a aussi été marquée par le déploiement de la concurrence frénétique dans les services publics industriels et commerciaux (SPIC), alors que le préambule de la Constitution de 1946 affirme : « *Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité.* » Au départ, Électricité de France-Gaz de France (EDF-GDF), France Télécom ou encore la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) administraient toutes les activités du secteur. De la production à la distribution en passant par la gestion du réseau et le service après-vente, ces entreprises n'avaient pas de concurrents, appartenaient à l'État et étaient les interlocutrices uniques de l'utilisateur. Désormais, dans l'Union européenne, les règles de la « concurrence libre et non faussée » ont conduit les gouvernements à séparer l'exploitation et la gestion des infrastructures dans les SPIC, transformés progressivement en sociétés anonymes, et ont permis à de nouveaux entrants de concurrencer les entreprises historiques. En Suède, par exemple, il arrive qu'une trentaine de compagnies se partagent l'exploitation d'une ligne de chemin de fer (2).

Néanmoins, les libéraux se sont longtemps accordés sur l'idée de ne pas instaurer la concurrence dans les monopoles naturels, ces secteurs où les économies d'échelle sont très fortes : les rails, les câbles, les tubes, les tuyaux, les routes... Dès lors qu'ils nécessitent un investissement trop coûteux, il serait inopportun, d'un point de vue collectif, de doubler ou tripler les réseaux pour les mêmes dessertes. La concurrence peut exister en amont (dans la production) et en aval (dans la distribution), mais pas dans la gestion des réseaux.

En France, ces monopoles naturels dits « de fait » sont habituellement gérés par des entreprises publiques afin d'éviter les rentes privées. C'est le cas par exemple de SNCF Réseau, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national, ou de Réseau de transport d'électricité (RTE). Mais, comme l'appétit des nouveaux oligarques vient en mangeant, les groupes privés n'ont cessé de réclamer l'ouverture de nouveaux

\* Maître de conférences en économie à l'université de Montpellier, auteur avec François Mirabel d'*Économie des transports urbains*, La Découverte, Paris, 2013, et auteur d'*Au nom de la démocratie, votez bien !*, Agone, Marseille, 2019.

### SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 1, 14 ET 15 : Aéroports de Paris, petites concessions entre amis, par **Marc Endeweld**.  
Un actif stratégique pour l'État français (M. E.).

PAGES 16 ET 17 : Les barrages hydroélectriques dans le viseur de Bruxelles, par **David Garcia**.  
Infographie de **Cécile Marin**.



PHOTOGRAPHIE : MARC DOMAGE - AIR DE PARIS, PARIS

ELIZA DOUGLAS. – « Your Face Just Like the Devil » (Ton visage comme le diable), 2016

marchés. Arguant de la nécessité d'investir ou de réduire sa dette, l'État français permet à ces acteurs privés de s'enrichir aux dépens des usagers, devenus clients. En 2004, M. Jean-Pierre Raffarin, alors premier ministre, avait même déclaré : « *Toutes les missions qui peuvent être exercées par le secteur privé devront être privatisées* (3). »

Le cas le plus probant et le plus inique est celui des autoroutes. Si quelques fragments de goudron demeurent encore dans le giron public, la plupart des portions rentables ont été cédées à des ogres privés. Cette position dominante est d'ailleurs bannie par les économistes... et en particulier par les plus féroces défenseurs du libéralisme : il n'est pas optimal d'avoir un monopole privé confronté à une demande captive. Cela crée une situation analogue à celle d'une épicerie installée sur une île déconnectée du monde, qui vendrait des victuailles à des prix exorbitants.

Loin de se renflouer, l'État s'est dépossédé d'une rente en vendant les autoroutes. Celles-ci ont été cédées pour un montant de 14,8 milliards d'euros, alors que la Cour des comptes estimait la valeur des concessions à près de 24 milliards d'euros, soit un manque à gagner de près de 10 milliards d'euros lors de la cession. De 2006 à 2011, au moment de la crise financière, les sociétés d'autoroutes voyaient leur bénéfice brut progresser de 5,1 % par an, alors que celui de l'ensemble des sociétés non financières stagnait – et régressait même en 2008. Ces bénéfices ne sont pas investis dans les entreprises, mais vont directement enrichir des propriétaires : depuis 2006, et le transfert de la gestion de neuf mille kilomètres d'autoroutes aux groupes Vinci, Eiffage et Abertis, ces derniers ont déjà versé 27 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires : une rente qui a échappé à l'État (4). Dans le même temps, les tarifs des péages ont connu des hausses continues, supérieures à l'inflation...

Comme l'a rappelé la Cour des comptes en 2013, ces cadeaux faits au secteur privé l'ont été au mépris du bien-être collectif et de la transparence la plus élémentaire (5). Il n'est dès lors pas étonnant que les barrières de péage, symbole de l'octroi aux nantis et de leurs privilèges, aient été, dès les prémices du mouvement des « gilets jaunes », la cible des manifestants.

Outre-Manche, alors que les entreprises privées gestionnaires de l'eau – en situation de monopole – ont redistribué 95 % de leurs profits aux actionnaires en négligeant des réinvestissements nécessaires dans les réseaux, les privatisations ont désormais du plomb dans l'aile. Après

avoir, pendant des décennies, privatisé des pans entiers de leur économie, les Britanniques en tirent un bilan très amer... et optent pour des renationalisations. De la prison de Birmingham, reprise à la société G4S qui en assurait la gestion depuis 2011, à la ligne de chemin de fer East Coast Main Line, des retours dans la sphère publique s'amorcent.

Ces exemples, en France ou ailleurs, démontrent que, comme le souligne Yves Salesses, membre du Conseil d'État et de la Fondation Copernic, « *l'alibi des régulateurs capables de contrôler le respect des missions de service public a été démenti par l'expérience. Les régulateurs n'ont pas les moyens d'infléchir durablement le comportement de firmes transnationales* (6) ».

S'il est difficile de mesurer objectivement l'évolution des prix de l'énergie (7) et des télécoms au cours des vingt dernières années, tant les modes de consommation ont changé – surtout dans ce dernier secteur –, force est de constater que le coût collectif de la concurrence est supérieur aux avantages escomptés : les gains sont privatisés, mais le désengagement de l'État génère des pertes collectives, non prises en compte dans les bilans comptables.

AINSI, l'apparition de nouveaux entrants dans des secteurs auparavant fermés à la concurrence a engendré des coûts qui n'existent que depuis l'apparition de la concurrence et qui se répercutent sur le prix des services : les dépenses en marketing et en communication – parfois supérieures à celles effectuées en recherche et développement – ou les dépenses en lobbying. En 2017, Orange a consacré 329 millions d'euros à la publicité dans les médias, EDF 126 millions, Engie 99 millions, la SNCF 72 millions. EDF débourse aussi par exemple 2 millions d'euros par an et emploie dix personnes à temps plein pour tenter d'influencer le Parlement européen (8). Autant de sommes qui ne serviront pas à améliorer les services publics...

En outre, les profits générés jadis par des entreprises publiques restaient dans le public (soit en recettes, soit en investissements). Avec un gestionnaire privé, ils se transforment en dividendes pour les seuls actionnaires. De plus, les économies réalisées pour rester concurrentiel se révèlent coûteuses pour les salariés et les usagers. De France Télécom – devenu Orange en 2013 – à La Poste en passant par la SNCF, toutes – privatisées ou pas encore – ont vu leurs effectifs diminuer fortement (la SNCF a supprimé cent mille emplois depuis 1985), ou les conditions de travail se détériorer (en témoignant les vagues de suicides chez France Télécom de 2000 à 2011), entraînant une dégradation fatale des services et justifiant, encore plus, la privatisation de l'entreprise et l'entrée de concurrents dans le secteur. Pour couronner le tout, l'utilisateur doit faire face à un nombre élevé d'interlocuteurs pour la gestion d'un service et se retrouve perdu dans un labyrinthe kafkaïen : client de Total Direct Énergie, il consomme une électricité produite par EDF ou Engie, transportée par RTE et distribuée par Enedis...

Libéralisations et privatisations sèment la confusion chez les citoyens et aiguissent les appétits des oligarques et de leurs marionnettes. Aussi, la conquête de l'État ne vise plus seulement à mettre en œuvre un projet idéologique, comme l'explique l'économiste James Galbraith, mais à faire en sorte qu'il soit géré « *de la façon qui leur rapporte le plus d'argent, à eux individuellement et en tant que groupe, qui perturbe le moins leur pouvoir et qui leur offre le plus de chances d'être renfloués au cas où quelque chose tournerait mal* (9) ».

(1) Lire Serge Halimi, « La flambée des privatisations », *Le Monde diplomatique*, février 1994.

(2) Lire Philippe Misché et Valérie Solano, « Trente-six compagnies pour une ligne de chemin de fer », *Le Monde diplomatique*, juin 2016.

(3) Cité dans Marc Landré et Gilles Tanguy, « Les onze réformes qui mettent notre État sous pression », *L'Expansion*, Paris, 1<sup>er</sup> avril 2004.

(4) Grégoire Allix, « La privatisation des autoroutes, un traumatisme originel », *Le Monde*, 8 avril 2019.

(5) Lire Philippe Descamps, « De l'autoroute publique aux péages privés », *Le Monde diplomatique*, juillet 2012. Cf. aussi Martine Orange, « Autoroutes : les dessous des relations entre l'État et les concessionnaires », *Mediapart*, 13 janvier 2019, [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr)

(6) Yves Salesses, « Service public et marché », *Regards croisés sur l'économie*, n° 2, La Découverte, Paris, septembre 2007.

(7) Lire Aurélien Bernier, « Électricité, le prix de la concurrence », *Le Monde diplomatique*, mai 2019.

(8) Source : Transparency International, [www.integritywatch.eu](http://www.integritywatch.eu)

(9) James K. Galbraith, *L'État prédateur. Comment la droite a renoncé au marché libre et pourquoi la gauche devrait en faire autant*, Seuil, Paris, 2009.

# Aéroports de Paris, petite

(Suite de la première page.)

Par deux fois, il aurait même déjà voulu, comme aujourd'hui, privatiser Aéroports de Paris (ADP) – dont l'État reste actionnaire à 50,6 % –, affirme le secrétaire d'État chargé des transports de l'époque, M. Alain Vidalies, dans un ouvrage publié en mars dernier (2). À l'automne 2014, M. Macron aurait proposé d'abaisser la participation de l'État à 25 % dans le cadre de la préparation de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. M. Vidalies réussit alors à remporter l'arbitrage du premier ministre Manuel Valls contre un tel projet. Le ministre de l'économie revient à la charge un an plus tard : « *Le débat sera exactement le même lors d'une réunion ultérieure courant 2015 à l'Élysée. (...) François Hollande retiendra également mes arguments pour rejeter la privatisation souhaitée par Emmanuel Macron et Michel Sapin* », écrit l'ancien secrétaire d'État.

« *Déjà élevée, l'action ADP bondit de 20 % depuis le début de l'année* », note *La Tribune* le 11 mai 2017. Dès l'élection de M. Macron, la presse économique souligne l'impatience des investisseurs, alléchés par la perspective d'une concession de l'exploitation des principaux aéroports français, Roissy-Charles de Gaulle (CDG), Orly et Le Bourget. Parmi les candidats figure le groupe Vinci, déjà actionnaire à 8 % d'ADP et grand bénéficiaire de la privatisation des autoroutes engagée par M. Laurent Fabius en 2002, puis amplifiée par M. Dominique de Villepin en 2005.

À l'Élysée, le projet est suivi par M. Cédric O, ancien trésorier d'En marche ! devenu conseiller du président chargé des participations publiques et de l'économie numérique, puis secrétaire d'État chargé du numérique en mars 2019. Autre proche parmi les proches de M. Macron, le secrétaire général de l'Élysée Alexis Kohler, qui a la haute main sur tous les dossiers industriels, supervise également celui-ci. C'est dire si la privatisation d'ADP, comme celle de la Française des jeux ou d'Engie, fait figure de priorité.

Las ! Le Conseil constitutionnel a validé le 9 mai dernier le lancement par 248 parlementaires de droite et de gauche d'un référendum d'initiative partagée (RIP) sur la reconnaissance du caractère de « *service public national* » des aéroports parisiens (3). Une gifle pour l'exécutif. Les opposants se lancent cependant dans un parcours d'obstacles : ils doivent rassembler 4,7 millions de signatures d'électeurs dans un délai de neuf mois ; ensuite, c'est seulement si la proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée nationale et le Sénat dans un délai de six mois que le président de la République doit la soumettre à un référendum.

Six jours après la validation du RIP, la Cour des comptes exprimait les plus fortes réserves sur le financement de l'« *innovation de rupture* » auquel sont censées servir les ressources dégagées par la privatisation d'ADP (4). Elle qualifie le fonds envisagé de « *mécanisme budgétaire complexe et injustifié* » et relève que seuls 250 millions d'euros seront effectivement disponibles annuellement. Dans le projet du gouvernement, les 10 milliards d'euros récoltés à l'issue des privatisations doivent être investis dans un portefeuille de placements, et seuls les intérêts produits par ce fonds pourront être utilisés... La Cour des comptes fustige « *des opérations inutilement compliquées* », s'inquiète d'une dotation « *pas réellement sanctuarisée* » et précise qu'il aurait été plus efficace et plus rapide de prévoir une ligne budgétaire du même montant.

Aujourd'hui, les aéroports parisiens sont la principale porte d'entrée et de sortie pour la France. Dans un marché aérien en forte croissance, ils ont accueilli plus de 107 millions de passagers au cours des douze derniers mois, soit deux fois plus qu'il y a vingt-cinq ans (5). Lancé en 1964, Roissy-CDG (6) en a reçu à lui seul 74 millions. Connecter Paris au monde reste une obsession des gouvernements. En 2007, c'est à Roissy que le président Nicolas Sarkozy avait engagé le débat sur le Grand Paris, refusant que la capitale française « *se laisse distancer par Shanghai, par Londres ou par Dubaï* ». Douze ans plus tard, le groupe ADP prévoit d'investir pas moins de 6 milliards d'euros entre 2021 et 2025 dans ses trois aéroports parisiens. Sur fond d'aménagements du Grand Paris, et dans la perspective des Jeux olympiques de 2024, on trouve ainsi dans les cartons la construction prochaine du terminal 4 à Roissy, pour accueillir entre 30 et 40 millions de passagers supplémentaires, ou le projet CDG Express, un train direct entre l'aéroport et la gare de l'Est.

Alors, pourquoi privatiser un actif aussi stratégique pour l'État (*lire l'encadré page 15*), devenu un important levier économique ? ADP est actuellement une machine à cash, qui a rapporté à elle seule 173 millions d'euros de dividendes à la collectivité l'an dernier : autant d'argent perdu pour les contribuables en cas de privatisation. D'autant que la croissance du nombre de passagers n'est qu'un des aspects de

cette folie des grandeurs très rentable. En région parisienne, le groupe s'apparente à un État dans l'État : il possède 6 680 hectares de bâtiments, de terrains, de pistes et d'infrastructures, soit l'équivalent des deux tiers du territoire de la ville de Paris. Son président-directeur général (PDG), M. Augustin de Romanet, aime décrire l'aéroport comme « *un hôtel où les gens ne dorment pas* (7) ». ADP parie sur le développement de l'activité commerciale qui prospère au cœur de ses aérogares. En 2018, le versement des loyers de 382 points de vente lui a assuré un chiffre d'affaires de 490 millions d'euros.

Investisseur immobilier à part entière, le groupe possède aussi une réserve foncière de plus de 300 hectares, qui peut lui permettre à terme de doubler les 1,5 million de mètres carrés de bureaux qu'il exploite déjà. « *À l'horizon 2024, le centre d'affaires d'Orly est une alternative extrêmement crédible à la Défense* », se félicitait M. de Romanet début avril devant des analystes financiers, des banquiers et des représentants de fonds réunis non loin des Champs-Élysées. Dans ce contexte, les considérations environnementales ou urbanistiques passent au second plan...

## AUX ÉTATS-UNIS, LE CHOIX A ÉTÉ FAIT DE CONSERVER CES ÉQUIPEMENTS SOUS CONTRÔLE PUBLIC

Utilisatrices des installations aéroportuaires en contrepartie de redevances versées à ADP – qu'elles répercutent sur le prix des billets –, les compagnies aériennes sont, elles, vent debout contre la privatisation : « *Il est clair que les investisseurs vont vouloir rentabiliser leurs investissements, et donc, qui en fera les frais ? Les compagnies et les clients* », dénonçait l'année dernière M. Jean-Pierre Sauvage, président du Board of Airlines Representatives (BAR), l'association des représentants des compagnies aériennes en France (8). Dès décembre 2017, M. Jean-Marc Janaillac, alors PDG d'Air France-KLM, exprimait les plus vives réserves : « *En théorie économique, la privatisation des aéroports qui constituent des monopoles naturels n'a rien d'une évidence. Dans la plupart des grands États aéronautiques, et notamment aux États-Unis, le choix a été fait de conserver les aéroports sous contrôle public en raison de leur caractéristique d'infrastructure d'intérêt général au service de l'aménagement du territoire* (9). » Si le gouvernement affirme qu'il contrôlera toujours le niveau des redevances, les compagnies aériennes craignent que la privatisation offre une rente aux actionnaires privés.

Bercy assure que la privatisation se fera « *dans la transparence* », et non dans le cadre d'une opération de gré à gré, comme cela a été envisagé un temps. Elle apparaît pourtant totalement hors norme, avec un schéma d'une rare opacité. Plusieurs aspects troublent particulièrement : choix d'une concession alors que les équipements existent déjà et que l'essentiel des investissements est acquis ; durée très longue, soixante-dix ans ; indemnisation de près de 1 milliard d'euros pour les actionnaires minoritaires – dont Vinci – au prétexte qu'ADP, dont ils sont propriétaires sans limitation, ne sera plus que concessionnaire pour une durée déterminée ; enfin, la restitution des biens à l'État en fin de concession fera l'objet d'un dédommagement surprenant pour une partie des actifs et selon un calcul des plus nébuleux (10). Autant dire que, une fois la mécanique enclenchée, tout retour en arrière sera difficile et ruineux pour l'État, même en fin de contrat...

Pour mener à bien ce projet, le PDG du groupe aéroportuaire a toute la confiance de l'Élysée. Haut fonctionnaire issu de la direction du budget à Bercy – où il a fait la connaissance de M. Michel Charasse, l'un des « *visiteurs du soir* » du président Macron –, M. de Romanet multiplie les postes dans les cabinets ministériels sous M. Jacques Chirac. Il a notamment travaillé pour le ministre des finances Jean Arthuis, l'un des premiers soutiens de droite de M. Macron, en 2016. Puis il a été directeur du cabinet adjoint du premier ministre Jean-Pierre Raffarin, et enfin secrétaire général adjoint de l'Élysée en 2005. Ce chiraquien historique a dirigé la Caisse des dépôts, avant d'être nommé en 2012 à la tête d'ADP par M. Hollande... sur les conseils de M<sup>me</sup> Bernadette Chirac, dont il est proche.

Ce curriculum vitae très politique amène ce transfuge de la haute fonction publique dans le monde des affaires à se rapprocher de M. Macron dès sa victoire. Il est l'un des rares à le rencontrer la semaine précédant son investiture. Autres preuves de la confiance que le jeune chef de l'État lui accorde : il est nommé en décembre 2017 président du conseil d'administration du domaine de Chambord – un honneur de la part d'un chef d'État qui souhaite rétablir les chasses présidentielles – et devient en juillet 2018 président de Paris Europlace, l'association chargée de promouvoir la place financière parisienne, un poste particulièrement stratégique en plein Brexit.



PHOTOGRAPHIE : WAN MUZJIN - AIR DE PARIS PARIS

ELIZA DOUGLAS. – « Who »

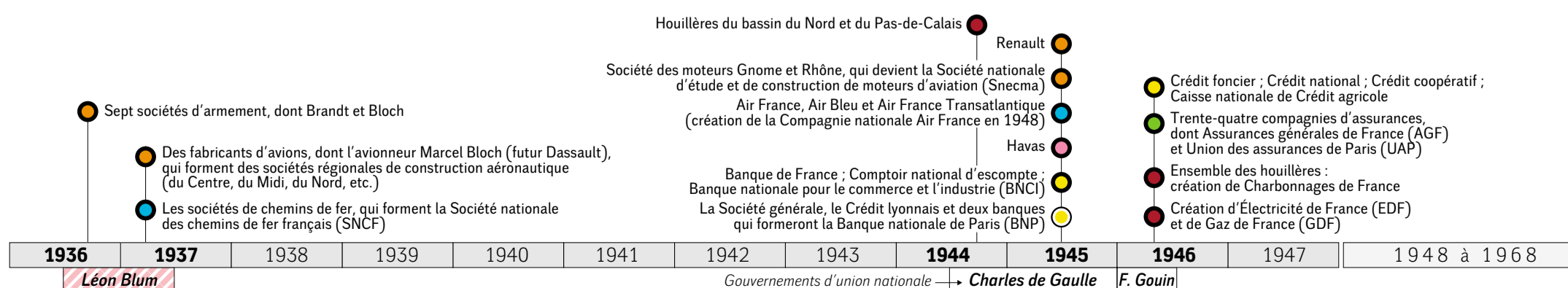
Dans ce dossier de privatisation, de nombreux réseaux sont à la manœuvre. Notamment ceux de la Caisse des dépôts, bras armé financier de l'État, que M. Macron connaît bien. Son ami Antoine Gosset-Grainville, inspecteur des finances et ancien directeur du cabinet adjoint de M. François Fillon à Matignon, en fut le directeur adjoint de 2010 à 2013. Son mentor Jean-Pierre Jouyet, grand manitou de

(2) Alain Vidalies, *Ministre sous François Hollande*, Les Dossiers d'Aquitaine, coll. « Témoignages vivants », Bordeaux, 2019.  
 (3) « Décision n° 2019-1 RIP », Conseil constitutionnel, Paris, 9 mai 2019.  
 (4) « Le budget de l'État en 2018 (résultats et gestion) », Cour des comptes, Paris, 15 mai 2019.  
 (5) Selon les données fournies par le groupe, www.parisaeroport.fr  
 (6) Lire « Dans les rouages d'un grand aéroport », *Le Monde diplomatique*, novembre 2009.  
 (7) Gilles Guillaume, « ADP se transforme pour séduire les investisseurs », Reuters, 5 avril 2019.  
 (8) Romain Pommier, « Privatisation d'ADP : "Les compagnies et les clients risquent d'en faire les frais..." », *Tour Mag*, 11 mars 2018, www.tourmag.com  
 (9) Jean-Marc Janaillac, « "Une privatisation de Paris Aéroport ne saurait simplement se concevoir dans une logique budgétaire" », *Le Monde*, 7 décembre 2017.  
 (10) Article 44 de la loi relative à la croissance et la transformation des entreprises, adoptée en lecture définitive par l'Assemblée nationale le 11 avril 2019.

## Nationalisations et privatisations en France

**Nationalisation** ● Totale ○ Partielle    **Privatisation** ◆ Totale ◇ Partielle    **Grands secteurs** ■ Banques, finance ■ Assurances ■ Industrie ■ Transports ■ Énergie, mines ■ Communication □ Autre    **Orientation politique du gouvernement** ▨ Gauche ▩ Centre droit ▪ Droite

Principales opérations mises en œuvre depuis 1936. La part de l'État est mentionnée entre parenthèses.



# Les concessions entre amis



Is Wise» (Qui est sage), 2017

Bercy, où elle a été nommée cheffe de cabinet de M<sup>me</sup> Agnès Pannier-Runacher, nouvelle secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie Bruno Le Maire. Cette dernière, inconnue du grand public, est l'un des discrets piliers de LRM. Référente du mouvement dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, cette inspectrice des finances passée par l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC) connaît très bien M. Kohler, tous deux étant issus de la promotion Averoës de l'École nationale d'administration (ENA). De 2006 à 2008, elle fut directrice adjointe des finances et de la stratégie du groupe Caisse des dépôts...

Veut-on brouiller les pistes à l'Élysée ? Des indiscretions habilement distillées dans la presse laissent penser que la candidature de Vinci au rachat d'ADP n'aurait plus les faveurs du président. Le groupe du bâtiment et travaux publics (BTP) réclame des centaines de millions d'euros pour l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, dont il était le concessionnaire. À peine la procédure de RIP enclenchée, il prenait le contrôle de l'aéroport londonien de Gatwick pour 3,2 milliards d'euros...

## LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL PRIÉ DE REVENIR SUR SA VALIDATION DU RÉFÉRENDUM

Selon plusieurs articles du *Canard enchaîné*, l'Élysée aurait poussé un projet alternatif porté par le fonds d'investissement français Ardian, associé à plusieurs départements d'Île-de-France. « *Nous mettrons 1 milliard, et Ardian les 5 autres, dont un emprunt de 2 à 3 milliards* », assurait ainsi M. Patrick Devedjian, président du conseil départemental des Hauts-de-Seine (12). Un tel choix relancerait les soupçons de conflit d'intérêts. M. Emmanuel Miquel, conseiller entreprise, attractivité et export à l'Élysée de juin 2017 à mars 2019, membre de l'équipe financière du candidat Macron lors de la campagne électorale, fut auparavant conseiller-cadre chez Ardian et vient d'y revenir. Chez Ardian, le service de communication nous assure que « *M. Emmanuel Miquel n'a jamais fait partie de l'équipe infrastructures en charge des dossiers d'investissement dans les aéroports* », et qu'à l'Élysée il

« *n'avait pas la compétence sur les participations de l'État, qui étaient suivies par M. Cédric O. Il ne suivait donc pas le dossier ADP et n'avait aucune information privilégiée sur le sujet* ». En outre, de février 2015 à juillet 2018, Ardian contrôlait la société de courtage Siaci Saint Honoré, qui a apporté une aide décisive dans la garantie des prêts bancaires accordés au candidat à la présidentielle pour 8 millions d'euros afin de boucler le financement de sa campagne.

L'entêtement du gouvernement et de l'Élysée étonne. On retrouve cette obstination dans la vente partielle de l'aéroport Toulouse-Blagnac, portée dès 2014 par un certain M. Macron, ministre de l'économie. En distribuant 100 % du bénéfice en dividendes et en piochant dans les réserves financières de l'aéroport avant de remettre en vente sa participation, l'acheteur chinois Casil avait montré son peu d'intérêt pour l'avenir du site. Le 16 avril dernier, la cour administrative d'appel de Paris offrait une voie de sortie en annulant la procédure de privatisation, jugée irrégulière. Mais, plutôt que de la saisir, l'Agence des participations de l'État a annoncé début mai qu'elle allait se pourvoir en cassation devant le Conseil d'État...

Dans les jours qui ont suivi la validation du RIP, le pouvoir a mis le Conseil constitutionnel sous pression, dans l'espoir qu'il fasse marche arrière et interrompe le processus à l'occasion de l'examen de la loi Pacte. Le 16 mai, le juge suprême a certes autorisé la privatisation et validé la nouvelle loi en considérant qu'ADP ne représentait pas un « *monopole de fait* » protégé par la Constitution (13). Mais cela ne rend en rien caduque la validation du RIP, qui donne le dernier mot aux électeurs. Si les Français ne veulent pas de cette privatisation, il leur appartiendra de se mobiliser par pétition, puis de dire par voie de référendum que les aéroports de Paris revêtent le caractère d'un service public national.

MARC ENDEWELD.

(11) Chargé de mission à la présidence de la République, M. Alexandre Benalla a été identifié le 18 juillet 2018 par le quotidien *Le Monde* sur une vidéo tournée le 1<sup>er</sup> mai où il apparaissait en train de molester des manifestants à Paris.

(12) *Le Canard enchaîné*, Paris, 13 mars, 27 mars et 3 avril 2019.

(13) « *Décision n° 2019-781 DC* », Conseil constitutionnel, 16 mai 2019.

## Un actif stratégique pour l'État français

TOUT UN SYMBOLE : en octobre 1945, L'Aéroport de Paris (la future société anonyme ADP) est créé sous la forme d'un établissement public autonome par une ordonnance du gouvernement provisoire. Équipements stratégiques, les aéroports ont toujours été au centre de l'attention du pouvoir, qui y place d'anciens militaires ou d'anciens agents du renseignement. En 1960, le général de Gaulle choisit ainsi de nommer à la tête de l'établissement Pierre Boursicot, qui fut directeur du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece) de 1951 et 1957. En 1983, Pierre Marion passe directement de la tête de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) – qui vient de succéder au Sdece – à celle d'ADP. Plus récemment, en 2015, le préfet Alain Zabulon a quitté son poste de coordinateur du renseignement à l'Élysée pour devenir directeur de la sûreté du groupe aéroportuaire, qui mise de plus en plus sur son développement international.

Scène révélatrice, le 25 juin 2012 à Beyrouth : l'ambassadeur de France Patrice Paoli remet les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à l'un des principaux collaborateurs du groupe au Proche-Orient. Le diplomate félicite M. Roger Samaha, « *relais particulièrement efficace et loyal* » de la France, pour avoir contribué à la signature des grands contrats d'ADP, de Dubaï à Abou Dhabi en passant par le Qatar, l'Arabie saoudite, Oman ou encore Bahreïn, « *totalisant un chiffre d'affaires de 265 millions d'euros sur la seule période 2004-2010* ». La filiale internationale du groupe se développe en symbiose avec la diplomatie française. « *C'est un des nids de la DGSE* », s'amuse M. Yves Bonnet, à la tête de la direction de la sécurité du territoire (DST) de 1982 à 1985 (1).

Transformé en société anonyme en 2005, puis introduit en Bourse l'année suivante, le groupe ADP revendique aujourd'hui le rang de numéro un mondial, avec 281 millions de passagers accueillis sur vingt-cinq plates-formes. À travers sa filiale ADP

International, il prend des participations dans de nombreux aéroports et en gère d'autres dans le monde entier. Espérant élargir ses zones de prospection, le groupe a aussi fait discrètement l'acquisition, en juillet 2018, de Merchant Aviation, un cabinet de conseil aéroportuaire établi dans le New Jersey, prenant le risque de placer de fait l'ensemble du groupe ADP sous le coup des lois américaines de lutte contre la corruption.

Pépète recelant les précieux savoir-faire du groupe aéroportuaire, ADP Ingénierie (ADPI) effectue des études et construit des infrastructures sur tout le globe, notamment au Proche-Orient, dans des pays stratégiques. Son histoire récente comporte de nombreux secrets, dont certains intéressent la justice. En 2018, le parquet national financier a ouvert une enquête préliminaire à la suite d'accusations d'anciens collaborateurs évoquant des malversations. « *ADPI collabore bien entendu pleinement à l'enquête menée par les autorités de police, et se réserve le droit de se constituer partie civile afin d'être indemnisée du préjudice qu'elle aurait subi du fait d'infractions qui auraient été commises* », nous déclare le service de communication du groupe. D'autres interrogations portent sur des soupçons de corruption visant trois contrats remportés en juillet 2007, en pleine lune de miel entre M. Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi, le « *Guide* » libyen alors invité en grande pompe à Paris (2). Ces contrats, qui n'ont pu être exécutés du fait de la guerre en 2011, concernaient la conception des aéroports de Benghazi, de Sebha et de Tripoli.

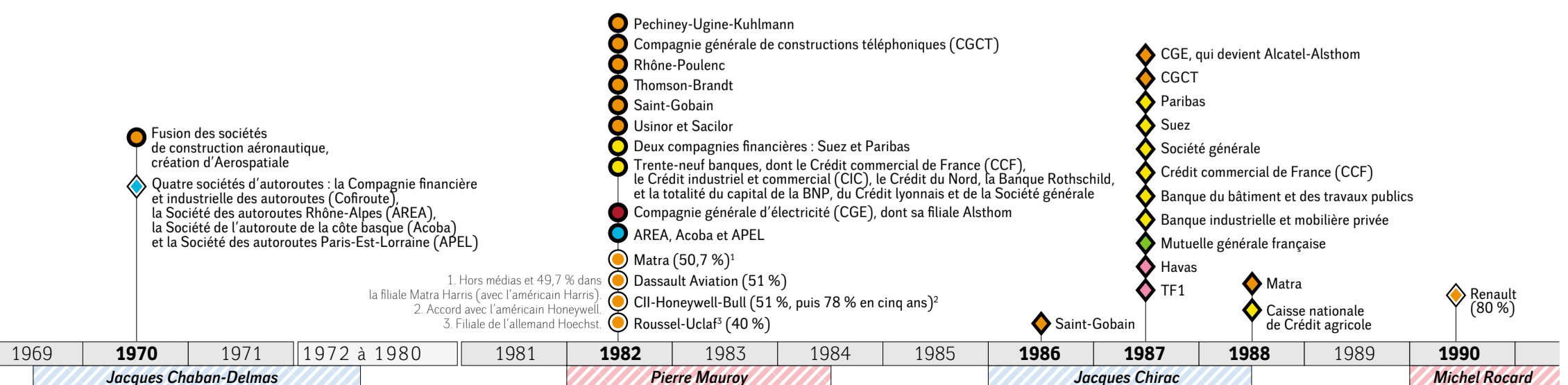
M. E.

(1) Étienne Girard, « *Corruption, embargo violé en Iran... les dossiers noirs d'Aéroports de Paris* », *Marianne*, Paris, 22 mars 2018.

(2) Clément Fayol et Marc Leplongeon, « *ADP poursuivi par un fantôme libyen* », *Le Point*, Paris, 6 mars 2019.

l'inspection des finances, y avait été nommé directeur général en 2012 par M. Hollande, pour remplacer... M. de Romanet. Ce n'est pas tout : depuis 2015, le directeur de l'immobilier d'ADP est M. Serge Grzybowski, qui a été durant plus de sept ans PDG d'Icade, la filiale immobilière de la Caisse des dépôts.

D'autres acteurs du dossier se trouvent au cœur des réseaux de La République en marche (LRM). Au Parlement, ce projet de privatisation est inscrit dans la loi Pacte – pour « *plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises* » –, officiellement destinée à dynamiser la croissance française... Son rapporteur général n'est autre que le député LRM Roland Lescure, président de la commission des affaires économiques. L'année dernière, il travaillait sur le dossier ADP avec l'aide d'une collaboratrice parlementaire, M<sup>me</sup> Aigline de Ginestous, ancienne de la banque Rothschild qui a participé à la collecte de fonds de la campagne présidentielle de M. Macron. En septembre 2018, celle-ci confiait lors d'un dîner mondain à la Pizzeria Popolare, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris : « *Heureusement, il y a eu l'affaire Benalla* (11). *On craignait que la procédure d'indemnisation que nous avons prévue pour la privatisation d'ADP soulève des oppositions. En fait, les députés ont à peine regardé. Tout est passé sans problème.* » Depuis octobre, M<sup>me</sup> de Ginestous suit le dossier de la privatisation à



# Les barrages hydroélectriques

Berceau de l'exploitation de la « houille blanche », la France tire de nombreux avantages économiques, touristiques et environnementaux de l'administration publique de ses ressources hydroélectriques. Aussi l'ordre donné par la Commission européenne de privatiser la gestion des barrages suscite-t-il la réprobation de la plupart des acteurs... à l'exception du gouvernement.

UNE ENQUÊTE DE DAVID GARCIA \*

**M**ONTÉZIC, dans la campagne aveyronnaise, début novembre 2018. Nul édifice à l'horizon, excepté, sur les hauteurs, le château de Valon, vestige du XII<sup>e</sup> siècle. À l'étroit dans une voiture de service au milieu de quatre agents d'Électricité de France (EDF), nous nous engouffrons dans la bouche d'une caverne. Huit cents mètres en contrebas, la cavité artificielle abrite sous un haut plafond quatre groupes de production hydroélectrique prêts à turbiner l'eau de la Truyère, un affluent du Lot. En moins de deux minutes, les turbo-alternateurs peuvent démarrer et produire l'équivalent en électricité d'un réacteur nucléaire. « C'est comme si vous preniez la Seine à Paris, et que tout à coup vous l'arrétiez et lui disiez : "Je te remonte au sommet de la tour Eiffel" », explique M. Benoît Desaint, directeur de l'unité de production du Massif central à EDF.

Une station de transfert d'énergie par pompage (STEP) comme celle de Montézic permet non seulement de produire de l'énergie quasi instantanément, mais aussi – par l'inversion des turbines – d'en reconstituer des réserves à grande échelle pour faire face aux périodes de demande intense. « Le week-end, période de basse consommation, l'eau de la retenue inférieure va être pompée, remontée, puis stockée dans le bassin supérieur », explique M. Denis Cambon, responsable du groupement d'usines de Montézic. À partir du lundi matin, et durant les créneaux de forte consommation, l'eau de la retenue supérieure sera ramenée vers le bassin inférieur et turbinée pour fournir de l'électricité. Ce type d'installation offre une grande souplesse de fonctionnement et compense la rigidité de la production nucléaire, qui ne peut être arrêtée la nuit, par exemple.

Énergie renouvelable par excellence, malgré une forte emprise critique sur le milieu naturel, l'hydroélectricité représente 12 % de la production nationale de courant. Exploitée par EDF, cette STEP est l'une des onze concessions hydroélectriques de la vallée de la Truyère. Toutes font l'objet d'âpres marchandages entre le gouvernement français, propriétaire des barrages, et la Commission européenne, qui réclame avec insistance une ouverture à la concurrence. Quatre cents barrages, essentiellement gérés par l'entreprise publique, qui contrôle encore 83 % des capacités hydroélectriques du pays, sont concernés. Pour le reste, outre une myriade de structures locales, 12 % du parc est géré par la Compagnie nationale du Rhône (CNR), et 2 % par la Société hydroélectrique du Midi (SHEM), toutes deux ayant pour principal actionnaire Engie, ex-GDF Suez (1). « Abus de position dominante », entonnent les exégètes néolibéraux à Paris comme à Bruxelles.

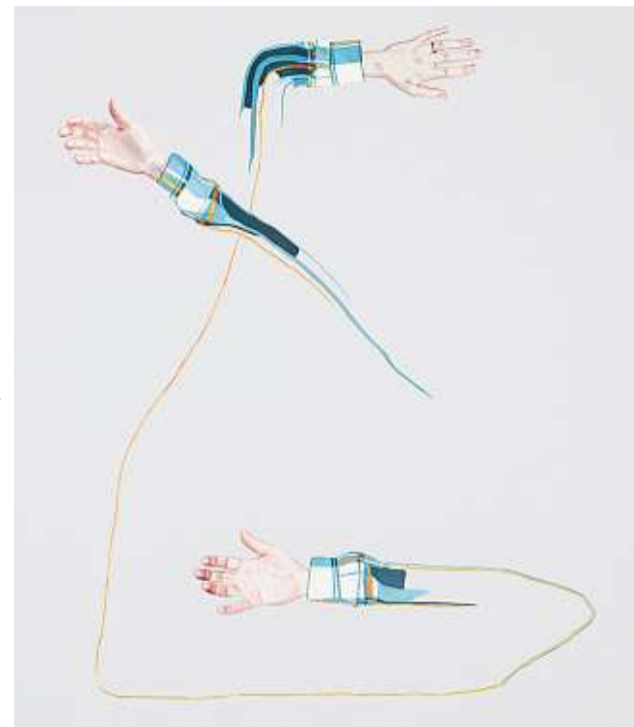
Née en 1946 de la loi sur la nationalisation de l'électricité et du gaz, EDF n'a cessé d'être désarmée depuis les années 1990 par un arsenal législatif imaginé à Bruxelles et échafaudé à Paris. Dès 1993, le gouvernement socialiste de Pierre Bérégovoy fait adopter la loi Sapin, qui réduit la durée des contrats de délégation de service public en imposant de plus larges modalités de publicité et de mise en concurrence. Transformé en société anonyme sous le gouvernement de M. Jean-Pierre Raffarin, en 2004, l'ancien établissement public ne peut plus – en principe – échapper à la mise en concurrence lorsqu'une concession hydroélectrique vient à échéance. Mais des stratagèmes ont permis jusqu'à présent de bloquer la vague de délégation au privé.

Le 22 avril 2010, le ministre de l'écologie et de l'énergie Jean-Louis Borloo annonce le renouvellement par appel d'offres de cinquante et une concessions représentant 20 % du parc français en matière de puissance. Mais le gouvernement de M. François Fillon ne passe pas à l'acte ; il louvoie entre les impatiences bruxelloises et la fermeté de

\* Journaliste.



ELIZA DOUGLAS. – « Obey Another Law » (Obéis à une autre loi), 2017



ELIZA DOUGLAS. – « The Trap of Your Life » (Le piège de ta vie), 2016

l'intersyndicale d'EDF. « Nicolas Sarkozy et François Fillon n'ont pas respecté la promesse faite à la Commission d'ouvrir les barrages à la concurrence en échange du maintien des tarifs réglementés de l'électricité », fulmine M. Marc Boudier, président de l'Association française indépendante de l'électricité et du gaz (Afiég), le principal groupe de pression industriel regroupant des filiales françaises de grands groupes européens.

Ministre de l'écologie de 2012 à 2013, M<sup>me</sup> Delphine Batho s'oppose à la mise en concurrence des barrages et milite même pour la création d'un établissement public de l'hydroélectricité. La patrouille libérale la rattrape illico. Dûment chapitrée par le ministre de l'économie Pierre Moscovici – désormais commissaire européen aux affaires économiques –, elle abandonne son projet hérétique de renationalisation partielle. Redevenue simple députée, elle jette un regard critique sur l'action des gouvernements français depuis vingt ans : « La France n'a pas mené la bataille pour conserver une gestion publique de l'hydroélectricité, ou alors très mollement. L'État français se défait en permanence sur la Commission, alors que celle-ci demande l'application du cadre juridique découlant de la loi Sapin », tranche l'actuelle présidente de Génération Écologie.

## DES ÉQUIPEMENTS FINANCÉS SUR FONDS PUBLICS, AMORTIS DEPUIS DES DÉCENNIES, HYPER-RENTABLES

Pour une trentaine d'installations, la Commission exige le renouvellement immédiat de concessions expirées qui ont bénéficié de « délais glissants » (c'est-à-dire qui ont été prolongées). Le 7 mars dernier, elle a envoyé une mise en demeure cinglante à huit États, considérant notamment que « tant la législation que la pratique des autorités françaises et portugaises sont contraires au droit de l'Union européenne ».

Dans une précédente missive, le 22 octobre 2015, elle estimait que le maintien du statu quo créait une « inégalité des chances entre les opérateurs économiques dans l'accès aux ressources hydrauliques aux fins de la production d'électricité [et permettait] à EDF de maintenir ou de renforcer sa position dominante en France sur les marchés de la fourniture d'électricité au détail ». Cette dernière assertion est fautive (2). « EDF perd cent mille clients par mois au bénéfice des fournisseurs alternatifs. En outre, les énergies renouvelables montent en puissance, et seuls 8 à 10 % des nouveaux équipements lui sont attribués », rétorque M<sup>me</sup> Marie-Noëlle Battistel, députée socialiste de l'Isère et vice-présidente de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. « La mise en concurrence propose ni plus ni moins que de réduire à néant le fruit d'un siècle de politiques industrielles et énergétiques cohérentes », écrivait-elle déjà en conclusion d'un rapport parlementaire en 2013. Une concertation, un débat au Parlement se sont-ils tenus pour entériner un choix stratégique aussi décisif ? Le sujet a été passé sous silence, au prétexte d'une prétendue fatalité juridique européenne, et au détriment de l'intérêt général (3).

En janvier 2018, le ministre de l'écologie Nicolas Hulot proposait à la Commission européenne qu'aucun opérateur ne soit autorisé à

remonter plus de deux tiers d'un même lot, quand bien même son offre s'avérerait la plus compétitive sur la totalité du marché ! « Ce dispositif visait clairement à réduire le périmètre d'EDF, concessionnaire sortant dans la plupart des vallées », dénonce M. Fabrice Coudour, délégué syndical de la Confédération générale du travail (CGT). La direction de l'entreprise publique exprime alors sa réprobation – en termes diplomatiques, l'État détenant encore 83 % de son capital. « Nous demandons que cette concurrence soit équitable, et en particulier qu'EDF puisse concourir au renouvellement de ses propres concessions », déclare M. Yves Giraud, directeur de la division hydraulique.

Financés sur fonds publics, amortis depuis des décennies, hyper-rentables, les barrages suscitent la convoitise des investisseurs français et étrangers (lire l'encadré page 17). Selon le rapport parlementaire corédigé par M<sup>me</sup> Battistel, les installations hydroélectriques dégagent un excédent brut d'exploitation de 2,5 milliards d'euros par an. Investissements et rémunération du capital déduits, le bénéfice s'élèverait à quelque 1,25 milliard d'euros par an.

Avec une puissance équivalant à celle de deux réacteurs nucléaires, la vallée de la Truyère possède des équipements parmi les plus rentables du pays. Le belvédère du Bousquet offre une vue en plongée sur les ondolements gracieux de la rivière et sur le barrage de Sarrans, le plus ancien de la vallée. « Lors de la dernière vidange, en 2014, l'inspection a fait apparaître le caractère intact de la construction depuis sa mise en service en 1934. Bien entretenus, ces ouvrages ont une durée de vie extrêmement longue », souligne M. Desaint. La concession de Sarrans et celle associée de l'usine de Brommat ont expiré en 2012 ; les neuf autres expireront entre 2021 et 2037. Le gouvernement propose de regrouper les onze contrats en un seul et de prolonger leur exploitation par EDF, qui s'engage en échange à investir 1 milliard d'euros. Adoptée sous l'égide de la ministre de l'environnement socialiste Ségolène Royal, la loi de transition énergétique du 17 août 2015 sanctuarise le principe d'ouverture à la concurrence, tout en autorisant, de manière exceptionnelle et sous condition, ce type de prolongation des concessions. C'est sur ce point précis que Bruxelles épingle la France, et montre son peu d'intérêt pour les usages multiples de l'eau.

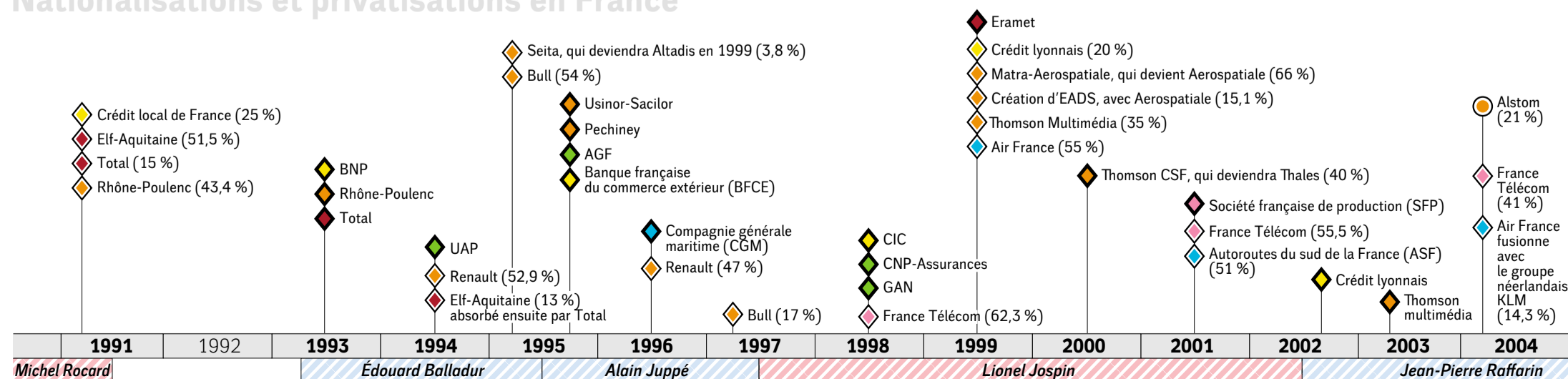
Irrigation, écrêtement des crues, soutien au tourisme grâce aux plans d'eau, pêche... L'utilité économique et sociale des barrages dépasse de très loin la stricte dimension énergétique. Dans un accord conclu en 1989, EDF s'engageait par exemple à réalimenter le Lot en été, en fournissant 33 millions de mètres cubes d'eau par an pour faire oublier les grandes sécheresses d'antan. En guise de solde de tout compte, les cinq départements traversés par la rivière ont versé 18,9 millions d'euros à EDF. Une somme « assez dérisoire », convient M. Serge Bladinières, président de l'Entente interdépartementale du bassin du Lot, l'établissement public chargé du soutien d'étiage. « EDF applique nos consignes

(1) Le capital de la CNR est détenu à 49,7 % par Engie, à 33,2 % par la Caisse des dépôts et à 16,8 % par les collectivités locales. Celui de la SHEM est entièrement contrôlé par Engie.

(2) Lire Aurélien Bernier, « Électricité, le prix de la concurrence », *Le Monde diplomatique*, mai 2019.

(3) « Rapport d'information sur l'hydroélectricité », Assemblée nationale, Paris, 7 octobre 2013.

## Nationalisations et privatisations en France



# dans le viseur de Bruxelles

de lâchers sans jamais exiger le moindre paiement supplémentaire. En cas d'ouverture à la concurrence, une entreprise privée réclamerait un surplus pour la moindre opération étrangère au cahier des charges », redoute l'élu local.

Établi en amont de l'appel d'offres, le cahier des charges fixe les droits et les obligations des concessionnaires, mais il peut difficilement prévoir toutes les situations. Même détaillé, il ne peut anticiper certaines évolutions liées, par exemple, au changement climatique. « Avec leurs batteries d'avocats, les opérateurs privés trouveront toujours des subterfuges pour faire payer au prix fort tout écart par rapport au cahier des charges initial », avertit M. Frédéric Pinatel, délégué Europe et international de la Fédération des mines et de l'énergie à Force ouvrière (lire sur notre site l'article « Un nid à contentieux »). La référence pointilleuse au sacro-saint contrat a ainsi fait la fortune des concessionnaires autoroutiers.

Président de la communauté de communes de la Matheysine, dans l'Isère, M. Joël Pontier défend avec ardeur la reconduction d'EDF dans la vallée du Drac. Haut lieu européen de la pratique de la voile en eau douce, le lac artificiel du Monteynard attire des milliers de visiteurs chaque été. L'électricien public garantit des cotes d'eau élevées durant la saison sèche. En amont, pour la retenue du Sautet dont la concession a expiré en 2011, EDF se montre tout aussi soucieuse des questions touristiques. « Mû par le seul attrait du profit, un opérateur privé ne se priverait pas de facturer les cotes d'eau estivales », s'inquiète l'élu, qui redoute les conflits d'usage si EDF perd ses concessions les plus rentables.

## QUAND L'EXIGENCE DE RENTABILITÉ CONDUIT À NÉGLIGER LA SÛRETÉ

En outre, le système français repose sur l'optimisation des ouvrages d'une chaîne hydrologique, facilitée par le fait que, hormis en Dordogne, les bassins versants sont tous gérés par un même concessionnaire. Or l'eau turbinée aux heures de pointe est vendue plus cher que celle produite aux heures creuses. Comment être sûr que les opérateurs continueront à fournir de l'électricité durant ces périodes moins rentables et feront passer la garantie d'approvisionnement avant leur intérêt financier ?

L'Afieg balaie l'objection : « Tous les producteurs raccordés au réseau public de transport d'électricité [RTE] français sont dans l'obligation légale de mettre à disposition la totalité de leur puissance résiduelle. Ils contribueront donc, au même titre que le concessionnaire sortant, à la sécurité du système électrique. » Un rapport fouillé du syndicat Sud Énergie signale pourtant quelques dérèglements. En témoigne l'imbroglio du refroidissement de la centrale nucléaire du Bugey, dans l'Ain. En 2001, EDF a dû céder l'exploitation des ouvrages fluviaux de la région à la CNR – qui les a construits –, mais elle a souhaité conserver un débit constant pour refroidir ses réacteurs nucléaires. « Plusieurs fois dans les nuits de vendredi à samedi, quand la valeur commerciale du mégawattheure est faible, la CNR a baissé

le débit sortant du barrage de Génissiat (...), entraînant l'arrêt des tranches 2 et 3 de la centrale nucléaire du Bugey », relate le délégué régional d'EDF de l'époque, M. Jean Fluchère, cité dans ce rapport. En 2003, l'entreprise publique obtient l'ajout dans le contrat de concession d'un avenant garantissant cent quarante mètres cubes d'eau par seconde en permanence. Moyennant rétribution...

Candidat à la reprise des concessions EDF, Engie se dispenserait bien d'appels d'offres pour les barrages qu'elle-même gère... en particulier ceux de la vallée d'Ossau, dans les Pyrénées-Atlantiques. « La priorité est d'ouvrir le marché, et non d'affaiblir le premier concurrent [d'EDF] », argue M<sup>me</sup> Gwenaëlle Huet, directrice générale adjointe d'Engie, qui a proposé en vain au gouvernement de prolonger la concession, échue en 2012, en contrepartie de la construction d'une STEP. « La vallée d'Ossau représente un tiers du chiffre d'affaires de la SHEM. Si on perd la concession, l'avenir de l'entreprise est remis en cause », résume M. Olivier Marfaing, chef du groupement d'Artouste, le plus haut barrage de la vallée, perché à deux mille mètres d'altitude.

Dans toute la vallée, l'inquiétude des salariés de la SHEM est palpable. « Non à la mise en concurrence de l'hydroélectricité ! » Déployée devant l'usine d'Hourat, à Laruns, cette banderole de la CGT traduit l'état d'esprit du personnel, encadrement compris. Devant l'atelier, nous sommes accueilli par une minidélégation syndicale. « En ce moment a lieu une réunion sur le renouvellement des concessions, comme chaque lundi matin depuis trois semaines. Les quarante-cinq salariés de l'atelier ont peur d'être délocalisés »,



PHOTOGRAPHIE : MARC DOMAGE AIR DE PARIS, PARIS

ELIZA DOUGLAS. - « No Pain at All » (Pas de douleur du tout), 2016

déclare M. Claude Etchelamendy, délégué CGT. En cas de changement d'exploitant, les travailleurs de l'atelier, affectés à la maintenance de l'ensemble des barrages SHEM, seraient transférés dans une autre usine de l'entreprise.

Si le gouvernement français refuse de renouveler la concession d'Ossau de gré à gré, il se montre par ailleurs très compréhensif envers le groupe Engie. Côté SHEM, l'exécutif a accepté de proroger contre travaux les concessions de la vallée de la Dordogne jusqu'en 2048. Quant à celle de la CNR, qui concerne dix-huit barrages, elle est prolongée de 2023 à 2041, en échange d'investissements de 500 millions d'euros (4). Pour EDF, qui militait en faveur d'une reconduction concomitante des concessions du Rhône pour la CNR et de la Truyère pour elle, le coup est rude. Dans un courrier daté du 19 juin 2018, le président-directeur général d'EDF Jean-Bernard Lévy mettait déjà en garde le premier ministre contre les conséquences d'un tel choix : « EDF a jusqu'à présent exploité les concessions qui lui ont été attribuées comme un tout. L'évolution de ce dossier pourrait amener EDF, qui doit se conduire en acteur rationnel sur le plan économique, à se désengager de l'exploitation des concessions échues ou arrivant prochainement à échéance, dès lors que celles-ci portent un préjudice économique à l'entreprise. »

Parmi les concessions portant un « préjudice économique » à EDF revient souvent le nom de celle du Chambon, sur la Romanche, en Isère, un barrage-voûte souffrant de la « maladie du béton » qui a fait l'objet de nombreux travaux. « Ce barrage n'est pas rentable du tout », confirme M. Alexandre Grillat, secrétaire national de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC) Énergie. Opposés au démantèlement de l'entreprise publique, les syndicats redoutent un plan de découpe du pôle hydraulique, dont les barrages les moins lucratifs feraient les frais, et s'inquiètent pour les installations vieillissantes qui retiennent des centaines de millions de mètres cubes d'eau en amont de grandes villes... ou d'installations nucléaires.

## L'ALLEMAGNE A SORTI CE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE DU CHAMP DE LA CONCURRENCE

Si EDF consacre 400 millions d'euros chaque année à la sûreté, elle n'a pas toujours été exemplaire en la matière. Sud Énergie a montré comment elle a réduit radicalement ses budgets de maintenance dans la foulée de la première directive de libéralisation de l'électricité, en 1996. Conséquence : le 29 janvier 2006, la rupture d'une vanne du barrage de Tuilières, sur la Dordogne, libère brutalement cinq millions de mètres cubes d'eau, heureusement sans faire de victime. « Sa remise à niveau a coûté à elle seule plus de 50 % du budget maintenance de l'époque... On a donc déjà les prémices de ce que peut provoquer une baisse des budgets de maintenance quand les raisons économiques l'emportent sur les préoccupations de sûreté », assène M. Jean-François Astolfi (5). Directeur de la production et de l'ingénierie hydraulique au moment de l'accident, il a supervisé le plan « Super Hydro », qui a remis la sécurité au cœur des préoccupations. Avec l'ouverture des barrages à la concurrence, l'exigence de rentabilité reprendra-t-elle le dessus ?

D'ici à 2023, un tiers des concessions, soit cent cinquante barrages, seront arrivées à échéance. Le ministre de la transition écologique et solidaire François de Rugy a laissé entrevoir un début d'ouverture à la concurrence avant la fin de l'année 2019 (6). Mais, comme pour la privatisation d'Aéroports de Paris (lire l'article pages 1, 14 et 15), l'exécutif pourrait se heurter à une solide résistance parlementaire. À l'initiative du député communiste Hubert Wulfranc, un projet de résolution daté du 5 avril dernier exhorte le gouvernement à plaider auprès de la Commission européenne pour sortir le secteur hydroélectrique du champ concurrentiel, comme l'a fait l'Allemagne après une forte mobilisation populaire. Issus de l'ensemble des groupes d'opposition, y compris Les Républicains (LR), pourtant acquis aux idées libérales, cent treize députés l'ont signée. « Le postulat selon lequel l'ouverture à la concurrence est toujours bénéfique doit être examiné. Il est important que le Parlement se saisisse de la question de l'énergie hydroélectrique et entame un bras de fer avec Bruxelles. La nation doit se réveiller », clamait M. Julien Aubert, député de Vaucluse et secrétaire général adjoint LR, lors d'une conférence de presse conjointe avec quelques collègues signataires de la résolution. Ce sursaut parlementaire suffira-t-il à barrer la route aux industriels et à la Commission européenne, qui défend leurs intérêts ?

DAVID GARCIA.

(4) « Projet de prolongation de la concession du Rhône, synthèse du dossier de concertation », ministère de la transition écologique et solidaire, Paris, 19 avril 2019.

(5) Cité dans le rapport de Sud Énergie, « Paroles d'expert-e-s d'EDF Hydraulique », 16 mai 2018, www.sudenergie.org

(6) Débat au Sénat, Paris, 15 janvier 2019.

## Vente à l'encan

CE 6 novembre 2018, M. Julien Aubert, président du groupe de travail relatif au renouvellement des concessions hydroélectriques à l'Assemblée nationale, invite les représentants des entreprises candidates à exprimer leur opinion. La norvégienne Statkraft, la finlandaise Fortum, les françaises Électricité de France (EDF) et Total Direct Énergie ont répondu à l'appel du député (Les Républicains) de Vaucluse. Les postulants testent leur argumentaire, censé correspondre aux trois critères sur lesquels seront bâtis les cahiers des charges : performance énergétique, environnement et usages de l'eau, niveau des redevances versées à l'État et aux collectivités locales.

Considérée officieusement comme la favorite du gouvernement, Total Direct Énergie affiche ses hautes ambitions. « Je ne partage pas les analyses de certains rapports parlementaires. L'ouverture à la concurrence aura un impact positif », assène son très offensif directeur général délégué, M. Fabien Choné. Intéressée par l'ensemble des appels d'offres, cette filiale de Total vise 15 % de parts de marché d'ici à cinq ans. Absente ce jour-là, Engie ne fait pas non plus mystère de ses intentions. « Nous serons candidats aux concessions ouvertes à la concurrence », confie la directrice générale adjointe et étoile montante du groupe, désignée Young Global Leader 2018 au Forum économique mondial. M<sup>me</sup> Gwenaëlle Huet était conseillère technique du ministre Jean-Louis Borloo au moment de l'annonce du premier plan de renouvellement des concessions hydrauliques...

« Nous avons vu Ossau en large et en travers. C'est une belle concession, d'un point de vue technique, financier et énergétique », salive le directeur de l'hydraulique de Statkraft France, M. Arnaud Bellanger. Beaufortain (Savoie), Truyère, Dordogne : le groupe norvégien se positionne sans ambiguïté sur les vallées « à forte plus-value ». Premier producteur d'hydroélectricité européen, Statkraft s'est fixé l'objectif d'acquiescer un portefeuille d'au moins mille mégawattheures en France d'ici à 2025. « Pas question de servir d'alibi et de voir les concessionnaires actuels récupérer 95 % du marché à l'issue de l'appel d'offres », prévient de son côté M. Benjamin Thibault, directeur de la filiale hexagonale de Fortum. La suédoise Vattenfall et les suisses Alpiq et BKW frappent aussi à la porte...

En devenant le bon élève de Bruxelles, Paris permettrait à des entreprises étrangères de postuler en France, alors qu'EDF et Engie ne le peuvent pas dans les principaux pays producteurs du continent : Norvège, Suisse, Finlande, Suède, Allemagne ou Autriche. « La mise en concurrence voulue par la Commission n'existe dans aucun autre pays européen », vitupérait le président-directeur général d'EDF, M. Jean-Bernard Lévy, le 30 avril, lors de son audition à l'Assemblée nationale préalable à sa reconduction à la tête du groupe public, en évoquant un « acharnement » de l'exécutif bruxellois.

D. G.

- ◆ Service national des messageries (Sernam), filiale de la SNCF
- ◆ Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (Sanef)
- ◆ Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR)
- ◆ La Snecma fusionne avec la Société d'applications générales d'électricité et de mécanique (Sagem) pour donner Safran (35,9 %)

◆ Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM)

◆ Aéroports de Paris (67,2 %)

◆ EDF (84,9 %)

◆ Semmaris (société gestionnaire du marché international de Rungis)

◆ Direction des constructions navales (DCNS) (74 %)

◆ Ensemble des sociétés d'autoroutes

◆ Alstom

◆ Thales (25,8 %, mais 35,8 % des droits de vote)

◆ GDF fusionne avec Suez (24,1 %, mais 34,8 % des droits de vote)

◆ DCNS (64 %)

◆ Ouverture du capital de GRT gaz, société de transport du gaz née de la fusion GDF Suez

◆ Safran (22,4 %)

◆ Aéroports de Paris (50,6 %)

◆ France Télécom (13,39 %)

◆ Aéroport Toulouse-Blagnac (10,1 %)

◆ Aéroport Lyon-Saint-Exupéry

◆ Aéroport Nice-Côte d'Azur

◆ Safran (14 %)

◆ Société de transports de véhicules automobiles (STVA), filiale fret de la SNCF

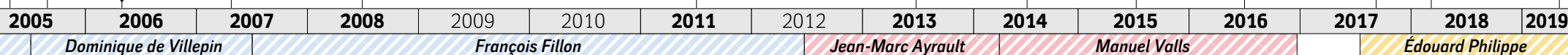
◆ Naval Group (ex-DCNS) (62,3 %)

◆ Engie (ex-GDF Suez) (21,4 %)

◆ Chantiers de l'Atlantique (84,3 %)

1. En attente du décret d'application.

◆ Française des jeux



Sources : Nicole Chabanas et Éric Vergeau, « Nationalisations et privatisations depuis cinquante ans », Insee, avril 1996 ; Journal officiel ; Les Notes bleues de Bercy ; rapports de l'Agence des participations de l'État.

Recherche : Salomé Saqué.  
Réalisation : Cécile Marin.

◆ Française des jeux

# Le socialisme aux États-Unis,

*Ni l'élection d'un milliardaire à la Maison Blanche ni la forte croissance de l'économie américaine n'ont entamé la popularité de personnalités se réclamant du socialisme aux États-Unis. Les inégalités de revenus et la précarité de l'emploi expliquent ce paradoxe apparent. Pourtant, au siècle dernier, alors que le capitalisme américain n'était pas non plus un modèle social, peu le combattaient.*

PAR EDWARD CASTLETON \*

AU COURS d'un entretien accordé à CNBC le 6 mai 2019, M. Bill Gates a laissé entendre que l'enthousiasme suscité par des personnalités politiques comme le sénateur Bernie Sanders ou la représentante de New York Alexandria Ocasio-Cortez, qui défendent des idées socialistes au sein du Parti démocrate, ne l'inquiétait guère. Leur conception du socialisme exprimerait selon lui le désir de certains de ses concitoyens d'augmenter les impôts, mais pas la volonté d'abolir le capitalisme en tant que tel. Or M. Gates se dit ouvert à une plus grande progressivité de la fiscalité sur le revenu et à une augmentation des droits de succession, réduits comme une peau de chagrin par le président Donald Trump, lui-même milliardaire.

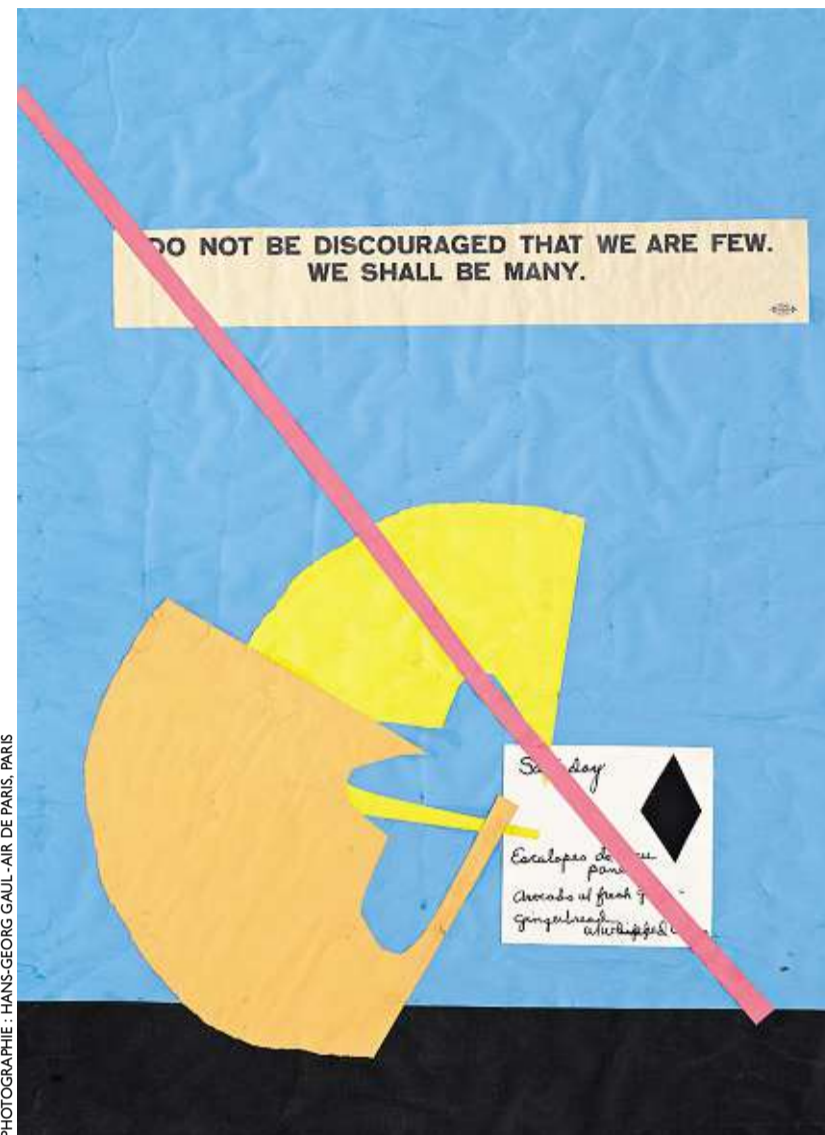
M. Gates n'est pas le seul de cet avis. M. Warren Buffett a souligné qu'il payait un impôt proportionnellement plus faible que celui de sa femme de ménage ou de son majordome. Un tel mélange d'inquiétude et de philanthropie distingue ces milliardaires américains des riches Romains de l'époque de saint Augustin, qui, séduits par l'au-delà que leur promettait le christianisme, se convertissaient à cette nouvelle religion en espérant ainsi conserver leur fortune après leur trépas.

Les récentes déclarations de M. Gates ne témoignent pas seulement d'un affichage de bonnes intentions, mais d'un

\* Historien, coauteur de l'ouvrage *Quand les socialistes inventaient l'avenir, 1825-1860*, La Découverte, Paris, 2015.

contexte plus général et plus radical. Certes, M. Sanders, M<sup>me</sup> Ocasio-Cortez et leurs alliés politiques, qui se proclament « socialistes démocrates » (lire l'article ci-dessous), ne réclament pas la nationalisation des secteurs-clés de l'économie. L'enthousiasme provoqué par la campagne de M. Sanders lors des primaires démocrates de 2016 tenait surtout à sa dénonciation des droits d'inscription astronomiques des universités américaines et des frais médicaux tout aussi extravagants qu'engendre le système de santé aux États-Unis. Si le premier sujet est une préoccupation constante pour les classes moyennes, soucieuses de l'avenir de leurs enfants (et inquiètes de leur endettement après l'obtention de leur diplôme), le coût prohibitif de l'assurance médicale angoisse toutes les catégories sociales, à l'exception des plus grandes fortunes du pays.

Aucun de ces deux thèmes ne renvoie au socialisme du passé, plus volontiers associé à des images d'ouvriers au travail et d'usines débordant d'activité. À l'évidence, ce que l'on entend par « socialisme » a donc bien changé à l'anthropocène et à l'ère des crises écologiques. Les militants qui gravitent autour de M. Sanders n'idéalisent pas les usines aux cheminées fumantes. Et ils ne résument pas leurs espoirs à la perspective du plein-emploi et de l'indépendance énergétique que pourraient favoriser l'exploitation du gaz de schiste ou la réouverture des mines de charbon – préconisées par M. Trump et ses alliés pro-



PHOTOGRAPHIE : HANS-GEORG GAUL - AIR DE PARIS, PARIS

DOROTHY IANNONE. – « Do Not Be Discouraged That We Are Few. We Shall Be Many » (Ne nous décourageons pas d'être si peu. Nous serons nombreux), vers 1962

tectionnistes, soucieux de relocaliser des chaînes de production.

Certains échos de ces revendications socialistes contemporaines sont perceptibles ailleurs dans le Parti démocrate, par exemple quand la sénatrice Elizabeth Warren, candidate aux primaires pour la présidentielle de 2020, réclame que des salariés siègent en nombre dans les conseils d'administration des grandes entreprises. Même des candidats plus modérés que M. Sanders ou M<sup>me</sup> Warren,

comme M. Peter Buttigieg, ont justifié la popularité actuelle du socialisme en reconnaissant que « le capitalisme a déçu beaucoup de gens (1) ». De fait, les électeurs démocrates ont aujourd'hui une vision plus positive du socialisme que du capitalisme (57 %, contre 47 %). Celui-ci reste privilégié par une majorité de la population, mais dans une proportion (56 %, contre 37 % d'opinions défavorables) très inhabituelle dans l'histoire américaine (2). Au point que la quasi-inexistence de la proposition politique

socialiste aux États-Unis a longtemps été considérée par les sociologues et les historiens comme constitutive de l'« exception américaine ».

Dans une série de travaux qui sont devenus une lecture obligatoire pour bien des étudiants en sciences sociales, le politologue conservateur Seymour Martin Lipset (1922-2006) avait cherché à expliquer pourquoi le socialisme était parvenu à s'enraciner presque partout en Europe, mais jamais aux États-Unis. Selon lui, cette particularité tenait à plusieurs faits majeurs : la nature du système politique américain (l'hégémonie de deux partis, un seul tour pour l'élection présidentielle, un collège électoral privilégiant le vote des États et le suffrage universel indirect, etc.) ; une classe ouvrière hétérogène (fruit des vagues successives d'immigration) ; l'absence historique de toute alliance solide et durable entre les partis politiques et les syndicats ; et, enfin, un attachement « culturel » à des valeurs individualistes contraires aux idées socialistes (3).

Les analyses de Lipset reprenaient celles du sociologue allemand Werner Sombart, ami de Max Weber et auteur en 1906 d'une étude devenue un classique, *Pourquoi le socialisme n'existe-t-il pas aux États-Unis* (4) ? Bon connaisseur des textes économiques de Karl Marx, sympathisant du Parti social-démocrate allemand, Sombart s'était intéressé aux formes prises par la modernité dans les sociétés capitalistes. Il en avait conclu que, même si la société américaine était sans doute celle où le capitalisme apparaissait de la façon la plus crue, elle était, à la différence des sociétés européennes

(1) « New day », Cable News Network, 16 avril 2019.

(2) Frank Newport, « Democrats more positive about socialism than capitalism » et « The meaning of "socialism" to Americans today », Gallup, respectivement 13 août et 4 octobre 2018, <https://news.gallup.com>

(3) Cf. notamment Seymour Martin Lipset et Gary Wolfe Marks, *It Didn't Happen Here : Why Socialism Failed in the United States*, W. W. Norton, New York, 2000.

(4) Werner Sombart, *Pourquoi le socialisme n'existe-t-il pas aux États-Unis ?*, Presses universitaires de France, Paris, 1992.

## « Nous n'avons même pas les moyens d'acheter

*Il y a encore dix ans, être socialiste aux États-Unis tenait de l'apostolat. La candidature de M. Bernie Sanders aux primaires démocrates de 2016 a rendu cette option moins ingrate, ainsi qu'en témoigne ce récit d'une expérience militante.*

PAR BHASKAR SUNKARA \*

« QUAND donc tout le monde est-il devenu socialiste ? », interrogeait récemment, en couverture, le magazine *New York*. Pour beaucoup de jeunes Américains, constatait ce journal branché, « se présenter comme socialiste paraît plus sexy que tout autre qualificatif » (1).

Ce renversement peut surprendre. Pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il fallait être masochiste pour se réclamer de ce courant. Au-delà du risque d'être méprisé ou ridiculisé, cela vous plaçait aux marges de la scène politique. J'ai rejoint

\* Fondateur et directeur de la publication de la revue *Jacobin* (New York). Vice-président du parti des Socialistes démocrates d'Amérique. Auteur de *The Socialist Manifesto. The Case for Radical Politics in an Era of Extreme Inequality*, Basic Books, New York, 2019.

les Socialistes démocrates d'Amérique (DSA) en 2007, quand j'étais encore adolescent. C'était alors la plus grande organisation socialiste des États-Unis, la seule représentée au sein de l'Internationale du même nom (quittée en 2017). Le mouvement ne comptait que cinq mille membres, dans un pays, le plus capitaliste de la planète, de quelque trois cents millions d'habitants.

À cette époque, nos réunions se tenaient en général chez des particuliers, ou dans des locaux qu'on nous prêtait gratuitement. Dans l'assemblée, qui ne regroupait souvent qu'une douzaine de personnes, se trouvaient quelques jeunes, comme moi, mais surtout des militants de plus de 60 ans, tandis que la génération intermédiaire faisait défaut. Nous apprenions à chanter *L'Internationale*, nous écoutions les récits d'enfants de communistes ou de vétérans de la Nouvelle Gauche des années 1960 et 1970. Nous maintenions en vie le même langage, le même combat, mais nous étions complètement à contretemps. J'ai travaillé, un été, au siège national, à New York, dans un immeuble que nous partageons avec des cadres supérieurs tirés à quatre épingles. Nous n'avions même pas les moyens d'acheter une fontaine de bureau pour avoir de l'eau fraîche et nous allions remplir nos tasses d'eau tiède dans le lavabo des toilettes, sous le regard goguenard de nos voisins. Les DSA faisaient figure de survivants, et nous nous étions habitués à cette situation.

Le parti naît d'une scission du Parti socialiste d'Amérique (SPA), une formation jadis influente, dont Eugene Victor Debs demeure le représentant le plus marquant (lire l'article ci-dessus), et qui, au début des années 1970, ne compte plus que quelques centaines de membres. Miné par des divisions sur l'attitude à adopter face à la Nouvelle Gauche, au Parti démocrate et à la guerre du Vietnam, le SPA se scinde en trois en 1972. Son aile droite fonde les Sociaux-Démocrates des États-Unis, dirigés par Bayard Rustin, un militant emblématique du mouvement des droits civiques, qui fut conseiller de Martin Luther King. Très profondément anticommuniste, cette organisation se contente d'être un groupe de pression qui essaie, vainement, d'influencer les directions syndicales. L'aile gauche crée le Parti socialiste des États-Unis. Elle perpétue la tradition de Debs en faisant cavalier seul aux élections. Mais, quand celui-ci remportait près de 1 million de voix en 1912, son successeur de 1976 n'en recueille que 6038, et celui de 2012, 4430.

ENFIN, le courant centriste se rassemble au sein du Comité d'organisation des socialistes démocrates (DSOC), porté par Michael Harrington. Selon ce professeur de science politique, militant socialiste de longue date, la nature antidémocratique des lois électorales américaines – entre autres obstacles – rend vaine toute tentative de présenter des

candidats indépendants aux élections. Harrington prône donc l'union des mouvements sociaux (étudiants, associatifs...), des syndicats et du Parti démocrate, au sein d'une coalition sociale-démocrate à l'europpéenne, dans un pays dont la culture politique ignore ce terme. Le DSOC finit par fusionner avec le New American Movement, une organisation héritée de la Nouvelle Gauche, pour devenir les DSA, en 1982.

Le nouveau parti fait campagne en faveur d'une loi pour le plein-emploi, s'engage dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, applaudit au début des années 1980 les gouvernements socialistes en France et en Grèce. Mais cela reste sans effet sur un Parti démocrate qui, à cette époque, opère un brusque virage à droite, rompant avec l'esprit du New Deal et sa volonté d'étendre l'État-providence. Willy Brandt, alors à la tête du Parti social-démocrate allemand, disait qu'Harrington aurait pu diriger un pays européen. Mais, comme l'a écrit le journaliste conservateur William F. Buckley, être le plus éminent socialiste des États-Unis, c'est un peu comme être « le plus haut immeuble de Topeka, au Kansas (2) ». Quand Harrington meurt, en 1989, quelques mois avant la chute du mur de Berlin, le socialisme et même la social-démocratie ont presque totalement disparu du paysage politique. Privés de leur chef de file, peinant à trouver de nouvelles recrues, les DSA se contentent de survivre.

Pendant ce temps, dans le Vermont, à quelques centaines de kilomètres de nos petits locaux new-yorkais, M. Bernie Sanders était en train de construire un autre bastion de résistance. Son parcours politique débute dans l'anonymat et, comme celui de Harrington, dans les vestiges du SPA. Étudiant dans les années 1960, il milite aux côtés des travailleurs new-yorkais et pour les droits civiques, mais finit par quitter son Brooklyn natal et s'installer dans l'État rural du Vermont. Sa première expérience électorale, en 1972, reflète le désarroi de la gauche américaine de l'époque : il n'obtient que 2,2 % des voix lors d'une élection partielle au Sénat.

MAIS cela n'empêche pas le tenace Sanders de continuer à fustiger « le monde de Richard Nixon, des millionnaires et des milliardaires qu'il représente ». « Nous vivons dans un monde où 2 % de la population possède plus d'un tiers de la richesse personnelle aux États-Unis », souligne-t-il déjà (3). Ces mots simples finissent par toucher les électeurs. Après un début de parcours sé-

(1) Simon van Zuylen-Wood, « When did everyone become a socialist? », *New York*, 4 mars 2019.

(2) Topeka est la capitale du Texas, un État particulièrement plat.

(3) Intervention à la radio le 16 octobre 1973, cité dans Michael Kruse, « Bernie Sanders has a secret », *Politico Magazine*, Arlington, 9 juillet 2015.

LONGTEMPS MÉPRISÉE

# pourquoi seulement aujourd'hui ?

de la même époque, allergique au socialisme pour des raisons largement liées à l'embourgeoisement de sa classe ouvrière. Selon lui, les travailleurs ne s'opposaient ni au capitalisme ni à leur gouvernement, et ils s'accommodaient d'un système politique majoritaire à un tour favorisant le monopole de deux partis. Plus riches que leurs homologues européens, ils avaient aussi plus de chances de s'affranchir de leur statut social grâce à leur travail.

Dans le passage le plus célèbre de son livre, Sombart écrit : « *Au fur et à mesure que la situation matérielle du salarié s'améliorait et que son mode de vie gagnait en confort, il se laissait tenter par la dépravation matérialiste, il était progressivement contraint d'aimer le système économique qui lui offrait tous ces plaisirs ; peu à peu il en venait à adapter son esprit aux mécanismes de l'économie capitaliste, pour finalement succomber aux charmes que la rapidité des changements et l'augmentation considérable des quantités mesurables exercent irrésistiblement sur presque tout le monde. Une pointe de patriotisme – la fierté de savoir que les États-Unis devançaient tous les autres peuples sur la voie du "progrès" (capitaliste) – renforçait à la base son esprit commerçant en le transformant en homme d'affaires sobre, calculateur et dépouillé d'idéal, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Et toutes les utopies socialistes d'échouer à cause du rosbif et de la tarte aux pommes. »*

À la mobilité sociale, qui faisait obstacle à l'enracinement du socialisme aux États-Unis, s'ajoutait la mobilité géographique. L'existence d'une frontière toujours ouverte, avec des terres en friche, peu chères, permettait à ceux qui étaient insatisfaits du travail industriel d'espérer réaliser le « rêve américain » du producteur autonome, du propriétaire individuel.

Selon Sombart, les travailleurs américains, parce qu'ils aspiraient à s'affranchir de leur classe, ne concevaient pas l'idée que celle-ci pourrait les accompagner dans leur ascension sociale : ils raisonnaient en termes d'amélioration individuelle, et non d'action collective. Les successeurs du sociologue allemand, tel Lipset, ont

souvent insisté sur le rôle que l'immigration pouvait jouer en rendant plus difficile encore la constitution d'une classe ouvrière militante. Les ouvriers étrangers arrivés aux États-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle jugeaient leur situation temporaire. Leur objectif était de s'enrichir rapidement pour pouvoir revenir dans leur pays d'origine. L'immigration très importante de cette époque a également rendu

## Redéfinir la classe ouvrière

SOMBART remarquait aussi que le degré très élevé d'intégration civique, qui faisait obstacle au développement d'une conscience de classe, s'expliquait par l'inscription du principe de la souveraineté populaire dans la Constitution, par l'abolition du suffrage censitaire et par le droit de vote pour la population masculine et blanche à partir de 1812. Le politiste Louis Hartz a pour sa part postulé que la faible conscience de classe des Américains tenait à une double absence : celle d'un ordre social structuré par des corporations de métier dans une période féodale antérieure, et celle de l'expérience d'une révolution sociale bourgeoise (5). Dans une formule souvent citée, un contemporain de Hartz, l'historien Richard Hofstadter, a estimé que l'Amérique, au lieu d'avoir des idéologies, est sa propre idéologie (6).

Pourtant, entre la publication du livre de Sombart et l'armistice de la Grande Guerre, le pays a eu un Parti socialiste puissant, longtemps incarné par Eugene Victor Debs. En 1910, les États-Unis comptaient davantage d'élus socialistes que le Royaume-Uni d'élus travaillistes. En 1912, les socialistes contrôlaient les municipalités de Milwaukee (Wisconsin), Flint (Michigan), Schenectady (New York) et Berkeley (Californie). La même année, Debs recueille 6 % des suffrages à l'élection présidentielle, tandis que son parti accumule les scores flatteurs, non seulement dans des États comme le Wisconsin (à forte population d'ouvriers immigrés allemands, déjà sensibles à la cause de la social-démocratie) ou New York (où vivent alors beaucoup de nouveaux venus juifs d'origine polonaise ou russe), mais aussi dans

plus difficile une alliance entre les ouvriers qualifiés de l'artisanat – la plupart nés aux États-Unis –, qui avaient tendance à se syndicaliser, et les ouvriers non qualifiés – majoritairement immigrés –, davantage disposés à subir des conditions de travail déplorables. Enfin, l'expérience communautaire des immigrés dans les grandes villes renforçait leur identité ethnique plutôt que leur identité de classe.

certain États ruraux du Sud (Oklahoma, Arkansas, Texas et Louisiane).

Toutefois, ces succès restent sans lendemain. Après l'entrée en guerre des États-Unis, actée en 1917, Debs et la plupart des dirigeants socialistes, qui s'y opposaient, sont emprisonnés. La révolution russe ne fait qu'exacerber les tensions au sein d'un parti déjà affaibli par la répression, car le socialisme de la majorité de ses adhérents plonge alors ses racines dans l'évangélisme chrétien et la critique populiste des monopoles bien davantage que dans les œuvres de Marx et de Lénine.

Beaucoup d'observateurs ont avancé que le succès de M. Sanders en 2016 ainsi que sa popularité actuelle s'expliquent par le fait que son combat politique se situe à l'intérieur d'un parti déjà établi, avec l'espoir de le changer pour qu'il véhicule d'autres idées, moins tributaires des désirs et du financement des grandes entreprises. Ni l'écologiste indépendant Ralph Nader ni le socialiste Debs n'ont fait aussi bien, électoralement parlant. Mais le plus important est peut-être que, dans une société aujourd'hui marquée par la précarisation des catégories populaires, l'embourgeoisement identifié par Sombart comme un obstacle au socialisme aux États-Unis n'est plus aussi prégnant. Avec la disparition de la mobilité sociale ces quarante dernières années, le vaccin contre le socialisme est devenu inopérant.

Pour sa part, Lipset imaginait que l'exception américaine allait disparaître avec le virage libéral des partis de gauche européens, qui, à force de privatiser, finiraient par ressembler au Parti

démocrate de M. William Clinton. Il ne pouvait pas imaginer que de nouvelles générations d'Américains se découvrirait socialistes, ni que des militants démocrates se tourneraient vers M. Sanders parce qu'ils se sentiraient méprisés par un parti qui, sous la présidence de M. Barack Obama, a laissé la crise financière de 2008 se métamorphoser en l'un des plus grands transferts de richesses vers le haut de l'histoire des États-Unis.

Ces militants cherchent à redéfinir la classe ouvrière dans des termes qui ont moins à voir avec l'industrie et la production, et davantage avec la technologie et les services, quelle que soit la couleur de peau des salariés. Ils espèrent qu'ainsi les combats des instituteurs, des infirmières, des femmes de ménage ou des employés de restaurant trouveront une place aussi digne et légitime dans la geste socialiste que ceux des sidérurgistes, des

mineurs ou des ouvriers, icônes prolétaires de jadis, presque toujours blanches et de sexe masculin.

Pour le moment, toutefois, les militants démocrates les plus à gauche se recrutent principalement parmi les jeunes issus des classes moyennes qui appréhendent leur déclassement. Leur radicalité politique parviendra-t-elle à mobiliser d'autres catégories sociales, autrefois sensibles aux combats de Debs, aujourd'hui tentées par la démagogie de M. Trump, et qui n'habitent pas dans les mêmes quartiers, villes ou régions que les nouveaux socialistes américains ?

EDWARD CASTLETON.

(5) Louis Hartz, *Histoire de la pensée libérale aux États-Unis*, Economica, Paris, 1990 (1<sup>re</sup> éd. : 1955).

(6) Sur ce sujet, cf. « Peut-on être socialiste aux États-Unis ? Hier et aujourd'hui », *Cités*, n° 43, Paris, 2010.



PHOTOGRAPHIE : HANS-GEORG GAUL - CENTRE POMPIDOU, MNAM-CCI, PARIS - AIR DE PARIS, PARIS

DOROTHY IANNONE. – « Full Speed Ahead » (En avant toute), de la série « Flower arrangement » (Arrangement floral), 1962

## une fontaine de bureau »

d'échecs, M. Sanders remporte la mairie de Burlington en 1981, en se présentant comme socialiste indépendant.

Son discours centré sur les inégalités nourrit une popularité locale qui finit par l'amener à Washington, en tant qu'élus à la Chambre des représentants (de 1991 à 2007), puis au Sénat (depuis 2007). Au moment d'affronter M<sup>me</sup> Hillary Clinton lors des primaires démocrates de 2016, le sénateur du Vermont demeure pourtant peu connu au niveau national. Son programme audacieux (assurance-maladie universelle, gratuité des universités, salaire minimum à 15 dollars l'heure...) et ses réquisitoires bien rodés contre les inégalités séduisent des millions d'Américains, dont beaucoup n'avaient jamais entendu parler de socialisme, mais étaient disposés à choisir une politique donnant enfin la priorité à leurs besoins. Battu par sa rivale, le sénateur socialiste remporte tout de même plus de douze millions de voix. En quelques mois, il a tiré le socialisme américain de sa torpeur, en renouant avec ses racines : la lutte des classes et une base populaire.

Le contexte social a joué un rôle déterminant dans cette renaissance. Depuis la crise financière de 2008, la colère suscitée par le pouvoir des grandes entreprises et par la stagnation des salaires a précipité le retour des mouvements contestataires : longue grève des salariés du secteur public dans le Wisconsin et mouvement Occupy Wall Street en 2011, mobilisation des travailleurs de la restauration rapide pour

l'augmentation du salaire minimum en 2014, grève des enseignants et des infirmières en 2018, pour ne citer que ceux-ci. Des publications accompagnent ce renouveau en tentant de définir une ligne politique claire à la gauche du Parti démocrate. La revue *Jacobin*, fondée en décembre 2011, a vu le nombre de ses abonnés tripler lors des dix premiers mois de 2016, au moment de la campagne de M. Sanders, pour atteindre quinze mille souscripteurs. La plupart des nouveaux lecteurs sont des jeunes de moins de 30 ans, souvent des enfants déclassés de cadres supérieurs ou de membres des professions libérales. Sur Internet, il n'est pas rare de voir ces convertis s'en prendre au Parti démocrate et aux médias dominants en utilisant l'image de la rose, symbole de leur appartenance au mouvement socialiste. Durant les dernières primaires démocrates, M<sup>me</sup> Clinton en a largement fait les frais.

À QUELQUES jours de l'affrontement électoral avec M. Donald Trump, le 4 novembre 2016, plusieurs dizaines de DSA – dont l'auteur de ces lignes – marquaient leur distance avec la candidate démocrate : « *En pratique, faire campagne pour M<sup>me</sup> Clinton implique de convaincre les électeurs que son parti et elle évolueront pour prendre un certain nombre de mesures (s'attaquer au secteur de la finance, s'opposer aux mauvais accords de libre-échange, augmenter le salaire minimum national à 15 dollars l'heure, défendre et développer*

*per la sécurité sociale, etc.), tout en se doutant qu'ils ne le feront pas. Les socialistes ne doivent pas s'engager dans cette voie, car cela pourrait anéantir les efforts fournis pour construire une base après les élections, alors que, bien souvent, la tentative de "demander aux démocrates de rendre des comptes" n'aboutit à rien (4) ».* Cette position a fait l'objet d'un âpre débat à gauche, des représentants du Parti communiste des États-Unis considérant par exemple que la nécessité de battre M. Trump obligeait à se ranger derrière M<sup>me</sup> Clinton.

Les lendemains de l'élection nous ont agréablement surpris. Nous craignons en effet d'être tenus responsables de la défaite de la candidate démocrate tant nous nous étions acharnés contre elle ces dernières années. Il n'en fut rien. Les médias et les caciques démocrates préférèrent accuser les Russes... Les DSA ont de leur côté vu arriver un flot de nouvelles recrues et comptent désormais 50 000 membres. Après l'élection, le nombre d'abonnés à *Jacobin* a encore doublé, passant de 15 000 à 36 000 en à peine deux mois. La médiatisation de certaines personnalités et la surreprésentation de nos membres sur les réseaux sociaux ont certainement joué en notre faveur.

Les DSA sont un parti ouvert à tous, et l'adhésion peut se faire en ligne. Comme on pouvait s'y attendre, ils sont devenus un refuge où anarchistes et communistes côtoient des partisans de M. Sanders. Leur structure décentralisée

permet aux sections locales de fonctionner de manière très autonome, ce qui donne une grande diversité de formes d'engagement : depuis l'aide à la création d'associations de locataires jusqu'au coup de main à des personnes nécessiteuses pour réparer les phares de leur voiture, en passant par les grandes campagnes nationales comme « Medicare for all » (« Medicare pour tous »), du nom de l'assurance-maladie publique destinée aux personnes âgées.

LES DSA ont également acquis un certain poids sur la scène politique, au point de représenter un adversaire électoral de plus en plus coriace. À Chicago, sur les cinquante conseillers municipaux, six appartiennent à la mouvance socialiste. Au niveau des États, des socialistes ont été élus en Virginie et dans l'État de New York.

Quant au palier fédéral, l'organisation a activement contribué, lors du scrutin de mi-mandat de 2018, à l'élection d'une nouvelle génération de démocrates, dont la représentante la plus célèbre est sans doute M<sup>me</sup> Alexandria Ocasio-Cortez, représentante de l'État de New York. « AOC », comme on la surnomme, est plus proche du Parti démocrate que de la plupart des DSA. Elle n'en clame pas moins ses convictions socialistes et, grâce à son charisme et à son habile utilisation des réseaux sociaux, elle a su acquérir une renom-

mée nationale, qui permet à nos discours de toucher une audience importante malgré notre faiblesse numérique. Depuis 2016 et la campagne de M. Sanders, des millions d'Américains ont ainsi été confrontés à nos idées.

Néanmoins, nous commençons à percevoir les limites de notre savoir-faire médiatique et de ce qu'il peut accomplir. Il existe actuellement, aux États-Unis, un vaste mouvement de rejet des inégalités, mais celui-ci n'est pas porté par les DSA. M. Sanders entretient peu de liens avec eux. Quant à M<sup>me</sup> Ocasio-Cortez, elle tente de transformer le Parti démocrate de l'intérieur. Enfin, les DSA rassemblent essentiellement des militants blancs issus des classes moyennes.

Il s'agit donc désormais de nous ancrer dans un mouvement de classe. Nous étions en première ligne lors des grèves de 2018-2019 dans les écoles et les hôpitaux. En intensifiant ces actions syndicales et militantes, nous espérons accroître notre influence auprès des travailleurs. Des millions d'Américains sont désormais convaincus de la nécessité d'un changement de grande ampleur. Le mouvement socialiste n'est donc plus sous perfusion, mais il ne fait qu'entamer sa convalescence.

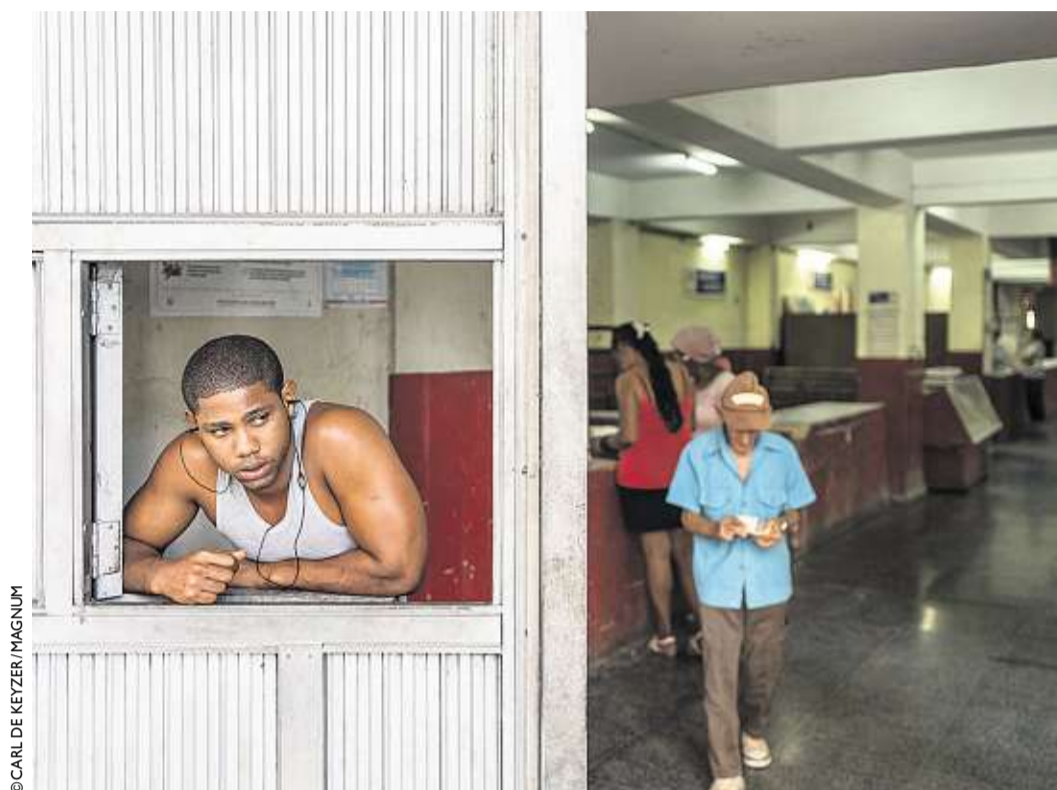
BHASKAR SUNKARA.

(4) « The Left is under no obligation to support Hillary Clinton », *In These Times*, 4 novembre 2016, [www.inthesetimes.com](http://www.inthesetimes.com)

UNE NOUVELLE CONSTITUTION SUCCÈDE À CELLE DE 1976

# Grand débat... à la cubaine

Dès son arrivée à la tête de l'État, en 2006, M. Raúl Castro avait plaidé pour l'« actualisation » du modèle cubain. Il a d'abord limité ses ambitions aux réformes économiques, mais en assurant qu'elles ouvraient la voie à une transformation de l'organisation politique du pays. Un premier pas a été fait dans ce sens en février 2019, quand les Cubains ont été invités à se prononcer sur un nouveau texte constitutionnel.



©CARL DE KEYZER/MAGNUM

CARL DE KEYZER. – La Havane, 2015

PAR NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX  
SIMONE GARNET ET GRÉGOIRE VARLEX \*

ELLES sont partout : sur les ascenseurs, dans les cages d'escalier, collées sur les portes d'entrée des bâtiments... Chaque fois, la même annonce : « Consultation populaire. Réunion de tous les citoyens. » Le jour venu, les bancs et les chaises se mettent en place. Parfois dans les comités de défense de la révolution (CDR) – ces organisations chargées d'accompagner la vie quotidienne (1) –, dans une salle sur le lieu de travail, dans les lycées, ou parfois en pleine rue. Dans tous ces lieux, les habitants de l'île sont invités à s'exprimer sur le nouveau texte constitutionnel proposé par l'Assemblée nationale. Selon les chiffres officiels, 130 000 réunions publiques ont été organisées entre le 13 août et le 15 novembre 2018.

Dans le quartier d'Altahabana, une banlieue populaire de La Havane, toutes les personnes qui le souhaitent, souvent une par famille, se retrouvent un lundi à 18 heures, quand la plupart des habitants sont rentrés du travail ou du lycée. Mme Camila E. a apporté le texte du projet de Constitution ; il a été distribué gratuitement, ou parfois vendu 1 peso cubain (l'équivalent d'une ration quotidienne de pain).

Qui a organisé la réunion ? Qui la dirige ? Mme E. ne sait pas. La question la surprend, même : « J'imagine que les présidents de CDR se sont réunis au niveau municipal pour décider de ça... » D'après nos observations, il s'agit le plus souvent de personnes impliquées dans la vie du quartier (via les CDR ou non), de membres du Parti communiste de Cuba (PCC), d'élus des diverses instances locales (délégués de zone, de circonscription) ou de simples citoyens disposant de compétences en droit.

Une autre réunion débute au même moment dans le Vedado, quartier central de la capitale. Les organisateurs rappellent qu'il ne s'agit pas de débattre du texte en général, mais de proposer des amendements : biffer un article, en ajouter un autre ; modifier telle formulation, éclaircir telle autre, etc. Car la consultation ne vise pas à organiser un débat autour du texte, ni même à mesurer le niveau d'adhésion de la population. Il s'agit plutôt d'inviter à la participation, conçue comme (et limitée à) la possibilité de suggérer des modifications.

La lecture du préambule commence. On remarque que le projet de Constitution ajoute le prénom « Fidel » à la liste des « guides politiques » de la patrie : José Martí, Karl Marx, Friedrich Engels et Lénine. Une historienne prend la parole : elle regrette que le texte ne mentionne pas la lutte clandestine qui a précédé la révolution de 1959. Son intervention est prise en note par les secrétaires de séance.

Après la réunion, les rapporteurs et les élus des diverses instances locales se regroupent au niveau municipal pour compiler les propositions, avant leur traitement informatique. Selon les autorités, le mécanisme permet de faire ressortir les articles qui posent question, ceux qui ne correspondent pas aux attentes de la population... Les réunions ne conduisant à aucun vote, il

demeure toutefois impossible de connaître le nombre exact de personnes qui s'opposent à tel article, ou de celles qui sont déterminées à voir tel autre rester. Il suffit que quelqu'un émette un avis pour qu'il soit consigné. Combien de citoyens se retrouvent dans cette opinion ? Impossible à dire. Pour certains, ce mode de fonctionnement permettrait de faire surgir les bonnes idées, dont rien n'implique qu'elles soient soutenues par plus d'une personne. Pour d'autres, l'absence de mesure quantitative permet d'étouffer des revendications majoritaires mais gênantes.

Dans un pays pourtant habitué à la quasi-unanimité politique depuis un demi-siècle ont surgi 783 174 propositions de modification, ajout ou suppression d'article. Vanant un « exercice de démocratie », les autorités ont dû revoir leur copie : la commission de rédaction a rectifié 60 % du texte. En effet, une fois la consultation populaire terminée, toutes les propositions ont été rassemblées et saisies en un seul et même rapport. Celui-ci a été remis à la commission de la réforme constitutionnelle. Des équipes de travail aux niveaux municipal, provincial et national, constituées de juristes, de professeurs d'université, de chercheurs et d'informaticiens, se sont réunies afin d'organiser et de trier les propositions. Elles ont ainsi conçu un document final qui a été présenté, discuté, puis voté par l'Assemblée nationale. Selon M. Homero Acosta, coordinateur de la commission, « cette Constitution est une expression authentique du caractère démocratique et participatif de notre peuple, car elle émane de lui et recueille ses sentiments ». La proposition de l'historienne concernant la lutte clandestine, par exemple, sera conservée dans le texte final.

## Pour le socialisme, mais aussi pour la propriété privée

Retour au Vedado. L'énumération des articles se poursuit, tout comme les propositions. Le plus souvent, elles s'intéressent davantage à la forme du texte qu'à son sens profond. Mais pas toujours. Le caractère communiste de Cuba, que proclamait la Constitution de 1976 – « le socialisme et le communisme » permettent seuls « à l'homme de se libérer de toutes les formes d'exploitation » –, avait été supprimé dans le projet soumis à la population. Cuba n'était plus « communiste », mais « socialiste ». La consultation populaire conduit à la réintégration de l'affirmation de la nature à la fois socialiste et communiste de l'État cubain. Au moment même où le pouvoir autorise peu à peu l'embauche de salariés par des artisans ou des entreprises, la population a souhaité que l'exploitation – au sens marxiste, selon lequel tout employeur subtilise une partie du labeur de ses travailleurs – demeure bannie : « Nous sommes convaincus que Cuba ne retournera jamais au capitalisme, régime fondé sur l'exploitation de

l'homme par l'homme, et que seuls le socialisme et le communisme permettront à l'être humain d'accéder à une pleine dignité », proclame la nouvelle Constitution.

Mais la « ligne idéologique » des amendements apportés par la population n'a rien de granitique. L'article 22 de la première version du texte proposait de reconnaître la propriété privée. Bien qu'incompatible avec une conception communiste du monde, l'article a été maintenu et élargi aux ressortissants étrangers, désormais autorisés à acheter des logements sur l'île. L'article 28, que la consultation n'a pas amendé, déclare que « l'État promeut l'investissement étranger pour assurer le développement économique du pays ».

De même, l'article 36 précise après la consultation que « l'acquisition d'une autre nationalité n'implique pas la perte de la nationalité cubaine », ce que le projet ne mentionnait pas. Cela était même proscrit dans le texte de 1976, bien que de nombreux Cubains aient passé outre à l'interdiction. Ainsi, la nouvelle Constitution entérine des situations aux marges de la légalité, déjà très répandues. Elle poursuit de la sorte le travail de légalisation de l'existant opéré par M. Raúl Castro dans le domaine économique.

La question du mariage homosexuel a suscité les débats les plus houleux. Le projet de Constitution ne parlait pas d'union entre « un homme et une femme », mais entre « deux personnes ». Certes, l'Église catholique et les Églises protestantes ont émergé comme une forme de contre-pouvoir encore inimaginable il y a quelques années, mais leur poids n'explique pas seul le rejet de la population. Au Vedado, un habitant prend la parole en expliquant que Cuba « n'est pas encore prêt, au niveau des mentalités et de par son histoire, pour assumer un tel bouleversement ». Une voisine se lève et s'indigne en objectant qu'il s'agit d'un droit élémentaire et qu'il ne faudrait pas être en contradiction avec l'article 42, qu'elle cite : « Toutes les personnes sont égales devant la loi, reçoivent la même protection et jouissent des mêmes droits et des mêmes chances, sans discrimination de sexe, genre, orientation sexuelle, identité de genre, âge, origine ethnique, couleur de peau, croyance religieuse (...) ou n'importe quelle circonstance personnelle qui implique une distinction en matière de dignité humaine ». Pour M<sup>re</sup> Dionisio García, l'archevêque de Santiago de Cuba, deuxième ville du pays en nombre d'habitants, le mariage homosexuel relève du « colonialisme idéologique ».

Au total, 195 000 propositions relatives à cet article ont été consignées lors des réunions publiques : 35 000 favorables, 160 000 opposées. Le texte final de la Constitution a choisi l'ambiguïté afin de permettre une potentielle évolution du code de la famille. À l'article 82, on peut désormais lire : « Le mariage est une institution sociale et juridique (...) qui se fonde sur le libre consentement et l'égalité en droits, obligations et capacités

légales des conjoints. » Le libellé marque un recul par rapport à la proposition initiale, mais une avancée par rapport au texte de 1976. Cependant, le pouvoir a promis un nouveau référendum sur la question du mariage homosexuel d'ici à deux ans. On peut supposer que l'État n'a pas voulu prendre le risque qu'une partie importante de la population vote « non » à la Constitution pour mettre son veto à cet article précis.

L'article 109, qui réorganise les pouvoirs, crée les postes de président de la République et de premier ministre. Dans l'ancienne Constitution n'existait que la fonction de président du conseil d'État, qui faisait office de chef de l'État et de chef du gouvernement. Le nouveau texte opère donc la déconcentration du pouvoir politique promise par M. Castro. Il limite par ailleurs à deux le nombre de mandats présidentiels, et à 65 ans l'âge maximal pour se porter candidat.

Nouveauté remarquable : l'article 55 établit la « liberté de la presse », alors que la Constitution de 1976 ne reconnaissait aux citoyens qu'une liberté d'expression et une liberté de la presse « conformes aux objectifs d'une société socialiste ». Elle n'en demeure pas moins à construire, comme l'a illustré le processus d'élaboration de la nouvelle Constitution. Limité à des prises de parole publiques, le mode d'expression des points de vue n'a pas favorisé les critiques. Et ce d'autant moins qu'aucune intervention n'était anonyme.

Divers témoignages relatent le même type de scène : lors d'une réunion publique, une personne suggère de reformuler un article épineux ou émet une demande dérangeante pour le pouvoir, comme la fin du parti unique (2). Sa remarque est consignée par les rapporteurs, selon la procédure habituelle. Quelques jours plus tard, elle est convoquée au commissariat, où elle doit expliquer les motifs qui l'ont poussée à présenter un tel amendement. Un long interrogatoire s'ensuit parfois, les autorités cherchant à s'assurer que le trublion n'a pas été rétribué (notamment par une puissance étrangère) pour formuler sa remarque. Une façon de procéder qui invite à tempérer l'optimisme de M. Acosta...

## La campagne en faveur du « non » quasi inaudible

De plus, la campagne en faveur du « oui » lors du référendum sur le texte final a semblé occuper toute la place. Ni la télévision, ni la radio, ni les affiches n'évoquaient le « non ». L'Institut cubain de la musique et le ministère de la culture ont lancé un appel ouvert aux artistes pour qu'ils composent une chanson appelant à voter « oui ». Sur l'avenue Boyeros, qui relie l'aéroport au centre de La Havane, connue pour l'imposant panneau rappelant que l'île est sous embargo depuis maintenant cinquante-cinq ans, on trouvait lors de la campagne une nouvelle grande affiche qui proclamait, avec trois « oui » en arrière-plan : « Pour notre culture, pour nos traditions, pour nos convictions, pour nos enfants, pour la jeunesse, pour la démocratie, pour le socialisme et pour la patrie. » La campagne pour le « non » est restée cantonnée aux réseaux sociaux, plus accessibles depuis la mise en service de la 3G, le 6 décembre 2018. La plupart de ses animateurs se recrutent parmi les critiques du régime, ceux qui refusent de le cautionner en participant à ce qu'ils considèrent comme un simulacre de démocratie ou comme un plébiscite en faveur du président Miguel Díaz-Canel.

Dimanche 24 février 2019 : le jour du référendum est arrivé. Tous les citoyens de plus de 16 ans peuvent voter, à l'exception de ceux qui résident à l'étranger. Le dépouillement a lieu le soir même, en public. Mais il faut attendre deux jours pour que les résultats nationaux complets, émanant de la Commission électorale nationale, soient publiés dans le journal officiel *Granma*. Leur présentation tient compte des abstentionnistes, des votes blancs et des votes nuls. Participation : 84,41 %. « Oui » : 86,85 %. « Non » : 9 %. Blancs : 2,53 %. Nuls : 1,62 %. Résultats : 73,31 % de votes effectifs en faveur de l'approbation du texte. La Constitution est entrée en vigueur le 10 avril 2019, lors de sa publication dans le bulletin officiel de la République.

(1) Lire Marion Giraldu, « À Cuba, José ne s'est pas levé », *Le Monde diplomatique*, février 2016.

(2) Selon les chiffres officiels, dix mille propositions en faveur de l'ouverture au multipartisme ont été recensées.

## UN PROJET DE LOI CONTRE LA DÉMOCRATISATION SCOLAIRE

## Concurrence de la maternelle à l'université

*Réforme du lycée et du baccalauréat, projet de loi pour une école de la confiance, instauration du principe de sélection à l'université... Depuis deux ans, le gouvernement a entrepris de bouleverser le modèle éducatif français. Son objectif ? Instaurer, de la maternelle à la faculté, un système concurrentiel au profit des élèves les plus « méritants ».*

PAR LAURENCE DE COCK \*

**S**il l'éducation nationale n'a jamais été très douée pour faire fonctionner l'ascenseur social, le projet de loi pour une école de la confiance, porté par le ministre Jean-Michel Blanquer, en a même abandonné l'ambition. L'objectif de démocratisation scolaire, définie comme la volonté de compenser les inégalités sociales, culturelles ou territoriales par un système éducatif obligatoire, gratuit et laïque, y laisse place à un modèle concurrentiel, où les déterminismes sociaux se trouvent contrebalancés par des coups de pouce individualisés aux plus « méritants ».

Coordonnée avec le ministère de l'enseignement supérieur, l'offensive concerne l'ensemble du système éducatif, de la maternelle à l'université. En bout de chaîne, la réforme dite « Parcoursup » a instauré, depuis 2018, une sélection sur dossier à l'entrée des facultés, dont personne ne réussit à saisir les « attendus » (les prérequis pour pouvoir être accepté) tant les critères restent opaques. Les couacs se comptent par milliers : lycéens dont la moyenne est excellente recalés, bugs informatiques, fausses joies, jeunes sur le carreau... La réforme a en revanche fait le bonheur des officines privées de *coaching*, qui proposent aux candidats paniqués par la complexité du logiciel et des procédures d'inscription des services d'accompagnement, comme le « pass sérénité » vendu par la société Tonavenir.net pour la modique somme de 560 euros – et 340 euros supplémentaires pour un dossier international (1).

\* Enseignante et chercheuse en histoire et en sciences de l'éducation; auteure, avec Mathilde Larrère et Guillaume Mazeau, de *L'Histoire comme émancipation*, Agone, Marseille, 2019.



## Rendez-vous

L'assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 22 juin, de 9h30 à 13 heures, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain à Paris.

### Auvergne-Rhône-Alpes

**CHAMBÉRY.** Le 29 juin, à 15h30, à l'amphithéâtre de la Cité des arts : « Le Burkina Faso face au défi sécuritaire », avec Rémi Carayol, Armand Béouindé, Christian Darceau et Basile Bourreima Ouédraogo. ([hucin@orange.fr](mailto:hucin@orange.fr))

### Bretagne

**RENNES.** Le 20 juin, à 19 heures, au Knock : « café-Diplo » autour de l'article de Wolfgang Streeck « Un empire européen en voie d'éclatement » (mai). ([amd.rennes@gmail.com](mailto:amd.rennes@gmail.com))

### Centre-Val de Loire

**ORLÉANS.** Le 6 juin, à 20 heures, à la Maison des associations : discussion sur les mouvements sociaux en cours et sur l'actualité politique au lendemain des élections européennes. ([lesandorleans@outlook.fr](mailto:lesandorleans@outlook.fr))

Parcoursup a souvent été présentée comme un moyen de remédier au fort taux d'échec des étudiants en première année, estimé par le gouvernement à quatre étudiants sur dix inscrits, et qui concerne en particulier les titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique. En guise de solution, le gouvernement a donc décidé de leur fermer la porte des universités, en effectuant un tri en amont. C'est d'ailleurs la ligne directrice des réformes actuelles : toujours abaisser le palier du tri.

Aussi la réforme du lycée s'enchaîne-t-elle parfaitement avec celle de l'université. Afin de rompre avec le système des filières (littéraire, scientifique, et économique et sociale), jugé trop contraignant, les experts ministériels ont imaginé de multiplier les enseignements de spécialité à l'issue de la classe de seconde, selon un système flexible, à la carte – à l'image d'un menu de restauration rapide. Mais,

**L** faut dire que les textes de la réforme témoignent d'une technicité pouvant se révéler dissuasive pour les personnes peu familières du labyrinthe éducatif, notamment au sein des classes populaires. Or ce sont justement les lycées des territoires les plus défavorisés (banlieues pauvres, espaces ruraux, petites villes) qui vont le plus pâtir de cette offre de spécialités au rabais. Ils sont également en première ligne de la refonte du baccalauréat, qui comporte désormais une forte part de contrôle continu et une épreuve dite « grand oral », calquée sur le modèle des grandes écoles, sans temps de préparation alloué ; cela ne pourra aboutir qu'à valoriser des élèves déjà habitués aux épreuves orales – c'est-à-dire, souvent, ceux des établissements favorisés. Mises bout à bout, toutes ces mesures entérinent la disparition du lycée unique et du baccalauréat national, remplacés par une dynamique de différenciation scolaire sur fond de tri social.

### Grand Est

**MOSELLE.** Le 13 juin, à 18h30, à la petite salle des Coquelicots à Metz : « café-Diplo », « Le 21 juin, Fête de la musique ou triomphe de l'électrification ? ». Le 20 juin, à 18h30, au Café Fauve, Ecoparc Nord, 7, rue Jean-Louis Étienne, à Norroy-le-Veneur : « Alimentation, en quête de sens ». ([christopher.pollmann@univ-lorraine.fr](mailto:christopher.pollmann@univ-lorraine.fr))

**NANCY.** Le 17 juin, à 19 heures, à la brasserie du Marché, 2, rue du Cardinal-Mathieu : réunion de création du groupe local et débat sur la situation au Sahara occidental. ([christopher.pollmann@univ-lorraine.fr](mailto:christopher.pollmann@univ-lorraine.fr))

### Hauts-de-France

**VILLENEUVE-D'ASCQ.** Le 24 juin, à 20 heures, au cinéma Le Méliès : projection du film *La Pub au pays des merveilles*, suivie d'un débat avec le réalisateur Matthieu Lietaert. En partenariat avec le Collectif des débouloonneurs. ([amd.nord@yahoo.fr](mailto:amd.nord@yahoo.fr))

### Île-de-France

**PARIS.** Le 19 juin, à 19 heures, au Lieu-Dit : rencontre autour du dernier numéro de *Manière de voir*, « France-Afrique : domination et émancipation », avec Rémi Carayol et Olivier Piot, reporters pour *Le Monde diplomatique*. ([amis.diplo.75@gmail.com](mailto:amis.diplo.75@gmail.com))

du fait des contraintes budgétaires, les lycées n'ont pas été dotés de la même offre. Sur les douze enseignements de spécialité, sept sont obligatoires (2) et chaque établissement doit les proposer. Mais certains n'offrent que ceux-là – à l'image du lycée François-Rabelais, dans la partie populaire du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris ou du lycée Le Verrier à Saint-Lô – quand d'autres présentent une plus large palette avec, par exemple, les options sciences de l'ingénieur ou numérique et sciences informatiques, recommandées pour s'inscrire dans certaines formations supérieures. D'après une étude menée par le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) auprès de quatre mille élèves de seconde, il semble en outre que les lycéens reconstituent à l'identique les anciennes filières : 66 % ont choisi la spécialité mathématiques ; 50 %, sciences de la vie et de la Terre ; et 47 %, physique-chimie, soit les ingrédients composant l'ancienne filière scientifique. Faute de place, les conseils de classe devront pratiquer une sélection quant aux spécialités choisies (3).

Le projet du gouvernement suscite des mobilisations éparpillées, dont on mesure encore mal l'ampleur, mais qui témoignent d'une colère forte chez les enseignants : manifestations, rétention des notes, démission collective de la fonction de professeur principal, éventualité d'une grève du baccalauréat... Pourtant, au-delà du milieu scolaire, la résistance paraît faible, sinon inexistante, y compris parmi les parents d'élèves.

## Logique de tri social

D'autant qu'à ce tableau il faut ajouter la réforme du lycée professionnel. Dès la rentrée prochaine, les enseignements généraux (mathématiques-sciences, lettres-histoire, langues vivantes, éducation physique et sportive) y verront leur volume horaire diminuer fortement. Cette évolution signe la fin d'une tradition d'équilibre entre formations culturelle et professionnelle, qui offrait aux lycéens de ces filières d'autres débouchés qu'une voie pas forcément choisie.

Les projets concernant les autres cycles empruntent la même direction. Certes le président Emmanuel Macron a promis de limiter à vingt-quatre le nombre d'élèves par classe de la grande section de maternelle au cours élémentaire de première année (CE1), mais tous les professionnels savent qu'à budget constant cela se soldera par une augmentation des effectifs dans les autres niveaux. Expérimenté depuis la rentrée 2017, le dédoublement des classes



© ADAGP PARIS 2019 - COLLECTION IAC, VILLEURBANNE

CHRISTIAN BOLTANSKI. – « L'École », 1977

de cours préparatoire (CP) dans les établissements situés en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) – une bonne chose – s'arrête déjà dans beaucoup d'écoles. Ailleurs, ce sont des agences privées, comme Agir pour l'école, une émanation du très droitier Institut Montaigne, qui dictent au ministère les directives pédagogiques d'apprentissage de la lecture (4).

La loi Blanquer, actuellement débattue, et avec remous, au Parlement, doit être définitivement adoptée en juillet. Le processus de contre-démocratisation s'y lit à plusieurs endroits. La mise en place des établissements publics locaux d'enseignement international (Eplei) – dont on ignore encore le nombre –, avec un directeur unique de la maternelle au lycée, officialise une école à plusieurs vitesses, à l'image des lycées de la III<sup>e</sup> République, payants et donc réservés aux enfants de la bourgeoisie. Les Eplei sont en effet destinés aux enfants de cadres étrangers – dans le souci d'accroître l'attractivité nationale – et aux élèves français capables de suivre un enseignement multilingue.

Autre exemple, l'encouragement aux « expérimentations pédagogiques » menées par les établissements qui le souhaitent laisse supposer une attribution de moyens en fonction de ces projets dits « innovants », au risque de renforcer la concurrence entre établissements. Les orientations pédagogiques mises en avant pour justifier l'instauration de l'instruction obligatoire à 3 ans (contre 6 ans actuellement) montrent

la volonté de dénaturer l'école maternelle, sas de transition pour les petits entre l'intimité familiale et l'école élémentaire, en la transformant en un lieu des premiers « apprentissages fondamentaux », ce qui favorisera les enfants maîtrisant déjà les codes scolaires, c'est-à-dire issus de familles à fort capital culturel.

Le projet de M. Blanquer repose enfin sur un double verrouillage : la mise au pas des enseignants, inscrite dans l'article premier, qui insiste sur l'« exemplarité » du personnel et sur le « respect de l'institution scolaire, dans ses principes comme dans son fonctionnement » ; et la suppression de toute structure indépendante du pouvoir pour évaluer l'efficacité des réformes en cours – une mission jusqu'alors assurée par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco). Ni contestation ni évaluation, voilà une « école de la confiance » bien ficelée.

(1) Lire Annabelle Allouch et Benoît Bréville, « Lycéens contre le tri sélectif », *Le Monde diplomatique*, janvier 2019.

(2) Humanités, littérature et philosophie ; langues, littératures et cultures étrangères ; mathématiques ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la Terre ; histoire, géographie et sciences politiques ; sciences économiques et sociales.

(3) « Note sur la réforme Blanquer. Analyse statistique des choix d'orientation des élèves (2<sup>e</sup> trimestre) », Syndicat national des enseignements de second degré, 2019, [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

(4) Sylvain Mouillard et Marie Piquemal, « Lecture : Agir pour l'école sème la discorde par sa méthode », *Libération*, Paris, 22 janvier 2019.

Palestine solidarité et la librairie Sauramps. ([amd30@orange.fr](mailto:amd30@orange.fr))

**AUDE.** Le 13 juin, à 20 heures, au Théâtre+Cinéma à Narbonne : projection de *Quand je veux, si je veux !*, suivie d'un débat avec Nicolas Drouot, coréalisateur. En partenariat avec le Planning familial 11 et le Collectif 11 Droits des femmes. Le 18 juin, à 20h30, au cinéma Le Colisée à Carcassonne : projection du film de Matthieu Baryre *L'Époque*, suivie d'un débat avec Valéry du Peloux, producteur (SCOP Artisans du film). Le 20 juin, à 20h30, à la salle des mariages à Palaja : « L'effondrement de nos sociétés est-il inévitable ? », avec Arthur Keller. En partenariat avec Attac 11. Le 28 juin, à 20h30, au MAP'OC à Carcassonne, 20, route Minervois : rencontre avec Anne-Cécile Robert pour son livre *La Stratégie de l'émotion* (Lux). En partenariat avec Attac 11. ([amd11@free.fr](mailto:amd11@free.fr))

**MONTPELLIER.** Le 18 juin, à 18h30, à La Carmagnole, 10, rue Haguénot : « Progressismes et gauches latino-américaines : fin de cycle, crises et remontée en force des droites. Quelques leçons stratégiques », avec Franck Gaudichaud. ([amis-diplo34@orange.fr](mailto:amis-diplo34@orange.fr))

**PERPIGNAN.** Réunion des AMD 66 chaque troisième jeudi du mois, à 19 heures, à la résidence Habitat Jeunes Roger-Sidou, 5, place Alain-Gerbault. ([odilevrat@gmail.com](mailto:odilevrat@gmail.com))

**TOULOUSE.** Le 3 juin, à 19h30, à la Bourse du travail : rencontre avec Karine Parrot autour de son livre *Carte blanche. L'État contre les étrangers* (La Fabrique). Le 6 juin, à 20h30, à la Maison de la citoyenneté centre : « Pouvoir et entreprise, les enjeux de la codétermination », avec François Morin. Le 13 juin, à 20h30, à la salle du Sénéchal : rencontre avec Akram Belkaïd autour de son livre *L'Algérie en 100 questions. Un pays empêché* (Tallan-

dier). Le 26 juin, à 20h30, lieu à préciser : « La privatisation des grands barrages hydroélectriques français », table ronde avec David Garcia. ([jpremeaux@orange.fr](mailto:jpremeaux@orange.fr))

### PAYS DE LA LOIRE

**ANGERS.** Le 18 juin, à 18 heures, à la salle du Doyenné, discussion autour du *Manière de voir* n° 161, « Le progrès en procès ». ([mfranssen@orange.fr](mailto:mfranssen@orange.fr))

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**AIX-EN-PROVENCE.** Les Rencontres déconstruites se dérouleront les 5, 6 et 7 juillet au parc Saint-Mitre. Le thème de cette année : « Dans quel monde voulons-nous vivre ? ». La série documentaire de Gérard Mordillat *Travail, salaire, profit* sera projetée en avant-première. ([d.bruiet@orange.fr](mailto:d.bruiet@orange.fr))

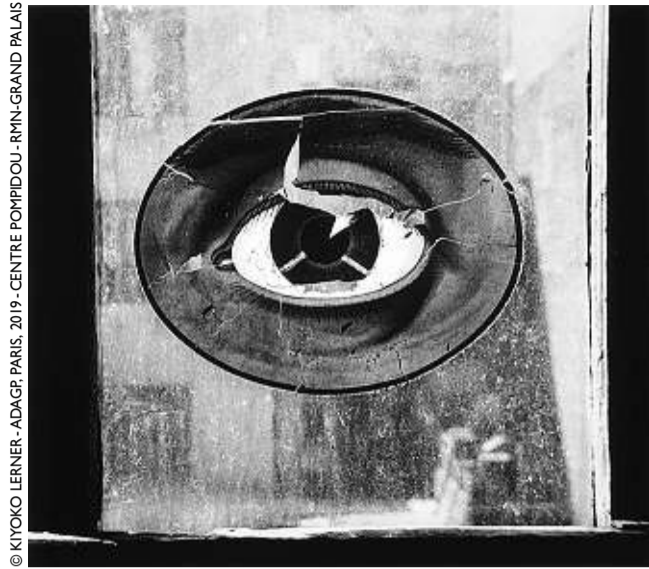
**NICE.** Le 13 juin, à 19h45, Chez Pauline, 4, rue Bavastro : « café-Diplo » autour de l'article de Charles Perragin et Guillaume Renouard « Galileo, vingt ans de cafouillages pour le concurrent du GPS » (mai). ([diplo@geller-conseil.eu](mailto:diplo@geller-conseil.eu))

### HORS DE FRANCE

**GENÈVE.** Le 11 juin, à 18h30, à la Maison internationale des associations : « café-Diplo » autour de l'article de Wolfgang Streeck « Un empire européen en voie d'éclatement » (mai). ([claudesumi@gmail.com](mailto:claudesumi@gmail.com))

**LUXEMBOURG.** Le 13 juin, à 18h30, au Citim, 55, avenue de la Liberté : discussion à partir de l'article de Juan Branco « L'indomptable Julian Assange » (mai). ([amd.luxembourg@gmail.com](mailto:amd.luxembourg@gmail.com))

# La « ville sûre » ou la



NATHAN LERNER. – « Eye on Window » (L'œil à la fenêtre), 1943

**Les outils policiers fondés sur le big data et l'intelligence artificielle se déploient dans de nombreuses villes françaises. À travers des expérimentations pilotées par des groupes privés qui cherchent à se hisser au niveau de la concurrence américaine ou chinoise, la « ville intelligente » révèle son vrai visage : celui d'une cité sous surveillance.**

PAR FÉLIX TRÉGUER \*

EN CE 28 décembre 1948, dans *Le Monde*, le logicien Dominique Dubarle publie l'un des tout premiers articles consacrés aux nouveaux calculateurs mis au point aux États-Unis durant la seconde guerre mondiale. D'emblée, il tente d'anticiper les effets politiques de ce qu'on appellera bientôt l'informatique. La cybernétique balbutie, et le capitalisme de surveillance n'est pas encore d'actualité (1), mais il comprend déjà que, à terme, cette technologie est appelée à muter en une « machine à gouverner » : « Ne pourrait-on imaginer, écrit-il, une machine à collecter tel ou tel type d'informations, les informations sur la production et le marché, par exemple, puis à déterminer, en fonction de la psychologie moyenne des hommes et des mesures qu'il est possible de prendre à un instant déterminé, quelles seront les évolutions les plus probables

de la situation ? » Dubarle prédit que, au gré de l'accroissement des capacités de stockage et de traitement des données, l'informatique conduira au « surgissement d'un prodigieux Léviathan politique ».

Soixante-dix ans plus tard, les projets de « ville intelligente » (*smart city*) essaient dans le monde. Après les États-Unis, la Chine, les pays du Golfe ou le Royaume-Uni, c'est en France que de grands groupes industriels se positionnent sur ces marchés en s'alliant à des élus locaux adeptes du solutionnisme technologique (2). Comme en écho aux prédictions de Dubarle, ils entendent faire proliférer les outils informatiques dans l'espace public urbain pour surveiller, analyser, prédire et contrôler les flux de personnes et de marchandises. Le gouvernement des villes passe ainsi à l'ère de la gouvernance algorithmique. Et, en dehors de quelques initiatives en matière de mise

à disposition des données, de gestion « intelligente » de l'éclairage public ou des bennes à ordures, la « ville intelligente » se définit surtout par son volet sécuritaire. À tel point que les industriels parlent désormais de « ville sûre » (*safe city*).

Les documents administratifs liés à ces projets témoignent de la porosité entre la gouvernance urbaine et les doctrines issues du monde militaire. Ainsi, la convention d'expérimentation conclue en juin 2018 entre la mairie de Nice et un consortium de quinze entreprises dirigé par Thales part du constat d'une « urbanisation galopante à la surface du monde ». Évoquant des « menaces de plus en plus importantes », elle met sur le même plan les « risques naturels », qui peuvent être liés au dérèglement climatique, et les « risques d'origine humaine » (criminalité, terrorisme, etc.). Pas question de s'interroger sur les ressorts économiques, sociaux, politiques de ces phénomènes, et encore moins d'agir sur eux. Il importe avant tout d'« évaluer chaque situation pour pouvoir anticiper les incidents et les crises », d'identifier les « signaux faibles » afin de fournir une « aide à la planification », de proposer des « prédictions sur base de scénarios », le tout dans le cadre d'une « gestion en temps réel » à travers l'exploitation du « maximum de données existantes » au sein d'un « centre d'hypervision et de commandement » (3).

Les « risques » sont ainsi réduits à un état de fait dont la puissance publique se contente de gouverner les effets. Chez les concepteurs de la « ville sûre », la police recouvre sa vieille fonction théorisée au XVIII<sup>e</sup> siècle : produire un savoir sur la population, orienter sa conduite en agissant sur les variables qui la déterminent, assurer sa docilité et sa productivité. La nouveauté tient à l'abandon de l'horizon décidément trop fuyant de l'« ordre public ». On se contente désormais de gérer le désordre. Grâce à la surenchère technologique, les technocrates croient pouvoir repérer dans la nuée du chaos certaines caractéristiques ou régularités statistiques à partir

desquelles on pourra catégoriser, trier, corréler et, in fine, anticiper, prévenir, préempter, ajuster – mais aussi, quand cela sera nécessaire, cibler et réprimer.

Pour ce faire, la « ville sûre » s'appuie sur deux grandes innovations technologiques. D'abord, la possibilité de réunir et d'analyser divers jeux de données, comme les fichiers de police, les informations personnelles glanées en ligne – et en particulier sur les réseaux sociaux –, etc., afin de produire des statistiques et de l'aide à la décision dans une logique de police prédictive. Les outils de surveillance expérimentés depuis dix ans par les grandes agences

de renseignement se généralisent à l'ensemble des activités policières...

À Marseille, le projet d'observatoire big data de la tranquillité publique, confié depuis novembre 2017 à l'entreprise Engie Ineo, vise à intégrer des sources issues des services publics municipaux (police, régie de transport, hôpitaux, etc.), mais aussi des « partenaires externes », tels que le ministère de l'intérieur, qui centralise de nombreux fichiers et données statistiques, ou les opérateurs télécoms, dont les données relatives à la localisation des téléphones portables permettent de cartographier en temps réel les « flux de population ».

## Détection des expressions faciales

PAR AILLEURS, les citoyens seront appelés à contribuer en fournissant directement des informations (textos, vidéos, photographies, vitesse de déplacement, niveau de stress...) à travers « une application sur smartphone ou des objets connectés ». La surveillance des conversations sur les réseaux sociaux comme Twitter ou Facebook est aussi de mise, que ce soit pour « récupérer les publications dont les thèmes ont un intérêt pour la sécurité de la ville », pour « anticiper la menace » et évaluer le « risque de rassemblements dangereux par analyse des tweets », ou encore pour procéder à « l'identification des acteurs » en repérant « qui parle, qui agit, qui interagit avec qui » (4). Pour héberger et traiter ces immenses volumes de données, la ville de Marseille a acquis plusieurs serveurs auprès de l'entreprise Oracle. Elle dispose désormais d'un espace de stockage de six cents téraoctets, soit une capacité équivalant à celle de la Bibliothèque nationale de France pour sa politique d'archivage d'Internet.

Second soubassement technique de la « ville sûre » : l'analyse automatique des flux de vidéosurveillance. Alors que l'État et les collectivités françaises ont investi des centaines de millions d'euros dans l'achat de caméras depuis 2007, et ce pour

des résultats dérisoires (5), l'automatisation promet monts et merveilles – et, cerise sur le gâteau, sans embauche de fonctionnaires employés au visionnage. Des projets de vidéosurveillance dite « intelligente » se mettent en place à Toulouse, Nice, Marseille, Valenciennes, Paris, ou encore dans les départements du Gard et des Yvelines.

Le maire de Nice, M. Christian Estrosi, compte parmi les responsables politiques les plus enthousiastes quant au potentiel de ces technologies. En décembre 2018, il faisait adopter par le conseil régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

(1) Lire Shoshana Zuboff, « Un capitalisme de surveillance », *Le Monde diplomatique*, janvier 2019.

(2) Cf. Evgeny Morozov, *Pour tout résoudre, cliquez ici. L'aberration du solutionnisme technologique*, FYP Éditions, Limoges, 2014.

(3) « Convention d'expérimentation, de mise à disposition et de démonstration. Projet d'expérimentation « Safe City », 2018, [www.laquadrature.net](http://www.laquadrature.net)

(4) « Création d'un outil big data de la tranquillité publique et prestations d'accompagnement (2 lots). Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) », délégation générale adjointe du numérique et des systèmes d'information de la ville de Marseille, [www.laquadrature.net](http://www.laquadrature.net)

(5) Cf. Laurent Mucchielli, *Vous êtes filmés ! Enquête sur le bluff de la vidéosurveillance*, Armand Colin, Malakoff, 2018.

## LES AUTORITÉS FRANÇAISES RENONCENT À LEUR RÔLE DE MAÎTRE D'OUVRAGE

# Un urbanisme à la dérive

**Pour rénover la cathédrale Notre-Dame de Paris, le gouvernement envisage de contourner certaines règles régissant les commandes publiques et la protection du patrimoine. Cette décision, qui a suscité une levée de boucliers dans la profession, ne fait que prolonger un mouvement de dérégulation engagé depuis une dizaine d'années.**

PAR PIERRE PASTORAL \*

LA FRANCE a longtemps été réputée pour son encadrement du secteur de la construction et de l'aménagement, résultat du fort engagement de l'État et des collectivités locales, à la fois régulateurs, bâtisseurs, financeurs, gestionnaires... Or, depuis quelques années, ce système est discrètement mis à mal par divers dispositifs qui, souvent expérimentés sous prétexte de circonstances exceptionnelles, se sont peu à peu banalisés, donnant toujours plus de pouvoir aux acteurs privés.

C'est par exemple le cas de la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA). Inexistante, puis marginale dans le secteur du logement social, celle-ci – couramment appelée « vente sur plan » – s'y installe dans le sillage de la crise de 2008. En réponse à la panne immobilière, le président Nicolas Sarkozy demande alors aux bailleurs sociaux d'acheter quelque trente mille logements dont la construction est confiée à des promoteurs. Dix ans plus tard, ce dispositif clés en main est devenu monnaie courante dans le milieu de l'ha-

bitation à loyer modéré (HLM), jusqu'à représenter chaque année plus de la moitié des logements sociaux produits en Île-de-France.

S'il permet d'augmenter, à court terme et en un temps record, le stock d'habitations disponibles, il n'est pas sans poser de problèmes dans la durée. Avec la VEFA, les bailleurs sont dessaisis par le privé d'une partie de leur rôle de maître d'ouvrage. Ils perdent leur culture constructive, au risque de devenir de simples gestionnaires de biens. Ce système repose en outre sur une contradiction fondamentale. Tandis que les bailleurs doivent entretenir leurs bâtiments, et sont donc fortement intéressés par la qualité et la robustesse des matériaux utilisés, les promoteurs construisent et vendent des logements dont ils n'auront pas la responsabilité. Les gains immédiats, en temps et en argent, pourraient se transformer en coûts différés.

Autre produit prisé par le milieu de la construction, le macro-lot apparaît au début des années 2000 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Implantée dans cette ban-

lieue de l'Ouest parisien depuis l'entre-deux-guerres, l'entreprise Renault démolit ses usines afin de vendre ses terrains (environ soixante-dix hectares) à des investisseurs et des promoteurs privés. Sans maîtrise sur le foncier, la ville souhaite néanmoins encadrer l'aménagement. Elle divise la surface en îlots pour lesquels elle impose des concours d'architecture privés assortis de cahiers des charges précis. Pour aller vite et produire les programmes variés demandés par la collectivité, le milieu de la construction invente donc un produit spécifique : le macro-lot. Son principe ? Une mégastucture dans laquelle tout est imbriqué (parkings, espaces libres, commerces, bureaux, équipements publics, logements privés et sociaux...) et impliquant plusieurs maîtres d'ouvrage qui se coordonnent sous l'égide de l'un d'entre eux (en général le promoteur privé le plus puissant).

Ce mode de production, qui permet aux constructeurs de rationaliser leurs

chantiers et de faire des économies d'échelle en livrant des morceaux de ville, est une nouvelle concession des collectivités locales quant à leurs ambitions urbaines. La plupart des métropoles se laissent pourtant séduire. Quartier du Tripode à Nantes, Lyon Confluence, Clichy Batignolles à Paris, La Mantilla à Montpellier, etc. : toutes ces opérations reposent sur le dispositif du macro-lot, dont les limites sont nombreuses. Outre le risque d'uniformisation des paysages urbains, la rénovation de ces mégastuctures pose problème. En effet, le macro-lot élimine la parcelle, sur laquelle un bâtiment peut être rénové, démolir, reconstruit, remplacé. Qu'advient-il quand ces lots vieillissent ? Comment se déroulera la rénovation de ces sites aux maîtres d'ouvrage variés, dotés de moyens financiers disparates ? Et quid des copropriétés aisées qui devront entretenir leurs biens avec d'autres moins dotées, voire démunies ?

## « Réinventer Paris », funeste précédent

TROISIÈME EXEMPLE : les partenariats public-privé (PPP). Apparus au Royaume-Uni au début des années 1990, ils traversent la Manche grâce à une ordonnance du 17 juin 2004. Le principe des contrats de partenariat à la française est simple : faute de moyens, les autorités font appel à des prestataires privés pour financer et gérer des équipements collectifs assurant un service public ou y contribuant (hôpitaux, stades...), en échange d'un loyer ou d'une redevance. À l'origine, ce mode de financement devait être réservé à des situations exceptionnelles, selon des critères précis, comme l'urgence et la complexité du projet. Mais son utilisation s'est répan-

due après la crise de 2008 comme un moyen de compenser le désinvestissement public. Fini les conditions contraignantes : il suffit désormais que le PPP soit économiquement plus avantageux pour que l'on puisse y recourir. Après l'attribution à la France de l'organisation du championnat d'Europe de football 2016, plusieurs villes ont ainsi choisi de rénover leur stade ou d'en construire un nouveau en utilisant des PPP. En août 2018, l'État en avait signé 63, et les collectivités locales 171.

Les PPP permettent de réaliser des économies à court terme, mais il s'agit d'un montage financier qui engage les

pouvoirs publics pour une période très longue, avec une réelle asymétrie d'information. Lors de la rédaction du contrat, l'État et les collectivités locales, dont les services d'aménagement et d'urbanisme voient leurs moyens et leurs compétences s'amenuiser continuellement, se retrouvent face aux équipes de Bouygues, Eiffage ou Vinci. Très étoffées, rompues à l'exercice au regard des dizaines de PPP qu'elles ont signés depuis quinze ans, celles-ci parviennent à tirer le meilleur parti des tractations.

D'une certaine façon, les PPP existent depuis l'Antiquité romaine. À l'époque, déjà, des capitaux privés étaient mobilisés pour bâtir certaines infrastructures nécessaires à la collectivité (aqueducs, voies de liaison, stations postales...). Au XIX<sup>e</sup> siècle, le baron Georges Eugène Haussmann a encore effectué ses travaux parisiens selon un principe proche du PPP : le privé construit la voirie et les lieux publics, il finance l'aménagement de ces derniers ; en échange, il obtient le droit de bâtir le long des nouvelles avenues. Mais, si l'État avait besoin des investissements privés, il était également capable de les maîtriser et de les canaliser, en imposant un cahier des charges rigoureux, comme en témoignent l'homogénéité des façades haussmanniennes ou la cohérence des espaces urbains, du petit square au grand parc.

Ces trois exemples montrent comment les pouvoirs publics se dessaisissent volontairement de leurs prérogatives au profit du secteur privé, qui devient l'acteur dominant de la production urbaine. Et cette dérégulation ne se limite pas aux constructions elles-mêmes. Elle se voit également lors des études, en amont des projets.

\* Architecte-urbaniste travaillant pour l'État et les collectivités locales.

PRÉDIRE, CONTRÔLER

# gouvernance par les algorithmes

(PACA) une délibération autorisant l'expérimentation de portiques de reconnaissance faciale dans deux lycées afin de surveiller les entrées et sorties, en collaboration avec l'entreprise américaine Cisco. Le dernier carnaval de la ville a d'ailleurs servi de laboratoire pour l'expérimentation de dispositifs similaires.

Nice fait également partie de ces municipalités françaises qui entendent coupler la vidéosurveillance à des algorithmes de reconnaissance des émotions. Les édiles ont approché la start-up Two-i pour déployer sa solution dans les tramways de la ville. À Nancy et à Metz, Two-i travaille avec un bailleur social pour évaluer le ressenti des habitants. À Irigny, près de Lyon, la gendarmerie a préféré un concurrent, l'entreprise DC Communication, pour analyser l'«état d'esprit» du public accueilli dans ses locaux. Ces outils issus du «neuromarketing» détectent les expressions faciales associées à la joie, à la tristesse, à la peur ou encore au mépris.

«L'algorithme va ensuite tourner pour mesurer ces émotions et faire ressortir la plus présente», explique M. Rémy Millescamps, fondateur de DC Communication et gendarme réserviste.

Si les usages potentiels de la vidéosurveillance «intelligente» ne manquent pas, l'identification automatique d'individus ou de comportements suspects fait figure de priorité. En juin 2018, dans un discours consacré aux doctrines de maintien de l'ordre, l'ancien ministre de l'intérieur Gérard Collomb annonçait des outils d'intelligence artificielle bientôt capables de «repérer dans la foule des individus au comportement bizarre». Une perspective à nouveau évoquée au Parlement français cet hiver, à l'occasion du débat sur la loi antimanifestation adoptée par le gouvernement en réponse au mouvement des «gilets jaunes». À travers des amendements finalement rejetés, des députés Les Républicains ont tenté de légaliser le couplage des images de vidéosurveillance

avec divers fichiers afin d'automatiser «l'identification des individus dangereux au sein d'une manifestation». Outre le cas des militants politiques jugés dangereux ou des personnes suspectées d'activités terroristes, la multiplication des fichiers biométriques – notamment ceux liés à l'immigration, ou le fichier des titres électroniques sécurisés (TES), qui, depuis 2016, agrège les données de tous les demandeurs de carte d'identité et de passeport – rend possible une extension rapide de la reconnaissance faciale à des catégories toujours plus larges (6).

Avec le Royaume-Uni, la France fait aujourd'hui figure de leader européen dans l'utilisation de ces technologies de contrôle social. Alors que, en 2016, ses services de renseignement avaient dû acheter les outils d'analyse de données à l'entreprise américaine Palantir, l'émergence de champions nationaux en matière de big data sécuritaire apparaît désormais comme une priorité. Les projets de «ville

sûre» permettent aux sociétés de services aux collectivités, à l'instar d'Engie Ineo, ou de la défense-sécurité, comme Thales, de se positionner sur ces nouveaux marchés face à la concurrence américaine ou chinoise, avec les encouragements de l'État, qui demeure le premier actionnaire de chacun de ces deux grands groupes (23,6 % et 25,8 % des parts respectivement, et plus d'un tiers des droits de vote dans les deux cas).

Outre les collectivités commanditaires, de nombreux organismes publics participent à ces évolutions. De ce point de vue, le projet de «ville sûre» mené par Thales à Nice est emblématique. Conçu pour suivre les axes thématiques identifiés par le Comité de la filière industrielle de sécurité – qui assure l'interface entre gouvernement et secteur privé –, il bénéficie d'un label délivré par ce même organisme. Au titre du Programme d'investissements d'avenir, la Banque publique d'investissement (Bpifrance) lui a versé une aide de 11 millions d'euros sous forme de subventions et d'avances récupérables, pour un coût total du projet de 25 millions en trois ans. Enfin, plusieurs des technologies proposées ont été mises au point grâce à des projets de recherche associant des acteurs industriels et des organismes publics, comme l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria), à travers des financements de l'Agence nationale de la recherche ou de la Commission européenne.

Sur le terrain aussi, la «ville sûre» engage une privatisation sans précédent des politiques de sécurité. L'expertise technique est tout entière confiée aux acteurs privés, tandis que les paramètres qui président à leurs algorithmes restent selon toute vraisemblance soumis au secret des affaires. Sur le plan juridique, il n'existe à ce jour aucune analyse sérieuse de la conformité de ces

dispositifs avec le droit au respect de la vie privée ou avec la liberté d'expression et de conscience, pourtant directement mis en cause. Pour l'heure, seuls les juristes des entreprises concernées veillent, sans zèle excessif, au respect de la législation en vigueur, révisée en 2018 mais déjà dépassée. Les effets politiques de tels déploiements s'annoncent significatifs : surenchère dans le traitement policier de certains quartiers, aggravation des discriminations que subissent déjà certaines catégories de personnes, répression des mouvements sociaux. Ils ne sont, bien entendu, jamais évoqués par les promoteurs.

Quant à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), elle s'en tient à un laisser-faire indolent. Abritée derrière son manque de moyens et derrière le fait que le règlement européen sur la protection des données personnelles lui a ôté son pouvoir d'autorisation a priori, elle appelle à un «débat démocratique» afin que «soient définis les encadrements appropriés» (7). Et reconnaît par là l'absence de tout cadre juridique spécifique, ce qui, en vertu de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, suffit pourtant à démontrer l'illégalité pure et simple de ces projets. Le gouvernement, qui a annoncé une révision de la loi relative au renseignement pour 2020, pourrait quant à lui profiter de ce texte pour blanchir sur le plan législatif les expérimentations en cours, et préparer la généralisation de ces dispositifs de surveillance policière. À moins que des mobilisations citoyennes ne parviennent à les tenir en échec.

FÉLIX TRÉGUER.

(6) Lire François Pellegrini et André Vitalis, «L'ère du fichier généralisé», *Le Monde diplomatique*, avril 2018.

(7) «La CNIL appelle à la tenue d'un débat démocratique sur les nouveaux usages des caméras vidéo», CNIL, Paris, 19 septembre 2018.



ROBERT REED. – «C'Ville», 2001-2006

La Ville de Paris a ouvert le bal fin 2014. Désireuse de vendre quelques terrains, elle lance alors le concours «Réinventer Paris», qui se situe au croisement de la cession d'actifs et de la commande publique. À la manœuvre : M. Jean-Louis Missika, maire adjoint chargé de l'urbanisme. Chargé de l'innovation entre 2008 et 2014, au cours de la mandature de M. Bertrand Delanoë, il connaît bien le monde des start-up. Il imagine alors cette consultation comme la transposition dans le secteur de l'immobilier des appels à projets du secteur de la recherche et du développement industriels. La mairie souhaite vendre certains de ses terrains et propose vingt-deux sites à des acheteurs potentiels – aussi appelés «candidats». Elle leur demande de soumettre des projets «innovants», instaurant ainsi une programmation de l'offre plutôt que de la demande. Des équipes de concepteurs (architectes, paysagistes, consultants de toutes sortes...) travaillent sur des projets qui, s'ils sont retenus, seront financés et exécutés par des promoteurs ou de grands groupes du bâtiment et des travaux publics (BTP). Ce procédé suscite un certain malaise dans le

milieu de la construction et de l'aménagement, certes assez conservateur, mais surtout «non ubérisé» : des normes sont respectées, les professions sont régulées.

Présenté par M. Missika comme une commande publique, «Réinventer Paris» malmène pourtant la loi de 1985 sur la maîtrise d'ouvrage publique, qui encadre les dites commandes. Le règlement de cette consultation ne précise nullement les conditions de rétribution des équipes de conception. Six cent cinquante dossiers ont été déposés en réponse à cet appel à projets, puis soixante-quinze finalistes ont été sélectionnés. Dans un concours d'architecture ordinaire, les finalistes reçoivent une rémunération, qui couvre une bonne partie des frais de la mission. Avec le concours imaginé par M. Missika, la plupart des équipes de concepteurs ont dû travailler gratuitement. Par ailleurs, le règlement de la consultation ne prévoyait aucune méthode de notation des offres ni aucune obligation de publier les évaluations des propositions et le contenu des offres financières. Dans ces conditions, impossible de savoir si la Ville a choisi les

lauréats pour leur sens de l'«innovation» ou si elle a simplement opté pour le plus offrant – comme cela se fait habituellement dans une cession d'actifs.

Un collectif d'architectes à l'origine du concours parodique «Réinventer Pourris» a commenté ainsi cette «manière plus intelligente et vertueuse de céder nos actifs» (dixit M. Missika) : «De cette foire aux bonnes intentions, la plus grande innovation est à mettre au crédit de la mairie de Paris : un système génial de contournement de la loi régissant la commande publique, lui permettant de faire un coup de communication sans égal, sans déboursier un centime d'argent public. Réinventer la commande publique en s'appuyant sur l'espoir déçu d'une génération d'architectes aux abois, venus en masse pour faire les lièvres sans garantie aucune de rémunération pour finir sacrifiés sur l'autel douteux de l'innovation : il fallait y penser (1)!»

La vente des vingt-deux terrains devrait rapporter plus d'un demi-milliard d'euros. La Ville ne pouvait-elle pas, elle

aussi, innover et imaginer des modalités d'indemnisation des concepteurs ? «Les règles de «Réinventer Paris» étaient connues de tous dès son lancement. (...) Les équipes qui ont décidé d'y participer savaient donc quels en étaient les avantages, mais aussi les contraintes, et celles-ci ont choisi de leur propre initiative (2)», s'est contentée de répondre la mairie, ravie de son invention : une commande publique, mais sans les lenteurs, la paperasse et tout ce qui assure pourtant l'égalité de traitement entre les candidats, leur rémunération dans les dernières phases de sélection, la transparence de la décision.

Depuis, il y a eu «Réinventer Paris 2», «Inventons la Métropole du Grand Paris» (1 et 2), «Réinventer la Seine», mais aussi «Imagine Angers» ou encore

«Dessine-moi Toulouse». Avec, chaque fois, le même procédé : une collectivité vend des terrains en échange de projets imaginés par des groupements privés et pilotés par des banques, des compagnies d'assurances, des promoteurs... Comme pour les PPP, le risque et le coût paraissent faibles. De plus, les élus sont rassurés par toutes ces belles images, tous ces projets qui font rêver. «Wikibuilding», «coliving», «coworking», «crowdfunding», «fablab» : les usages envisagés par les concepteurs donnent au maire l'impression de voir émerger des idées auxquelles il n'avait pas pensé – et pour cause : il n'avait pas cherché à y penser. Auparavant, les municipalités menaient ou faisaient mener des études afin de bien définir leurs commandes publiques, de leur donner un cadre et des orientations explicites.

## Rayon fruits et légumes

CES NOUVEAUX appels à projets généraient en outre une architecture spécifique. De prime abord, les projets proposés paraissent très singuliers, rivalisant de créativité. Ils sont en fait très semblables. La brièveté de la première phase de consultation – intense et pas (ou mal) rémunérée – permet difficilement aux concepteurs d'aller au fond des choses. On leur demande surtout de donner envie, ce qui favorise les innovations superficielles et cosmétiques, comme la débâche végétale. Les images des projets de «Réinventer Paris» ont ainsi des allures de rayon fruits et légumes. M<sup>me</sup> Anne Hidalgo, la maire de la capitale, s'est félicitée de ce que «l'agriculture urbaine [ne soit plus] un gadget». Admettons ; mais cela répond-il vraiment aux priorités des citoyens, dans une ville où les prix de l'immobilier flambent, où les transports sont saturés et où les commerces indépendants sont remplacés par des grandes chaînes ?

Une riposte commence toutefois à s'organiser pour contrer ce mouvement de dérégulation et prôner un retour de la puissance publique. S'ils peinent à faire front commun, les bailleurs sociaux

n'hésitent plus à dénoncer le régime sec que leur impose le gouvernement de M. Édouard Philippe. Un nombre croissant de collectivités et d'aménageurs s'aperçoivent en outre que les «partenaires» privés ne savent pas gérer aussi bien qu'eux le temps long. Une fois confrontés aux inévitables lourdeurs réglementaires, financières et techniques, certains pourraient choisir de jeter l'éponge, comme ce fut le cas avec le PPP de l'hôpital de Corbeil-Essonnes, résilié en 2014, trois ans après la livraison de l'établissement par Eiffage. Au Royaume-Uni, pays pionnier des privatisations et des PPP, l'État a récupéré en 2018 le contrôle d'une prison et d'une ligne ferroviaire jadis déléguées au privé. Aujourd'hui en position défavorable, l'État et les collectivités locales pourraient un jour reprendre la main, car la société a besoin de leur rôle de régulateurs et, surtout, d'investisseurs.

PIERRE PASTORAL.

(1) Cf. «Réinventer Pourris», *Le Courrier de l'architecture*, 18 juin 2017, [www.lecourrierdelarchitecture.com](http://www.lecourrierdelarchitecture.com)

(2) Cité dans Sébastien Chabas, «L'appel à projets, un format de concours qui déränge», *BatiActu*, 8 février 2016, [www.batiactu.com](http://www.batiactu.com)

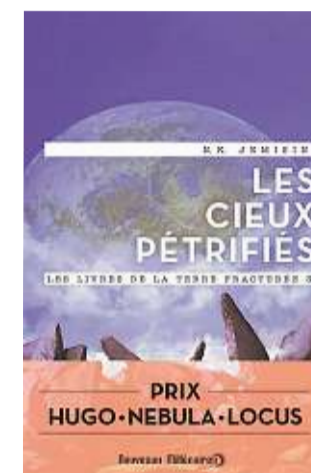


LITTÉRATURES

# Inventer dans le chaos

Les Cieux pétrifiés.  
Les Livres de la Terre fracturée (tome 3)  
de N. K. Jemisin

Traduit de l'anglais (États-Unis)  
par Michelle Charrier,  
J'ai lu, coll. « Nouveaux millénaires »,  
Paris, 2018,  
445 pages, 23 euros.



C'EST la fin du monde. Une faille béante déchire le continent, et les fumées qui s'en dégagent voileront les rayons du soleil pendant des centaines d'années. Alors que la Terre agonise, Essun fait face à une autre apocalypse : le corps de son fils gît sur le sol de la maison. Le père de l'enfant, son meurtrier, a disparu avec l'aînée. Ainsi commence pour l'héroïne une double quête : fuir l'épicentre de la catastrophe – survivre – et retrouver sa fille. « Vous êtes elle. Elle est vous. Vous êtes Essun. Vous n'avez pas oublié ? La femme qui a perdu son fils. » Ainsi commencent la sombre et brillante *Cinquième Saison* de N. K. Jemisin, premier tome d'une tumultueuse trilogie (1). À la deuxième personne – une interpellation qui favorise l'immersion –, à la troisième pour les retours en arrière, le récit distille les éléments de sa mythologie. Ce que l'on sait très vite, c'est qu'Essun est une orogène, une mutante capable de canaliser la chaleur des entrailles de la Terre pour calmer ou intensifier les nombreux séismes qui traversent le monde tourmenté où se déroule l'histoire. Abatus par leurs parents ou domestiqués par les autorités, craints et honnis, ces « *généurs* » sont une métaphore de tous les discriminés.

Surprenante au début – après tout, les victimes du racisme ne possèdent a priori pas de superpouvoirs –, l'analogie se clarifie au fil des chapitres et des couches temporelles pour créer une sorte de panoptique de la xénophobie. N. K. Jemisin en fait la structure même de sa trilogie et suit jusqu'au bout, presque sans didactisme, les ramifications de son sujet : haine, collaboration, impérialisme, esclavage, révoltes et résignations trouvent ici une incarnation narrative. Ces développements, comme les autres thèmes qui irriguent les romans – de la maternité au genre en passant par les structures sociales –, sont ébranlés par les mouvements tectoniques incessants d'un univers postapocalyptique à nouveau menacé. Précaire et magique, la « Terre fracturée » est peuplée de survivants rarement sympathiques, mais toujours très humains... même quand ils ne le sont pas.

Si l'altérité fait partie des thèmes des littératures de l'imaginaire depuis longtemps, les questions de race et de genre bousculent désormais les débats des conventions et des salons qui leur sont consacrés, et N. K. Jemisin compte au nombre des trouble-fête. Traitée de « *demi-sauvage* » par un auteur d'extrême droite et ses sbires, elle a été la première femme noire à recevoir le prestigieux prix Hugo du meilleur roman, qui récompense des œuvres de science-fiction ou de fantasy. Ses adversaires ont très vite dénoncé une indigne complaisance. Et puis le deuxième tome lui a valu un deuxième Hugo... et le troisième tome, un troisième. N. K. Jemisin est la seule personne à avoir obtenu le prix trois fois d'affilée et pour tous les livres d'une trilogie. « *Je considère la science-fiction et le fantastique comme des catalyseurs de l'esprit du temps. Nous, créateurs, sommes les ingénieurs du possible, a-t-elle déclaré en recevant le dernier. Et si ce genre a fini par reconnaître, même si c'est à contrecoeur, que les rêves des marginaux ont aussi une valeur et que chacun d'entre nous a un avenir, alors le monde finira par faire de même (bientôt, j'espère).* »

GUILLAUME BAROU.

(1) *La Cinquième Saison, La Porte de cristal et Les Cieux pétrifiés*, J'ai lu, coll. « Nouveaux millénaires », Paris, 2017-2018, constituant la trilogie des *Livres de la Terre fracturée*.

## EUROPE

UN PEUPLE EN RÉVOLUTION. Portugal, 1974-1975. – Raquel Varela

Agone, coll. « Mémoires sociales », Marseille, 2018, 400 pages, 24 euros.

La « révolution des œillets », qui fête cette année ses 45 ans, demeure largement méconnue en France. Proposant une histoire « par en bas » de cet épisode, l'historienne du travail Raquel Varela se penche sur les dix-neuf mois d'effervescence sociale qui ont agité le Portugal du 25 avril 1974 au 25 novembre 1975 et qui ont provoqué la chute de la dictature salazariste. Elle retrace comment, après un putsch d'officiers lassés des guerres coloniales en Afrique, s'est construit un pouvoir parallèle à l'État, grâce à des grèves qui ont conduit à l'occupation d'usines, de terres agricoles et d'immeubles. Durant cette période, plus de trois millions de Portugais – un tiers de la population – se sont investis dans des commissions auto-organisées de travailleurs, d'habitants ou de soldats. Détaillant les expérimentations sociales dans les domaines du travail, de l'éducation ou de la culture, Raquel Varela met aussi en lumière l'importance de la question coloniale et de la place des femmes dans ce mouvement. Un regard nouveau sur cette révolte radicale.

MICKAËL CORREIA

## AFRIQUE

L'AFRIQUE ANCIENNE. De l'Acacus au Zimbabwe. 20000 avant notre ère - XVII<sup>e</sup> siècle. – Sous la direction de François-Xavier Fauvelle

Belin, coll. « Mondes anciens », Paris, 2018, 680 pages, 49 euros.

Pour les passionnés d'Afrique, on dira « Le Fauvelle », tant cet ouvrage collectif dirigé par l'historien François-Xavier Fauvelle fait date. On croyait connaître le continent, même en amateur éclairé : ce livre nous ouvre des horizons nouveaux. De l'Acacus (massif montagneux de Libye) au royaume du Zimbabwe, l'ouvrage suit l'ordre alphabétique et respecte la spatialité classique. Son intérêt majeur : chaque chapitre abonde en anecdotes et en représentations inattendues et stimulantes, comme les richesses des royaumes de Méroé, dans l'actuel Soudan. Déjà, *Le Rhinocéros d'or* (Gallimard, 2014), fait de textes brefs, classés par thèmes et par périodes, renvoyait à leurs vieilles lunes obscurantistes nombre de généralisations abusives ou de recherches fantasmées des origines – égyptiennes, en particulier. Ici, Fauvelle mobilise une pléiade de brillants chercheurs qui éclairent des pans entiers d'un passé redécouvert, notamment grâce à l'archéologie. Il propose une réflexion épistémologique sur l'oralité et l'écriture, et expose les récentes recherches sur les religions, les arts, les formations politiques.

MICHEL GALY

## ASIE

LAOS. Mirages de la tranquillité. – Bruno Philip

Nevicata, coll. « L'âme des peuples », Bruxelles, 2018, 96 pages, 9 euros.

Le Laos du XXI<sup>e</sup> siècle s'est engagé dans des transformations socio-économiques profondes sous l'influence de ses dynamiques voisines, Chine, Vietnam et Thaïlande. Son régime politique autoritaire reste peu lisible, au point d'altérer chez les commentateurs occidentaux la compréhension des mutations en cours. Avec Bruno Philip, du quotidien *Le Monde*, qui connaît le pays depuis longtemps, on découvre l'importance des *phi* (esprits) pour les citoyens ordinaires ; on en apprend un peu plus sur la situation difficile des groupes ethniques minoritaires ; on revisite avec l'historien danois Soren Ivarsson l'histoire tourmentée d'une nation qui est des liens très forts avec la France. Autre passage stimulant de ce livre au format de poche : l'interview de la cinéaste Mattie Do, fille de Laotiens exilés aux États-Unis. Elle s'intéresse aux jeunes urbains, qui « commencent à affirmer leur liberté : draguer, vivre ensemble sans être mariés, faire leurs propres choix en dehors de la famille ». Le contentieux avec l'Amérique s'efface des mémoires, sur fond d'aspiration à la consommation.

XAVIER MONTHEARD

LE CARAVANSÉRAIL. Au bout de notre route de la soie. – Arthur Thouret et Moussa Bourekba

Éditions du Caravansérail, Paris, 2018, 108 pages, 29,90 euros.

Cinq mois durant, Arthur Thouret et Moussa Bourekba ont suivi une des anciennes routes de la soie. Ces voies, nées avant l'ère chrétienne et dont le nom fait référence aux faisceaux d'itinéraires empruntés par les caravanes marchandes, reliaient l'Asie centrale à l'Europe. Partis d'Iran pour rejoindre la Russie en passant par le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kirghizistan, le Kazakhstan et la Mongolie, les deux auteurs ont rapporté un livre comprenant des textes sur les moments forts de leur périple et de nombreuses photographies. Sensibles aux paysages autant qu'à leurs habitants, ils ont rassemblé des images de vastes espaces – le pic Lénine dans le massif du Pamir, le désert de Sibérie, le lac Baïkal et la mer d'Aral –, ainsi que des portraits de nomades et de citadins. Publié grâce au financement participatif, ce livre, le premier des Éditions du Caravansérail, actualise l'imaginaire romantique de ces routes légendaires, portées pendant près de quinze siècles d'une certaine histoire des relations entre plusieurs civilisations.

SUZY GAIDOZ

## PROCHE-ORIENT

YEMEN IN CRISIS. The Road to War. – Helen Lackner

Verso, New York, 2019, 330 pages, 25 dollars.

Mi-avril, le président Donald Trump a mis son veto à une résolution du Congrès prônant l'arrêt de tout soutien à l'Arabie saoudite dans sa guerre au Yémen. Ce texte marquait une prise de conscience de la catastrophe en cours, mais aussi des effets déstabilisateurs des ingérences américaines, intensifiées sous la présidence de M. Barack Obama à travers les assassinats ciblés par drone et le recours à des compagnies de sécurité privées. Dans la nouvelle édition de son livre, clair et complet, Helen Lackner, une des meilleures spécialistes du Yémen, revient sur ces politiques, mais surtout sur les évolutions internes du pays, son histoire, son économie, la place des tribus, le rôle des élites. Elle rappelle l'héritage de la république « socialiste », qui continue de nourrir le séparatisme dans le Sud. Elle analyse le mouvement houthiste, qui contrôle de manière brutale la plus grande partie du territoire. Elle revient enfin sur la manière dont le « printemps yéménite » s'est transformé en un des pires drames humanitaires de cette décennie, du fait notamment des interventions militaires de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, soutenus par Washington et Paris.

ALAIN GRESH

NAKBA. Pour la reconnaissance de la tragédie palestinienne en Israël. – Éléonore Merza Bronstein et Eitan Bronstein Aparicio

Omniscience, Moutans-Sartoux, 2018, 320 pages, 20 euros.

Ce long entretien entre Éléonore Merza Bronstein, anthropologue, et Eitan Bronstein Aparicio, fondateur de l'organisation non gouvernementale Zochrot, qui travaille sur la déconstruction de la propagande israélienne autour de la Nakba (« catastrophe » en arabe), donne à entendre la parole de la gauche antisioniste israélienne. Le couple, à la vie et au travail, milite pour la reconnaissance et la réparation de l'expulsion des Palestiniens en 1948, montre le long processus de prise de conscience. Eitan a quitté l'Argentine à 5 ans pour vivre dans un kibboutz, et, même s'il s'interroge sur son rôle d'occupant dès qu'il est confronté au service militaire, il lui faudra attendre d'avoir une quarantaine d'années pour aller au bout de ce questionnement, assumé jusqu'à la prison. Éléonore, dont la mère était juive et dont le père, musulman, a été expulsé du Golan syrien en 1976, choisit de vivre en Israël pour lutter de l'intérieur. C'est la complexité de ces constructions personnelles et politiques qui fait la saveur de ce dialogue, rédigé en écriture inclusive.

M. DA S.

DU DHOFAR À BAHREÏN. Mémoires de luttes et d'espoirs, 1965-2011. – Abdulnabi Al-Ekry

Non Lieu, Paris, 2018, 208 pages, 19 euros.

Les Mémoires d'Abdulnabi Al-Ekry éclairent le soulèvement populaire qu'a connu Bahreïn en 2011, dans un contexte historique méconnu, voire oublié. Souvent présentées à travers le seul prisme des familles régnantes, les monarchies du Golfe connaissent aussi des mouvements sociaux, comme l'atteste l'engagement de l'auteur en faveur des droits humains à Bahreïn, son pays natal. Exilé pendant des décennies (Beyrouth, Damas), il y revient en 2001, dans un « climat politique piégé ». L'évocation de son parcours au sein de la gauche après un passage chez les nationalistes arabes fait revivre le foisonnement de la contestation politique qui a secoué la région du Golfe au moment du départ des Britanniques. L'exemple du Dhofar, région reculée du sultanat d'Oman où il s'engage auprès des révolutionnaires, permet de retracer les circulations et les solidarités militantes, tant arabes qu'internationales, qui s'expriment dans les enceintes d'un multilatéralisme oublié (la Conférence tricontinentale de 1966 à Cuba) ou à travers des films documentaires projetés dans des festivals.

NICOLAS APPELT

## MAGHREB

L'INSURRECTION DE 1856-1857 DE LA GRANDE KABYLIE. – Joseph Nil Robin

Bouchène, coll. « Bibliothèque d'histoire du Maghreb », Saint-Denis, 2018, 241 pages, 20 euros.

Moins connue que celle de 1871, l'insurrection de 1856-1857 est la première d'une longue série dans l'histoire kabyle (1871, 1963, 2001). Une partie des chroniques politico-militaires de Joseph Nil Robin s'y rattachent. Ce saint-cyrien (1837-1918) a retracé la période allant de la conquête de l'Algérie, en 1830, à la répression de l'insurrection de 1871, grâce à un travail d'archiviste minutieux. Délié de l'obligation de réserve au moment de la publication de ses textes, Robin, qui a participé à l'entreprise coloniale en tant qu'officier, livre une précieuse analyse de la stratégie française en Algérie. Hésitant et parfois même contradictoire, l'état-major ne semble pas saisir la volonté politique venant d'Alger. L'autre intérêt de cette œuvre est de montrer les mêmes hésitations du côté kabyle, dès le début de l'agression militaire française. Entre allégeances changeantes et absence de véritable tactique militaire, on comprend mieux l'échec de cette insurrection.

MALEK OUZEROUHANE

## GÉOPOLITIQUE

TRIPLE AXIS. Iran's Relations With Russia and China. – Dina Esfandiary et Ariane Tabatabai

I. B. Tauris, coll. « Library of International Relations », Londres - New York, 2018, 256 pages, 25 livres sterling.

La montée en puissance d'États ambitieux en rupture avec l'Occident représente un défi de taille pour l'ordre international de l'après-guerre froide. L'Iran, la Russie et la Chine ont en commun une perception du monde au prisme de leur propre trajectoire historique et un rejet des valeurs libérales, perçues comme des produits d'importation. Ils voient dans le déclin relatif de l'Occident une occasion historique. Comprendre la nature de leur partenariat, c'est, pour les auteurs, mettre en lumière les grands problèmes sécuritaires contemporains. Mais cette coopération se heurte à de nombreux obstacles. L'accord nucléaire iranien et les sanctions américaines, la guerre en Syrie, la situation en Asie centrale et orientale peuvent à la fois souder et diviser les trois partenaires. L'essai analyse ce « triple axe » dans les domaines énergétique, commercial et militaire. À noter, une focale sur la nature du partenariat Iran-Russie, mais aussi sur les divers volets de la coopération sino-iranienne.

TIGRANE YÉGAVIAN

ATLAS DES 160 LIEUX STRATÉGIQUES DU MONDE. – Sous la direction de Michel Nazet et Alain Nonjon

Ellipses, Paris, 2018, 336 pages, 35 euros.

En cent soixante cartes et six chapitres, cet ouvrage présente avec clarté les zones de conflits en cours ou larvés, leurs origines, leurs enjeux. Qu'il s'agisse des « *poudrières régionales* » ou de « *l'eau, nouvel espace d'affrontements* », des grandes lignes de démarcation ou de partage contestées, des « *exclus du monde chaotique* » (les Hmongs, les Karens, les Ouzgours, les Rohingyas et les Yézidiés) ou des États faillis et menacés (Libye, Mali, Soudan du Sud, Yémen, etc.), ce sont les scarifications de l'histoire qui apparaissent, ainsi que la multiplicité des pôles de tension. Cet atlas traite également des « *villes martyres ou délitées* » – Donetsk, Mossoul, Alep, Grozny... –, mais il insiste aussi sur celles qui ont été des symboles de l'action politique à travers l'occupation de leurs places, ou qui se sont organisées en lieux de pouvoir ou d'influence. Et de conclure sur la force de l'imaginaire, sur les mythes et les utopies qui ont, du royaume du prêtre Jean à l'univers du *Trône de fer*, représenté et nourri les peurs et les espoirs de l'Occident.

EUGÈNE BERG

## HISTOIRE

# Europe, fantômes et chimères

REMENT l'ouvrage d'un ancien ministre aura essuyé un tel tir de barrage médiatique. Le ban et l'arrière-ban des européistes ont pris d'assaut les tribunes pour instruire un procès en « *complotisme* » contre le « *livre-choc* » que M. Philippe de Villiers prétend avoir écrit (1). C'était prendre le risque d'un effet boomerang, le retentissement de l'ouvrage tenant moins aux interprétations (discutables) de l'auteur qu'aux documents (établis) qu'il a rassemblés avec ses collaborateurs.

Prise en mars 1943, la photographie d'un officier instructeur de l'armée allemande qui deviendra le premier président de la Communauté économique européenne en dit moins que ses discours de l'époque. D'un cadre juridique supranational à l'autre, le professeur de droit Walter Hallstein avait au préalable contribué à celui d'une « nouvelle Europe » sous la botte nazie, en faisant carrière dans ce grand Reich qui répondait à ses yeux « à un vieux désir des peuples ». Les services américains qui le sélectionnent pour un programme de « rééducation » à Rhode Island, en 1944 et 1945, pouvaient difficilement ignorer ce parcours. On le retrouvera ferrailant contre le général de Gaulle en 1966 pour exiger l'abandon de la règle de l'unanimité au Conseil européen, le président français parvenant à imposer par la « politique de la chaise vide »

la reconnaissance d'un droit de veto à chaque pays lorsqu'il estime que ses intérêts vitaux sont en jeu.

Les liens constants avec les intérêts américains de deux autres icônes de la « construction européenne », Robert Schuman – qui vota les pleins pouvoirs à Philippe Pétain – et surtout le banquier affairiste Jean Monnet, sont démontrés par nombre de documents. Dès 1943, Monnet apparaît comme l'homme envoyé par le président Franklin Delano Roosevelt pour soutenir le général Henri Giraud contre de Gaulle. Il ne cessera de se méfier de la volonté populaire et de combattre l'autonomie du politique par rapport à l'économie, en faisant la promotion d'abandons progressifs de souveraineté, rendant le processus insensé et inéluctable.

M. de Villiers s'égare dans des raccourcis, comme lorsqu'il oppose la Résistance à l'école d'Uriage, alors que de nombreux cadres de la première venaient de la seconde, ou lorsqu'il recycle des travaux plus aboutis sans en saisir les nuances (2)... Il reproche à sa génération d'avoir organisé « en grande pompe les noces barbares de Staline et Hayek, célébrées par Kafka », tandis qu'il fait du premier ministre hongrois Viktor Orbán le héraut d'une « Europe libre » pour la jeunesse de l'Est : sa dévotion constante aux « racines chrétiennes » du continent et aux

recettes économiques libérales oblitère sa critique d'un projet politique construit précisément sur ces deux piliers.

Loin de ces obsessions identitaires, Régis Debray refait le procès de l'Union européenne avec vélocité et ironie (3). À l'agitation des grandes peurs, notamment sur les migrations, il préfère la justesse des bons mots pour « retracer la trajectoire d'un mouvement de foi » et débusquer la supercherie : « *L'Européen a des velléités mais, à la fin, il fait où Washington lui dit de faire, et s'interdit de faire là où et quand il n'a pas la permission.* » Président honoraire de l'Institut européen en sciences des religions, le philosophe se souvient que l'infortune est un classique du répertoire militant : « *Au V<sup>e</sup> siècle, "on attendait le Christ, c'est l'Église qui est venue". Au XX<sup>e</sup>, on attendait Érasme, c'est M. Moscovici qui est arrivé.* »

PHILIPPE DESCAMPS.

(1) Philippe de Villiers, *J'ai tiré sur le fil du mensonge et tout est venu*, Fayard, Paris, 2019, 416 pages, 23 euros.

(2) Antonin Cohen, *De Vichy à la Communauté européenne*, Presses universitaires de France, Paris, 2012.

(3) Régis Debray, *L'Europe fantôme*, Gallimard, coll. « Tracts », Paris, 2019, 48 pages, 3,90 euros.



## DU MONDE

## Toutes les fugues

Nous qui n'étions rien  
de Madeleine Thien

Traduit de l'anglais (Canada)  
par Catherine Leroux,  
Phébus, Paris, 2019,  
512 pages, 24 euros.

**M**ARIE a 10 ans en 1989, quand son père Jiang Kai se suicide à Hongkong. Deux ans plus tard, dans l'appartement de Vancouver où elle vit avec sa mère, elle reçoit Ai Ming, de neuf ans son aînée, venue de Chine et présentée comme la fille du meilleur ami de son père. Étudiante à Pékin, Ai Ming a participé aux manifestations et témoigne du massacre de la place Tiananmen, le 4 juin 1989, dans lequel son père, surnommé Pinson, a perdu la vie. Fuyant la répression, elle se réfugie quelques mois au Canada avant d'émigrer clandestinement aux États-Unis. Elle fait découvrir à Marie, à l'aide des carnets laissés par son père, l'histoire inconnue de Jiang Kai : celle d'un orphelin, seul survivant d'une famille décimée par la « grande famine » (1), devenu pianiste à Shanghai, et dont tous les rêves de vie normale seront brisés par les événements qui vont secouer la Chine, de la Révolution culturelle à Tiananmen.

Jiang Kai est habité par l'amour de la musique, tout comme son professeur, le compositeur Pinson, héritier de plusieurs générations de musiciens. C'est cette commune passion qui va conduire les deux familles au cauchemar. « Ba [« père » en mandarin] ne se rend même pas compte à quel point il a peur, dit Ai Ming pour résumer l'état d'esprit de son père. Sa génération s'y est habituée, ils ignorent que la peur est leur émotion primaire. » Les troubles, l'amour, la trahison, la violence extrême, la soif de liberté, l'aveuglement des masses, rythmés par les Variations Goldberg de Jean-Sébastien Bach, se succèdent au fil de soixante années d'histoire du pays.

Ce cinquième roman de Madeleine Thien se déroule comme un long poème mélancolique sur trois générations,



puissant et émouvant. Pour l'écrivaine, née en 1974 à Vancouver d'un père d'origine sino-malaisienne et d'une mère hong-kongaise, le succès arrive dès son premier livre, un recueil de nouvelles intitulé *Une recette toute simple*, en 2001 (Mercure de France, 2004). Sa consœur canadienne Alice Munro, Prix Nobel de littérature en 2013,

lui a témoigné publiquement son admiration : « Je suis émerveillée par la clarté et la simplicité de l'écriture et par une sorte de pureté émotionnelle (2). » De fait, la romancière possède le talent rare de conjuguer lyrisme et réalisme. Comme dans ses précédents ouvrages – *Certitudes* (XYZ Éditeur, 2008), qui se déroule dans une Malaisie sous occupation japonaise, ou *Lâcher les chiens* (Mercure de France, 2012), sur le génocide au Cambodge –, Thien témoigne ici des profondes blessures causées au XX<sup>e</sup> siècle sur le continent asiatique par la guerre, les politiques totalitaires, les campagnes idéologiques.

Dans cette somptueuse épopée, elle confronte ses héros, tels Wen le Réveur, Mère Couteau – au « rire de choucas » et au « caractère de cochon » –, Vrille..., à des personnalités chinoises réelles dont elle donne le nom. Des citations de dirigeants, des photographies historiques s'insèrent avec brio dans le cours du roman, fiction et faits entremêlés. Déployant la richesse d'une pluralité de cultures et de langues, Thien emploie des sinogrammes et des mots en pinyin non traduits, donne à lire des extraits de poèmes de la dynastie Tang, des chants folkloriques, et offre ainsi un espace imaginaire d'une grande profondeur.

ZHANG ZHULIN.

(1) Appelée en Chine les « trois années de catastrophes naturelles », elle a sévi entre 1958 et 1961.

(2) Présentation d'*Une recette toute simple* (*Simple Recipes*) dans le catalogue de la bibliothèque de l'université de Toronto.

## SOCIÉTÉ

BIENVENUE AUX URGENCES. L'hôpital comme vous ne l'avez jamais vu. – Jean-Marie Godard

Fayard, Paris, 2019, 228 pages, 18 euros.

Créées dans les années 1960 pour les accidentés de la route, les urgences pallient dorénavant l'essoufflement du système de santé français, lié aux déserts médicaux, à la disparition de la médecine de ville, à la recherche de la rentabilité et au vieillissement de la population. Dans les années 1980, les services d'urgence recevaient sept millions de patients par an. C'est désormais trois fois plus, sans que la courbe des effectifs suive. Le journaliste Jean-Marie Godard (auteur, dans la même veine, de *Paroles de flics*, Fayard, 2018) a recueilli le témoignage des urgentistes : gardes de vingt-quatre heures, afflux de patients exigeants et consuméristes, accueil de personnes sans domicile fixe, gestion de situations extrêmes (comme la canicule ou les attentats), pressions d'une hiérarchie à la vision managériale. Des urgentistes surmenés, malmenés, mais qui se démènent et restent incroyablement... patients : « Jamais les urgences ne pourront être compatibles avec une gestion froide et comptable », écrit l'auteur. *A moins de renier l'humanité.* »

CÉDRIC GOUVERNEUR

MAIN BASSE SUR L'ÉNERGIE. – Gilles Balbastre

www.mainbassesurlenergie.com,  
2018, 1h 22 min.

Produit par la fédération des mines et de l'énergie de la Confédération générale du travail (CGT) et par le site d'information critique Là-bas si j'y suis, ce documentaire (en libre accès en ligne) dévoile les coulisses d'un hold-up sur l'énergie perpétré depuis plus de vingt ans. Dans un style parodique empruntant ses références à la série *Les Incorruptibles*, le film de Gilles Balbastre met en scène le « syndicat de la casse des services publics ». Des représentants de grandes entreprises privées à l'allure de gangsters, interprétés par des comédiens amateurs, trinquent à la santé du ministre Nicolas Hulot, qui vient d'annoncer l'ouverture à la concurrence des barrages hydroélectriques. Les mafeux de pacotille remercient aussi joyeusement M. Yves Cochet quand ce dernier oblige Électricité de France (EDF) à subventionner l'éolien privé, aux frais du contribuable. Champagne, encore, quand ils apprennent qu'EDF va devoir brader un quart de sa production nucléaire. « Je ne vois pas Michelin céder à prix coûtant 25 % de sa production à Pirelli ou Dunlop », peste M. Thierry Lacherez, (vrai) délégué syndical CGT chez Enedis, la filiale de distribution d'EDF.

DAVID GARCIA

## HISTOIRE

NANTERRE, DU BIDONVILLE À LA CITÉ. – Victor Collet

Agone, coll. « Mémoires sociales », Marseille, 2019, 432 pages, 22 euros.

Certains lieux condensent tous les aspects d'un phénomène, au point que leur monographie permet d'en offrir une compréhension globale. Il en va ainsi de Nanterre, où s'entremêlent l'histoire d'une ville ouvrière, communiste depuis 1935 et désormais confrontée à l'essor du tertiaire ; celle de l'immigration (algérienne, notamment), qui s'installe dans l'un des principaux bidonvilles français avant d'être relogée durablement dans des cités improprement dites « de transit » ; et celle d'une faculté de lettres et sciences humaines dont l'implantation, dès 1964, permet des rencontres inédites entre étudiants d'extrême gauche et jeunes immigrés. À partir du dépouillement d'archives publiques et privées et d'entretiens, Victor Collet dresse un tableau extrêmement précis des mobilisations successives d'enfants d'immigrés (contre l'habitat insalubre, les expulsions, les violences policières), de leurs alliances temporaires avec d'autres groupes sociaux et des désillusions qui les ont suivies. Il arrache ainsi ces luttés à l'oubli et offre une analyse on ne peut plus actuelle des conditions sociales et politiques de l'émancipation.

LAURENT BONELLI

LE TRAUMA COLONIAL. Une enquête sur les effets psychiques et politiques contemporains de l'oppression coloniale en Algérie. – Karima Lazali

La Découverte, Paris, 2018,  
282 pages, 20 euros.

La psychanalyse, l'histoire, la littérature. Mobilisant ces trois outils, Karima Lazali propose un tableau des effets traumatiques de l'« effraction coloniale » en Algérie. Ancrée dans cent trente-deux années d'occupation, l'histoire franco-algérienne est tissée de violences coloniales quantifiables, mais aussi de « dessaisissement », de déni, d'effacement, de « trous ». Disparition des pères, patronymes défigurés, filiations démantelées, corps mutilés ou disparus... Autant de « blancs » qui perdurent, traces d'une « colonialité » autoconstruite comme un « puissant mythe de naissance pour les deux parties du territoire », mais surtout redoutable machine à hogra (« offense, humiliation et mépris »). La « malédiction du fratricide », qui a pris corps lors de la « guerre intérieure » des années 1990, s'enracine selon l'auteure dans ce terreau. Tant il est vrai que la libération, ce « temps fondamental pour l'accès à un sentiment d'existence », ne signifie pas une « sortie de la colonialité ».

EMMANUEL RIJONDÉ

## IDÉES

## Rébellion et domestication

LÉON BLOY (1846-1917) pratiquait avec allégresse l'art de déplaire. Écrivain habitué au parfait insuccès, mais splendidement déterminé à faire entendre ses convictions, celui qui se qualifiait d'« entrepreneur de démolitions » est aussi un chroniqueur intrépide (1). Au long de cette anthologie des articles écrits à partir des années 1870 – marquées par la défaite devant les Prussiens, l'écrasement de la Commune et l'établissement chaotique d'une République fort peu amie des pauvres –, il cogne sur les puissants, auteurs et journalistes, au nom de sa foi catholique, de ses choix politiques, de sa vision de ce que l'humain doit à ce don qu'est pour lui le sens de l'absolu. Bloy n'est pas gentil, pas poli, il est même parfois odieux, pratique l'attaque personnelle carrément douteuse et frôle l'infrequentable. Il n'a peur de rien, et surtout pas de l'excès ou du mauvais goût ; au contraire, il en raffole.

Ce n'est pas une posture, c'est une morale. C'est parce qu'il excère les valeurs de l'ordre en place, les joies du compromis, le goût de l'argent, la célébration de l'utile et du raisonnable qu'il honnit les fabricants d'opinion qui, sans frémir, leur sont inféodés : la presse dominante, où s'épanouit « l'aristocratie des maquereaux » au service exclusif « du cul et de la galette » ; les critiques « enfonceurs de suppositoires » ; les auteurs qui, tout en se croyant rebelles, n'entament en rien les fondamentaux du système – ainsi, il méprise Émile Zola le « crétin » de façon incandescente, mais loue hautement Lautréamont et ses *Chants de Maldoror*, ce qui est visionnaire. Bloy semble représenter on ne peut plus vigoureusement l'« anar de droite », porté sur le pamphlet et l'invective. Mais, s'il est souvent magnifiquement tonique, c'est pour n'avoir jamais plié devant les supposées vertus bourgeoises et leur transposition esthétique, n'avoir jamais renoncé à souligner leur suave hypocrisie, leur réduction implacable mais bien maquillée de l'humain à l'économie. Bloy n'est évidemment jamais resté très longtemps dans les journaux qui l'employaient.

S'il revient aujourd'hui à la mode, c'est probablement parce qu'on commence à se rappeler que toute esthétique est une morale et une politique. Ce que semble montrer aussi la parution du recueil collectif *Divertir pour dominer* (2), qui entend renouer avec la tradition intellectuelle de la critique de la culture de masse, sous le parrainage de l'école de Francfort, de l'intellectuel américain Christopher Lasch et des situationnistes. L'entreprise, qui prolonge l'ouvrage du même nom paru il y a dix ans, offre une analyse de la réception

des produits des industries culturelles passablement à contre-courant. Elle montre assez gaiement comment journalistes, chercheurs, universitaires, institutions légitiment les séries télévisées, les jeux vidéo, la « culture porn », etc., et ce que cela implique. Leur rendre hommage, les commenter, ce serait selon eux s'opposer de façon dûment progressiste à la haute culture supposée discriminante et aux normes dominantes. Ce qu'ils considèrent comme une « culture de la marge » ne peut, à l'opposé, qu'être rebelle (à quoi ?), donc subversif, donc émancipateur. D'où la demande que soit reconnu d'utilité publique le porno « alternatif »...

Tout cela se réduit à un recyclage de vieilles positions de principe vidées de leur sens d'autrefois, qui choisissent de se couper de tout examen des conditions de fabrication

## PHOTOGRAPHIE

## Glissements de temps en Pologne

BOGDAN Konopka photographie des paysages, des visages, des regards, qu'il enveloppe dans des pastels de gris et de noir. Né en Pologne en 1953, il vit et travaille à Paris depuis trente ans et n'a cessé de parcourir de grandes villes dont il capte la beauté et la déchéance : Varsovie, Prague, Genève, Venise, Zurich, Budapest... *Un conte polonais* (1) est un voyage à travers les images qu'il a prises en Pologne depuis une quarantaine d'années, dans une composition qui échappe à toute chronologie ou thématique et qui tient davantage de l'élaboration poétique. Portraits offerts ou saisis, paysages luxuriants ou en ruine, villes en effervescence ou à l'abandon... Tous ses clichés en noir et blanc, qu'il ne légende pas, auxquels il attribue tout juste un lieu et une date, sont des cristallisations de ses émotions : « Dans le néant et le silence de l'après-Shoah, je me perds sur les chemins effacés, à la recherche de cimetières oubliés où subsistent, malgré tout, les traces les plus tangibles de la présence de ces absents qui depuis des générations, voire des siècles, avaient passé leur vie à contribuer au développement de leur village, ville ou région », écrit-il. Cette épaisseur fugace et têtue du temps qui a passé et qui

et de diffusion de cet « imaginaire du capitalisme contemporain », de l'étude des formes et des propositions idéologiques latentes ou patentes, et qui refusent de voir que cette « marge » n'en est pas une. Si on peut avoir envie de nuancer (toutes les séries, par exemple, ne sont pas des machines à déceler), il n'en demeure pas moins que voir ainsi comment est dévoyé le combat idéologique, et comment nombre d'intellectuels ont « rendu les armes », peut servir à les reprendre.

EVELYNE PIEILLER.

(1) *Bloy journaliste. Chroniques et pamphlets*, édité par Pierre Glaudes, Flammarion, coll. « GF », Paris, 2019, 400 pages, 12,50 euros.

(2) Cédric Biagini et Patrick Marcolini (sous la dir. de), *Divertir pour dominer*, tome 2, *La culture de masse toujours contre les peuples*, L'Échappée, Paris, 2019, 296 pages, 15 euros.



miroite encore, c'est ce qui donne leur densité troublante à ces photographies, la plupart du temps prises à la chambre puis tirées par contact.

MARINA DA SILVA.

(1) Bogdan Konopka, *Un conte polonais*, Delphine, Paris, 2018, 176 pages, 28 euros.

## MUSIQUE

ABEG NO VEX. – Ekiti Sound

Crammed Discs, 2019, double vinyle  
(20,76 euros), CD (12,97 euros),  
numérique (9,99 euros).

Depuis que le ska jamaïcain a infiltré le punk, à la fin des années 1970 (The Specials, The Selecter), les diasporas oxygènent régulièrement la scène musicale au Royaume-Uni. Une passionnante exposition parisienne – « Paris-Londres. Music Migrations (1962-1989) », jusqu'au 5 janvier 2020 au Musée de l'histoire de l'immigration – analyse précisément la généalogie de ces mélanges, tandis que les influences caribéennes contribuent au succès actuel du jazz britannique. Des mécanismes similaires sont à l'œuvre chez Ekiti Sound, projet du rappeur nigérian Leke « Chif » Awoyinka. Ballotté sur un axe Lagos-Londres au gré des déménagements familiaux, celui-ci a grandi avec l'afro-beat de Fela Kuti dans une oreille, le hip-hop dans l'autre, mixés avec la soul des labels Stax et Motown quand il bricolait ses propres compilations. Assis sur les roulements de tambours et les programmations électroniques de la *bass music* (*drum 'n' bass*, *dubstep*), son premier album dessine cette identité composite propre aux métropoles cosmopolites. Leke a principalement noué ce dialogue « traditionnelle » à Lagos, où il séjournait au chevet de son père, Yoruba originaire de la région d'Ekiti. *Abeg No Vex* lui rend un hommage exubérant.

ÉRIC DELHAYE

## SPORT

LA POLITIQUE DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE EN FRANCE PENDANT L'OCCUPATION. – Sous la direction de Jean-Pierre Azéma

Institut national du sport, de l'expertise  
et de la performance (Insep), Paris,  
2018, 324 pages, 30 euros.

Il aura fallu plus de quinze ans pour que le rapport commandé par la ministre des sports Marie-George Buffet (1997-2002) devienne un livre. Cette étrange lenteur n'enlève rien à son intérêt. Loin du simpliste « collabos contre résistants », il décrit une population française anesthésiée par l'humiliation et figée dans le temps sous l'autorité prétendument charismatique du maréchal Philippe Pétain. Il apparaît alors, au fil des archives (rapports de préfets, biographies, témoignages de première main, etc.), que le sport et l'éducation physique jouèrent un rôle de diversion davantage que de régénération, quoi qu'il ait pu en dire le régime. Occasion de « convivialité » ou « échappatoire à ces temps d'airain », comme le décrivent deux des contributeurs, le mouvement sportif va tirer bénéfice de la « révolution nationale », notamment par la reconnaissance de son utilité publique.

FRANÇOIS BOREL-HANNI



IDÉES

LA CANNE À PÊCHE DE GEORGE ORWELL. – François Bordes

Éditions de Corlevour, Clichy, 2018, 110 pages, 16 euros.

Étudier, dans l'œuvre de George Orwell, la place et la trace de l'enfance : l'objet de ce petit livre peut, à première vue, sembler ténu. Mais ce thème, partout présent, est un fil rouge qui permet à François Bordes de traverser, avec finesse et acuité, les principales étapes de l'existence d'Orwell : premiers jeux et lectures fondatrices ; années sombres dans une école préparatoire (*prep school*), puis à Eton ; expérience birmane ; immersion parmi les prolétaires et les vagabonds ; engagement dans la guerre d'Espagne ; tentative de *vita nova* sur une île des Hébrides ; écriture de 1984... Surtout, l'essai s'attache à faire ressortir la dimension politique de l'enfance. Pour l'écrivain britannique, elle renvoie à une certaine manière de voir le monde : un regard naïf et net, qui n'est pas encore obscurci par les sophistications idéologiques et qui peut susciter l'étonnement, l'enthousiasme et le scandale. L'enfance est aussi, chez Orwell, le symbole d'un monde à défendre ; un univers de relations humaines riches et intenses, que les progrès de la société industrielle, les tyrannies de tous ordres et l'omniprésence de Big Brother menacent d'effacer définitivement.

ANTONY BURLAUD

LA TYRANNIE DU COURT TERME. Quels futurs possibles à l'heure de l'anthropocène ? – Jean-François Simonin

Éditions Utopia, Paris, 2018, 240 pages, 10 euros.

Dans un petit ouvrage dense et clair, Jean-François Simonin propose d'imaginer des paradés à la « crise du futur ». Démarche originale, puisque rares sont les travaux d'anticipation qui souscrivent à une approche matérialiste d'un tel sujet (relevant essentiellement du domaine de l'imaginaire). L'auteur oppose l'inquiétude collective concernant l'avenir et la tendance commune à suivre le simple cours de sa vie. Dans une deuxième partie consacrée à la suggestion de nouveaux « matériaux » pour « reprendre la main sur le futur », Simonin évoque la nécessité que la longue durée « imprègne nos modes de penser et de vivre » en devenant une dimension du quotidien, pour lutter contre ce qu'il nomme le « colonialisme du futur ». La tâche sera ardue. Car « il n'est peut-être de l'intérêt de personne, dans une économie mondialisée et financiarisée, de promouvoir la question du long terme ». De surcroît, le néolibéralisme aurait favorisé un tournant épistémologique : l'avenir n'est plus un objet de débat philosophique et politique, mais le résultat de projections établies à partir de données statistiques.

MAXIME LÉOTHAUD

COMMUNAUTÉ. – Martin Buber

Éditions de l'Éclat, Paris, 2018, 160 pages, 10 euros.

Figure du judaïsme libertaire d'Europe centrale, Martin Buber (1878-1965), proche du philosophe Franz Rosenzweig et du libertaire Gustav Landauer, promeut une philosophie sociale d'inspiration religieuse sur fond de critique sociale et d'aspiration communautaire. C'est ce dernier aspect qui est abordé dans ce recueil de six essais inédits en français, publiés entre le début du XX<sup>e</sup> siècle et les années 1950. Pourfendeur du nationalisme et de la violence, avocat du dialogue entre les religions comme entre Juifs et Arabes en Israël, Buber appelle de ses vœux une nouvelle communauté, qui ne serait plus fondée sur la parenté de sang, mais sur les affinités électives. Prolongeant les vues de Landauer, pour qui le socialisme représente notamment une « reconquête de la relation », le philosophe de *Je et tu*, son livre le plus connu, oppose la communauté – une « union organiquement constituée » reposant sur la « possession commune (...), le travail en commun, des mœurs et des croyances communes » – à la société comme « état de séparation bien ordonné » reposant sur la contrainte. En ce sens, écrit-il, « notre communauté ne veut pas la révolution, elle est la révolution ».

CHARLES JACQUIER

« IL FAUT S'ADAPTER ». Sur un nouvel impératif politique. – Barbara Stiegler

Gallimard, coll. « NRF essais », Paris, 2019, 336 pages, 22 euros.

Pour des raisons évidentes, au lendemain de la seconde guerre mondiale, il apparut qu'il fallait expurger le domaine politique des présupposés biologiques qui le traversaient depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Or le lexique évolutionniste imprègne aujourd'hui encore, et plus que jamais, nombre de domaines : « concurrence » (des entreprises), « sélection » (des étudiants dans les grandes écoles et récemment dans les universités), « adaptation » (aux contraintes du marché), etc. Constatant son emprise sur les discours économiques et politiques, Barbara Stiegler en propose la généalogie. Son enquête, très documentée, démontre qu'il découle des théories de l'influent intellectuel américain Walter Lippmann (1889-1974), l'un des pères fondateurs du néolibéralisme. Distinct du libéralisme – voire opposé à lui, en tant que doctrine refusant toute intervention de l'État –, le néolibéralisme lippmannien, dont on n'est pas sorti, prône une « régulation de la société qui combine savoir des experts et artifices du droit ». Certaines thèses de l'ouvrage, que le lecteur pourrait juger discutables, sont reprises et justifiées dans la conclusion.

NIDAL TAIBI

PHILOSOPHIE

Conjurer le désespoir

DEPUIS quelques années, la désorientation historique croissante a fait naître un intérêt durable pour Walter Benjamin (1892-1940), philosophe allemand et marxiste hétérodoxe, proche de Bertolt Brecht, Gershom Scholem et Theodor Adorno. Après 1989, une certaine lecture de son œuvre a choisi de souligner une remise en question du dogme du progrès, non seulement sous sa forme la plus vulgaire – le progrès comme réalité autonome –, mais également sous la forme raffinée qu'il avait prise dans le marxisme en tant que mouvement historique : ce au nom de quoi il s'agissait de lutter. Avoir l'histoire avec soi, c'est ce qui donnait sens et énergie à la lutte et permettait d'asseoir la victoire à venir sur la conscience de sa nécessité. Tel est l'horizon historique révolutionnaire qui constituait, aux yeux du philosophe, la temporalité propre au marxisme moderniste.

Cet horizon demeure chez Benjamin, mais le concept s'en trouve radicalement changé. On peine à le cerner, tant sont grandes la diversité de ses visages et la complexité de son parcours, éclaté dans une multitude de textes, que l'actualité éditoriale permet de redécouvrir. On y rencontre, bien entendu, un philosophe de la révolution et de l'histoire, qui pense dans le sillage de l'anarchisme et des soulèvements qui secouent l'Europe de son temps (1), mais également un observateur attentif de la modernité, dans la tradition des grands essayistes allemands, qu'il s'agisse de Georg Simmel ou de Siegfried Kracauer (2). Enfin, il fut aussi, et c'est moins connu, l'animateur d'une émission de radio pour enfants, ce qui lui donne à penser les transformations qu'impliquent les médias modernes pour les formes de narration traditionnelles, en l'occurrence le conte (3).

On retrouve dans tous ces textes le motif de l'histoire et du progrès – le progrès, notion-clé de la modernité, conférant aux événements et aux existences un sens que la providence ou la notion de nature échouent désormais à produire. C'est l'illusion de ce sens de l'histoire que dénonce Benjamin, d'un bout à l'autre de sa trajectoire, ouverte avec *Pour une critique de la violence* et close par les thèses qui constituent *Sur le concept d'histoire*. Il entend en premier lieu de donner à voir la violence et l'arbitraire dans les institutions humaines où l'on ne perçoit le plus souvent qu'ordre et légitimité. C'est d'abord le cas pour le droit. Celui-ci repose nécessairement sur

une violence fondatrice – celle dont les mythes, comme la *Théogonie* d'Hésiode, cultivent la mémoire en la travestissant, grâce au récit de l'institution d'un ordre succédant au chaos –, qui s'accompagnera d'une violence conservatrice permanente, dont la police est à la fois l'agent et le symbole par excellence. Dans le même temps, au cœur de la continuité historique, le discours des vainqueurs va étouffer la voix des vaincus. À ces violences-là Benjamin oppose l'horizon de l'événement révolutionnaire comme moment de la dernière violence, la fidélité aux morts et aux vaincus du passé agissant comme source morale de la lutte, par opposition à la simple foi en l'avenir, qui ne lui paraît être qu'une chimère aveuglante. Lui-même, en tant qu'écrivain, va se refuser à produire et à reproduire ce qui viendrait conforter le récit dominant et ses représentations fallacieuses. Il élabore un style qui cherche à les déjouer, en déstructurant la narration d'un conte, par exemple, ou en privilégiant les formes brèves – autant de prises de vue au cours de ce qui s'apparente à une promenade dans la vie contemporaine.

On ne peut malgré tout s'empêcher de ressentir un certain malaise à la lecture de la prose de Benjamin, dont on a l'impression qu'elle cherche à conjurer par l'écriture un désespoir bien plus qu'à exprimer une simple lucidité. En outre, il n'est pas évident que les questions auxquelles il se trouvait confronté soient encore les nôtres : le dogme du progrès ne semble plus guère faire recette, et c'est davantage la perte de toute épaisseur historique qui guette. Certes, sa pensée de l'importance accordée à la mémoire des luttes passées est utile dans ce contexte. Mais, à moins de demeurer pure mélancolie, elle doit s'inscrire dans des récits qui tissent une autre continuité et où les défaites sont inséparables des victoires et progrès scandant l'histoire du mouvement ouvrier. Récits nécessaires pour rouvrir l'éventail des possibles.

GUILLAUME FONDU.

(1) Walter Benjamin, *Pour une critique de la violence*, Allia, Paris, 2019, 64 pages, 6,50 euros (1<sup>re</sup> éd. : 1921).

(2) Walter Benjamin, *Rue à sens unique*, Allia, 2019, 128 pages, 7 euros (1<sup>re</sup> éd. : 1928).

(3) Walter Benjamin, *Le Cœur froid*, Allia, 2019, 64 pages, hors commerce (1<sup>re</sup> éd. : 1932) ; Michael Löwy, *Walter Benjamin : aversissement d'incendie. Une lecture des Thèses « Sur le concept d'histoire »*, Éditions de l'Éclat, coll. « Poche », Paris, 2018, 240 pages, 8 euros.

MUSIQUE

L'avenir hybride du flamenco

ORGANISÉ depuis vingt-cinq ans à Barcelone, Sónar est l'un des plus importants festivals européens de musique électronique. Pourtant, en juin 2018, il y a été beaucoup question de flamenco, notamment avec la jeune chanteuse catalane Rosalía ; elle y présentait son deuxième album, *El mal querer*, dont le premier single, *Malamente*, s'accompagnait d'un clip illustrant sa fusion de flamenco et de musiques urbaines : une moto fonce dans la muleta d'un matador, un pénitent de la Semaine sainte passe sur un skate... La musique intègre les *palmas* (claquements de mains) dans le R'n'B synthétique d'une jeune femme qui a grandi avec le groupe Destiny's Child (1). Rosalía revendique son ancrage dans le flamenco tout en hérissant les puristes.

Le qualificatif « pur » est omniprésent dans le discours sur le flamenco, animant des débats d'autant plus virulents qu'il est impossible d'établir nettement les critères de ce qui est *puro*. Les codes de cet art populaire, qui se sont fixés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sont-ils « purement » gitans et andalous, comme le sont pour partie ses origines, ou le fruit d'un syncrétisme ? Puisque Federico Garcia Lorca et Manuel de Falla créèrent dès 1922 un concours dont le but était la « conservation du pur chant andalou » (2), à quelle époque s'opère sa perversion ? Enfin, où situer une expression qui, sous le franquisme, fut tantôt censurée (beaucoup de chanteurs étaient républicains), tantôt élevée au rang de folklore national (3) ?

Cette folklorisation fut le principal péril que dut affronter le genre. Il fut repoussé dans les années 1970 par l'ouverture au jazz et au rock, sous l'impulsion du guitariste Paco de Lucía ou du chanteur Enrique Morente. Ce dernier, capable de s'associer au groupe de rock Lagartija Nick (pour l'album *Omega*), a beaucoup influencé un autre « non-puriste », le Barcelonais Raúl Refree, producteur du premier album de Rosalía et proche de Lee Ranaldo, du groupe de rock new-yorkais Sonic Youth. Refree arase les conventions sur un magnifique album, *La otra mitad* (4). Collaborateur de chanteurs comme Rocío Márquez et Kiko Veneno, qui ont su renouveler les orchestrations (pop, rock) et les thèmes (les luttes sociales) du genre, Refree est un personnage charnière du remue-ménage actuel, dans lequel il juge prématuré de voir un mouvement : « Nous sommes juste quelques jeunes musiciens suffi-

samment audacieux pour étudier certains aspects de la tradition et les pousser plus loin, sans règles et sans peurs », témoigne-t-il. Tant pis pour les sectaires du *puro* : « Pour qu'un genre survive, les deux faces de la pièce sont nécessaires : tradition et expérimentation. Sans cela, la musique mourra entre les mains de ceux qui ont fixé son cadre. »

Refree a aussi produit un autre artiste hors cadre, Niño de Elche. Toujours au festival Sónar 2018, ce chanteur de 34 ans a créé *Coplas mecánicas* avec le danseur sévillan Israel Galván, qui pulvérise les codes chorégraphiques du flamenco depuis vingt ans. Soit un duo corrosif à base de hurlements, de tapage, de Power Plate, de clowneries et de poésie, conformément au précepte de Niño de Elche selon lequel « qui n'expérimente pas dans le flamenco n'est pas flamenco ». À ce titre, son *Antología del cante flamenco heterodoxo* (5) forme une œuvre aussi innovante que baroque. Le répertoire séculaire et le chant académique y côtoient des compositions de Dmitri Chostakovitch et de Tim Buckley, des références à Friedrich Nietzsche et à Guy Debord, et des altérations électroniques de la voix et du son. Tout en manifestant son intérêt pour l'anarchisme, la culture *queer* et la cause anticorrída, il nie toute provocation ou intention avant-gardiste et affirme que, comme ses prédécesseurs, il chante le flamenco de son époque. Il a été désigné pour programmer le festival Flamenco Madrid 2019 (du 5 mai au 2 juin), dont l'ambition est de montrer le flamenco « comme expression dégénérée, bâtarde et intoxiquée par son environnement, qui a été et qui reste l'une des expressions les plus paradoxales, et donc les plus intéressantes, de notre actualité culturelle ».

ÉRIC DELHAYE.

(1) Rosalía, *El mal querer*, Sony Music, 2018, 15 euros.

(2) Manuel de Falla, *Écrits sur la musique et sur les musiciens*, Actes Sud, Arles, 1992.

(3) Cf. Alfredo Grimaldos, *Flamenco. Une histoire sociale*, Les Fondeurs de briques, Saint-Sulpice, 2014. À propos d'un des plus grands *cantaos*, cf. Francisco Peregil, *Camarón de la Isla. La douleur d'un prince*, Les Fondeurs de briques, coll. « Instrumental », 2019, 176 pages, 18 euros.

(4) Refree, *La otra mitad*, Taktil, 2018, 18 euros.

(5) Niño de Elche, *Antología del cante flamenco heterodoxo*, Sony Music, 2018, 16 euros.

DANS LES REVUES

■ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Un numéro centré sur l'art, avec de nombreux comptes rendus d'expositions et de leurs catalogues : Antonello de Messine, le Tintoret, Giovanni Battista Moroni, William Bouguereau, etc. John Berger à l'honneur, avec deux livres portant sur son œuvre et sa vie. (Vol. LXVI, n° 8, 9 mai, bimensuel, abonnement un an : 115 dollars. – New York, États-Unis.)

■ **THE DIPLOMAT.** Le mouvement de révolte chinois contre l'occupation occidentale et japonaise, le 4 mai 1919 ; la guerre de Kargil entre le Pakistan et l'Inde pour le contrôle du Cachemire, il y a vingt ans ; les développements possibles du partenariat entre les Philippines et les États-Unis. (N° 54, mai, mensuel, abonnement un an : 30 dollars. – Washington, DC, États-Unis.)

■ **GLOBAL ASIA.** L'Asie comme théâtre d'un conflit indissociablement technologique, commercial et géopolitique entre la Chine et les États-Unis. (Vol. 14, n° 1, mars, trimestriel, abonnement un an : 60 euros. – Séoul, Corée du Sud.)

■ **SOCIALIST REVIEW.** De l'Algérie au Soudan, la revue britannique célèbre le « retour des révolutions ». Grève victorieuse des femmes de Glasgow pour l'égalité des salaires. (N° 446, mai, mensuel, 3 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

■ **GERMAN POLITICS AND SOCIETY.** Pourquoi les cadres locaux de la Stasi n'ont-ils pas réprimé les manifestations de masse en 1989 en Allemagne de l'Est ? La part des ouvriers soutenant le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) est passée de 48 % en 1998 à 23 % en 2017. (Vol. 36, n° 4, décembre 2018, trimestriel, sur abonnement. – Georgetown, États-Unis.)

■ **POLITIQUE AFRICAINE.** La biométrie se répand en Afrique pour les contrôles d'identité, avec la constitution de fichiers et l'installation d'outils de vérification aux frontières. Les populations et les associations s'inquiètent d'autant plus pour les libertés que ces transformations s'effectuent sous pression étrangère. (N° 152, décembre 2018, trimestriel, 20 euros. – Paris.)

■ **SAHARA INFO.** Un numéro spécial consacré aux missions organisées en début d'année par l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique. (N° 177, mai, quatre numéros par an, sur abonnement. – Paris.)

■ **REPORT ON THE AMERICAS.** Un article passionnant sur les militaires en Amérique latine : leur rôle dans les dictatures des années 1980, leur discrétion pendant la décennie néolibérale et leur retour en force alors que les dépenses d'armement s'envolent. (Vol. 51, n° 1, printemps, trimestriel, abonnement un an : 44 euros. – Routledge, New York, États-Unis.)

■ **NUOVA SOCIEDAD.** Mauvaise pioche : pour éclairer le phénomène des « gilets jaunes », la revue se tourne vers le sociologue Michel Wieviorka, lequel exprime son soulagement : les « gilets jaunes » ont rejeté les « extrêmes ». (N° 280, mars-avril, bimestriel, abonnement un an : 107 dollars. – Buenos Aires, Argentine.)

■ **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES.** Disposer du temps, c'est exercer le pouvoir. Autour de ce thème, plusieurs études, dont une sur les façons très variées dont diverses couches sociales organisent leurs visites dans les musées. (N° 226-227, mars, trimestriel, 20,30 euros. – Paris.)

■ **JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES.** Des pratiques masochistes aux couples franco-chinois en passant par la sexualité des jeunes Suisses, ce numéro explore les « échanges économico-intimes », ces relations mêlant le sexe et l'intérêt matériel. (N° 156-157, janvier-juin, semestriel, 22 euros. – Charenton-le-Pont.)

■ **LA PENSÉE.** Abolir les termes « père » et « mère » dans l'état civil reviendrait à considérer la famille comme un « agrégat d'individus », privant les autorités de la possibilité d'en protéger les membres. La psychanalyse : prison de l'identité sexuelle ou instrument d'émancipation ? (N° 397, janvier-mars, trimestriel, 19 euros. – Paris.)

■ **ESPRIT.** Dossier : l'idéologie de la Silicon Valley, avec des contributions de Fred Turner, Shoshana Zuboff, Antonio Casilli, Jean-Pierre Dupuy, etc. (N° 454, mai, dix numéros par an, 20 euros. – Paris.)

■ **FUTURIBLES.** « Mars à tout prix » ou « Les Terriers d'abord », un exercice de fiction pour nourrir le débat sur l'éthique de la prospective spatiale, alors que les acteurs privés multiplient les initiatives dans ce domaine. (N° 430, mai-juin, bimestriel, 22 euros. – Paris.)

■ **URBANISME.** Histoire et actualité de la notion de « droit à la ville », forgée par le sociologue Henri Lefebvre en 1968. Un article sur Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, qui, en quête de notoriété internationale, tourne désormais davantage son regard vers Dubaï que vers Moscou. (N° 412, printemps, mensuel, 20 euros. – Paris.)

■ **LA REVUE DE L'ÉNERGIE.** Un recueil des positions détaillées de dix-huit partis politiques français sur les questions d'énergie à l'occasion des élections européennes. (N° 643, mars-avril, bimestriel, abonnement un an : 211 euros. – Paris.)

■ **LAVA.** Non seulement la relation économique asymétrique séculaire entre le Nord et le Sud produit un échange inégal, mais elle se traduit aussi par des périls écologiques et par une plus grande vulnérabilité. (N° 8, printemps, trimestriel, 14 euros. – Bruxelles, Belgique.)

## MUSIQUE

# Viktor Tsoï, le dernier héros soviétique

*Un groupe de rock underground et plus particulièrement son chanteur, Viktor Tsoï, ont trouvé un public fervent sous la perestroïka en URSS. Près de trente ans après sa disparition, les chansons de Tsoï sont toujours aussi populaires. Il reste le symbole des espoirs déçus mais têtus.*

PAR EUGÉNIE ZVONKINE \*

**A**NGULEUX, insolent et sombre, Viktor Tsoï possédait une voix unique et écrivait des textes au lyrisme brut. Il avait pour idoles son aîné le chanteur-guitariste Vladimir Vyssotski et Bruce Lee, dont il imitait volontiers les attitudes. Tsoï (1962-1990) fut le leader du groupe de rock le plus célèbre de la fin de l'ère soviétique. Il n'aura pas survécu longtemps à la perestroïka lancée en 1985 par M. Mikhaïl Gorbatchev. Pourtant, lui et ses chansons demeurent aujourd'hui encore intensément populaires.

C'est dans les années 1960 qu'apparaît un rock russe. Toutefois, si, tout au long des deux décennies suivantes, les groupes peuvent se produire aisément tant que leurs membres sont étudiants, une fois passé le temps de l'université, un choix s'impose : un statut officiel, contrôlé – celui d'« ensemble vocal et instrumental » devant obtenir une autorisation pour chacune de ses chansons –, ou l'underground, où fleurissent librement les enregistrements sur cassettes audio (le *magnitizdat*, équivalent du *samizdat* pour la musique). Est tenu à l'underground ce qui déroge aux règles : celles de la bienséance, qui impliquent de ne pas employer un vocabulaire familier, vite considéré comme vulgaire, et d'avoir une allure correcte, y compris sur le plan vestimentaire ; celles du patriotisme, certains étant considérés comme trop influencés par la musique occidentale, etc. L'artiste doit donner le bon exemple. Ce qui n'empêche pas des groupes pop autorisés de faire une musique occidentalisation.

Les musiciens du rock underground sont donc obligés de se dire amateurs, à l'instar de beaucoup d'autres artistes qui ne veulent pas s'inscrire dans la norme. Ce sera le cas de Tsoï. Fils unique d'un père ingénieur d'origine coréenne et d'une mère enseignante, il se fait renvoyer à la fin des années 1970 d'un institut d'art et commence un apprentissage de gravure sur bois, tout en écrivant ses premières chansons. Lorsqu'il était encore à l'école, il avait formé un premier groupe (La Salle n° 6, soit la salle des fous dans la nouvelle d'Anton Tchekhov qui porte ce titre). En 1981, il en constitue un nouveau, Garine et les Hyperboloïdes, qui prendra son nom définitif, Kino (« cinéma »), en 1982. Comme tout artiste non inscrit dans un collectif officiel, Tsoï devra avoir un emploi. Il travaillera dans une chaufferie, alors même que, dès 1982, il est « largement connu dans des cercles étroits », selon l'expression de Marianna Tsoï (1).

L'été de cette même année, le groupe achève son premier album, 45 (parce qu'il dure quarante-cinq minutes), qui lui offre ses premiers titres de noblesse : il commence à se produire à Moscou et à Leningrad lors de *kvartirmiki*, des concerts à domicile. Pour ce disque, Kino est épaulé par le fameux Aquarium, le groupe de Boris Grebenchtchikov. Ce dernier a raconté ce qu'il avait éprouvé à l'écoute du chanteur, venu l'aborder dans un train de banlieue après un concert : « Quand tu entends une chanson à la fois bonne et nécessaire, tu as toujours cette émotion de découvreur, de pionnier, qui a trouvé une pierre précieuse ou une amphore de je ne sais quel siècle ; j'ai ressenti la même chose (2). »

La gloire de Tsoï va grandissant. On se passe sa musique sous le manteau, on écoute le groupe dans les concerts en appartement, mais également parfois sur scène, par exemple au Rock-Club de Leningrad, lieu essentiel au développement du rock en Union soviétique, ouvert en 1981.

En 1986, pratiquement au moment où le cinéma est touché par la perestroïka, Tsoï rencontre le septième art, tout d'abord grâce à un étudiant réalisateur, Rachid Nougmanov, qui le filme dans un court-métrage pour l'école de cinéma de Moscou, le VGIK : de jeunes mariés et leurs amis tentent d'aller à un concert de Tsoï. La présence du chanteur est magnétique. Il va participer à plusieurs autres tournages au cours de cette même année. Alexei

DIMA REBUS. – « Stuff Which Everyone Should Consider » (Trucs que tout le monde devrait envisager), 2016



Outchitel réalise un documentaire sur les groupes underground, sobriement intitulé *Rock*, et va, comme Nougmanov, filmer Tsoï dans sa chaufferie. Sergueï Lyssenko, étudiant à l'école de cinéma de Kiev, le fait venir, ainsi que son groupe, pour tourner son film de fin d'études, *La Fin des vacances*, un court-métrage qui réinvente avec les moyens du bord une sorte de long clip sur la musique de plusieurs de leurs chansons. À l'époque, filmer Tsoï porte à conséquence, car il est encore persona non grata pour la censure artistique. Les opérateurs de Nougmanov se font arrêter et retenir au poste à plusieurs reprises. Le réalisateur lui-même est convoqué au conseil culturel du Komsomol de Leningrad, où on lui suggère – en vain – de filmer plutôt des « groupes musicaux comme il faut (3) ». Quant à Lyssenko, son diplôme lui est refusé.

Pourtant, le cinéma ne renonce pas. Deux films s'ensuivront à la fin des années 1980. *L'Aiguille* (1988), premier long-métrage de Nougmanov (sorti en DVD en France chez Badlands en 2018), parvient à imposer Tsoï dans le rôle principal ; un film libre et fou, qui attirera en deux ans quinze millions de spectateurs en URSS. En 1989, la revue *Écran soviétique* lui attribue le titre de meilleur acteur de l'année pour ce rôle, après sondage auprès des lecteurs. En 1987 était déjà sorti *Assa*, de Sergueï Soloviov, film essentiel de la perestroïka, qui réunit la fine fleur de l'art non conformiste de l'époque (peintres, musiciens) pour mettre en scène l'opposition de la jeune génération à celle qui la précède et veut lui imposer ses règles. Tsoï y occupe une place de choix, même s'il n'apparaît que le temps d'une séquence, la dernière, où il surgit, silhouette nonchalante, montant sur la scène d'un petit restaurant miteux qui se transforme en scène immense et, face à la foule, entonne sa chanson la plus connue, considérée alors comme un hymne non officiel de la perestroïka, *Nous attendons des changements* – M. Mikhaïl Gorbatchev disait y avoir entendu la volonté populaire de transformation politique (4) : « Des changements ! », *exigent nos cœurs / Des changements !*, *exigent nos yeux / Dans nos rires, nos larmes / Et dans la pulsation de nos veines / Des changements ! Nous attendons des changements !* »

**C**E DÉSIR de renouveau de la jeune génération, pour laquelle la perestroïka va devenir une nécessité, Tsoï le représente, ce qui va lui donner un statut exceptionnel. Ainsi, dans *C'est nous qui agissons désormais* : « Nous sommes nés dans les étroits appartements / Des nouveaux quartiers / Les habits que vous avez cousus pour nous / Nous semblent déjà étriés / Nous sommes venus vous dire que / C'est nous qui agissons désormais. »

Pourtant, comme le remarque l'historienne du rock russe Anna Zaïtseva, Tsoï n'endossait pas cette appropriation, même s'il a su, comme nul autre, chanter la résistance sourde à la réalité et l'impression d'étouffement si caractéristique du temps. Par exemple avec *Douce Nuit* : « J'ai attendu ce temps, et il est venu / Ceux qui se tassaient ont arrêté de se taire / Ceux qui n'ont plus rien à attendre enfourchent leur destrier / On ne peut les rattraper / Mais ceux qui vont se coucher, faites de beaux rêves / Douce nuit. » Cependant, Tsoï fut aussi le chantre de l'intimité, de ses petites banalités émouvantes, et jamais loin, y compris dans *Nous attendons des changements*, de son autre thème de prédilection – l'abattement, la difficulté à vivre et à trouver du sens à l'existence : « Cigarette dans les mains, thé sur la table / Soudain, nous avons peur de changer quoi que ce soit. »

Quand il meurt, dans un accident de voiture, à 28 ans, un mur de la rue Arbat, au centre de Moscou,

aujourd'hui considéré comme un monument historique, se couvre de messages à sa mémoire, et il en va de même à Minsk (Biélorussie), à Dnipro (Ukraine), à Almaty (Kazakhstan). Dès 1992, Outchitel lui consacre un documentaire intitulé *Le Dernier Héros*, d'après une de ses chansons. Depuis, six autres ont été tournés.

Mais c'est d'abord par ses chansons, reprises à la radio, en ligne, par les musiciens de rue, par d'autres chanteurs pop, que sa popularité perdure. Les trois premières occurrences sur YouTube de sa chanson *Groupe sanguin noté sur la manche* totalisent aujourd'hui vingt millions de vues.

**L**E CINÉMA contribue aussi à sa réactualisation. La chanson *Douce Nuit* est reprise in extenso dans une séquence de *L'Idiot*, de Iouri Bykov (2011), dont le héros tente de déjouer les machinations de l'administration corrompue de sa ville afin de sauver les habitants d'un immeuble prêt à s'effondrer. Un autre réalisateur, Andreï Zaïtsev, s'est même lancé le défi de réaliser un film entier à partir de ses chansons : *Les Désavoués* (2011) rend sensible la façon dont celles-ci participent encore du quotidien de chacun dans la Russie contemporaine. *Shapito Show*, de Sergueï Loban (2011), sorti discrètement en France durant un été mais devenu culte en Russie, montre avec humour et justesse la vénération que suscite celui qu'un personnage appelle l'« Elvis Presley national » et le « plus grand héros romantique d'URSS ».

Mais le cinéma n'est pas seul à s'intéresser à la légende Tsoï. Plusieurs ouvrages lui ont été consacrés depuis sa mort. Rebelle ultime et figure romantique, il est également célébré par des statues, dont celle érigée à Saint-Petersbourg en 2009, ou celle qui, en 2018, le représente en Moro, son personnage de samouraï errant dans *L'Aiguille*, à Almaty, où le film fut tourné. Des rues et des parcs portent son nom un peu partout en Russie.

Aussi, lorsque, dans *Leto*, sorti fin 2018 en France, le cinéaste Kirill Serebrennikov (5) revient sur les débuts de Tsoï et sa rencontre avec Mike Naoumenko, autre chanteur de rock underground mort un an après lui, il n'exhume pas une figure oubliée, mais propose plutôt une relecture contemporaine de cette figure familière et chère à tous. Les chansons de Tsoï, souvent mélancoliques, porteuses d'un désir de changement qui n'aura été qu'amorcé de son vivant, prennent aujourd'hui une acuité nouvelle. Il n'est pas anodin que Serebrennikov choisisse de clore son film sur un moment de douceur et de tristesse : avec le recul historique, il apparaît que la révolution appelée de ses vœux par cette génération n'aura pas triomphé. Tsoï incarne l'espoir abîmé face à un monde (et un pays) qui peine à changer, et ce désir de liberté inassouvi qui se replie sur la liberté intérieure : « Cigarette dans les mains, thé sur la table / Voilà un schéma simple / Tout le reste est à l'intérieur de nous. »

(1) Alexandre Jitinski et Marianna Tsoï, *Viktor Tsoï. Poèmes, souvenirs, documents* (en russe), Novy Gelikon, Saint-Petersbourg, 1991.

(2) *Ibid.*

(3) Rachid Nougmanov, « Yahha », entretien sur le site Yahha.com (en russe).

(4) Lev Gankin, « Je veux des changements ! Comment la chanson de Kino est devenue un slogan politique en Russie et pourquoi Tsoï ne le souhaitait pas » (en russe), Meduza, 20 juin 2017, <https://meduza.io>

(5) En France, *Leto* est le deuxième long-métrage de Serebrennikov à sortir au cinéma, après *Le Disciple*, en 2016, mais sa carrière cinématographique remonte aux années 1990. En 2018, *Leto* a obtenu le prix de la meilleure bande-son au Festival de Cannes.

## DANS LES REVUES

□ **À BÂBORD !** Un portrait de Pierre Vallières, auteur de *Nègres blancs d'Amérique* (1968) et inspirateur idéologique du Front de libération du Québec ; l'extractivisme comme stratégie de conquête ; l'Organisation internationale du travail, une structure méconnue. (N° 79, avril-mai, bimestriel, abonnement un an : 55 dollars canadiens. – Montréal, Canada.)

□ **LA REVUE NOUVELLE.** Les retombées géopolitiques de la crise au Venezuela. Qu'est-ce que le « coop washing », cette manœuvre visant à apposer un vernis coopératif sur des institutions qui ne modifient que marginalement leurs pratiques ? (N° 4/2019, huit numéros par an, 12 euros. – Bruxelles, Belgique.)

□ **LE COURRIER DE L'ATLAS.** Un dossier sur la pratique du jeûne pendant le ramadan en France. Entre ferveur religieuse, bonnes affaires commerciales et foire aux fausses certitudes. (N° 136, mai, mensuel, 3,50 euros. – Paris.)

□ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** De réforme en réforme, la politique agricole commune de l'Union européenne dépouille les campagnes de leurs paysans et soumet les agriculteurs au dogme de la rentabilité. Mais les organisations professionnelles se rebellent et proposent un contre-modèle. (N° 350, mai, mensuel, 6 euros. – Bagnolet.)

□ **LA DÉCROISSANCE.** Passé la mode éditoriale, « libérer le ciel » des avions ne sera pas une mince affaire : les 1 200 projets d'infrastructures aéroportuaires recensés dans le monde témoignent des prévisions de croissance massive du trafic, avec son corollaire de pollution et de contribution au réchauffement climatique. (N° 159, mai, mensuel, 3 euros. – Lyon.)

□ **LE RAVI.** Six mois après l'effondrement d'immeubles de la rue d'Aubagne, à Marseille, que sont devenus les dizaines d'habitants évacués ? La mairie a-t-elle pris des mesures pour éviter une nouvelle catastrophe ? À noter également, un cahier spécial sur l'immigration en Europe. (N° 173, mai, mensuel, 3,90 euros. – Marseille.)

□ **IMAGINE.** Alors que le géant chinois Alibaba doit ouvrir un vaste centre de distribution à l'aéroport de Liège, une enquête met en relief les dégâts environnementaux du commerce en ligne et de ce type de plates-formes. (N° 133, mai-juin, bimestriel, 8,50 euros. – Liège, Belgique.)

□ **TRAVAIL & SÉCURITÉ.** Un dossier sur les nuisances sonores, qui s'attache aux divers moyens de prévention des risques en entreprise et promeut quelques exemples d'aménagements contre le bruit, notamment dans les rares boutiques de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF). (N° 805, mai, mensuel, 6 euros. – Paris.)

□ **COURANT ALTERNATIF.** Ce mensuel « anarchiste-communiste » consacre plusieurs articles aux « gilets jaunes », et alerte sur la répression et le contrôle social. L'utilisation de l'écriture inclusive rend la lecture parfois fastidieuse... (N° 290, mai, mensuel, 3 euros. – Reims.)

□ **POINTS CRITIQUES.** La revue de l'Union des progressistes juifs de Belgique aborde le thème de la révolte, ou plutôt des révoltes actuelles : « gilets jaunes » en France et en Wallonie, féministes, hébergeurs de migrants. (N° 381, mai-juin, bimestriel, 5 euros. – Bruxelles, Belgique.)

□ **LIGNES.** Plusieurs analyses contradictoires du mouvement des « gilets jaunes », dont certaines se distinguent par leur hostilité : Alain Badiou juge le mouvement « suspect », au motif qu'il aimerait « restaurer un ordre ancien et périmé ». (N° 59, mai, quadrimestriel, 20 euros. – Paris.)

□ **REGARDS.** M. Jeremy Corbyn et Frédéric Lordon sont les cibles de ce numéro, très hostile à l'idée d'une sortie de l'Union européenne et de l'euro. Également au sommaire, écologie sociale plutôt que fascination du désastre. (N° 50, printemps, trimestriel, 17 euros. – Paris.)

□ **MÉDIACRITIQUE(S).** Plusieurs articles, richement documentés, reviennent sur le traitement médiatique (souvent tardif, approximatif et biaisé) des violences policières contre les « gilets jaunes ». Également : la technique de l'amalgame entre « gilets jaunes » et antisémites. (N° 31, avril-juin, trimestriel, 4 euros. – Paris.)

□ **ÉTINCELLES.** Qui a dit : « Par la galvanisation et la protection de l'esprit entrepreneurial, nous encourageons davantage d'acteurs à se lancer dans l'innovation et la création d'entreprise » ? M. Emmanuel Macron ? Perdu. M. Xi Jinping, dans son rapport au XIX<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste chinois. (N° 43, juin, trimestriel, 6,50 euros. – Liévin.)

□ **EUROPE.** Un retour sur un poète « copain avec le Soleil, ami avec la Lune », le Mauricien Malcolm de Chazal (1902-1981), que saluèrent les surréalistes. Un hommage au Guyanais Léon-Gontran Damas (1912-1978), « Nègre blessé », chantre mélancolique de la négritude. (N° 1081, mai, mensuel, 20 euros. – Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :

[www.monde-diplomatique.fr/revues](http://www.monde-diplomatique.fr/revues)

\* Maîtresse de conférences en cinéma à l'université Paris-VIII. A dirigé l'ouvrage *Cinéma russe contemporain. (r)évolutions*, Presses universitaires du Septentrion, Lille, 2017.

## Une icône du journalisme

PAR SERGE HALIMI

**D**URANT la diffusion par CBS du Super Bowl, la finale du championnat de football américain, le 3 février 2019, les pauses publicitaires coûtent 5250000 dollars pour un message de trente secondes. Le *Washington Post* a réservé une annonce d'une minute, que lit l'acteur Tom Hanks – autant dire que sa diffusion a coûté à peu près le chiffre d'affaires annuel du *Monde diplomatique*. Hanks dit ceci (texte intégral) : « *Quand nous partons en guerre, quand nous exerçons nos droits, quand nous nous élevons le plus haut possible, quand nous célébrons un mort et que nous prions, quand nos voisins sont en danger, quand notre nation est menacée, quel qu'un rassemble les faits et vous apporte l'information quel qu'en soit le coût, parce que savoir nous donne du pouvoir. Savoir nous aide à décider, savoir nous maintient libres.* » La devise du *Washington Post* apparaît alors : « *La démocratie meurt dans les ténèbres* ».

La publicité ne dit pas forcément la vérité... Les authentiques lanceurs d'alerte de ces dernières années – M<sup>me</sup> Chelsea Manning, M. Edward Snowden, Julian Assange –, ceux qui nous ont « apporté l'information, quel qu'en soit le coût », sont plus souvent des parias pourchassés par la justice américaine que des clients cousus d'or de la régie publicitaire de CBS. Le crédit du *Washington Post* doit par conséquent être bien entamé pour que le quotidien qui a sorti l'affaire du Watergate en 1972, et donné au tandem d'enquêteurs légendaires Carl Bernstein-Bob Woodward les moyens de contraindre un président puissant à la démission, doive aujourd'hui engager, comme Monsanto, une campagne de relations publiques.

Mais on comprend pourquoi. À peu près au moment où son journal s'invitait au Super Bowl, Woodward publiait un nouveau livre, *Fear*, sur les premiers mois de la présidence de M. Donald Trump (1). Cette fois, il ne prenait aucun risque, tant la critique de M. Trump, de ses obsessions et de ses mensonges est devenue une industrie. Le succès fut instantané : plus de deux millions d'exemplaires vendus aux États-Unis en quelques semaines. Or Woodward, déjà très riche, aime beaucoup l'argent. Faute de quoi un enquêteur soucieux de déontologie éviterait de courir les cachets de 50 000 dollars à 100 000 dollars la conférence (2), devant des assemblées de cadres d'entreprises aussi respectueuses du bien commun que Citibank ou l'Institut de l'alimentation surgelée. De même, un journaliste scrupuleux aurait hésité avant de réclamer, entre un ménage pour une compagnie d'assurances et un autre pour un lobby pharmaceutique, que l'État cesse de réglementer indûment leurs secteurs afin que « *les forces du marché puissent accomplir leur œuvre inestimable* ».

Peut-être aurait-il même renoncé à proposer que la couverture publique des dépenses médicales des personnes âgées soit réduite pour répondre au défi des « *réalités du XXI<sup>e</sup> siècle* » (3). Le héros du Watergate a fait valoir que les revenus qu'il tire de ses activités impures abreuvent la fondation qui porte son nom. Mais cette générosité, qui lui permet de réduire son revenu imposable, a surtout profité à un bénéficiaire : l'école privée d'élite que ses enfants ont fréquentée.

Le journal *Libération* a décrit notre icône en ces termes : « *À 75 ans, deux Pulitzer, dix-huit livres dont douze best-sellers. Bob Woodward affiche une réputation impeccable. (...) Même ceux qui ont fait l'objet dans le passé de ses enquêtes féroces ont salué sa déontologie* (4). » Voilà qui mériterait d'être déferé à la rubrique CheckNews du quotidien français. Car, « *féroce* », Woodward ne l'est pas pour tous. Dans *Fear*, il ne résiste pas à la tentation de s'agenouiller devant son employeur, par ailleurs l'homme le plus riche du monde : « *Tous ceux qui sont employés par ou en rapport avec le Washington Post ont des raisons d'être reconnaissants du fait que Jeff Bezos, le fondateur et président-directeur général d'Amazon, soit aussi le propriétaire du Washington Post. Il a consacré du temps et beaucoup d'argent à ce que ce journal dispose de ressources éditoriales lui permettant de mener des enquêtes approfondies* (5). » Aussi approfondies, on l'a compris, que celle qu'il vient lui-même de consacrer aux premiers mois de la présidence de M. Trump, ennemi notoire de M. Bezos.

Depuis une trentaine d'années, les recettes de Woodward ne varient plus : choisir un personnage central impopulaire ou très consensuel (une promesse de succès de librairie); récompenser les délateurs (ou les informateurs) en leur donnant le beau rôle; accabler en retour tous ceux qui refusent de coopérer. Chacun parle à Woodward comme à un procureur, d'autant plus généreusement qu'il ne sait pas ce que d'autres témoins lui ont confié.

MM. Gary Cohn et Robert Porter ont dû se montrer loquaces, puisque *Fear* les campe en héros. Le premier est passé de la présidence de la banque Goldman Sachs à l'administration Trump – un double gage de rectitude morale. Libre-échangiste, comme Woodward, dont le conformisme est absolu sur à peu près tous les sujets, il a combattu à la Maison Blanche les impulsions protectionnistes de son patron. La première scène du livre, haletante, le montre en train de subtiliser dans le bureau Ovale un papier qui, s'il avait été signé, aurait annulé un accord de libre-échange avec la Corée du Sud. Cela représentait, paraît-il, une « *catastrophe potentielle pour la sécurité nationale* ». Woodward se réjouit donc



EQUIPO CRONICA. – « La Noticia » (L'information), 1978

de ce « *coup d'État administratif* », qui suggère que l'existence d'un « *État profond* » n'est pas seulement l'invention des paranoïaques. Son exploit accompli, M. Cohn est tenté de démissionner pour protester contre la réaction bienveillante du président Trump à la manifestation raciste et antisémite de Charlottesville, en 2017. Mais, dès que son patron en appelle à son patriotisme, il diffère son départ afin de mener à bien leur projet humaniste commun : réduire les impôts des plus riches. Quant à l'autre grand résistant de l'intérieur, M. Porter, des accusations de violences conjugales l'ont contraint à démissionner lui aussi. Selon Woodward, il s'emploierait dorénavant « *à réparer ses relations et à se soigner* » (6).

**L**A BIENVEILLANCE de l'auteur envers ses sources ne souffre guère d'exceptions. Nul hôte de la Maison Blanche n'ayant autant parlé à Woodward que le président George W. Bush, trois livres lui furent consacrés, les deux premiers hagiographiques. Le troisième, moins flatteur, parut quand la guerre d'Irak avait mal tourné. Pourtant, M. Bush ne fut pas l'unique responsable de ce désastre : les mensonges relatifs aux armes de destruction massive prétendument détenues par Saddam Hussein auraient été moins meurtriers sans le concours militant du *Washington Post* – et de Woodward lui-même.

L'ancien président de la Réserve fédérale Alan Greenspan n'a pas eu à se plaindre non plus de notre enquêteur de légende. Le titre de sa biographie, *Maestro* (Simon & Schuster, 2000), en dévoilait d'emblée la sévérité. Mais, là encore, mauvaise pioche pour Woodward, puisque cette même Fed allait jouer un rôle moteur dans le déclenchement de la crise financière de ce siècle.

Hélas, M. Trump préfère confier ses sentiments à Twitter plutôt qu'à Woodward. Toutefois, grâce aux fuites d'opportunistes qui parient qu'ils pourront se racheter une réputation en trahissant leur patron, Woodward semble tout savoir des réunions à la Maison Blanche, au point de pouvoir lire dans les pensées de chacun des intervenants. Sa technique narrative, ancienne, qui consiste à entourer de guillemets des dialogues dont on peut douter qu'ils aient été restitués mot à mot par les témoins, rend la lecture de ses livres plus excitante. Même si ce « *nouveau journalisme* » reprend les vieilles ficelles du racolage le plus éprouvé.

Ainsi, le livre que Woodward a consacré aux premiers mois de la présidence Clinton démarre par un échange entre les deux époux, en 1991, dans leur « *lit double* ». Le couple soupèse l'idée d'une candidature de « *Bill* » à la Maison Blanche l'année suivante. « *Il faut que tu y ailles* », dit Hillary à son mari. « *Tu le penses vraiment ?* », interroge-t-il. « *Ouais* », insiste-t-elle. « *Que crois-tu qu'il va se passer ?* » « *Je pense que tu vas gagner.* » « *Tu le penses vraiment ?* » « *Ouais, je le crois vraiment.* » Dans l'introduction du même ouvrage, Woodward expose son art « *mêlant la précision de l'histoire et la contemporanéité du journalisme* » : « *Les dialogues et les citations viennent au moins d'un participant, ou de notes prises par un participant à la discussion. Quand un protagoniste est décrit comme ayant "pensé" ou "senti" quelque chose, cette description provient de la personne elle-même ou de quelqu'un à qui elle l'a confiée directement* (7). » La technique est tellement fiable que Woodward peut écrire qu'un acteur de son récit « *pense à moitié que...* ».

À la différence de son prédécesseur, qui « *n'était pas assez ferme* », M. Trump aurait tout de même compris, lui, qu'on « *ne peut pas opérer normalement dans le monde des Khameneï, des Poutine, des Assad* ». Ah!, estimait Woodward l'année dernière, sans qu'on comprenne bien s'il exprimait son avis ou reprenait celui d'une de ses sources, si, à la place de brutes pareilles, le monde était peuplé de dirigeants éclairés tels que « *le charismatique Mohammed Ben Salman. MBS a une vision, une énergie. Plein de charme, il parle de réformes audacieuses et modernisatrices* ». Peu après que cet éloge lui fut servi par une icône vivante du journalisme, « *MBS* » ordonnait l'assassinat de Jamal Khashoggi, éditorialiste au *Washington Post*.

(1) Bob Woodward, *Fear. Trump in the White House*, Simon & Schuster, New York, 2018. Traduction : *Peur. Trump à la Maison Blanche*, Seuil, Paris, 2018.

(2) « *Bob Woodward* », All American Speakers, www.allamericanspeakers.com

(3) Ken Silverstein, « *Bob Woodward's moonlighting* », *Browsings*, 12 juin 2008, https://harpers.org

(4) Frédéric Autran et Charlotte Oberti, « *Un costard taille Woodward pour Trump* », *Libération*, Paris, 6 septembre 2018.

(5) Bob Woodward, *Fear*, op. cit.

(6) Cf. Tim Weiner, « *No heroes here* », *The New York Review of Books*, 8 novembre 2018.

(7) Bob Woodward, *The Agenda : Inside the Clinton White House*, Simon & Schuster, New York, 1994.

## SOMMAIRE

- PAGE 2 :**  
La France sur la sellette. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
- PAGE 3 :**  
Antisémitisme, l'arme fatale, par DANIEL FINN.
- PAGES 4 ET 5 :**  
Les migrants dans la nasse d'Agadez, par RÉMI CARAYOL. – Le paradis des milices (R. C.).
- PAGES 6 ET 7 :**  
Le Soudan et l'Algérie reprennent-ils le flambeau du « printemps arabe » ?, par GILBERT ACHCAR.
- PAGE 8 :**  
Défense à double détente en Iran, par AKRAM KHARIEF.
- PAGE 9 :**  
L'Indonésie choisit la démocratie, par RÉMY MADINIER.
- PAGES 10 ET 11 :**  
Les nationalistes européens ont trouvé leur héraut, suite de l'article de MATTEO PUCCIARELLI.
- PAGE 12 :**  
Chronique d'un combat contre le fatalisme, par PHILIPPE POUTOU.
- PAGES 13 À 17 :**  
DOSSIER : PRIVATISATIONS, L'ACHARNEMENT. – Une illusion qui dure, par MATHIAS REYMOND. – Aéroports de Paris, petites concessions entre

## Juin 2019

- amis, suite de l'article de MARC ENDEWELD. – Un actif stratégique pour l'État français (M. E.). – Les barrages hydroélectriques dans le viseur de Bruxelles, par DAVID GARCIA. – Vente à l'encan (D. G.).
- PAGES 18 ET 19 :**  
Le socialisme aux États-Unis, pourquoi seulement aujourd'hui ?, par EDWARD CASTLETON. – « *Nous n'avions même pas les moyens d'acheter une fontaine de bureau* », par BHASKAR SUNKARA.
- PAGE 20 :**  
Grand débat... à la cubaine, par SIMONE GARNET ET GRÉGOIRE VARLEX.
- PAGE 21 :**  
Concurrence de la maternelle à l'université, par LAURENCE DE COCK.
- PAGES 22 ET 23 :**  
La « ville sûre » ou la gouvernance par les algorithmes, par FÉLIX TRÉGUER. – Un urbanisme à la dérive, par PIERRE PASTORAL.
- PAGES 24 À 26 :**  
LES LIVRES DU MOIS : « *Les Cieux pétrifiés. Les Livres de la Terre fracturée (tome 3)* », de N. K. Jemisin, par GUILLAUME BAROU. – « *Nous qui n'étions rien* », de Madeleine Thien, par ZHANG ZHULIN. – Europe, fantômes et chimères, par PHILIPPE DESCAMPS. – Rébellion et domestication, par EVELYNE PIEILLER. – Glissements de temps en Pologne, par MARINA DA SILVA. – Conjurer le désespoir, par GUILLAUME FONDU. – L'avenir hybride du flamenco, par ÉRIC DELHAYE. – Dans les revues.
- PAGE 27 :**  
Viktor Tsoï, le dernier héros soviétique, par EUGÉNIE ZVONKINE.

Le *Monde diplomatique* du mois de mai 2019 a été tiré à 211 307 exemplaires. À ce numéro sont joints deux encarts, destinés aux abonnés : « *Linosges* » et « *Cigale Voyages* ».

MONDE diplomatique  
MANIÈRE DE VOIR

FRANCE AFRIQUE  
Domination et émancipation

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX